BULLETIN

DES

SCIENCES MÉDICALES.

DUBRAY, Imprimeur du Musée Napoléon et du Mont de Piété, rue Ventadour, N.° 5.

BULLETIN
DES
SCIENCES MÉDICALES,

Publié au nom de la Société Médicale d'Emulation de Paris, séant à l'Ecole de Médecine,

ET RÉDIGÉ

PAR LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL.

TOME SEPTIÈME.



A PARIS,

Chez CROCHARD, Libraire, rue de l'École de Médecine, N.° 3,
et au BUREAU DU BULLETIN, rue de Gaillon, N.° 5.

M. DCCC. XI.

COLLABORATEURS.

MESSIEURS LES DOCTEURS:

Charles-Chrétien-Henri MARC, médecin de la Faculté d'Erlangen, membre résidant des Sociétés médicale d'émulation, de médecine et galvanique de Paris, de celle d'encouragement pour l'industrie na tionale; membre correspondant de la Société de médecine du département de l'Eure, de l'Académie royale deMadrid, et de la Société physico-médicale d'Erlangen.

Jacques-François-Marie GILBERT, médecin de la faculté de Strasbourg, chirurgien en second de l'hôpital des vénériens de Paris, membre de la Société galvanique, etc.

Nota. Les articles signés R., appartiennent au rédacteur.

BULLETIN
DES
SCIENCES MÉDICALES.

PREMIER SEMESTRE DE 1811.

ANATOMIE ET PHYSIOLOGIE PATHOLOGIQUES.

OBSERVATION

Sur une organisation extraordinaire trouvée dans l'estomac d'un homme;

Communiquée par M. le docteur Thuessink, *professeur de médecine, à Groningue.*

La dissertation de M. Verdier-Heurtin, sur un fœtus trouvé dans l'abdomen d'un enfant mâle, ainsi que la relation de ce phénomène dans les journaux allemands, m'ont rappelé que je possédois un vieux manuscrit dont j'ignorois l'origine. Effectivement, je le trouvai parmi des papiers dont je n'avois fait aucun usage. Il contenoit une observation d'un soldat mort à la suite d'un abcès au foie, et dont l'estomac présentoit un état très-extraordinaire,

qui avoit quelque rapport avec les phénomènes offerts par le garçon de Verneuil. Je cherchai aussitôt si la littérature médicale fait mention de semblables exemples, et je découvris que ce même cas avoit été décrit par Ruisch, dans ses *Adv. anat.*, *dec.* III, qu'il en conservait la préparation dans son cabinet; mais qu'il n'en avoit pas donné le dessin. Comme je le possède, ainsi que la description écrite par un témoin oculaire, j'en ai fait tirer une copie exacte, que je joins à l'observation, laquelle diffère très-peu de celle de Ruisch; mais que je crois pourtant digne d'être publiée.

« Le 10 Août 1716, on a transporté dans l'hôpital de Samarang, le soldat Jaq. Ruben, venant de Passeraivan, ayant un grand abcès au foie, situé à quatre doigts au-dessus du nombril. Il se plaignoit d'une douleur très-grave à l'estomac, accompagnée d'anorexie, de constipation, d'insomnie, avec fièvre continue. L'abcès fut ouvert le jour suivant, et rendit une quantité prodigieuse de matière purulente d'une bonne consistance; cette évacuation fut suivie d'une rémission des symptômes. Au bout de quatre jours, il sortit de l'abcès plusieurs morceaux de l'épiploon et du foie. En examinant la plaie avec la sonde, on découvrit deux cavités, dont chacune pénétroit dans un lobe du foie. A tous les pansemens,

l'abcès rendoit au moins deux onces de matière purulente, souvent très-fétide; mais par fois inodore. Cet état avoit duré à peu près deux mois, lorsque l'évacuation du pus commença à diminuer; la plaie offrit un meilleur aspect, et dès-lors on conçut quelqu'espérance de sauver ce malade, lorsque l'appétit et les forces diminuèrent sensiblement. La douleur d'estomac augmenta en même temps, et le malade mourut le 23 Novembre.

» L'ouverture du cadavre fut faite par le chirurgien, en présence de l'enseigne van Gengel, de l'interprête T. Bloem, de deux aides-chirurgiens, et de dix à douze malades de l'hôpital.

» En ouvrant le ventre, on trouva le foie tout à fait abcédé; un de ses lobes étoit adhérent au côté droit et au diaphragme; l'abdomen contenoit dix à douze livres de pus. A l'ouverture de ces mêmes viscères, il se présenta un corps dur, qui offrit quatre sacs renfermés chacun dans une membrane particulière. En les examinant, on les trouva remplis de cheveux entortillés et collés ensemble, au point qu'on ne parvint à les démêler qu'avec peine, par la macération dans l'eau tiède. Ces pièces pesoient huit onces; mais après les avoir nettoyées et desséchées, elles n'en pesèrent plus qu'une demie. Elles étoient formées de cheveux

blonds, crépus, de la longueur d'environ un demi-doigt. En ouvrant davantage l'estomac, on trouva deux corps si adhérents à cet organe, qu'il fallut les en séparer à l'aide du scalpel. Outre ces deux corps, on découvrit dans ce viscère, quelques concrétions calcaires et des matières extrêmement friables, semblables à des coquilles. Les reins, sur-tout le gauche, étoient consumés par la suppuration.

» L'explication des figures donnera une idée plus claire de ce qu'on a trouvé dans ces sacs.

» *La Planche I.re* représente la masse enveloppée de toute part d'une membrane. Elle étoit entièrement couverte de poils crépus. Intérieurement, elle avoit la forme d'un pied de poule, terminé par un ongle semblable à ceux de l'homme ; il avoit l'épaisseur d'un pouce et demi, et adhéroit à l'estomac.

» *Pl. II.* N.° 1. Cette masse contenue dans une membrane veloutée et parsemée de cheveux longs d'un demi-doigt, présente à sa partie supérieure trois boules rondes; de deux de ces boules sort une dent molaire dure, et de grandeur naturelle.

» N.° 2. A la partie inférieure de la tumeur ou de la boule, sortent deux molaires très-dures; cette partie est attachée par une membrane à l'estomac.

» *Pl. III.* Des cheveux tordus en quatre

paquets ou faisceaux, et renfermés dans leurs membranes, pesant ensemble, après la dessication, une demi-once. »

Réflexions.

Le fait que nous venons de communiquer, est le même que celui de Ruisch. Cependant on verra, en comparant ces deux exposés, que cette observation n'a pas été recueillie par la même personne. Il est à regretter que Ruisch n'en ait pas donné le dessin, car le nôtre est assez grossier. En comparant néanmoins la relation de cet auteur avec celle-ci, on verra que cette dernière est assez exacte. Ruisch, après avoir rapporté un exemple remarquable d'altération organique, s'exprime ainsi en traçant le fait qui est le sujet de l'observation que nous venons d'exposer :

« *Longè aliud magisque inauditum, certè fidem superans, erit quod narrare incipio, prout domi id servo. In ventriculo defuncti vitâ hominis inciso invenitur atheroma, intrà quod hœret integer manipulus pilorum, instar capillorum hominis, adest frustum informe ossis, juglandem nucem œquans : quatuor veri insunt dentes molares, quales maxilla humana alit. Horum autem dentium bini connati, alii duo separati existunt; sed, quod singularem contemplanti stuporem*

incutit, cernitur in eodem sacculo crus anterius cervuli exigui Africani, ut vix ovo similius ovum, excepto, quod pedis in hoc crure ungula haud fissa sit, ut in Guineensi illo animalculo obtinet, sed tegitur finis ille ungue, ut digitus minimus humanæ manus; quin imò et superficies cutis hujus cruris raris tenuibusque tegitur pilis, ut humanam manum obsidere solent.

Ruisch avoit reçu cette pièce de son collègue C.*** à qui on l'avoit envoyée des Indes-Orientales. La description de ce médecin offre plusieurs détails plus exacts que ceux que nous avons donnés.

« *Anno* 1716, *quinto decimo Augusti venit in Nosocomium, quod est in Samarang, Jacobus Ruben. Laborabat apostemate ad binos digitos transversos suprà umbilicum. Id apertum manu archi-chirurgi, dein quotidiè bis depuratum, dabat singulis vicibus duas puris uncias, usque ad Decembris vigesimum, quo moriebatur. Propriá cadaver, dextrá aperui, invenique putredinem in hepate; dein apertus ventriculus erat plenus materiá albá, in quá inveniebatur fasciculus pilorum habens pondus post exsiccationem, quatuor drachmarum. Præterea reperiebatur frustum carnis cum osse et cartilagine instar quartæ partis chalci. Incidi illud reperique in eo grumosum cruorem, cum ma-*

teriâ aquosâ : cujus natura erat ossea, cartilaginea, vel carnea, cutanea verò externè, ibique pilosa hinc indè. Præterea inveni circà os ventriculi superius arctè adnatum frustum carnis, circumaccretâ carne cinctum, cum tribus globis in apice; ad utrumque latus horum globorum accreverat dens molaris perfectus, planè similis denti humano, cum tribus aliis dentibus in medio. In cavitatibus nihil erat carnis, nec ossis, sed membrana, in quâ sanguinis thrombi, cum ichore flavo : quin et unus trium globorum repletus spectabatur materiâ cinereâ, referente pollinem ostracodermatum contusorum. »

Les auteurs citent des cas où l'on rencontre dans la cavité de l'estomac, des corps étrangers, des squirres, des stéatômes, des athéromes et des cheveux. Baudamant trouva dans l'estomac d'un garçon, deux livres d'une masse de crin concrète; mais cette masse avoit été introduite par la bouche (*Journal de médec.*, tome LII, page 507; Conradi, *Path. anat.*, page 125). Vetter, (*Aphor. aus der pathol., anat.*, page 177), trouva fréquemment des stéatômes dans l'estomac; mais il ne parle ni de cheveux, ni de dents, ni d'os. Voigtel, (*Handbuch der path. anat.*, tom. II, page 505), cite une observation de Forestus, lequel avoit connu une fille qui vomissoit, de temps à autre, des paquets de cheveux entortillés (*Obs. et*

cur. med., liv. XV, obs. 25); et de Tulpius (*Obs. med.*, lib. II, cap. 52). Ce dernier vit un garçon qui vomissoit souvent des cheveux.

Toutefois, les annales de la médecine ne me fournissent aucune observation analogue à la nôtre, qui, cependant, me paroît se rapporter aux observations nombreuses de concrétions adipeuses trouvées dans les ovaires, où l'on a rencontré des cheveux, des os et des dents. Le fait que je viens d'exposer, me semble, en outre, confirmer l'opinion de Baillie et de Sœmmering, qui n'attribuent point l'origine de ces sortes d'organisations à une fécondation antérieure. Baillie prouve son assertion par le fait qui précède, et par l'observation d'une fille de treize à quatorze ans, dans laquelle on trouva une concrétion semblable, mais dont l'uterus n'avoit point encore acquis le développement nécessaire à la fécondation et à la grossesse. Voyez Baillie, *Anatomie pathologique.*

Cette observation intéressante appartient entièrement à l'anatomie et à la physiologie pathologiques; elle augmente le nombre des faits analogues consignés dans les fastes de l'art. Nous devons espérer que les progrès de la science, mettront à même de donner un jour une explication satisfaisante de phénomènes aussi extraordinaires et aussi variés.

THERAPEUTIQUE CHIRURGICALE.

NOTICE

Sur divers moyens proposés pour favoriser l'allaitement, avec l'indication d'un procédé nouveau plus simple et plus commode;

Par M. le docteur Martin jeune, *ancien chirurgien en chef de l'hospice de la Charité de Lyon, membre de l'Académie et de la Société de médecine de la même ville, correspondant des Société de médecine, Société médicale d'émulation de Paris, Montpellier, Grenoble, Marseille, etc.*

C'est une vérité bien reconnue, que les femmes fidelles aux lois de la nature, doivent allaiter elles-mêmes leurs enfants, et sont beaucoup moins exposées aux maladies qui surviennent à la suite des couches; mais c'est une erreur de croire que toutes puissent remplir ces douces fonctions, et que celles qui s'en acquittent n'éprouvent aucune sorte d'incommodité.

Les accidents qui peuvent suivre l'allaitement, sont assez connus; depuis long-temps on en a opposé le tableau aux préceptes absolus et aux opinions exclusives de quelques moralistes, qui ont prétendu que toutes les femmes peuvent indistinctement nourrir leurs enfans.

Mon intention n'est pas d'y revenir; je me borne à rappeler ici deux états du mamelon qui rendent l'allaitement difficile, douloureux, quelquefois même impossible, et je ne le fais que pour arriver à l'indication d'un moyen qui me paraît réunir beaucoup plus d'avantages que tous ceux qui ont été proposés ou employés jusqu'à ce jour. Ces deux états sont l'extrême sensibilité du mamelon, et son défaut de longueur ou de saillie. Séparées ou réunies, ces causes opposent à l'allaitement des obstacles plus ou moins difficiles à surmonter.

Lorsque le mamelon est trop court et comme enfoncé dans l'aréole, ou, pour me servir de l'expression vulgaire, lorsque le sein n'est pas formé, l'enfant a de la peine à le saisir avec les lèvres, et ne peut le fixer à l'entrée de l'espèce de canal formé avec la langue: de là l'impossibilité d'opérer la succion d'une manière convenable, parce que l'air extérieur s'introduit par les commissures des lèvres, à mesure que le vide se forme dans l'intérieur de la bouche. Après plusieurs tentatives inutiles, le nourrisson pousse des cris, se dépite et refuse de prendre le sein lorsqu'on le lui présente.

Si le mamelon est recouvert d'un épiderme mince et doué d'une extrême sensibilité, la pression des lèvres et des gencives y détermine d'abord une irritation douloureuse, puis de l'inflammation et des gerçures, qui rendent

souvent l'allaitement impossible aux mères les plus courageuses, trop heureuses encore quand ces accidents ne donnent pas naissance à des dépôts laiteux.

A la vérité, on a indiqué plusieurs moyens pour prévenir ces accidens. Ces moyens consistent, les uns à alonger le mamelon d'avance par la succion pratiquée avec la bouche ou avec les différens appareils pneumatiques connus sous le nom de *têtelettes;* les autres à monter le mamelon et à adoucir l'épiderme par une pression douce et continue exercée avec des chapeaux ou étuis faits en cire, en bois, en ivoire ou en métal. C'est aussi pour remplir cette dernière indication, qu'on a conseillé de laver le mamelon avec des liqueurs spiritueuses ou astringentes; mais ces secours prophylactiques ne remplissent qu'imparfaitement leur objet : il fallait, pour atteindre le but, trouver un procédé qui, dans l'instant même de l'allaitement, mît le mamelon à l'abri des lèvres et des gencives de l'enfant, et favorisât son développement sans s'opposer aux effets de la succion.

Quelques médecins français essayèrent de fixer sur le mamelon un morceau de cannepin percé ou criblé de trous, dans le point correspondant à l'orifice des conduits laiteux ; ce moyen dut être infructueux, et fut abandonné.

Les Anglais imaginèrent d'adapter des pis

de vache à des étuis de bois ou de métal, en forme de chapeau percé, et cet appareil ingénieux réussit pleinement. Je l'avais indiqué en 1800, dans mes cours publics d'accouchements, et j'avais chargé plusieurs ouvriers de notre ville, de m'en préparer; mais aucun ne put y réussir, et ce ne fut que quatre ans après, que le docteur Coladon voulut bien, à ma sollicitation, en faire venir de Londres; et c'est sur ce modèle que le sieur Baumont, chirurgien herniaire de cette ville, prépara les premiers pis de vache qui furent employés à Lyon. Plusieurs de ses confrères sont depuis parvenus à en fabriquer. La préparation en est extrêmement simple : elle consiste à nettoyer exactement le pis, à n'en conserver que le coriace, à le passer à la chaux et à le faire macérer à l'esprit de vin; on peut lui donner une couleur d'un très-beau blanc, en le faisant tremper quelques heures dans une eau chargée d'une très-petite quantité de muriate sur-oxigéné de potasse.

Cependant, les pis de vache présentent encore des inconvénients que je vais signaler avant de parler du moyen que j'ai cru devoir leur substituer. D'abord, on ne peut les conserver que dans l'esprit de vin; et quoiqu'on les macère dans l'eau avant de s'en servir, ils retiennent toujours une partie d'alkool qui enflamme la bouche des enfans et occasionne

assez souvent des aphtes et des tranchées; 2.° si après chaque allaitement, dans le temps des chaleurs, on ne les remet pas dans l'esprit de vin, ils passent promptement à l'état de décomposition putride; 3.° comme leur tissu n'est ni assez résistant ni assez élastique, après quelques jours d'usage, leurs parois affaissées par la pression des lèvres et des gencives, se collent et interrompent la communication de la bouche de l'enfant et l'intervalle qui existe entre le mamelon et le chapeau qui le recouvre, ce qui annulle l'acte de la succion.

Qu'on ajoute à ces inconvénients le volume excessif des pis de vache, comparativement à celui du mamelon de la nourrice; la répugnance qu'ils inspirent à beaucoup de femmes; la difficulté de les maintenir propres, parce qu'on ne peut les laver que dans l'eau froide, si on veut les conserver; la dépense qu'ils occasionnent pour les renouveler (ils se vendent à Lyon 4 fr. 50 cent.), et encore l'embarras de ne pouvoir les envoyer au loin, que dans un flacon d'esprit de vin; et peut-être appréciera-t-on les avantages des mamelons artificiels que je propose, après m'être assuré qu'ils n'ont aucun des inconvéniens que je viens de signaler.

Ces mamelons sont en gomme élastique. Depuis long-temps j'avois songé à remplacer les pis de vache avec cette substance que l'art de

guérir emploie avec tant de succès pour les sondes creuses et pleines, les pessaires, etc. J'avois fait plusieurs expériences pour m'assurer que ni le lait, ni la salive n'avoient sur elle aucune action dissolvante; je savois qu'elle ramollissoit à un certain degré de chaleur, au point d'être pétrie entre les dents, et qu'elle reprenoit ensuite sa consistance et son élasticité naturelles : la difficulté consistoit à lui donner et à lui faire conserver, sans tissu, la forme conique, et sur-tout à augmenter sa souplesse en diminuant sa densité. Le sieur Rouillé, bandagiste, petite rue Longue, à Lyon, après plusieurs essais, est enfin parvenu à remplir ces deux conditions : l'idée seule du moyen lui appartient; son exécution est sa propriété : il a seul le droit d'en disposer.

Tout ce que je puis dire, c'est que ces mamelons, qui imitent parfaitement les mamelons naturels, et qui s'emploient comme les pis de vache, sont en *caoutchou* pur; qu'ils réunissent tous les avantages, et n'ont aucun des inconvéniens indiqués dans cette notice; qu'ils conservent toujours leur élasticité; que, susceptibles d'être lavés à l'eau chaude, on peut les entretenir dans la plus grande propreté; que l'artiste leur donne tel volume que bon lui semble; enfin, que le même mamelon peut servir à plusieurs allaitements successifs, et qu'il est plus facile à exporter.

Manière de se servir du mamelon artificiel.

On applique sur l'aréole le mamelon artificiel, de manière que le bout du sein remplisse la cavité; la nourrice le soutient avec deux doigts, pendant que le nourrisson opère la succion : de cette manière le lait s'écoule facilement du mamelon naturel dans l'artificiel, et de là dans la bouche de l'enfant. Comme le froid tend à durcir la gomme élastique, et peut faire perdre au mamelon artificiel une partie de la souplesse que l'ouvrier lui a donnée, on la lui rend aisément en le trempant quelques minutes dans l'eau bouillante; on peut même employer cette précaution toutes les fois qu'on s'en sert. J'ai observé que les enfans le prennent plus promptement quand on a soin de le plonger dans l'eau ou le lait sucrés.

Description du mamelon artificiel imaginé par M. Martin.

Le nouveau moyen dont parle le docteur Martin, consiste en une espèce de chapeau ayant une face concave de deux pouces de diamètre environ, qui s'applique immédiatement sur le sein; une face convexe qui répond au dehors; deux extrémités : une grande et

évasée, qui doit porter sur le sein; une plus rétrécie, de huit lignes, à peu près, de diamètre, qui est recouverte par un mamelon de gomme élastique, de forme conique et d'un pouce de hauteur. L'extrémité du mamelon est percée de cinq à six petits trous pour donner passage au lait.

Sur la surface extérieure et convexe du chapeau, est une rainure circulaire près la petite extrémité; elle reçoit un fil pour assujettir le mamelon de gomme élastique, dont la grande extrémité recouvre et coiffe la petite ouverture du chapeau.

Le chapeau peut être fait avec plusieurs matières métalliques, telles que l'argent, l'or, l'étain, etc.

La hauteur totale du mamelon est d'environ deux pouces.

Explication de la Planche représentant le nouveau mamelon artificiel.

A. — Grand bord ou limbe de la grande ouverture du chapeau de métal.

A A. — Diamètre du chapeau de la grande ouverture.

B B. — Rainure qui reçoit l'extrémité supérieure du cône creux de gomme élastique, et qui est destinée à contenir le

fil propre à fixer ce cône au chapeau de métal.

C C. — Grande extrémité du cône de gomme élastique, entourant la petite extrémité du chapeau de métal.

DD. — Diamètre et naissance du mamelon artificiel.

E. — Petite extrémité mousse et arrondie du cône de gomme élastique ou du mamelon artificiel, percée de plusieurs trous.

D E. — Longueur du mamelon en gomme élastique, proprement dit.

A E. — Hauteur totale du mamelon artificiel, y compris celle du chapeau de métal et celle du cône de gomme élastique.

AB. — Distance du grand bord du chapeau jusqu'à la rainure.

B C. — Distance de la rainure jusqu'à l'extrémité supérieure ou bord de la petite ouverture du chapeau de métal.

THERAPEUTIQUE MEDICALE.

Rapport fait par M. le docteur P. Keraudren, *médecin chargé de l'inspection près le ministre de la marine et des colonies*; *membre de la Légion d'honneur*, etc. ;

Sur un ouvrage intitulé : Recherches sur l'emploi du sulfate de fer dans le traitement des fièvres intermittentes, etc., *par M. le docteur* Marc (1), *membre résidant de la Société.*

Cet ouvrage est peu volumineux, mais il n'en est pas moins important par son objet et les résultats qu'il présente. On ne peut sans doute qu'applaudir aux efforts de tous ceux qui essayent de remplacer les substances exotiques utiles en médecine ou dans les arts, par des productions indigènes. Les médecins, en traitant des vertus médicamenteuses d'un végétal, ont soin d'indiquer, en même-temps, quels sont ceux qui, par l'analogie de leurs principes ou quelque rapport d'action, peuvent lui être substitués, et méritent par conséquent d'être considérés comme ses succédanés.

---

(1) Brochure *in*-8.° de 62 pages. A Paris, chez Crochard, libraire, rue de l'Ecole de Médecine, N.° 5. Prix 1 fr. 50 cent.

Cependant on n'étoit pas encore parvenu à trouver une substance qui possédât, à un certain degré, la propriété éminemment fébrifuge de l'écorce du Pérou. En général, les amers ont été et sont encore employés avec fruit dans les cas de fièvres intermittentes simples, ou lorsqu'on croit devoir suspendre l'administration du quinquina, ou pendant la convalescence qui suit la fièvre d'accès; mais les bons effets qui en résultent quelquefois, n'en imposent pourtant pas aux médecins judicieux, et ils reconnoissent alors que la maladie s'est terminée spontanément ou qu'elle a cédé à une action seulement indirecte des amers, plutôt que d'accorder à ces remèdes une vertu anti-fébrile essentielle, qui ne se manifeste pas dans le plus grand nombre des fièvres périodiques.

En cherchant à découvrir un nouveau fébrifuge, un vrai succédané du quinquina, on a imaginé d'imiter, autant que possible, l'œuvre de la nature, et nous devons à cette idée, le kina factice du professeur Alphonse Leroi. Les écorces du marronier d'Inde, du saule fragile, du tulipier, les amandes amères, les fleurs du grenadier, l'acide arsénieux, l'arséniate de soude, ont aussi été plus ou moins usités et préconisés. Ce dernier sel a déjà réussi plusieurs fois entre les mains du docteur Fodéré; mais quoi qu'il soit généralement vrai que les composés soient des êtres nouveaux dont les

propriétés ne sont plus les mêmes que celles de leurs composants, et que par conséquent l'arséniate de soude n'ait point entraîné les pernicieux effets trop souvent dus à l'arsenic, « il faut encore avouer, dit le docteur Marc, » que la moindre négligence dans sa prépara- » tion, pourroit causer les résultats les plus fu- » nestes. »

Environné de malheureux que désoloient des fièvres intermittentes opiniâtres, et ne pouvant leur prescrire le quinquina, dont le prix excessif étoit fort au-dessus de leurs moyens, le docteur Marc imagina de leur faire prendre le sulfate de fer, ce métal et ses préparations ayant souvent été utiles pour dissiper les engorgements atoniques qui surviennent dans ces maladies, ou pour remédier à l'extrême foiblesse qu'elles laissent communément après elles. Ce médecin n'ignoroit pas non plus que les fièvres intermittentes automnales, qui attaquent des individus à la fois accablés par le travail et l'indigence, peuvent même céder complétement à l'action des seuls excitants, soutenus par un régime analeptique. Il espéroit donc modérer au moins la marche de ces fièvres et en abréger la durée; mais les effets du sulfate de fer ont surpassé son attente : sur vingt cas de fièvres intermittentes de différents types, et dont plusieurs avoient résisté au quinquina, ce sel n'a échoué que trois fois. Plu-

sieurs autres médecins l'ont prescrit depuis avec le même succès. La dose ordinaire est d'un gros par jour, dissout dans une pinte d'eau que l'on divise en quatre prises.

M. le docteur Marc tire des observations qu'il a rapportées, plusieurs inductions exprimées sous forme aphoristique, et qui lui donnent lieu de se livrer à une discussion plus ou moins étendue, suivant l'importance du sujet. Mais il faut lire ces corollaires, si propres à intéresser et à persuader le lecteur. Je ne puis cependant me dispenser de rapporter les sages réflexions de l'auteur, sur les qualités du sulfate de fer dont on doit faire usage. Il n'a pas eu occasion d'observer les vomissements que quelques médecins ont attribués à l'emploi de ce moyen, et pense que lorsque cette circonstance a lieu, elle doit être plutôt imputée à une portion de sulfate de cuivre, qui très-souvent altère la pureté du sulfate de fer obtenu des pyrites. Pour s'en assurer, il conseille d'en faire dissoudre une petite quantité dans un volume suffisant d'eau, et d'y faire plonger pendant quelques heures une lame de fer poli, sur laquelle le cuivre, s'il en existe, se dépose sous forme métallique. Il ajoute qu'il a toujours employé du sulfate de fer très-pur, et dans lequel le métal se rapprochoit, autant que possible, du maximum d'oxidation, c'est-à-dire qu'il a

donné la préférence au sulfate de fer le plus foncé en couleur. Ce remède est simple, facile à administrer et d'un prix qui le met à la portée de la classe la plus indigente. M. le docteur Marc aura donc rendu un grand service à l'art, en l'enrichissant d'un moyen de plus, et à l'administration, en faisant connoître une substance propre à remplacer, dans beaucoup de cas, l'écorce du Pérou, dont la consommation est considérable dans les hôpitaux et dans les armées.

La vertu fébrifuge du sulfate de fer étant reconnue, ne seroit-il pas convenable de pousser encore plus loin les essais, et de chercher à s'assurer si cette préparation ne seroit pas aussi propre à prévenir qu'à guérir les fièvres intermittentes, si communes et si fâcheuses en certains pays? Les remèdes les plus efficaces contre ces maladies, en sont aussi les meilleurs prophylactiques : la poudre de quinquina, les teintures préparées avec cette écorce ou des substances amères, sont des préservatifs usuels et presque diététiques pour les habitants des lieux où ces fièvres sont endémiques; mais lorsque ces maladies dépendent plus ou moins de la mauvaise qualité des eaux usitées pour la boisson, et qui sont fournies par un sol tourbeux ou altérées par le mélange de matières végéto-animales en dissolution, une des précau-

tions hygiéniques les plus essentielles, seroit de corriger la nature malfaisante de ces eaux, ou d'y ajouter quelque substance capable de s'opposer au développement de la maladie que l'on veut éviter. Le quinquina, les amers dont nous venons de parler, ne sont pas propres à cet usage : il faudroit en faire une consommation trop grande, et peut-être même avoir recours à l'ébullition; enfin, employés en certaine quantité, ils influeroient trop désagréablement sur le goût de la boisson.

Le sulfate de fer est assez commun et d'un prix assez bas pour être appliqué, sans beaucoup de dépenses, à des quantités d'eau très-considérables : il ne demande d'autre préparation, que d'y être simplement projeté dans l'état pulvérulent; il peut y entrer à une dose suffisante pour y jouir de sa vertu préservatrice, et ne communiquer à l'eau qu'une saveur légérement métallique. Trois grains de sulfate de fer dans un litre d'eau, y développent déjà une stipticité sensible. Je pense donc qu'il suffiroit de faire entrer deux onces de cette substance dans une barrique de trois cents litres, pour qu'elle y manifestât sa présence au goût, signe évident de l'action qu'elle pourroit exercer sur les autres organes. Or, le prix du sulfate de fer étant de 15 centimes la livre, on voit que la consommation pour chaque barrique d'eau, ne

seroit pas même de 2 centimes. Si les eaux étoient très-viciées, si les fièvres intermittentes attaquoient un grand nombre de personnes, on pourroit augmenter d'un quart la quantité de sulfate de fer. Je ne crois pas que l'employant comme préservatif, on doive en porter la dose au-delà de trois onces, et dans ce cas la dépense ne seroit pas encore de 3 centimes pour une barrique d'eau.

A la vérité, nous avons aujourd'hui, dans les filtres de charbon, un excellent moyen de purifier l'eau; mais il est difficile d'en faire l'application aux besoins de la population de toute une ville ou d'une garnison nombreuse. Pour cela il faudroit, ou multiplier les filtres, ou pouvoir former sur le courant d'une rivière d'eau douce, un établissement semblable à celui qui existe à Paris, sur le cours de la Seine, près Notre-Dame. Au surplus, il ne faut pas croire que les filtres préparés avec le charbon et le carbonate de chaux, qui ont la propriété de rendre limpide et sans odeur l'eau la plus trouble et la plus corrompue, puissent lui communiquer aucune vertu médicamenteuse ou prophylactique, ni lui faire perdre le goût saumâtre qui provient de son mélange avec l'eau de mer. Il sembleroit que le muriate de soude ne se dissout pas seulement dans l'eau, mais encore qu'il se combine avec elle. La distilla-

tion est, jusqu'à présent, le seul moyen que nous connoissions, de dessaler l'eau marine et de la rendre potable.

Cependant, sur certaines plages maritimes, la mer pénètre à travers les terres et se mêle aux eaux que le sol fournit, de manière que, même dans les hôpitaux, la tisane des malades est toujours plus ou moins salée, ce qui oblige d'y faire entrer une quantité plus grande de sucre, de sirop ou d'autre matière édulcorante. Il faut au moins chercher à masquer ce goût saumâtre, cette salure des eaux, et modifier, s'il est possible, leurs qualités malfaisantes, à l'aide d'un intermède quelconque, et le gaz acide carbonique me paroît un des plus propres à produire cet effet. C'est à la présence de ce gaz que les eaux de Seltz doivent leurs excellentes propriétés : elles sont pétillantes, aigrelettes; elles passent pour être anti-putrides, cordiales, stomachiques, fondantes, anti-néphrériques, etc. ; elles sont donc utiles dans un très-grand nombre de cas. On est parvenu à imiter si exactement plusieurs espèces d'eaux minérales, qu'on peut les administrer par-tout au malade, au défaut des naturelles; mais on ignoroit encore l'art de saturer l'eau de gaz acide carbonique, pour la préparation artificielle des eaux de Seltz. On savoit, néanmoins, que MM. Tryaire et Jurine, dans leur bel établissement de Tivoli, se servoient depuis quelques années d'un procédé

particulier, à l'aide duquel ils font entrer dans l'eau plusieurs fois son volume de ce gaz. Aujourd'hui, M. Dumotiez (1), ingénieur-mécanicien, construit une machine de compression qui offre le même avantage, et avec laquelle on peut composer en peu de temps et en grande quantité, l'eau gazeuse acidule. Le peu de valeur de cet intéressant appareil, la facilité avec laquelle on se procure le gaz acide carbonique, tout annonce que dans les hôpitaux et même dans les pharmacies particulières, on pourra désormais fournir au plus bas prix les eaux minérales factices dont il est ici question.

C'est sur-tout dans les villes où la qualité des eaux contribue à la production des maladies fébriles endémiques, et dans les hôpitaux ci-dessus mentionnés, qu'il conviendroit de se livrer à cette fabrication. On sait que l'eau s'altère spontanément dans le repos, et que lorsqu'elle n'est pas essentiellement viciée par des matières étrangères, il ne faut que l'agiter et la pénétrer d'air. Cette précaution suffit à bord des vaisseaux, dans le commencement d'une campagne, pour faire perdre à l'eau des pièces sa mauvaise odeur et son mauvais goût. C'est pour cela qu'on a conseillé de la battre dans le

---

(1) Voyez la Notice de M. Planche, dans le *Bulletin de pharmacie*, N.° XI.

charnier, avec un moussoir ou des ailes fixées à une traverse qu'on mettroit en mouvement à l'aide d'une manivelle. Le gaz acide carbonique étoit plus particulièrement connu autrefois sous la dénomination d'*air fixe;* les eaux qui en sont chargées, portent encore maintenant le nom d'*eaux aérées.* C'est donc un bon moyen d'aérer l'eau, que de la saturer de gaz acide carbonique; mais la saveur particulière qu'il y fait naître, et son action chimique comme acide, sur les matières végétales, animales ou salines qui y sont contenues, en font en même-temps un des meilleurs correctifs.

Il résulte de ce qui vient d'être dit, que le sulfate de fer n'est point à négliger comme moyen curatif et même préservatif des fièvres intermittentes habituelles en certains pays; et que si on n'a pas recours à la distillation, le gaz acide carbonique, indépendamment de ses propriétés médicamenteuses, est encore l'intermède le plus propre à corriger, au moins en partie, le goût et les autres mauvaises qualités des eaux saumâtres.

Prix approximatif des substances nécessaires pour la composition de douze bouteilles d'eau de Seltz, de vingt onces chacune, avec un appareil de compression de onze à douze litres de capacité.

	fr.	cent.
1.° Trois livres de marbre blanc pur et pulvérisé, à 20 cent.	0	60

	De l'autre part.	0	60
2.°	Huit onces d'acide sulfurique concentré, à 0 fr. 90 cent. la livre.	0	45
3.°	Carbonate de soude. . . / Carbonate de magnésie. / Muriate de soude. . . . }	0	60
4.°	Douze bouteilles, à 30 cent. l'une . .	3	60
5.°	Frais de bouchons, mastic, ficelle, tubes ou réparation de machine.	0	50
6.°	Bouteilles cassées, estimées $\frac{1}{12}$.	0	30
	Total	6	05
	Sur laquelle il faut déduire pour les douze bouteilles vides.	3	60
	Reste	2	45

Ainsi, chaque bouteille, non compris le verre, reviendroit à environ 21 cent.

MEMOIRE

SUR L'EMPLOI DE L'ARSÉNIATE DE POTASSE DANS LES FIÈVRES INTERMITTENTES DE MAUVAIS CARACTÈRE ;

Par C. L. DUFOUR, *docteur en médecine, médecin de la maison d'arrêt auprès de la police correctionnelle, et membre du Jury d'instruction primaire de l'arrondissement de Montargis, département du Loiret; médecin des pauvres de l'institution de charité de la même ville, associé correspondant de la Société médicale d'émulation de Paris, etc....*

Principium medicationis nullum est demonstratione quidèm constans.

HIPP., de Morbis, lib. I, sect. 5.

LA manière d'agir des médicaments, sera encore long-temps le secret de la nature et l'objet des recherches ambitieuses de la médecine(1). En vain la méthode analytique a rendu plus faciles les éléments de la science; en vain par les essais multipliés de la chimie, on a

(1) *Inumbrantur medicamentorum vires.*

HOME, de Artis legibus. Princ. med.

Si nonnullorum remediorum effectus clariùs nobis hodiè quàm anteà veteribus constant, hoc igitur de singulis exoptamus.

BAGLIVI, de Remediis specificis.

voulu dévoiler, au profit de l'art, les principes constitutifs des corps : le praticien fidelle aux préceptes hippocratiques, ne peut se laisser entraîner à l'esprit de système; il doit se borner aux faits, et n'avoir pour guides que l'analogie et l'observation.

Quoi qu'il arrive de la perfectibilité, à laquelle on ne peut philosophiquement renoncer; quelqu'espoir qu'on ait, d'ailleurs, de la voir contribuer de plus en plus au soulagement des misères humaines, il reste avéré que des divers ordres de maladies, celui des fièvres a, dans tous les temps, affecté le plus généralement l'homme; et que parmi elles, le genre des intermittentes a le plus lassé la patience des médecins.

La découverte de l'Amérique, en offrant aux trois autres parties du monde, le quinquina et ses variétés plus ou moins efficaces, a fourni contre le périodisme des fièvres, un moyen le plus souvent victorieux. Mais indépendamment de sa rareté, de son prix excessif et des dangers de sa falsification, par cela seul que l'effet du meilleur kina n'est pas toujours constant, les médecins, dans une infinité de circonstances qui n'admettoient pas l'emploi de cette écorce, ou contre lesquelles son efficacité avoit échoué, ont dû essayer la longue série de moyens que leur fournissoit la matière médicale des trois règnes.

Des mains prudemment hardies, ont osé em-

ployer le poison le plus terrible : l'arsenic, modifié par elles, dosé en fractions infiniment petites. Dans beaucoup de cas il a réveillé la force conservatrice, et l'a fait triompher d'obstacles qui sembloient insurmontables.

Loin de nous, pourtant, la pensée qu'il faille admettre l'arsenic dans la pratique journalière. L'occasion de se servir de ce dangereux moyen est heureusement rare ; je pense même qu'il ne peut être véritablement utile qu'aux malades chez lesquels il y a prédominance lymphatique, soit innée, soit déterminée par l'âge, les maladies, les lieux, etc. Les jeunes gens, les tempéraments sanguins et irritables, ne me paroissent pas pouvoir en supporter l'effet. Du reste, si la sagesse prescrit, pour ainsi dire, de n'y avoir recours qu'en désespoir de cause, on doit toujours s'applaudir d'avoir trouvé une ressource, à la vérité extrême, mais dont on peut tirer parti dans quelques occasions.

Je vais, dans les quatre observations qui suivent, exposer avec candeur et vérité le résultat que j'ai obtenu de l'arséniate de potasse, employé à la manière du docteur Lordat, tome XXIII, page 281 *du Journal général de médecine* : j'indiquerai les légères modifications qu'exige une plus exacte proportion des doses.

Dans la formule que j'ai adoptée et qu'on trouvera à la fin de ce Mémoire, jamais chaque dose n'a dépassé un soixantième de grain.

Première observation.

Au mois d'Avril 1809, mademoiselle de Monsini, âgée de quarante-cinq ans, d'une constitution forte, d'un tempérament bilieux et irritable, après une longue suite d'infortunes, avoit quitté le midi de la France, qu'elle avoit toujours habité, et s'étoit fixée depuis deux ans à la papeterie de Langlée, lieu marécageux, froid et mal sain.

Elle y avoit éprouvé, l'automne précédente une fièvre ataxico-adynamique dont la convalescence ne s'étoit point établie; et à l'époque où je la vis pour la première fois, elle étoit minée par une fièvre quotidienne du plus sinistre caractère.

Le paroxisme s'annonçoit à huit heures du matin, par des tiraillements d'estomac qui simuloient le besoin de manger; il survenoit des défaillances. Vers deux heures de l'après-midi, le frisson, dont les premières atteintes parcouroient le dos, amenoit à sa suite un tremblement extrême, un froid glacial et universel : la face devenoit terreuse et décolorée, la voix s'éteignoit, les yeux se couvroient d'un voile, une soif ardente sollicitoit des boissons qu'un spasme convulsif empêchoit d'arriver à l'estomac; le pouls étoit petit, serré et fugace; la tête étoit pesante, le sommeil comateux; une petite toux

sèche fatiguoit la poitrine et le plus souvent était accompagnée de nausées et de vomissements. Ce spasme duroit ordinairement quatre heures; alors la fièvre s'établissoit avec chaleur brûlante et âcre, se prolongeoit jusqu'à trois et quatre heures du matin; elle baissoit insensiblement sans sueur, pour s'annoncer de nouveau vers huit heures. Du reste, le ventre étoit balloné et sonore; il y avoit flux diarrhéïque; les règles étoient remplacées par une leucorrhée constante; les urines se couvroient d'une pellicule huileuse, et tenoient en suspension des flocons de mucosités de couleurs variées; toute l'habitude du corps commençoit à s'infiltrer; enfin, un désespoir sombre et taciturne, appeloit chaque jour, la mort qui me paroissoit ne pouvoir se faire long-temps attendre.

Un état de cachexie aussi complète, fournissoit peu aux indications. Je sentois bien qu'il étoit pressant de réveiller les forces et de ranimer l'irritabilité; mais le périodisme quotidien, qui laissoit à peine quelques heures à l'emploi d'aliments indispensables, après six mois de maladie, contrarioit toutes mes idées et me mettoit dans une irrésolution pénible et que les praticiens sont à même d'éprouver quelquefois.

Le chirurgien qui avoit vu la malade, avoit employé le quinquina sous toutes formes et à toutes doses. On avoit tour à tour mis en usage

les remèdes actifs et l'expectation trompeuse, les topiques et les amulettes.

Les observations de plusieurs médecins, sur l'emploi de l'arséniate de potasse et sur son succès dans des cas analogues, me déterminèrent à en faire l'essai. *Melius est remedium anceps quam nullum.* Celse.

On épia avec soin la rémission; on tâtonna les doses. Le premier jour on donna, vers quatre heures du matin, une cuillerée de solution dans une tasse d'infusion de tilleul sucrée; un quart-d'heure après, la malade prit un bouillon; à six heures, nouvelle cuillerée suivie d'un léger potage. On augmenta peu à peu la dose jusqu'à six cuillerées par jour. D'abord les exacerbations parurent moins intenses et les accès moins longs; les forces semblèrent s'éveiller, l'espérance commença à renaître.

Le régime fut rendu plus fortifiant; on y joignit les frictions sèches, au moyen d'une flanelle imprégnée de la vapeur de genièvre enflammé, dans l'intention de rendre à l'organe cutané sa souplesse et son action, d'après le conseil de Bordeu, dont Bichat a si avantageusement étendu les idées. Enfin, après quinze jours de l'emploi de l'arséniate, la fièvre ne reparut plus et la convalescence s'établit.

Pour soutenir l'effet du remède, et pour parer aux inconvénients du séjour dans un lieu humide, pendant une saison qui n'étoit qu'une

prolongation de l'hiver le plus mal sain, la malade prit chaque jour, dans une infusion amère aromatique, une cuillerée de la solution arséniale, qu'elle n'abandonna que lorsque le soleil de Juin vint rendre à la nature une énergie trop long-temps désirée.

Il est remarquable, que mademoiselle de Monsini n'a usé que de l'arséniate, exclusivement.

Depuis treize mois elle jouit de la meilleure santé.

Deuxième observation.

Le nommé Jean-Baptiste Barthélemy, fendeur de bois, compagnon de rivière et faucheur, âgé de cinquante ans, d'un tempérament lymphatique, mais qui n'excluoit pas une assez forte constitution, fut saisi en Février 1809, d'un rhumatisme qui se porta sur toutes les articulations. Long-temps sa vie fut en danger, les viscères du bas ventre participant au tourment arthritique, par communication immédiate des nerfs de la colonne vertébrale. Jamais je n'ai eu une occasion plus directe de juger du signe que fournit le grippement de la face, ainsi que l'ont établi le célèbre professeur Corvisart, et l'infortuné Bichat ravi trop tôt à la science et à la reconnoissance de son siècle.

Néanmoins, la convalescence commençoit à

succéder, quand le mariage de la fille unique de Barthélemy, vint déranger son régime et déterminer une fièvre quotidienne.

Long-temps j'ignorai la rechute. On m'appela vers le 20 Mai. Je trouvai le malade dans un état alarmant : la fièvre revenoit tous les soirs avec un frisson considérable, la pâleur étoit extrême, les yeux étoient ternes, le ventre boursouflé, les selles séreuses, les urines rouges et rares, et les pieds œdématiés.

On me dit qu'on avoit purgé le malade, qu'on l'avoit mis à l'usage de la centaurée et du vin de Séguin (1); que la fièvre cessoit pour quelques jours, et revenoit plus cruelle qu'avant.

Je conseillai la solution d'arséniate; en huit jours la fièvre fut coupée.

Je ne pus surveiller la convalescence et faire continuer le remède comme préservatif, étant moi-même tombé dangereusement malade.

Quand, au bout de six semaines, je retournai chez Barthélemy, il étoit dans le dernier degré de marasme; il succomba peu après.

Troisième observation.

Le sieur Etienne Nigon, charpentier-éclu-

---

(1) Le vin de Séguin appelle l'attention des praticiens, et on doit solliciter la communication de leurs opinions sur ce médicament. J'ai observé que ses effets étoient quelquefois douteux.

sier du canal de Loing, à Nargy, âgé de cinquante-quatre ans, d'un tempérament bilioso-sanguin, d'une constitution forte, n'ayant jamais eu d'autres maladies que quelques accès de fièvre tierce, éprouva, en Août 1809, à la suite du curage de plusieurs portions du canal, une fièvre double tierce, bien caractérisée.

Après un traitement plus ou moins méthodique, elle dégénéra en tierce erratique, puis en quarte irrégulière.

Je vis le malade, pour la première fois, le 12 Octobre 1809.

Tous les symptômes étoient ceux de la quarte pernicieuse-céphalalgique-délirante : une douleur subite au sinciput, assez semblable au clou hystérique par sa violence, déterminoit une horripilation générale ; elle étoit suivie de tremblement et de réfroidissement considérables ; il y avoit douleur aux yeux, qui se couvroient d'une espèce de réseau muqueux très-sensible. Le mal croissoit jusqu'à faire jeter les hauts cris. Cet état duroit trois à quatre heures, et finissoit par le délire et le coma-vigil.

Alors le pouls, de petit et d'inégal qu'il étoit à l'invasion, se développoit, acquéroit de la force et de la vélocité, et une chaleur mordicante succédoit au réfroidissement de la périphérie ; de temps à autre, le malade sortoit de son assoupissement comateux pour se plain-

dre d'une manière lamentable, se serrer fortement la tête et recevoir quelque boisson.

Après huit à neuf heures de ce stade, la peau s'humectoit, les urines reprenoient leur cours, la fièvre baissoit, et un sommeil de quelques heures apportoit du calme à tant de maux.

Les deux jours suivants, Nigon étoit loin de l'état de mieux qu'on éprouve ordinairement dans les intermittentes ordinaires : la figure étoit pâle et grippée; l'œil trouble et égaré, donnoit au malade un air hébêté, tout particulier; les mains et les jambes trembloient, et la démarche à pas grands et précipités, sembloit indiquer un épanchement dans les ventricules du cerveau. Du reste, quoique le ventre fût bombé et douloureux au toucher, que la poitrine fût bruyante dans l'assoupissement, les organes digestifs et respiratoires ne me paroissoient pas lésés primitivement, et il me sembloit qu'on devoit tourner principalement ses vues de curation vers la tête.

Le malade ayant été gorgé de vin de Séguin et de quinquina sous toutes les formes, je ne pouvois recourir à ces moyens; alors, guidé par ce précepte de Home : *multa in præcipiti periculo rectè fiunt, aliàs omittenda; nec posse vehementi malo nisi æquè vehemens auxilium succurrere;* j'ordonnai, le lendemain de l'accès, l'application de douze sangsues au-

dessous de l'apophyse mastoïde, et des pédiluves alkalins répétés; je fis faire de fréquentes embrocations sur la tête, avec un liniment composé d'ammoniaque, d'alcool de cantharides et de benjoin, unis à l'huile d'olive; j'y joignis deux larges vésicatoires aux jambes, et je prescrivis l'usage de six cuillerées par jour, de la solution d'arséniate; dans l'intervalle, on administroit les anti-spasmodiques les plus puissants.

La réunion de ces moyens diminua considérablement le premier accès, qui ne fut plus subintrant de cinq à six heures, ce qui avoit lieu ordinairement; pourtant la tête fut pesante et engourdie, mais non pas douloureuse. On insista sur l'usage de la solution; la fièvre fut coupée, et à l'époque du périodisme, aucun des accidents qui l'accompagnoient ne se montra.

Le malade ayant cessé trop promptement de prendre chaque matin deux cuillerées de solution dans une infusion de menthe crépue, comme je le lui avois prescrit, la céphalalgie, le délire, le coma et tous les symptômes qui avoient si justement alarmé précédemment, menacèrent de nouveau la vie. Je repris le traitement prescrit d'abord, en substituant aux sangsues un vésicatoire à la nuque. L'effet répondit à mes vœux : j'obtins une apyrexie

complète, et l'espoir d'une guérison sur laquelle je n'avois pas osé compter.

Je prie de remarquer que la rechute vint, en quelque sorte, confirmer l'efficacité du remède.

Pendant un mois, Nigon a pris matin et soir une cuillerée de la solution; alors la meilleure convalescence a ramené la santé la plus parfaite.

Quatrième observation.

L'année 1809 a été généralement froide et humide; son influence a dû se faire remarquer principalement dans les lieux bas et marécageux : aussi les fièvres intermittentes et les maladies *à serosá colluvie* (1), ont-elles sévi particulièrement à Langlée, papeterie près Montargis, où a été recueillie la première observation de ce Mémoire.

Au mois d'Octobre dernier, la femme du piqueur Leturcq, âgée de trente-six ans, d'une constitution lymphatico-nerveuse, d'une assez bonne santé habituelle, mais ayant depuis peu changé de climat et de régime (2), fut prise

---

(1) *In pluviosis constitutionibus febres longæ, alvi fluxiones et putredines fiunt.* Hipp., Aph. 16, sect. 3.

(2) *Quando quidem et plerumque viris, tum locorum, tum victuum mutationes morbos pariunt.* Hipp., de Octim partu.

d'une fièvre tierce avec prédominance de symptômes gastriques. Après l'emploi des délayants, des évacuants et des amers, la fièvre sembla céder pendant quelques jours. Bientôt elle prit le caractère de quarte, devint ensuite quotidienne avec des exacerbations en quarte, s'accompagna d'une éruption boutonneuse générale, assez semblable à la miliaire rouge, avec sueurs acides considérables; changea de mode alternatif de tierce en quarte, pour se masquer ensuite sous l'aspect péripneumonique. La pyrexie étoit constante, mais elle devenoit plus intense et plus déterminée par les spasmes et par les frissons qui revenoient de trois en trois jours.

Pendant cette série de douleurs variées, le ventre s'étoit météorisé, les extrémités pelviennes s'étoient œdématiées, les urines étoient rares et déposoient un sédiment rosé, les évacuations intestinales étoient tantôt fréquentes et molles, tantôt rares et dures; les règles ne se sont pas notablement dérangées; la langue étoit belle, l'appétit inconstant et capricieux; mais le moral étoit très-affecté, et déjà le découragement augmentoit les mouvements nerveux et le danger de la maladie.

J'avois, pendant ces différentes phases, donné de temps à autre des conseils à la malade; les uns avoient été suivis, les autres négligés; elle avoit sur-tout, malgré moi, pris le quin-

quina plusieurs fois. Ainsi, souvent les recettes de commères obtenoient la préférence.

Je revis la femme Leturcq à la fin de Mars, lorsque l'affection catarrhale, en partie jugée par une expectoration et des sueurs excessives, l'avoit laissée dans un état de foiblesse extraordinaire.

J'employai d'abord les analeptiques pris dans la classe des fécules et des gélatines, aidés des aromatiques et des cordiaux anti-spasmodiques.

La fièvre, qui étoit continue avec des redoublements en quarte, prit le caractère de quarte légitime; les forces semblèrent se ranimer; je sentis la nécessité de les soutenir et d'empêcher le ventre de s'engorger davantage et de préparer une hydropisie mortelle. Je ne pouvois pas employer le kina, qui avoit manqué son effet; les vésicatoires, qu'on avoit invoqués plusieurs fois, et les amers indigènes, dont un long usage avoit prouvé l'inefficacité.

Malgré l'état nerveux, malgré l'irritabilité de l'organe pulmonaire, j'osai tenter l'arséniate, rassuré d'ailleurs par la prédominance du système lymphatique.

Les premiers jours se passèrent en essais. Au lieu d'un soixantième de grain, que comporte une dose ordinaire, on n'en donna que la moitié, avec le soin de l'augmenter peu à peu. La malade n'en prenoit que le matin et le soir, et

buvoit dans la journée une tisane mucilagineuse, aromatisée avec l'eau de fleurs d'orange et de menthe. Le huitième jour il y eut des coliques; on diminua la dose d'arséniate de moitié. Le neuvième jour les coliques étoient accompagnées d'évacuations abondantes avec quelques stries sanglantes; on cessa dès-lors la dissolution; on donna des lavements avec la graine de lin et la tête de pavot, et trois grains, par jour, de pilules de cynoglosse; on nourrit la malade avec des gelées de viande et une forte décoction de lichen d'Islande sucrée. Déjà la fièvre avoit beaucoup diminué; le quatrième retour quarte n'eut pas lieu, et la femme Leturcq, après une courte convalescence, a recouvré sa santé première.

Je ne me permettrai pas de réflexions; je les laisse à faire au lecteur. Le vulgaire ne verroit pas sans étonnement, que dans cette dernière observation, moins d'un demi-grain d'oxide d'arsenic a suffi pour déterminer et assurer une guérison inespérée; mais l'homme de l'art, habitué à juger de l'influence des moyens qu'il emploie, moins par leur volume que par les modifications qu'ils font naître, s'empressera de confirmer par de nouveaux essais l'espoir qu'il a conçu.

Occasio præceps, experimentum periculosum, judicium difficile. Hipp., Aph. 1.

Arseniatis potassæ dissolutio.

℞ Ox. alb. arsen.	40 grana.	vel.	2 gram.
Carbonatis potassæ. . .	40	vel.	2
Dissolve in aq. cinnam.	℥ij	. . . . . .	63
Adde aq. distill.	℥vj	. . . . . .	188
Alkool ad 36 gr. . . .	℥ij	. . . . . .	63

Factâ digestione super balneum silic. cola ; ad usum serva.

Hujus liquoris interpone. ʒj vel. . . . 4 gra.
Laudanum liq. . . ʒ½ 2

Duabus libris, vel unæ pintœ, infusionis tilliæ,
vel uno litro, ... 1000 gr.

Mixtionis capiat æger unam unciam, vel 32 gram., in scypho ptysanæ communis, manè et serò et secundùm eventus ter, quater, etc., uno quoque die.

Dans cette formule, chaque dose ne contient que la soixantième partie d'un grain d'oxide d'arsenic.

P. S. J'ai lu dans le numéro d'Avril 1810, du *Bulletin des sciences médicales*, un Mémoire, d'ailleurs bien fait, de notre confrère Broussais, sur l'effet de l'arséniate entre les mains d'nn docteur espagnol. Si cette pensée n'étoit pas révoltante, on pourroit croire que le docteur péninsulaire agissoit à l'acquit de sa conscience, en diminuant le nombre des Français en Espagne. Cet abus d'un remède encore en essai, ne peut diminuer le zèle d'aucun médecin, d'aucun ami de son art et de l'humanité.

CHIMIE.

Rapport fait à la Société médicale d'émulation de Paris,

Sur des expériences de M. CHATELAIN, *pharmacien de la marine, relativement à une efflorescence sucrée qui se forme, par la dessication, sur le* Varec palmé, *ou* Fucus palmatus, *de Linnée;*

Par MM. BARRUEL *et* ROBIQUET, *membres de la Société.*

LA Société nous a chargés, M. Robiquet et moi, de lui faire un rapport sur une Notice de M. Châtelain, pharmacien de la marine, contenant des recherches sur la nature d'une efflorescence cristalline qui se forme à la surface du *varec palmé*, ou *fucus palmatus*, de Linnée, pendant sa dessication.

Cette plante marine croît en grande abondance dans l'Océan. Habituellement sous l'eau, les vagues, dans les gros temps, la détachent du fond et la jettent sur les côtes; en se desséchant, elle développe, sur-tout au collet de sa racine, l'efflorescence cristalline que nous venons d'indiquer. Les habitans des côtes ont reconnu, depuis long-temps, une saveur sucrée a cette efflorescence; aussi les enfans sucent

avec plaisir le varec palmé, et ils savent qu'il n'a de saveur sucrée que lorsqu'il est desséché, c'est-à-dire lorsqu'il est recouvert d'un duvet blanc.

M. Broca, pharmacien de la marine et amateur distingué de botanique, ayant recueilli une certaine quantité de cette efflorescence, la remit à M. Gesnouin, pharmacien en chef du port de Brest, qui invita M. Chatelain à l'examiner chimiquement.

Cette efflorescence est blanche, composée de filets soyeux, d'une saveur sensiblement sucrée, et très-soluble dans l'eau. M. Chatelain l'ayant exposée à une douce chaleur, a observé qu'elle se boursoufle à la manière du sucre, prend une teinte noirâtre et répand une odeur de caramel.

En la dissolvant dans l'eau, il a obtenu une liqueur opaline visqueuse, qui, évaporée avec précaution, n'a pas cristallisé et s'est convertie, après avoir passé à l'état sirupeux, en une masse solide un peu colorée.

M. Chatelain a reconnu par les réactifs, que cette dissolution ne contenoit ni sulfates, ni sels à base terreuse; mais le nitrate d'argent lui ayant démontré la présence d'un muriate, il présuma, avec raison, que l'efflorescence étoit un mélange de muriate de soude et d'une matière sucrée, et dès-lors il la traita, dans la vue d'isoler ces deux substances, par l'alcool à

38°, qui à ce degré de concentration ne dissout pas le muriate de soude. De cinq grammes d'efflorescence, l'alcool à chaud en a dissout entièrement 4 à 5, et a laissé 0,5 d'une matière qui a été reconnue pour du muriate de soude. La dissolution alcoolique a donné par le refroidissement, de petits cristaux aiguillés de la matière sucrée qui a présenté à M. Chatelain les propriétés suivantes :

Elle est d'une blancheur parfaite, d'une grande légéreté, entièrement inodore, d'une saveur sucrée très-agréable; elle n'absorbe pas l'humidité atmosphérique, se dissout dans trois fois son poids d'eau à quinze centigrammes, est très-peu soluble dans l'alcool à froid, qui, à chaud, la dissout en grande quantité; elle se comporte au feu de la même manière que le sucre de canne; comme lui, elle donne, par l'acide nitrique, des acides malique et oxalique, et pas un atome d'acide muqueux. Elle diffère du sucre de canne par la forme de ses cristaux et par une force sucrante moins prononcée, qui est à celle de ce dernier, comme un est à deux; et par sa solubilité dans l'acide sulfurique concentré qui ne l'altère nullement, tandis qu'il décompose en un instant le sucre de canne et met son charbon à nu.

Il résulte des expériences de M. Chatelain, que l'efflorescence du varec palmé est réellement une matière sucrée mêlée d'une très-pe-

tite portion de muriate de soude. L'auteur évalue à un seizième du poids de la racine sèche de cette plante, la quantité de ce principe sucré qui s'effleurit à sa surface.

M. Chatelain a reconnu, par de nouvelles recherches qui ont été transmises dans une lettre de M. Gesnouin à M. Keraudren, que ce même principe se trouve dans le suc de la plante fraîche, et qu'en conséquence il ne se forme pas par le contact de l'air, comme on auroit pu le soupçonner.

Nous croyons que la Société ne peut qu'applaudir au travail de M. Chatelain, et l'engager à poursuivre avec l'activité et le zèle dont il a donné des preuves, les recherches dont il s'occupe pour l'extraction en grand de cette matière sucrée. Mais l'alcool seroit un moyen trop dispendieux pour séparer cette matière du muriate de soude; il faut absolument avoir recours à un procédé économique, et tout fait espérer que l'auteur en trouvera un. Nous pensons, comme lui, qu'on pourroit s'en servir, soit dans les usages domestiques, soit en pharmacie.

En examinant ce principe sucré, dont la Société nous avoit remis un échantillon, nous lui avons trouvé beaucoup d'analogie avec le principe cristallin de la manne, et nous le croyons de la même nature; en effet, il a les mêmes propriétés physiques que ce dernier:

comme lui, il prend la forme de cristaux soyeux, il est très-léger et doux au toucher, sa saveur est absolument la même. Le principe cristallin de la manne se dissout, comme celui du varec palmé, dans l'acide sulfurique concentré sans s'altérer, et ne donne pas d'acide muqueux par l'acide nitrique; enfin, il n'existe qu'une seule propriété qui pourroit faire distinguer ces deux principes, si cette propriété se rencontroit dans celui du varec : ce seroit celle de se décomposer par la fermentation, en donnant de l'alcool. Mais la petite quantité de matière que nous avons reçue, ne nous a pas permis de faire cet essai. La Société pourroit engager M. Chatelain à le faire, ou à lui envoyer une quantité suffisante de ce principe sucré.

L'identité de nature du principe cristallin de la manne et de celle du varec palmé n'auroit rien de remarquable, puisque ce principe existe dans plusieurs autres plantes : M. Vauquelin l'a trouvé dans le suc du melon et dans celui de l'oignon blanc, après leur acétification; il est donc très-probable que la matière sucrée qui existe dans l'espèce de fucus que Linnée a appelé *saccarina*, est de la même nature que le principe cristallin de la manne. Du reste, de nouvelles recherches, qu'il sera très-aisé de faire, leveront toute incertitude sur cet objet.

VARIÉTÉS.

LITTÉRATURE MÉDICALE, FRANÇAISE ET ÉTRANGÈRE.

QUESTION *et Réflexions sur une règle à établir pour l'administration du quinquina dans les fièvres intermittentes*, *par* M. DUPONT, *de Tartas, médecin à Roquefort. Brochure* in-8.° *de* 50 *pages.* 1810. — Extrait.

Si nous avons bien saisi le sens de l'auteur, voici en peu de mots comment il arrive à la solution du problême : les affections fébriles dans lesquelles on conseille généralement l'emploi du quinquina, se distinguent par une énervation plus ou moins profonde de l'économie, soit que cette énervation porte au même degré sur tous les organes, soit qu'elle en affecte quelques-uns d'une manière spéciale. Cependant, quelquefois alors ce médicament reste infructueux, devient même funeste. Quelle en est la cause ? c'est que dans la fausse persuasion où l'on est, selon l'auteur, qu'il agit comme anti-périodique ; on croit mal à propos qu'il suffit pour que son emploi soit bien indiqué, qu'une maladie procède sous un type intermittent. M. Dupont ne lui attribue d'autre propriété que celle de produire un changement dans l'état des forces vitales, mais il faut pour cela, dit-il, qu'il ait subi dans l'estomac une élaboration convenable. Or ce viscère ne peut s'y prêter qu'autant qu'il *conserve un degré moyen d'énergie dans les forces motrices et dissolvantes;* tel est son premier précepte. Immédiatement après il en joint un

second non moins important, puisqu'il sert à reconnoître l'existence si nécessaire de ce degré moyen d'énergie d'où dépend le succès du fébrifuge. Ce degré existe, *toutes les fois qu'on observe, dans le cours de la maladie, prédominance d'atonie d'un organe ou d'un système d'organes*, état qu'il trouve coïncider assez constamment avec les fièvres intermittentes; d'où il conclut, que tandis qu'on possède une ressource presqu'assurée contre les accidens des fièvres du plus mauvais caractère, on manque souvent de moyens efficaces contre des fièvres continues, moins graves en elles-mêmes, mais dans lesquelles la foiblesse également répartie, contr'indique l'usage du quinquina, du moins en poudre. Il avoue qu'alors on peut essayer cette substance en décoction et mélangée aux excitans diffusibles.

Quel que soit le jugement qu'on porte sur ces idées principales et sur quelques autres que l'auteur émet dans cet opuscule, nous ne voyons pas qu'elles puissent éclairer le praticien ni rien changer à sa conduite. D'après les conclusions même auxquelles l'ont conduit ses raisonnemens, il est facile de sentir que ce n'est là, tout au plus, qu'une manière différente d'envisager et d'énoncer des résultats déjà bien connus.

REVUE DES JOURNAUX DE MÉDECINE ET AUTRES; NOUVELLES MÉDICALES ET SCIENTIFIQUES.

PRIX DECENNAUX.

QUATRIÈME GRAND PRIX.

Rapport d'une Commission composée de MM. SABATIER, PELLETAN *et* HALLÉ, *sur les ouvrages de médecine, anatomie, etc., admis par le Jury au concours des Prix décennaux, pour le quatrième grand Prix de première classe.*

(*M.* HALLÉ, *rapporteur*).

(Voyez le Bulletin des Sciences médicales, cahier de Septembre 1810).

LES ouvrages qui doivent entrer dans la section de médecine, d'anatomie, etc., pour concourir aux prix décennaux, se partagent en deux divisions.

L'une est celle d'anatomie et de physiologie;

L'autre est celle de médecine et de toutes les sciences comprises sous ce titre.

Ces deux divisions sont unies par des points de contact assez intimes pour que plusieurs ouvrages qui appartiennent essentiellement à l'une, puissent, à plusieurs égards, être placés aussi dans l'autre.

A quelque classification qu'ils appartiennent, l'analyse que nous sommes chargés d'en donner, se partagera pour chacun en trois ordres de considération : 1.° le but de l'ouvrage et son importance; 2.° le mérite du travail et son exécution; 3.° ce que chacun de ces travaux a ajouté aux connoissances acquises à l'époque où il a été entrepris.

Les ouvrages que le Jury a mentionnés dans la partie de son rapport relative à cette section, sont :

1.° Les *Leçons d'anatomie comparée*, de M. G. Cuvier, recueillies et publiées sous ses yeux, en partie par M. Duméril, et en partie par M. Duvernoy;

2.° Les Ouvrages physiologiques de feu Xavier Bichat;

3.° Le *Cours d'anatomie médicale*, de M. Portal;

4.° L'*Essai sur les maladies et les lésions organiques du cœur et des gros vaisseaux*, extrait des *Leçons cliniques* de M. Corvisart, et publié sous ses yeux, par M. Horeau;

5.° La *Nosographie philosophique*, ou la *Méthode de l'analyse appliquée à la médecine*, par M. Pinel;

6.° La *Description des maladies de la peau observées à l'hôpital Saint-Louis, et exposition des meilleures méthodes suivies pour leur traitement*, avec figures coloriées, par M. Alibert;

7.° L'*Histoire des phlegmasies*, ou *inflammations chroniques*, de M. J. V. Broussais.

C'est sur ces ouvrages désignés par le Jury, et jugés dignes, les uns de balancer le prix, les autres d'obtenir une mention honorable, que le décret de S. M., par son article VIII, veut que nous présentions une critique raisonnée d'autant plus détaillée, que ces ouvrages présentent une plus grande importance.

Parmi ces ouvrages, ceux qui se rapportent à l'anatomie et à la physiologie, sont les *Leçons d'anatomie* de M. Cuvier, les ouvrages physiologiques de M. Bichat, et le *Cours d'anatomie médicale* de M. Portal, avec cette observation, que ce dernier, par son objet, se rattache aussi d'une manière spéciale à la connoissance des maladies, et, sous ce rapport, appartient encore à la médecine.

Ceux qui se rapportent à la médecine proprement dite, sont le *Traité des maladies du cœur*, de M. Corvisart; la *Nosographie philosophique*, de M. Pinel; l'ouvrage sur *les maladies cutanées*, de M. Alibert, et celui de M. Broussais, sur les *Phlegmasies chroniques*.

Cet ordre, donné par la nature des matières, est aussi celui dans lequel la commission dispose les analyses.

Elle examine successivement les divers ouvrages dont elle s'occupe, sous les rapports :

1.° De l'objet et de l'importance de l'ouvrage;

2.° De l'exécution, partie à laquelle la commission donne les plus grands développements;

3.° De sa comparaison avec les ouvrages antérieurs.

Nous nous bornerons à suivre le travail de la commission, relativement au premier et au troisième de ces rapports.

L'ouvrage de M. Cuvier a pour but de comparer, sous les rapports anatomiques, tous les ordres d'animaux, depuis ceux dont l'organisation est la plus simple, jusqu'à ceux qui, comme l'homme, les mammifères et les oiseaux, présentent sous ce rapport les complications les plus variées.

Dans cette comparaison, toutes les fonctions qui constituent et entretiennent la vie, celles qui concourent à la propagation des espèces, et toutes les nuances d'organisation qui appartiennent à la faculté de sentir et de se mouvoir, doivent passer en revue. On conçoit comment ce travail se lie essentiellement à l'histoire naturelle des animaux, dans laquelle, à l'aide de l'anatomie comparée, on établit des distinctions plus vraies et des rapports plus justes; et à la physiologie, dont plusieurs problêmes trouvent leur solution dans les degrés par lesquels les organes se développent, en même-temps que les fonctions se montrent plus parfaites, et à mesure que les rapports extérieurs des animaux et leurs besoins s'étendent davantage autour d'eux. Un pareil travail se lie aussi avec la géologie, comme le démontrent les belles recherches de l'auteur sur les animaux fossiles et sur la géologie antidiluvienne. Tel est le but et l'utilité du travail entrepris par M. G. Cuvier.

Avant M. Cuvier, Valentini, dans son ouvrage intitulé : *Amphiteatrum zootomicum* (Francf. 1742), et bien avant Valentini, Gasp. Blasius, dans son traité intitulé : *Anatome animalium* (Amst. 1681), avoient tenté de réunir tout ce qu'on connoissoit de leur temps en anatomie comparée. Mais leurs ouvrages, ainsi que les beaux travaux anatomiques réunis par Perrault dans ses Mémoires pour servir à l'histoire naturelle des animaux, dès l'origine de l'Académie des sciences, ne sont que des recueils de descriptions particulières.

Vicq-d'Azir, dont les talens, l'activité, le zèle et les connoissances étoient bien au niveau d'une telle entreprise, avoit dessiné un plan plus vaste et mieux lié; eût-il été exécutable ? C'est ce dont ont douté la plupart des anatomistes. Quoi qu'il en soit, cet homme habile et infatiga-

ble, ou auroit réformé son plan, ou en auroit surmonté les difficultés. La mort nous l'a enlevé.

M. Cuvier s'est formé un autre système. Il s'est acquitté d'une tâche qui n'avoit point été remplie avant lui, et cependant ce grand travail n'est que le prodrôme d'un ouvrage plus complet, dont les élémens sont déjà rassemblés, et dont une partie des planches est exécutée.

On peut maintenant juger du mérite et de l'utilité de cet ouvrage; cet art de rapprocher les faits, d'en établir les rapports, d'en former des ensembles, et de les féconder par cette réunion, appartient à un génie particulier; c'est par ce génie que les sciences s'agrandissent, que leur champ se fertilise, que leurs principes s'établissent, que leur édifice se rectifie et se régularise; c'est par lui qu'une seule science n'est plus la dépositaire exclusive des objets et des faits dont elle s'occupe, qu'elle entre en commerce avec toutes les autres, et leur donne ce qu'elle attend réciproquement d'elles, des instructions et des lumières. C'est cet art qu'on ne peut se défendre d'admirer dans le bel ouvrage dont nous venons de rendre compte, et que nous devons à M. Cuvier.

Quoique le jury n'ait pas désigné d'une manière précise à quels ouvrages de Bichat il accordait une attention spéciale, le traité intitulé *Recherches physiologiques sur la vie et la mort,* paroît être celui qu'il a eu principalement en vue; et cependant l'ouvrage du même auteur, intitulé *Anatomie générale*, et son *Traité des membranes*; contiennent également des vues physiologiques très-originales et très-importantes.

Personne ne met en doute l'importance du but que se proposent les sciences physiologiques; mais ce but, c'est-à-dire la détermination des lois suivant lesquelles se développent les actions et se produit le mouvement dans l'économie animale, l'évaluation des forces auxquelles sont dues ces actions, et la recherche du principe dont dérivent ces forces, offrent les plus grandes difficultés. La recherche des fonctions auxquelles tient essentiellement la vie, celle des dérangemens par lesquels la mort est immédiatement amenée, renferme dans presque toute son étendue ce problême fondamental de la physique animale. Les physiologistes emploient pour la résoudre la voie de l'observation, et celle des expériences faites sur les animaux vivans.

Mais cette solution ne se présente pas d'une manière simple ; les propriétés des organes vivans se modifient et se diversifient singulièrement suivant la différence des tissus qui entrent dans leur composition ; ni leur manière d'agir, ni leur manière de sentir ne sont les mêmes. Ainsi, en prenant, d'une part, pour objet de ses recherches l'analyse des phénomènes essentiels de la vie et de la mort ; de l'autre, en développant dans son *Anatomie générale* les nuances variées que prennent les propriétés vitales, suivant la différence des tissus dont se forment les organes, Bichat avoit entrepris un plan de travail propre à répandre de nouvelles lumières sur toute la physiologie, et à fournir à la médecine même des résultats applicables à l'intelligence de beaucoup de phénomènes que nous offrent les maladies.

La distinction importante sur laquelle est fondé le *Traité des membranes*, avait déjà été indiquée en 1797, dans la première édition de la Nosographie de M. Pinel, qui, le premier, avoit fait remarquer cette différence, et avoit établi sur elle une des divisions de sa classe des phlegmasies. Bichat le reconnoît, et lui fait hommage d'une conception à laquelle il attache une grande importance ; mais quand il n'auroit pas lui même, sous les rapports anatomiques et physiologiques, donné aussi sur cet objet des développements nouveaux et curieux, tant d'autres parties des ouvrages dont nous venons de donner l'analyse, portent le caractère de l'invention et du génie, que l'on peut les regarder comme ayant agrandi la science et ouvert de nouvelles voies à l'anatomie et à la physiologie. L'idée d'un ouvrage sur la vie et la mort, avoit été déjà conçue par Aristote (περὶ ζωῆς καὶ θανάτου), et Bichat lui-même reconnoît lui devoir, ainsi qu'à Buffon, Morgagni, Haller et Bordeu, des données dont il a profité ; mais personne ne lui disputera de s'être rendu propres toutes les idées de ces hommes célèbres, par des développements, des applications et des conséquences qui n'appartiennent qu'à lui.

L'impulsion des grands talents se propage, et l'art d'imaginer et d'exécuter des expériences, que Bichat avoit à un point très-remarquable, semble avoir donné naissance à une émulation dont l'Institut a vu des effets heureux dans les expériences physiologiques qui lui ont été présentées depuis par des hommes d'un talent distingué,

tels que MM. Dupuytren, Nysten, Provençal, Magendie, Laroche, Legallois, etc.; et cette espèce de communication et d'inspiration heureuse, est encore un des services que nous rendent les hommes de génie.

Que de titres pour couvrir, en supposant qu'ils fussent mérités, quelques reproches que plusieurs personnes ont pu faire aux OEuvres de Bichat! Sans doute, s'il eût vécu, il auroit revu, changé ou perfectionné quelques-unes de ses idées auxquelles la rapidité de ses conceptions a peut-être enlevé quelque degré de précision et d'exactitude; mais c'est moins sur ces légers défauts que doivent porter nos regrets, que sur les services éminents qu'un pareil homme auroit pu rendre à la médecine et aux sciences.

Parmi les nombreux ouvrages que M. Portal a donnés au public, le jury a distingué celui qui a pour titre: *Cours d'Anatomie médicale.* La commission, dont M. Pelletan est l'organe, après avoir donné une analyse détaillée de cet ouvrage, ajoute:

Nous ne comparerons l'ouvrage que nous venons d'alyser avec aucun de ses concurrens, parce que le décret nous en dispense, et ne nous impose que la loi de donner, sur les différents ouvrages adoptés par le jury, des détails plus étendus que ceux contenus dans son rapport; ce qui exclut tout jugement, comme toute comparaison.

Nous conclurons donc simplement en disant que l'ouvrage de M. Portal contient toute et la seule anatomie utile à la médecine, les notions de physique animale les plus précises, une juste appréciation de tous les systèmes de physiologie appuyés sur des expériences faites sur des animaux vivans, ou qui sont seulement le fruit de l'imagination.

Qu'il offre, en outre, une nosologie vraie, fondée sur la nature et l'observation, étrangère à tout système; que cette nosologie ne tend point à soutenir la division absurde des maladies en médicinales et chirurgicales, mais qu'elle fait connoître le rapport immédiat et nécessaire qui existe entre la nature des organes et les maladies qui les affectent; qu'elle a sur-tout l'avantage inappréciable d'être appuyée sur des observations et des ouvertures de cadavre sans nombre; que M. Portal y fait briller l'érudition la plus étendue; que les faits y sont appréciés suivant la plus saine critique, et qu'enfin il a l'avantage de

se citer lui-même en rapprochant de ce dernier travail les observations consignées dans les ouvrages nombreux que notre auteur a mis au jour, et qui, quoiqu'ils ne soient pas compris dans le rapport du jury, n'en sont pas d'une moindre importance, et peuvent, dans leur rapprochement avec ce dernier, autoriser M. Portal à chanter avec Horace : *Non omnis moriar.*

Cette considération d'avoir le premier conçu et exécuté le plan d'un ouvrage aussi vaste, et de l'avoir fondé en grande partie sur son expérience personnelle, répond à la question de savoir si l'ouvrage de M. Portal a fait faire de véritables progrès à la médecine, comme l'adoption qui en est faite généralement, donne la mesure de son utilité.

M. Portal s'excuse des imperfections de style et des fautes d'impression répandues dans son ouvrage, sur la difficulté de répondre à un aussi grand travail en même-temps qu'à la confiance publique dont il est entouré en sa qualité de médecin. Nous ne pouvons qu'accéder à une excuse aussi légitime; nous avons peine à concevoir, en effet, comment M. Portal a pu, sans coopérateur, rédacteur ni éditeur, fournir une carrière aussi longue et difficile, qu'elle est honorable pour lui, et sera utile à ses concitoyens.

Dans son Traité intitulé : *Essais sur les maladies et les lésions organiques du cœur et des gros vaisseaux*, extrait de ses leçons cliniques, et publié sous ses yeux, par M. Horeau, M. Corvisart, dit la commission dont M. Hallé est l'organe, s'est proposé de faire connoître un genre de maladie qu'on a confondu trop souvent avec beaucoup d'autres, et de donner les moyens de les distinguer par des signes sensibles, avec autant de certitude qu'il est au pouvoir de l'art. On les confondait souvent avec des affections que l'on attribuait au poumon, comme l'asthme; beaucoup de maladies consécutives des affections du cœur étaient regardées comme primitives, et traitées comme telles; c'est ce qui arrive dans plus d'une espèce d'hydrothorax, Il était souvent difficile de distinguer les unes des autres des affections des diverses cavités du cœur, celles qui sont particulières à ses orifices, et celles des gros vaisseaux qui en sortent; les désordres qui se manifestent dans les mouvements du cœur, dépendant de causes susceptibles d'être déplacées, ou produits

par de simples spasmes, sont encore fort difficiles à distinguer des mêmes dérangements produits par une véritable affection de la substance de cet organe. Le traitement doit se ressentir de ses erreurs fréquentes; trompé par un faux diagnostic, le médecin peut accélérer le terme des maladies incurables du cœur; le soulagement dont ces affections sont susceptibles, et par lequel une vie pleine d'angoisses peut souvent être rendue tolérable et quelquefois tranquille, peut être écarté; les moyens en être méconnus; et les maladies que la nature de leur cause permet de guérir, peuvent au contraire être privées du secours efficace que l'art doit leur apporter.

Le diagnostic rectifié rend à l'art le degré de pouvoir auquel il peut prétendre, et le préserve d'être nuisible au lieu d'être secourable. Telle est l'utilité à laquelle tend un pareil ouvrage.

Plusieurs ouvrages contiennent des observations sur les maladies du cœur. Les deux seuls auxquels nous puissions comparer celui-ci, sont la section seconde du bel ouvrage de Morgagni, *de sedibus et causis morborum*, composée de douze lettres sur les maladies du *thorax;* et l'ouvrage intitulé *Traité de la structure du cœur,* etc., par Senac. Le premier, l'ouvrage de Morgagni, qui sera toujours, et par l'importance des faits et par la profondeur du génie qui en a dicté les réflexions, un monument précieux et utile à tous les âges, contient des matériaux importans sur les maladies de la poitrine et du cœur. Mais c'est essentiellement un ouvrage d'anatomie pathologique; il ne traite pas directement du diagnostic, et ne fait point les comparaisons nécessaires pour l'établir dans toutes ces nuances. Le second, jouissant d'une réputation bien méritée, n'a un objet comparable à celui de M. Corvisart, que dans le livre IV.e, et encore seulement depuis le chapitre 4 jusqu'au 12.e inclusivement. Le but n'en est pas exactement le même; c'est un Traité général; il y est question des blessures et des affections purement symptomatiques du cœur, et non pas exclusivement des maladies et des lésions organiques; les observations qui y sont recueillies, sont prises presque toutes dans d'autres auteurs; très-peu sont de M. Senac lui-même. Un petit nombre seulement sont accompagnées de l'histoire exacte de la maladie et des détails complets de l'ouverture. Il n'y a que peu de points du diagnostic de

véritablement éclaircis. On y trouve un détail très-étendu sur le mode de formation des polypes, sur les syncopes et les palpitations. Les premiers ne sont que des conséquences, les secondes sont des affections symptomatiques, non seulement des maladies du cœur, mais aussi de beaucoup d'autres qui leur sont étrangères; M. Corvisart devoit également en parler, mais il ne le devait et ne le fait que d'une manière accessoire. Quelques affections, ou plutôt quelques cas rares, peuvent manquer à son Traité; mais il n'a voulu s'appuyer que de ce qui s'offroit à ses yeux, et qu'il pouvoit placer sous les yeux de ses élèves. Il ne s'est servi des observations recueillies dans les auteurs, que quand elles ont présenté des faits analogues à ceux qu'il pouvoit décrire lui-même d'après nature. Tout autre genre d'érudition devenoit étranger à son objet.

Aussi la vérité et l'originalité sont-ils le caractère remarquable de l'ouvrage qu'il nous a donné. Sur le diagnostic des maladies qu'il examine, il n'a laissé de difficultés que celles que ne peut vaincre l'observation la plus scrupuleuse. Les maladies du cœur semblent se présenter aujourd'hui plus fréquemment que jadis, peut-être par des causes morales, mais certainement aussi parce qu'elles sont mieux connues et déterminées avec plus de certitude; le diagnostic des maladies de poitrine, en général, est également devenu plus précis qu'il ne l'étoit auparavant. Ainsi, M. Corvisart a évidemment ajouté, sous ces rapports, aux travaux de ses prédécesseurs, et son ouvrage est un service réel rendu à la médecine et à l'humanité.

En donnant à sa *Nosographie* l'épithète de *philosophique*, ou ce qui est l'explication de ce mot, en la désignant par le titre de *Méthode de l'analyse appliquée à la médecine*, M. Pinel, dit le même rapporteur, n'a pas voulu dire que ce fût une nouvelle méthode introduite dans l'art; personne ne sait mieux que lui, que cet esprit d'analyse a toujours été le caractère des bons observateurs; et la manière dont il parle des hommes dont les noms se sont attachés aux plus précieux monumens de la médecine, ne permet point de doute à cet égard : son intention a donc été de faire connoître que le but de son travail étoit spécialement d'exercer les hommes qui entrent dans la carrière difficile de l'art de guérir, à suivre et à apprécier les grands exemples, à analyser d'une ma-

nière exacte l'objet de leurs observations, à se former un jugement sûr et sévère, soit auprès du lit des malades, soit, ce qui n'est peut-être pas moins difficile, dans la lecture des ouvrages écrits sur la nature et le traitement des maladies, afin de n'y voir que les faits tels qu'ils sont, et de se préserver des opinions hasardées, des habitudes routinières, de l'empire de l'autorité, et de l'ascendant des écoles : c'est donc à l'instruction principalement, qu'est destiné l'ouvrage de M. Pinel. Le titre de *Nosographie* qu'il a substitué à celui de *Nosologie*, annonce que son objet a été, non pas une simple classification; mais une description qui contînt la physionomie entière des maladies, et ne se bornât point à des phrases plus ou moins caractéristiques, attachées aux divisions et aux subdivisions de classes, d'ordres, de genres et d'espèces. L'utilité d'un pareil ouvrage consiste donc, en conservant l'esprit d'ordre sans lequel tout se confond, à empêcher que les abstractions des méthodes ne fassent perdre de vue le spectacle de la nature; ainsi se forme l'esprit des élèves à trouver dans ce spectacle les véritables élémens de l'observation, et à y chercher les bases d'un jugement juste et solide.

Sous le rapport de la Nosologie, l'ouvrage de M. Pinel succède au *Traité des fièvres*, ou *Pyrétologie méthodique* de Selle, et à la belle Nosologie de Cullen. Celle-ci succédoit-elle-même aux Nosologies de Vogel, de Sagar, de Linnée et de Sauvages. C'est celui-ci qui, au milieu du siècle dernier, a ouvert cette belle carrière par une Nosologie qui jouit encore des avantages d'un ouvrage classique, quoique ses successeurs aient ajouté beaucoup de rectifications à son travail. M. Pinel, en ne le considérant que comme nosologiste, est remarquable sur-tout dans la perfection qu'il a ajoutée aux travaux de Cullen et de Selle, dans la classe des fièvres et dans ses sous-divisions, bien plus parfaites et bien plus applicables à l'exercice de l'art. Dans celle des phlegmasies, en distinguant les phlegmasies des membranes séreuses, des membranes muqueuses et des tissus fibreux, et le caractère propre de ces inflammations diverses, il a préludé aux beaux développemens anatomiques que Bichat a depuis donnés à cette division, dans son *Traité des membranes* et dans son *Anatomie générale*. Il est des rectifications qui équivalent à des découvertes. La classe des névroses

et celle des lésions organiques, sont susceptibles de nouvelles études; et, en faisant l'énumération des sous-divisions de ces deux classes, nous avons indiqué, autant que nous le pouvions, les points sur lesquels ces études peuvent se diriger. En comparant les Nosologies antérieures, on remarquera sans doute des ordres entiers qui paroissent manquer dans la Nosographie philosophique. On distinguera, par exemple, l'ordre *épischèses* ou évacuations supprimées; ces affections forment un ordre entier dans Cullen et Vogel, et une classe dans Sagar et Linnée. M. Pinel les regarde comme des affections symptomatiques qui se rapportent aux phlegmasies, aux névroses et aux lésions organiques; et, à notre avis, c'est lui qui a raison. Au reste, M. Pinel est accoutumé à se corriger lui-même; et, depuis la première édition de sa Nosographie, qui parut en l'an 6, et mérita un des prix que le directoire décerna dès-lors aux ouvrages remarquables, il est aisé de voir les rectifications qu'il a apportées à son travail. M. Pinel ne néglige ni les travaux des autres (il ne les déprécie point, il en profite et les cite avec une probité remarquable) ni les critiques; il les accueille, ne s'en plaint point, quelqu'amères qu'elles puissent être; il se corrige d'après elles, quand elles sont justes. M. Pinel n'a point fait entrer les maladies chirurgicales dans son tableau; il en avertit dans les articles auxquels elles pourroient se rapporter. C'est une sorte d'appel auquel M. Richerand a répondu par sa Nosographie chirurgicale, qui présente également un bel ordre et un talent descriptif remarquable.

Mais, sous d'autres rapports que celui de la classification nosologique, l'ouvrage de M. Pinel se distingue par des descriptions parfaites, des réflexions très-sages, et la justesse de ses jugements et de son analyse. Il a sur-tout pour objet l'instruction; sous ce rapport, non-seulement une étude bien difficile, une étude dont les objets, considérés dans la nature, frappent au premier abord par la confusion avec lesquels ils se placent dans un esprit qui n'est point exercé à réfléchir, est devenue facile et attrayante pour les élèves; mais encore il a formé leur raison, il leur a appris à la rendre sévère et à rectifier leur jugement sur des objets sur lesquels l'erreur et les préjugés sont toujours si dangereux.

Le Jury, continue le même rapporteur, M. Hallé, a

distingué l'ouvrage de M. Alibert, intitulé : *Description des maladies de la peau, observées à l'hôpital Saint-Louis, et exposition des meilleures méthodes suivies pour leur traitement, avec figures coloriées.* Cet ouvrage n'est point terminé : sept livraisons ont paru; il est probable que ce qui reste à faire est aussi considérable que ce qui est déjà entre les mains du public. Cependant le Jury a cru devoir encourager l'auteur par un témoignage d'estime, et en lui faisant envisager pour le concours prochain l'espérance d'une palme plus entière.

L'utilité et même l'importance du but que s'est proposé l'auteur, ne peuvent être révoquées en doute. Quelque bien décrites qu'on suppose les maladies de la peau, et nous avons sur cette matière d'excellents ouvrages, il reste toujours dans la pratique une grande incertitude sur le diagnostic de celles qui ne se présentent pas tous les jours à nos yeux; et même dans celles qui sont plus généralement répandues, des variétés importantes sont difficiles à exprimer par une simple description écrite. On éprouve cet embarras après avoir lu les ouvrages les mieux écrits sur cette matière, lorsque sur-tout ces maladies consistent dans un genre d'altération organique essentiellement reconnoissable par leurs formes, leurs profondeurs, leurs saillies, leurs couleurs même, et dans lesquelles ces connoissances acquises par la vue, sont nécessaires pour en faire juger la nature et en fixer le traitement, une représentation fidelle est une chose importante. A la vérité, les arts d'imitation ne peuvent nous rendre les caractères palpables, souvent aussi essentiels à observer que ceux qui frappent notre vue; mais il faut bien se résoudre à manquer des avantages auxquels nos moyens ne peuvent atteindre.

Un autre résultat d'un pareil travail, est de favoriser singulièrement la détermination exacte des espèces et des variétés; et sans le degré d'exactitude auquel on peut parvenir par le moyen des représentations, il faut renoncer à en fixer quelques-unes d'une manière claire et précise : on s'en convaincra dans la lecture des phrases descriptives de quelques variétés tracées par M. Alibert. On y voit que le soin qu'il a pris de faire peindre son objet avec exactitude, a influé sur la précision de sa phrase, et néanmoins cette phrase même seroit difficile

à saisir, sans le secours de l'image fidelle qui lui correspond.

Un ouvrage tel que celui de M. Alibert, quand il ne seroit considéré que sous ce rapport, peut donc être très-utile à la médecine, en perfectionnant le diagnostic des *maladies cutanées.*

Le mérite de l'ouvrage de M. Alibert ne se borne pas à l'avantage que lui donnent des représentations fidelles; des considérations générales, l'analyse de chaque genre d'affection, sa division en espèces bien distinctes et en variétés aisément déterminables, accompagnées de phrases descriptives bien faites, et d'une synonymie bien choisie; les secours que l'on peut emprunter aux analyses chimiques des excrétions et des croûtes qui recouvrent les affections de la peau; des recherches sur le caractère cru contagieux de quelques-unes; un traitement raisonné et motivé sur des expériences; sur-tout un grand nombre d'observations, ou bien choisies, et rapportées d'après des hommes estimés, ou décrites d'après nature, ajoutent à l'importance de ce travail.

La réunion de ces avantages fait que, quoique nous ayions sur les maladies cutanées un des plus beaux ouvrages qui aient été publiés en médecine, tant pour la profondeur des vues que pour la perfection des détails, l'étendue de l'érudition, la sagesse des principes et l'élégance du style (l'ouvrage de M. Lorry, *de Morbis cutaneis*); celui de M. Alibert, abstraction faite du mérite des tableaux, pourra encore se faire remarquer, et contribuer à la précision de nos connoissances actuelles dans une matière bien importante.

On dit que, sous le rapport des représentations, il paroît en Angleterre un ouvrage fait dans les mêmes vues que celui-ci; nous n'en avons point connoissance, et cela ne diminue en rien l'estime due à l'entreprise utile de son auteur.

Nous entrerions dans un plus grand détail à ce sujet, si l'ouvrage étoit terminé. Nous nous contenterons d'applaudir aux encouragemens que le Jury donne à M. Alibert, en observant que s'il remplit complétement ce que le rapport présume devoir encore être ajouté à son travail, cet ouvrage deviendra un véritable monument utile à toutes les époques de l'art.

Le traité intitulé : *Histoire des Phlegmasies*, ou *Inflammations chroniques, fondée sur de nouvelles observations de clinique et d'anatomie pathologique*, publié par M. Broussais, continue M. Hallé, a été distingué par le Jury des prix décennaux. L'auteur s'étoit déjà fait avantageusement connoître en 1803, à son entrée dans la carrière médicale, par une dissertation intitulée : *Recherches sur la fièvre hectique.* L'objet de l'ouvrage dont il est question ici, est de fixer l'attention des médecins, et de déterminer l'origine, la nature, les progrès et les terminaisons d'un genre de maladies souvent méconnues dans leur principe, et dont les malades même supportent les premiers degrés dans une assez grande sécurité. Les inflammations latentes ou chroniques ont ce caractère; elles affectent toutes les parties de l'organisation, et surtout les tissus blancs; la Société royale de médecine avoit senti l'importance que pourroient avoir des recherches approfondies sur cette matière; elle en avoit fait le sujet d'un prix. Les circonstances n'ont pas permis que le concours fût rempli.

Voici le résumé du rapport de M. Hallé, sur les ouvrages d'anatomie et de médecine.

Avoir donné l'analyse des ouvrages qu'a désignés le Jury, c'est en avoir fait connoître le mérite. Comparerons-nous des travaux de genres aussi différents? Nous ne le pouvons qu'en rapprochant les idées qu'ils ont dû faire naître dans l'esprit de leurs lecteurs, et le genre d'intérêt qu'ils leur ont inspiré.

L'ordre dans lequel nous allons les rappeler n'indique aucune mesure de préférence; c'est uniquement celui des matières, celui que nous avons suivi dans la disposition des analyses réunies dans ce rapport.

L'ouvrage de M. Cuvier est remarquable par une multitude de faits, rassemblés avec un grand esprit d'ensemble sur un plan très-propre à faire concevoir toutes les conséquences de ces rapprochemens; avec une étendue de vues qui en multiplie les applications; avec une association de connoissances qui ne laisse point échapper ce que les autres sciences peuvent fournir à celle qui est l'objet de son travail. La physiologie et l'histoire naturelle y sont particulièrement intéressées, et en ont déjà recueilli beaucoup d'avantages.

L'ouvrage de Bichat porte le caractère d'un génie ac-

tif, observateur, propre à ouvrir de nouvelles routes dans les sciences, inventif dans l'art de faire les expériences, et de les rendre fécondes en résultats. La physique animale en est sur-tout éclairée, et l'anatomie y est développée sous des rapports plus profonds. La médecine, qui a fourni une partie des preuves dont se sert l'auteur, y peut puiser l'intelligence plus complète de beaucoup de phénomènes.

L'ouvrage de M. Portal présente un grand avantage, qu'on chercheroit en vain dans les ouvrages antérieurs. Il réunit et met en parallèle l'état des organes dans leur intégrité, et cet état, altéré par les désordres qui amènent, accompagnent ou suivent les maladies. Ce n'est pas une érudition de pures recherches qui en forme la texture : cette érudition est fortifiée d'une expérience propre, et des résultats d'une ancienne et laborieuse pratique ; elle remplit un but utile et aide à résoudre des problêmes intéressants pour l'art.

L'ouvrage de M. Corvisart, avec un caractère d'exactitude et d'originalité, qui est celui d'un homme qui n'écrit que d'après nature, fixe les incertitudes d'un diagnostic important, dans des maladies très-répandues et trop souvent méconnues ; il remplit véritablement un vide, c'est un service essentiel rendu à la médecine, et dont les praticiens ont déjà profité.

L'ouvrage de M. Pinel est caractérisé par une raison forte, par un esprit exact, par une marche aussi rigoureuse que le permettent les sujets qu'il a traités. Le résultat en est l'applanissement de grandes difficultés dans une des études les plus embarrassantes, et un esprit de justesse et d'exactitude communiqué à la jeunesse de nos écoles, et dont un assez grand nombre de productions bien faites ont déjà justifié les principes.

L'ouvrage de M. Alibert présente un objet véritablement utile, par la réunion des arts d'imitation avec celui de l'observation ; dans des maladies très-répandues, très-diversifiées, essentielles à bien reconnoître, et dont le diagnostic consiste en grande partie dans des caractères qui frappent les yeux, et que l'on décrit difficilement d'une manière exacte. Le talent de l'auteur fait espérer qu'une entreprise aussi bien commencée, sera complétée au désir du Jury.

L'ouvrage de M. Broussais annonce, dans l'auteur, dès ses premiers pas dans la carrière de la médecine, un ta-

lent remarquable pour observer et pour analyser l'observation; il répand des lumières sur une nature difficile, obscure, en dévoilant, d'après de nombreuses expériences, la marche et les progrès de maladies qu'on avoit souvent mal vues, parce qu'elles s'aggravent la plupart du temps dans le silence, et n'excitent enfin la sollicitude des malades eux-mêmes que quand elles sont devenues incurables.

Nous avons rapporté et donné les éléments de la comparaison que l'on peut faire entre des ouvrages tous remarquables par leur utilité. Juger entre eux, est une tâche que le décret impérial ne nous a point imposée. Qui mettrions-nous au premier rang, auprès duquel, sur la même ligne, il n'y eût à placer des égaux pour le talent et pour l'utilité du travail, même en omettant l'ouvrage important, mais non achevé, de M. Alibert, et celui de M. Broussais que le Jury a cru devoir distinguer, mais qu'il n'a pas placé sur le même rang que les autres concurrents? Contentons-nous donc d'avoir fait connoître une conception vaste, et cet esprit qui rapproche, féconde les faits et en multiplie les conséquences dans M. Cuvier: le génie d'invention, réuni à l'esprit d'observation et au talent de l'expérience de M. Bichat; une érudition laborieuse et intelligente, se proposant un but utile, et atteignant ce but dans M. Portal; une grande sagacité, un esprit net, simple, exact, appliqué à la recherche d'un objet important, et qui manquoit en grande partie à l'art, dans M. Corvisart; une raison forte, un esprit juste, une méthode sévère, employés, dans une science aussi difficile que la médecine, à porter dans les esprits une instruction solide, sans idées vagues et sans hypothèses illusoires, dans M. Pinel; et laissons au législateur qui a ordonné le brillant concours des prix décennaux, à balancer de pareils titres, et à s'applaudir sans doute de la difficulté du choix.

Signés, Sabatier, Pelletan, Hallé.

La classe des sciences mathématiques et physiques de l'Institut, délibérant sur les rapports ci-dessus, dans sa séance du 1.er Octobre 1810, et adoptant l'opinion exprimée par le Jury, a arrêté de proposer pour le prix d'anatomie et de médecine, *les Leçons d'anatomie comparée de* M. Cuvier.

Signés, Delambre, *secrétaire perpétuel.*
G. Cuvier, *secrétaire perpétuel.*

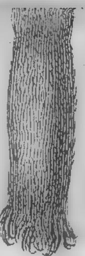
SOCIÉTÉS SAVANTES.

La Société médicale d'émulation de Paris, dans sa séance du 21 Novembre dernier, a nommé pour son secrétaire-général M. Alard, docteur en médecine, demeurant rue Haute-Feuille, n.° 19.

C'est dorénavant chez ce médecin qu'on doit adresser, *franc de port*, les mémoires manuscrits ou imprimés, les observations et les autres ouvrages de tout genre qu'on désirera présenter à la Société, ou faire insérer dans le Bulletin des Sciences médicales.

Le nouveau rédacteur a cru s'apercevoir qu'il étoit à propos de modifier un peu l'ordre dans lequel les matières sont exposées dans le Bulletin des Sciences médicales. On sait que, jusqu'à présent, on y a fait connoître textuellement ou par extrait les ouvrages, mémoires ou observations adressés à la Société par les associés résidents ou correspondants, et même par les savants qui lui sont étrangers; mais les manuscrits et les imprimés subissoient la même loi : c'est-à-dire, qu'ils n'étoient annoncés dans ce journal qu'après le rapport, et par le rapport même lu dans le sein de la Société. Cette marche, très-bonne pour les manuscrits, qu'on ne doit insérer qu'après que la Société les a jugés dignes de paroître, est d'un grand inconvénient pour les ouvrages imprimés, sur lesquels, d'ailleurs, les réglements de la Société n'ont jamais exigé de rapport par écrit. Le retard qu'elle occasionne est nuisible à l'auteur dont l'ouvrage vient de paroître, puisqu'elle en retarde la publication; elle est nuisible au Bulletin, qui n'offre plus, au bout de quelques mois, qu'un article tout-à-fait hors de saison; elle est enfin nuisible et désagréable aux abonnés, qui peuvent avoir lu l'ouvrage bien avant d'en avoir trouvé l'annonce dans leur journal.

Pour parer à cet inconvénient, le nouveau rédacteur se propose d'annoncer de suite les ouvrages qui lui seront adressés, au moyen de Notices bibliographiques placées à la fin de chaque numéro, et faites avec soin par lui-même ou par des collaborateurs de choix. Cette légère innovation ne peut que donner un nouvel intérêt au Bulletin des Sciences médicales.

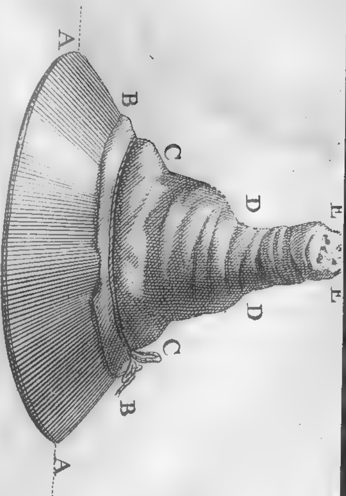


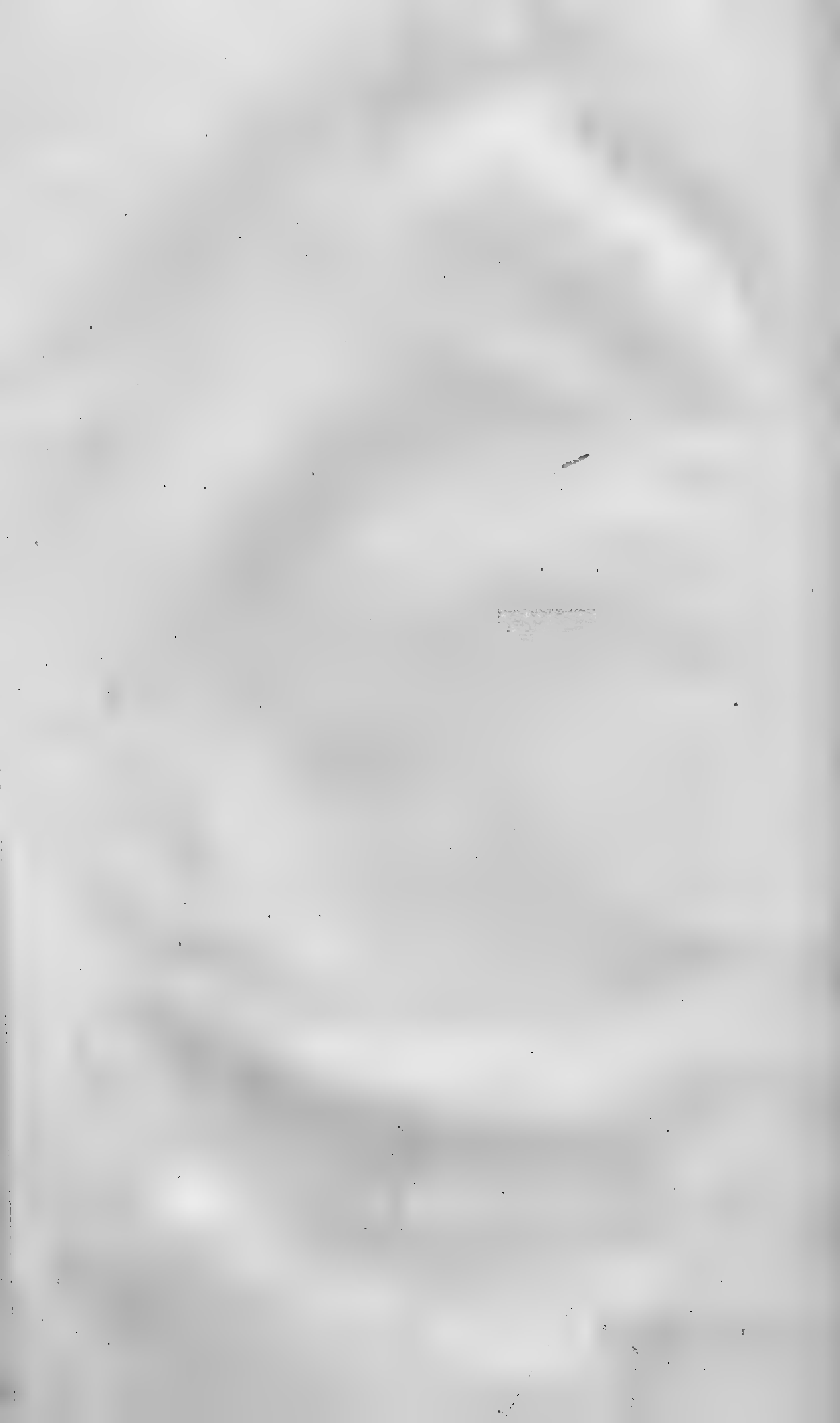



P. III.









ANATOMIE. PHYSIOLOGIE.

RAPPORT *fait à la Société médicale d'émulation de Paris, par M. le docteur* MARC, *sur un Ouvrage ayant pour titre:*

Joan. Fried. Osiander, commentatio-anatomico-physiologica, qua edisseretur *uterum nervos habere.* In certamine literario civium Academiæ Gottingensis, die 17 Sept. 1808, præmio a rege Westphaliæ augusto constituto a medicorum ordine ornata.

Oportet juvenem medicum ipsum suo marte aliqua sibi comparare, neque omnia ex alienis commentariis depromere.

ARETÆUS.

MESSIEURS,

Il y a quelques mois, que le docteur Jean-Frédéric Osiander, fils du célèbre professeur de ce nom, offrit à votre Société un exemplaire d'une Dissertation dans laquelle il cherche à prouver la présence des nerfs dans l'uterus.

Chargé de vous faire un rapport sur cet ouvrage, je dois, avant que d'entrer en matière, vous exposer en peu de mots l'institution à laquelle il doit son origine, ainsi que beaucoup d'autres excellentes Dissertations.

Les quatre facultés qui constituent l'Université de Gœttingue, mettent tous les ans au concours, quatre questions relatives aux quatre sciences qu'elles professent. Personne, s'il n'est étudiant à Gœttingue, ne peut concourir. Chaque auteur couronné reçoit une médaille d'or de la valeur de 30 ducats. Ce prix, fondé il y a vingt-cinq à trente ans par le roi d'Angleterre, et confirmé depuis par S. M. le roi de Westphalie, dispense en outre les vainqueurs de composer une thèse inaugurale; ils peuvent, s'ils le jugent à propos, y suppléer par leurs Mémoires couronnés.

Le titre de l'ouvrage dont je vais vous parler, a dû vous indiquer que c'est à son auteur que la Faculté de médecine décerna la palme en 1808.

Dans l'introduction, M. O.*** établit comme première question, s'il existe un organe du corps animal, qui ne soit doué de nerfs?

On doit entendre par organe, toute partie composée de tissu cellulaire, de tissu fibreux, et de nerfs, laquelle préside à une fonction quelconque, et qui, avec les autres organes, constitue l'organisme. La structure fibreuse et nerveuse d'un organe exprime sa faculté de se mouvoir et de sentir, facultés sans lesquelles on ne peut imaginer d'organe.

La vie est l'effet ou le produit de la force vitale; celle-ci est la force plastique et conserva-

trice des organes, qui se manifeste par l'action perpétuelle et alternative de sentir, de réagir, de perdre et de reproduire. Le tissu cellulaire, les fibres musculaires et les nerfs président à ces attributions de la nature organique. On ne peut donc supposer l'absence d'un de ces instruments dans un organe, toutes les fois qu'il réunit les propriétés qui viennent d'être décrites, et qui, dans les diverses parties, diffèrent tout au plus de degré, mais non de nature.

L'auteur, dans sa première section *(de motu uteri)*, applique ce principe à l'uterus dont il examine d'abord la force motrice, qui dans cet organe comme dans les autres, ne peut se supposer sans action nerveuse.

La force motrice d'un organe dépend de son irritabilité et de sa contractilité; l'une est propre aux tissus fibreux, l'autre aux tissus celluleux. Elles ne diffèrent entr'elles que par degré, de sorte que la contractilité du système cellulaire se rapproche davantage de l'élasticité qu'on remarque chez les corps inorganiques.

Quant à ce qui concerne la structure propre de l'uterus, voici les raisons qui portent M. O.*** à la regarder comme musculaire : 1.° parce qu'il a constaté le fait par l'inspection de deux matrices humaines dans l'état de grossesse; 2.° parce que, selon les principes qu'il a établis sur l'action des forces vitales, il ne peut attribuer les mouvements énergiques de

l'uterus qu'à l'irritabilité, faculté qu'il y a d'ailleurs reconnue par le galvanisme; 3.° parce que la couleur rouge n'est point un caractère constamment attaché aux fibres musculaires, dont souvent on reconnoît l'existence, ainsi que le remarquent *Haller* et *Sœmmering*, plutôt par leurs effets que par l'autopsie; 4.° enfin, parce que la structure évidemment musculaire de l'uterus des autres mammifères, doit permettre de conclure, par analogie, qu'il existe une même contexture dans la matrice humaine.

M. O.*** pense que les dissentions qui ont régné parmi les anatomistes, sur la structure musculaire de l'uterus, doivent être principalement attribuées à ce que les uns ont examiné cet organe dans l'état de non gestation, et d'autres dans celui de grossesse. Plusieurs d'entr'eux ont d'ailleurs commis une inconséquence en admettant l'existence de fibres musculaires dans les ligaments ronds, lesquels ne sont, pour ainsi dire, que les cuisses de l'uterus, et en n'en supposant pas dans celui-ci, et cela par la seule raison que les fibres musculaires sont moins apparentes dans le tissu spongieux et vasculaire de la matrice, que dans ses téguments.

L'examen des phénomènes qui dépendent de la force motrice de l'uterus, offre : 1.° la *contraction expulsive*. L'auteur est tenté de qualifier ce mouvement, qu'il décrit avec exac-

titude, de *péristaltique.* Il croit pouvoir l'attribuer aux muscles propres de l'uterus, parce que le doigt de l'accoucheur porté dans l'orifice de la matrice, éprouve la contraction de cet organe avant que la femme ne la ressente; et parce qu'en outre, la matrice est susceptible d'expulser l'enfant, même après la mort des autres parties du corps de la mère; 2.° *la contraction de la matrice ou son collapsus après l'enfantement;* 3.° *les mouvements spasmodiques de l'uterus.* L'accoucheur les éprouve quelquefois d'une manière douloureuse et assez forte pour engourdir son bras. Il est à remarquer que dans ce cas de spasme, l'opium produit les mêmes effets sur l'uterus que sur les sphincters de la vessie et de l'anus. 4.° *Enfin les mouvements volontaires de l'uterus.* M. O.*** avoue être le seul qui reconnoisse un certain empire de la volonté sur l'uterus. Il compare cet empire à celui qu'elle exerce sur les contractions du rectum, et pendant lesquelles le concours des muscles de l'abdomen, ainsi qu'on peut l'observer sur les animaux, intervient pour une très-foible part.

M. O.*** consacre la seconde section (*de sensu uteri*) aux recherches relatives à la sensibilité de l'uterus, et dont les phénomènes ne peuvent être attribués qu'aux nerfs propres de cet organe. Ainsi, parmi les affections désagréables de l'uterus, il compte : 1.° *les dou-*

leurs de cette partie pendant l'enfantement (*dolores ad partum, sive partum comitantes*). Cette sensation ne peut, comme le prétendent quelques auteurs, provenir de la pression exercée par l'enfant sur les nerfs voisins de la matrice, puisque cette même douleur se produit également sans que le fœtus change de position, ou bien lorsqu'étant déjà expulsé, le placenta ne l'est pas encore, puisque l'expulsion d'un très petit embryon n'exempte pas la mère de douleurs, et qu'enfin elles se manifestent même lors d'une gestation extra-utérine, à l'époque où la grossesse a dépassé le terme ordinaire. 2.° *Les douleurs de matrice qui accompagnent sa contraction irrégulière et spasmodique.* L'auteur allègue comme preuves de l'*idiopathicité* de ces affections, l'ecclampsie propre à l'uterus comme aux autres muscles, les douleurs utérines occasionnées par les tractions du cordon ombilical lorsqu'il est trop court ou qu'il entoure la tête de l'enfant. 3.° *Les douleurs qui naissent d'une lésion, d'une inflammation, d'une ulcération, etc., de l'uterus.* A ce sujet, l'auteur expose avec érudition les observations de plusieurs auteurs, dont les uns regardent les lésions de l'uterus comme douloureuses, tandis que d'autres les considèrent comme exemptes de douleurs. 4.° *Les douleurs occasionnées par le renversement de l'uterus.* Elles sont idiopa-

thiques, et ne naissent pas exclusivement de la pression qu'éprouvent les parties voisines.

Les sensations agréables de l'uterus, fournissent à M. O.*** une nouvelle preuve de l'existence de nerfs dans cet organe. Il rapporte, à ce sujet, les observations des anciens, qui frappés de la vie exquise de la matrice, la comparoient à un animal, et insiste, en outre, sur l'extrême sensibilité que manifeste l'orifice utérin pendant le coït. Ici se rangent naturellement les observations de *Wrisberg* et de *Rousset*, desquelles il consté que le plaisir vénérien est irrévocablement éteint chez les femmes auxquelles on a amputé la matrice.

La troisième section (*de consensu uteri*) est destinée à faire ressentir les *sympathies* de la matrice. L'auteur démontre que les médecins de l'antiquité, quoiqu'ils ne connussent point anatomiquement le système nerveux, admiroient déjà le *consensus* de l'uterus avec des organes éloignés. Il passe en revue les divers phénomènes qui prouvent ce *consensus*, dont il admet deux principaux genres. Dans le premier, des mouvements s'opèrent dans certaines parties, au moyen de leur connexion immédiate avec les nerfs de l'uterus, ou par l'action intermédiaire du cerveau sur ces mêmes nerfs. Dans le second, une partie éloignée quelconque est affectée agréablement ou désagréablement en même-temps que l'uterus.

Les phénomènes suivants appartiennent au premier genre de *consensus :* la dilatation de l'orifice utérin et l'érétisme sympathique des trompes fallopiennes, à la suite de la titillation des parties génitales, même les plus externes, pendant l'acte vénérien.

La cause prochaine de l'avortement. Elle semble principalement consister dans la contraction précoce de l'uterus, occasionnée par une augmentation de l'irritabilité et de la contractilité des parties voisines et sympathiquement liées avec cet organe. A ce sujet, M. O.*** cite les causes éloignées de l'avortement, parce qu'elles servent également à démontrer la sympathie très-prononcée de l'uterus. On doit surtout ranger parmi ces causes : 1.° Tout mouvement de tête brusque que l'on fait exécuter à une jument pleine, ce qui, selon l'observation générale, produit l'avortement chez cet animal. Dans ce cas il paraît s'opérer dans l'uterus le même mouvement inverse qu'occasionnent dans l'estomac les lésions de la tête. 2.° Les passions. 3.° Toute impression vive produite sur les sens, et principalement sur celui de l'odorat. 4.° Les affections convulsives de l'estomac, des intestins et de la vessie.

La sympathie qui règne entre l'uterus et l'estomac, est sur-tout frappante. Aussi *Helmont* disoit-il que le premier renfermoit les clefs de l'autre. Et en effet, la facilité avec la-

quelle l'ipécacuanha et les anodins calment les fausses douleurs et les coliques utérines, est si grande, que ces médicaments exercent leur action sur la matrice avant même que d'avoir franchi le pylore.

Après avoir complété les preuves de ce *consensus*, par des exemples tirés d'*Hippocrate*, de *Vogel* et de *van Swieten*, M. O.*** parle des affections qu'excite à son tour, sur d'autres organes, l'uterus primitivement irrité.

Tel est particulièrement le phénomène qui se passe lorsque, pendant la version, pendant l'extirpation du pédicule d'un polype, etc., le fond de l'uterus est agacé par la main de l'accoucheur. Alors il se manifeste des nausées et même des vomissements qui, jusqu'à un certain point, expliquent ceux qui se manifestent dans la grossesse. A cette même sympathie peuvent encore se rapporter la cardialgie, les gonflements d'estomac, les coliques et les flatuosités, le globe hystérique, les hoquets, en un mot, les autres symptômes hystériques qui débutent par une sensation douloureuse de la matrice.

Les phénomènes suivants font partie du second genre de sympathie qui règne entre l'uterus et les autres organes :

1.° *Les douleurs de tête provenant d'une affection maladive de l'uterus.* Quand bien même on voudroit attribuer ce fait au reflux

du sang vers les parties supérieures, il est certaines céphalalgies hystériques qui occupent la partie soit antérieure soit postérieure de la tête; il est encore des céphalalgies intolérables qui accompagnent les inflammations, les suppurations, les gangrènes utérines, et qu'on ne peut expliquer que par un *consensus* nerveux. 2°. *Les sensations douloureuses et agréables des seins, réagissent sur la matrice, et vice versâ.* M. O.*** étaye cette vérité de plusieurs exemples consignés dans les écrits des auteurs les plus recommandables. Il a fait lui-même la remarque que dans la suppression des lochies, les seins devenoient douloureux, et qu'ils cessoient de l'être, dès que cette excrétion reparoissoit; enfin, les caresses prodiguées par la main d'un homme aux seins d'une femme, excitent une sensation voluptueuse dans l'uterus.

Dans l'épicrise qui termine la relation des divers phénomènes rapportés, l'auteur fait d'abord ressortir la sympathie étroite qui existe entre l'estomac et l'uterus : aucune autre partie n'en offre d'exemple aussi frappant. Mais comme la sympathie des organes ne peut se supposer sans l'intervention du système nerveux, et que, d'une autre part, on ne découvre aucun rapport direct entre les nerfs et même entre les vaisseaux sanguins de l'un et de l'autre organe, il en résulte que les sympathies

ne dérivent point toujours d'un rapport nerveux immédiat ; mais qu'elles s'établissent aussi, et selon toute apparence, à l'aide d'un intermédiaire quelconque, comme par exemple le cerveau ; intermédiaire dont le mode et l'action appartiennent encore aux mystères de la physiologie.

Un autre problême non moins difficile à résoudre, est l'extrême sensibilité de l'uterus, et que pour sûr on ne peut attribuer ni à la quantité ni au volume de ses nerfs. L'auteur regarde l'éloignement de cet organe du centre nerveux, comme la véritable cause de ce phénomène, parce qu'en effet les parties, telles, par exemple, que les extrémités des doigts, le gland du penis et du clitoris, la pointe de la langue, les extrémités des mamelons, et en général celles des organes tant internes qu'externes, etc., augmentent de sensibilité d'autant plus qu'elles s'éloignent du centre nerveux. Doit-on regarder comme une explication de ce phénomène, celle que donne M. O.***? Peut-être sera-t-on obligé de l'adopter, faute de mieux. Il est, selon lui, vraisemblable, que le fluide nerveux ou la force nerveuse, qui d'ailleurs présente tant de rapports d'analogie avec les fluides électrique et magnétique, suit une direction déterminée, soit dans son cours des diverses parties au cerveau, soit dans son cours du cerveau aux diverses parties ; et que sa pro-

priété négative, ou la faculté de sentir, se prononce le plus, là où les extrémités de ses conducteurs sont le plus continuellement destinés et exposés à être frappés des impressions extérieures. Ce principe établiroit un nouveau point d'analogie entre les fluides nerveux et électrique, attendu que l'un et l'autre se manifestent avec le plus de force aux endroits précisément où ils pénètrent et d'où ils partent.

Pourquoi, demande l'auteur, n'existe-t-il sur la sensibilité d'aucun organe, des opinions aussi divergentes parmi les physiologistes, que sur celle de l'uterus? Cela tient d'abord et en général à l'instabilité et au vague de l'idée que nous nous formons de cette faculté. Ensuite, l'expérience proposée par *Haller*, ne peut jamais être faite de manière à ne pas irriter en même-temps l'abdomen et le vagin; d'où il résulte, que si selon cet illustre physiologiste, la sensibilité d'une partie se décèle sur le vivant par l'expression de la douleur, l'expérience doit nécessairement devenir trompeuse, ainsi que l'a prouvé *Blumenbach*, par l'aphorisme hippocratique : *Duobus doloribus simul obortis, non in eodem loco, vehementior alterum obscurat.*

M. O.*** constate ensuite l'origine de cette sympathie de l'uterus avec d'autres organes, par de nombreuses citations puisées dans les

œuvres névrologiques des auteurs, sur-tout, qui ont décrit avec une grande exactitude les distributions des nerfs de la huitième paire et du grand sympathique. Il termine cette section en établissant quelques rapports dans la manière d'être de l'uterus et du rectum, rapports qui, selon lui, peuvent servir à confirmer la sensibilité du premier.

1.° La contraction du rectum est, comme celle de l'uterus, douloureuse ; 2.° les spames du rectum, comme ceux de l'uterus, sont douloureux ; 3.° les lésions, l'inflammation du rectum excitent des douleurs : le même phénomène a lieu dans l'uterus ; 4.° semblable à l'uterus, le rectum est, jusqu'à un certain point, susceptible de sensations agréables.

Dans la *quatrième section (de nervis uteri)*, M. O.*** examine les nerfs propres de l'uterus. Il convient que les œuvres de *Walter*, *Fischer*, *Sœmering*, *Martini* et *Mayer*, ont fourni à une partie de son travail, qui néanmoins contient plusieurs remarques qui lui sont propres, et que j'essayerai de faire ressortir. Ainsi, quant à la classification des nerfs de l'uterus, il considère moins leur origine que leur insertion. Cette dernière méthode devient en effet utile, ici où il s'agit de prouver, avant tout, que la matrice est douée de nerfs propres, nerfs qu'il

divise en nerfs du col et de l'orifice, en nerfs du corps, et en nerf du fond.

Après en avoir décrit succinctement l'origine qu'il dérive des nerfs lombaires et sacrés, ainsi que du grand sympathique, et surtout des plexus hypogastrique et spermatique que celui-ci fournit, il parle d'abord des nerfs du col et de l'orifice de l'uterus, qu'il croit être une continuation de ceux du vagin. L'extrême délicatesse de ces nerfs empêche de déterminer s'ils s'étendent jusque dans le corps de la matrice.

Les nerfs du corps et du fond de l'uterus sont au nombre de trois principaux, savoir: le nerf uterin, les nerfs spermatique interne et externe. On peut poursuivre le nerf utérin en suivant l'artère utérine qui l'accompagne. Ce nerf qui naît de la partie moyenne du tronc du troisième nerf sacré, s'étend et se distribue jusque dans le corps et le fond de l'uterus. L'auteur a eu occasion de le poursuivre très-distinctement sur un renard et sur un lapin.

Le nerf spermatique interne, formé par les nerfs spermatiques supérieur et inférieur, accompagne l'artère spermatique interne jusque dans l'uterus.

Le nerf spermatique externe pénètre dans le fond de l'uterus : c'est un filament très-long que fournit le premier nerf lombaire.

Dans la *cinquième et dernière section (de substantia uteri)*, M. O.*** établit les différences entre l'uterus dans l'état de virginité et dans l'état de grossesse. Je passe sur cette partie dans laquelle je n'ai rien trouvé qui fût digne de remarque. L'auteur examine ensuite les nerfs de la substance de l'uterus ; il divise ce travail en trois parties, dont l'une est historique, l'autre physiologique, et la troisième anatomique.

La première partie, dans laquelle M. O.*** fait preuve de beaucoup d'érudition, n'admet point d'analyse. Il en résulte en somme, que malgré la multitude d'auteurs qui ont écrit sur ce sujet, personne ne l'a traité avec exactitude. On doit, en outre, être surpris, que les meilleurs anatomistes modernes n'ayant poursuivi les nerfs de l'uterus tout au plus que jusqu'à leur entrée dans ce viscère, personne ne se soit encore avisé de lui en refuser, ainsi que cela a déjà eu lieu à l'égard du cœur. Voyez *Behrends, Dissertatio qua demonstratur cor nervis carere. Mogont*, 1792.

Afin de démontrer physiologiquement une distribution nerveuse dans la substance de l'uterus, l'auteur rappelle les faits qu'il a exposés dans les précédentes sections. Il fonde son opinion principalement sur la structure vasculaire et musculaire de l'uterus ainsi que

sur sa sensibilité, conditions qui ne peuvent s'accorder avec l'absence de nerfs.

Quant à la troisième partie, où il s'agit de l'anatomie des nerfs de la substance de l'uterus, M. O.*** prévient d'avance qu'il est loin de croire avoir complétement atteint son but; mais il s'en excuse par les difficultés que rencontreront ceux, en général, qui voudront se livrer à une pareille recherche, puisqu'elle ne peut s'effectuer que sur l'uterus dans l'état de gestation. Il croit en effet que le développement, que l'accroissement décidés par cette modification dans toutes les parties de l'organe, s'étend aussi sur les nerfs qui étant, ainsi que l'avoit déjà observé De Graaf, des tubes *medullifères*, doivent subir, par la grossesse, les mêmes lois que les vaisseaux sanguins et lymphatiques. Mais cet obstacle n'est pas le seul, attendu qu'il est difficile de ne pas confondre les vaisseaux lactés et lymphatiques de l'uterus avec des nerfs, et qu'on ne peut éviter cet inconvénient que par l'injection ainsi que par la dissection jusqu'à leurs origines respectives.

M. O.*** a donc eu recours à la zootomie; il a disséqué entr'autres la matrice d'une chèvre, au dernier mois de la gestation. L'uterus, dénudé de sa membrane externe, a offert un filament blanc, peu élastique, se di-

rigeant tantôt en ligne droite, et tantôt formant des anfractuosités comme l'artère utérine qu'il suivoit et entouroit d'ailleurs régulièrement. Ce filament sembloit partir de l'angle que forment les artères crurale et hypogastrique en sortant de l'iliaque, et naître du second nerf sacré. Enfin, ce même filament après avoir suivi pendant long-temps l'artère, s'éloignoit d'elle pour se diviser en branches extrêmement fines, qui en se plongeant dans la substance vasculaire et fibreuse de l'uterus, finissoient par se dérober à la vue de l'observateur. M. O.*** a fait dessiner ce nerf; mais j'ignore par quel motif ce dessin n'a point été gravé et publié.

On voitque la partie anatomique, quoique la plus essentielle de ce travail, est précisément la plus foible. Les difficultés de l'entreprise peuvent en quelque sorte excuser l'auteur, mais il est à désirer que loin de se décourager par elles, il poursuive ses recherches avec une nouvelle ardeur, afin de leur donner toute la perfection dont elles peuvent être susceptibles.

Il ne me reste plus qu'à donner des éloges au style de l'auteur; il est en général coulant, par fois même élégant; et nous devons désirer que M. O.*** continue d'écrire dans une langue trop négligée de nos jours; et qui, par sa grande précision, convient mieux que tout autre aux ouvrages didactiques.

MEDECINE.

Observation *sur un homme atteint de* l'Eléphantiasis des Grecs, *avec tuméfaction des membres abdominaux.*

Par M. le docteur BOURDET.

Pierre Cayeux, natif de Menouville, près de Pontoise, d'un tempérament sanguin, fut jusqu'à sept ans sans éprouver aucune des maladies communes à ceux de son âge; seulement une sueur abondante des pieds, établie depuis plusieurs années, lui avoit fait contracter l'habitude de marcher sans chaussure, même pendant l'hiver. A huit ans, il eut une petite vérole confluante qui se termina heureusement. A quinze ans et demi, il fit une chute sur le genou droit. Un mois après cet accident, on aperçut au côté externe de l'articulation, un dépôt qui fut ouvert. Le trente-sixième jour de l'opération, on trouva dans les cataplasmes trois esquilles; dès-lors, changement notable dans la nature et la quantité de la suppuration: la cuisse ainsi que la jambe se dégorgèrent, la plaie se cicatrisa, et Cayeux put, avec le temps, marcher à l'aide d'une canne. A peine guéri, la loi de la première réquisition l'obligea de quitter ses foyers pour se rendre à l'armée des Côtes de Cherbourg. Le voisinage de

la mer et des marais, l'usage presque continuel de la viande ou du poisson salés, l'abus de l'eau de vie et du tabac à fumer, altérèrent peu sa santé. Cependant, en 1795, il fut attaqué d'une toux sèche avec oppression; plusieurs fistules s'ouvrirent spontanément aux environs de l'ancienne cicatrice placée au côté externe du genou droit, et laissèrent sortir de petites portions d'os.

Hors d'état de faire aucun service militaire, il obtint facilement un congé de plusieurs mois. Contraint par la mauvaise saison, de garder ses souliers pour faire les quarante lieues qui le séparoient de sa famille, la sueur des pieds revint, et l'affection pulmonaire diminua même pendant la route. Le changement de nourriture et d'air, l'oubli des plaisirs solitaires, plus de propreté dans les vêtements et un exercice ménagé, furent autant de circonstances heureuses qui améliorèrent la santé de Cayeux. A l'expiration de son congé, il se rendit à l'hôpital militaire du Gros-Caillou, pour y solliciter sa réforme. Au quinzième jour de son entrée, la toux et l'oppression reparurent avec douleur au côté gauche de la poitrine; sueur et dévoiement pendant la nuit. Ces accidents ne diminuèrent qu'à la fin de Septembre 1796, époque à laquelle il obtint un congé, motivé sur l'existence d'une carie au condile externe du fémur droit, et sur une très-forte

disposition à la phthisie pulmonaire. Rendu à sa famille, il put, après six mois de convalescence, s'occuper de son état d'horloger. Les deux années qui suivirent, furent marquées par plusieurs affections catarrhales toujours déterminées par des écarts dans le régime ou par la mauvaise habitude de marcher nu-pieds. Sur la fin de Novembre 1798, il se prit de vin, et au lieu de rentrer chez son père, devant lequel il craignoit de paroître ivre, il passa une partie de la nuit dans un verger. Peu de jours après cette imprudence, les poumons devinrent le siége de l'inflammation la plus intense, et le côté externe du genou droit fut encore le centre d'un foyer purulent. L'incision faite pour donner issue au pus, intéressa plusieurs rameaux de l'artère articulaire qui donnèrent beaucoup de sang. Six jours après cette hémorragie, tous les symptômes de la phlegmasie pulmonaire diminuèrent d'intensité; la face et les extrémités supérieures s'infiltrèrent, des plaques rougeâtres parurent sur toutes les parties du corps; le volume du ventre et la percussion firent soupçonner la présence d'un liquide dans cette cavité. L'emploi réitéré des drastiques et des toniques diminua peu à peu l'anasarque et l'ascite présumée; les taches du visage et des bras prirent une teinte moins foncée et devinrent farineuses; celles des autres parties conservèrent leur couleur. En vain

on chercha à arrêter les progrès d'un gonflement particulier des membres abdominaux, qui depuis l'hémorragie, étoient tout à la fois privés d'une partie de leurs mouvements et tourmentés par un sentiment de formication insupportable. Par suite de l'épaississement général de l'épiderme, les extrémités supérieures et le tronc se couvrirent d'une substance écailleuse grisâtre. Cet état pathologique de la peau fut bientôt suivi de la chute d'une grande partie des cheveux, des cils, de la barbe, des poils, et de la décoloration de ceux qui restèrent; des tubercules s'élevèrent sur les cuisses, les jambes et les pieds. Au début de cette végétation tuberculeuse, il y eut constipation, anorexie, des songes effrayants et des urines abondantes. Des lotions faites avec une dissolution de savon ammoniacal, enlevèrent les petites lames écailleuses qui recouvroient la face, les extrémités supérieures et le tronc : ce lavage n'eut aucune action sur les membres abdominaux, qui chaque jour augmentoient de volume. On attribua à l'action du froid sur les bras et le tronc, nouvellement débarrassés des couches écailleuses qui obstruoient les pores de la peau, la récidive du catarrhe pulmonaire et du dévoiement. Ces deux affections cessées, le chirurgien conseilla de suspendre le traitement, et d'attendre tout des efforts de la nature et du retour de la belle saison.

Après une année d'espérances trompées, et pendant laquelle les extrémités augmentèrent, on prit le parti de conduire Cayeux à l'Hôtel-Dieu de Paris, le 2 Fructidor an 8 (1799). Il fut couché dans la salle du Rosaire, N.° 78, dont j'étois alors le chirurgien, de sorte que je pus, avec le temps (car ce malade étoit peu communicatif), rassembler tous les faits que je viens de tracer, suivre pas à pas la marche de la maladie, et observer les résultats du traitement auquel il devoit être soumis. Je dois aussi des remercîments au chirurgien de Menouville, qui m'a donné d'utiles renseignements.

Cayeux, âgé de vingt-cinq ans lors de son admission à l'Hôtel-Dieu, m'offrit l'état suivant : sommet de la tête dégarni de cheveux, front sillonné de rides, parsemé de boutons; teint plombé, pommettes saillantes et fortement colorées; teinte grisâtre des cheveux, qui avant la maladie étoient noirs, très peu de barbe et de la même couleur grise; dépilation des sourcils, des cils, et ulcération des bords des paupières. L'écartement des narines, la forme ronde des yeux, la lubricité qui les animoit dans certains moments, et un ris sardonique assez fréquent, rendoient par fois la face satirique. La carie et le déchaussement des dents donnoient à la bouche une odeur infecte, et aux gencives une couleur rouge très-foncée; on remarquoit sous la langue plusieurs boutons;

la voix ne devenoit nasale qu'autant que le malade parloit long-temps; la difficulté de respirer, augmentoit par la position horizontale; le pouls étoit caché et petit; les ongles des mains étoient opaques. L'atrophie et la teinte jaunâtre des extrémités supérieures entièrement dépilées, formoient un contraste singulier avec le tronc qui étoit d'une blancheur et d'un embonpoint peu ordinaires. Les parties génitales très développées et recouvertes seulement de quelques poils déliés et blanchâtres, n'offroient d'autre particularité qu'une légère infiltration du scrotum. Le volume considérable des extrémités inférieures et le développement d'une grande quantité de tubercules de diverses grosseurs, la plupart isolés, d'une teinte brune, insensibles, et d'une dureté extrême, rendoient depuis long-temps la locomotion impossible. Les places de la peau non occupées par ces tubercules, étoient grisâtres, écailleuses, gercées, et d'une rénitence telle, que la pression des doigts ne laissoit aucun enfoncement. Depuis l'ouverture du dernier abcès, la jambe droite étoit fléchie sur la cuisse et tournée en dehors, de manière que la plante du pied, devenue pour ainsi dire antérieure, présentoit une excroissance placée entre le premier et le second os du métatarse. Ce tubercule, d'un rouge vif, de la grosseur d'un œuf de pigeon, et d'une sensibilité exquise, laissoit exsuder une matière

âcre qui avoit excorié la peau adjacente. Par cette position de la jambe, se trouvoit caché une fistule placée au côté externe du genou. La nature et l'odeur du pus qui en sortoit, déceloient une maladie de l'os ; l'extrémité inférieure gauche, dans une extension continuelle, étoit, comme la droite, couverte de tubercules, frappée de stupeur et dépourvue de poils. L'anesthesie de ces extrémités étoit si grande, que l'on pouvoit enfoncer assez profondément la pointe d'une aiguille sans produire la moindre douleur. M. Lepreux, premier médecin de l'Hôtel-Dieu, a fait cette épreuve plus d'une fois. Le gonflement prodigieux des téguments qui recouvrent le dessus des pieds, et l'extrême opacité des ongles, achevoient de donner l'aspect le plus hideux aux membres inférieurs, et établissoient entre eux et ceux de l'éléphant, une espèce de ressemblance.

Afin de fixer, le plus exactement possible, les dimensions des extrémités inférieures, et de pouvoir par la suite apprécier l'action des moyens curatifs, je pris le diamètre de chaque région de ces extrémités, avec un ruban que chaque fois je rapportois sur un pied. Je notai exactement ces différents degrés, que je rangeai par ordre dans un tableau.

Les trois semaines qui suivirent le jour de l'entrée de Cayeux à la salle du Rosaire, furent employées à constater les symptômes de la ma-

ladie ; et, pour n'en point troubler la marche, on se contenta de prescrire une boisson sudorifique et du vin anti-scorbutique. Pendant ce temps, le malade se plaignit de ne pouvoir aller à la garde-robe, d'être souvent troublé dans son sommeil, soit par des songes effrayants ou par des pollutions avec érection douloureuse : de plus, j'observois que le matin il se réveilloit avec une sueur abondante très-fétide ; que dans la journée il rendoit une grande quantité d'urine jumenteuse, et qu'une mélancolie profonde étoit souvent interrompue par des accès de colère ou par une gaieté démesurée, sans motifs. Il ne pouvoit supporter les regards curieux des autres malades, et pour les éviter, il tenoit les rideaux de son lit fermés. On fut obligé, pour satisfaire son appétit, non-seulement de lui donner deux portions par jour, mais encore de lui accorder la permission de faire venir du dehors les aliments qui lui furent indiqués. Le volume des extrémités ne paroissoit pas prendre de nouvelles dimensions.

Assuré que la santé de Cayeux pouvoit permettre un traitement plus actif, on prescrivit deux grains de muriate de baryte dans une chopine de décoction amère, à prendre dans la matinée, et huit grains de pilules de Bontius le soir. Le troisième jour, le malade se plaignit de coliques avec dévoiement; le cinquième

jour, augmentation des accidents, nausées, anorexie, élévation dans le pouls, chaleur à la peau et beaucoup d'altération. Des boissons mucilagineuses et des lavements émollients, continués pendant quatre jours, calmèrent l'irritation du canal intestinal; et le sixième jour, on revint sur l'usage du sel marin barytique, mais seulement à la dose d'un grain étendu dans une pinte d'eau d'orge, édulcorée avec le sirop capillaire; on réduisit aussi celle des pilules à quatre grains. Une semaine s'étant ainsi passée sans accidents, on augmenta, d'un jour l'un, d'un quart de grain la dose du sel et des pilules. Au trente-sixième jour, le malade étoit parvenu, par cette augmentation graduée, à prendre dans un jour cinq grains de muriate de baryte et neuf de pilules de Bontius, sans en ressentir aucun effet délétère. Le pouls étoit toujours élevé, les déjections, les sueurs et les urines augmentoient sensiblement chaque jour; cependant, l'excès de ces évacuations n'altéra nullement la santé, car l'appétit étoit le même, et le sommeil plus paisible. On remarquoit avec une sorte de satisfaction, moins de dureté et plus de sensibilité dans les membres abdominaux qui commençoient à perdre de leur dimension et à avoir un peu de mouvement. Ce premier succès ayant encouragé, le muriate de baryte et les pilules de Bontius furent cha-

que jour augmentés d'un grain. Le vingtième jour, disparition totale des songes effrayants et des pollutions nocturnes, diminution bien prononcée du volume des extrémités inférieures, sensibilité rétablie, et beaucoup moins d'obscurité dans les mouvements articulaires. Le trente-cinquième jour, époque à laquelle le malade prit, toujours par suite de l'augmentation progressive, trente-six grains de muriate de baryte et autant de pilules de Bontius, fièvre, chaleur à la peau, nausées, coliques, dévoiement, et soif excessive; dans la nuit, vomissements, vertiges, mouvements convulsifs, suppression de la sueur et des évacuations alvines, urines rares et d'un vert foncé; le matin, tension douloureuse de l'abdomen, toux avec douleur au côté gauche de la poitrine, fièvre considérable, perte totale de l'appétit, continuation du vomissement, douleur lancinante dans les jambes et les cuisses. Les boissons mucilagineuses et les lavements émolients remplacèrent les premières prescriptions. L'augmentation de la toux et de la douleur de côté, jointe à une très-grande difficulté de respirer, nécessitèrent l'application d'un large vésicatoire sur la partie antérieure de la poitrine. L'action de ce moyen suivit de près le but qu'on s'étoit proposé: les coliques et les vomissements cédèrent plus difficilement à l'usage continué des bois-

sons délayantes et mucilagineuses ; les évacuations alvines, sollicitées par des lavements légérement purgatifs, et des topiques émollients sur l'abdomen, firent disparoître la douleur et la tension dont il étoit le siége. Les sueurs se rétablirent peu à peu, et le danger éminent qui sembloit menacer les jours du malade, fut encore une fois conjuré. Cependant, l'altération profonde des forces vitales, qui ne permettoient plus de songer aux moyens actifs précédemment employés, la crainte d'être surpris par de nouveaux accidents, et le décroissement considérable du volume des extrémités inférieures, me déterminèrent à mesurer, sans plus de délai, leurs nouvelles dimensions. Ce second tableau mis en parallèle avec le premier, me démontra que le volume de ces extrémités avoit diminué de plus d'un tiers dans l'espace de quatre mois.

Les accidents ci-dessus mentionnés étant complétement disparus depuis plusieurs jours, le 3 Nivôse on prescrivit un demi-grain de carbonate de potasse dans une pinte d'eau d'orge, édulcorée avec le sirop de gomme arabique. Le 15, perte totale de l'appétit, dévoiement sans colique ; le soir, fièvre suivie d'une sueur partielle occupant la partie antérieure de la poitrine et de la région épigastrique, infiltration de la face et des mains ;

le malade demandoit avec instance de rentrer dans sa famille. Le 20, les portions les plus épaisses de l'épiderme se détachèrent des jambes; ces places devinrent le siége de plusieurs ulcérations qui exudoient une matière âcre, très-fétide. Le 30, pouls déprimé et intermittent, respiration stertoreuse, face hippocratique, sueurs colliquatives, vomissement, syncopes fréquentes, et dans l'une desquelles Cayeux expira, le 3 Pluviôse an 9 (1800), cinq mois et quatre jours après son entrée à l'Hôtel-Dieu de Paris.

Autopsie cadavérique.

L'ouverture fut faite le lendemain, en présence de plusieurs médecins, de M. Giraud, chirurgien en second de l'Hôtel-Dieu de Paris, et de MM. Tartra, Girard et Gagnard, alors chirurgiens internes audit hôpital.

État extérieur. Face un peu œdématiée, maigreur extrême des extrémités supérieures et du tronc, infiltration légère du scrotum, volume des extrémités inférieures considérable quoique diminué de moitié, peau assez flasque au toucher, épiderme s'enlevant par grandes écailles.

Etat intérieur. La peau des extrémités inférieures, incisée, fut trouvée de l'épaisseur de neuf lignes, dure, lardacée, blanchâtre, ainsi que le tissu cellulaire des muscles: les

muscles participoient à cette altération ; car ils étoient pâles, et avoient la consistance de la couenne. Même aspect dans toute l'étendue des pieds, des jambes et des cuisses. Les os de ces mêmes extrémités ayant uniformément un volume double de l'ordinaire ; fémur droit carié profondément depuis son tiers inférieur jusqu'à l'articulation de la jambe : on voyoit la destruction des cartillages qui recouvrent le tibia et le fémur, et des aspérités, des épines sur la surface articulaire de ces os.

Poitrine. Les poumons, d'un volume considérable, adhéroient par plusieurs brides à la plèvre costale ; les bronches étoient engouées d'une matière muqueuse assez épaisse. Le tissu des poumons n'offroit aucune altération.

Abdomen. A l'ouverture de la cavité abdominale, on trouva le foie jaune, gras, la bile non élaborée, et le canal intestinal généralement blafard. L'extérieur de l'estomac étoit grisâtre, les vaisseaux variqueux ; à l'intérieur, la membrane muqueuse s'enlevant très-facilement, étoit détruite par place, et en pulpes dans d'autres ; la même altération se rencontroit dans plusieurs endroits du canal grêle.

Il me semble que l'analogie qui existe entre la maladie que je viens de tracer et la description de l'éléphantiasis par Ar tée, est assez frappante pour justifier la dénomination

que j'ai adoptée, malgré le volume extraordinaire des extrémités inférieures, que j'ai dû, d'après Celse, Avicenne, Gordon, Maudren, et Messieurs Larrey, Ruette et Alard, regarder seulement comme une complication de l'éléphantiasis des Grecs; cependant, cet état pathologique des membres abdominaux a servi de base au diagnostique de plusieurs médecins, qui affirmèrent que la maladie de Cayeux, avoit essentiellement tout les caractères de l'éléphantiasis des Arabes. Cette assertion ne me paroît pas suffisamment fondée, puisque, selon Rhazes et les observations d'Hillary et de M. Alard, ce genre d'éléphantiasis doit présenter, dans son invasion et dans ses accès, l'apparence d'une inflammation érysipélateuse, accompagnée de vomissements et de fièvre, le plus souvent intermittente; laissant après chacun de ses accès un engorgement qui, sans gêner les mouvements des articulations qu'il enveloppe, prend, au bout d'un temps plus ou moins long, un volume énorme et une dureté remarquable (1). Puisque Cayeux n'a rien éprouvé de semblable, et que, d'un autre côté, l'altération de la face, l'ha-

---

(1) Histoire de l'Eléphantiasis des Arabes, etc., par M. Alard. A Paris, chez Croullebois, libraire, rue des Mathurins St-Jacques, N.° 17.

leine fétide, la mélancolie, la dépilation, la décoloration descheveux et la respiration pénible, ne peuvent, d'après l'opinion de M. Alard, servir à caractériser l'éléphantiasis des Arabes, qui ne les présente jamais, je puis, dis-je, conclure que la plupart des symptômes qui constituent celle des Grecs, se trouvent réunis de préférence chez le malade qui fait le sujet de cette observation.

Pendant le traitement, les extrémités inférieures ont diminué dans les proportions suivantes :

Lors de l'entrée du malade à l'Hôtel-Dieu, la circonférence des pieds à la région du calcaneum et du scaphoïde étoit de dix-sept pouces six lignes ; celle des jambes à la partie moyenne, de vingt à vingt-un pouces ; celle des cuisses vers la partie supérieure, de vingt-sept pouces onze lignes du côté droit, et de vingt-quatre pouces une ligne du côté gauche. La diminution de ces parties, après trois mois de traitement, étoit, pour les pieds, de cinq pouces neuf à dix lignes ; pour les jambes, de six à sept pouces ; pour les cuisses, de huit à neuf pouces, mesure prise sur les mêmes parties que nous avons désignées ci-dessus.

OBSERVATIONS

Sur l'inflammation de la moelle épinière et de ses membranes, communiquées par lettres au docteur Brera, *professeur de médecine clinique à l'Université de Padoue, par le docteur* J. Bergamaschi.

Peu d'auteurs parlent de la spinitis, moins à cause de la rareté de cette maladie que par défaut d'observations; aussi les médecins qui, dans les autopsies cadavériques, négligent d'ouvrir la colonne vertébrale, au mépris de ce qu'ont dit à ce sujet les docteurs Frank et Portal, méritent de justes reproches. Le docteur Bergamaschi ayant vu plusieurs fois cette affection à l'hôpital de Pavie, cherche à fixer l'attention des médecins sur ce sujet, en rapportant plusieurs exemples. Nous allons en citer deux ou trois des plus intéressants.

Dans le mois de Juin 1804, un jeune homme convalescent voulut entreprendre, malgré la chaleur de la saison, un long voyage à pied. De retour chez lui, excédé de fatigue, il ressentit tout-à-coup une douleur très-violente dans les muscles fessiers, à la sortie du nerf sciatique, douleur qui s'étendoit sur tout le membre gauche, et tourmentoit cruellement le malade. Les angoisses augmentèrent les jours suivants; la douleur se propageoit au sacrum, aux lombes, remontoit le long de la colonne vertébrale, et s'étendoit jusque dans les bras; les yeux étoient saillants, la parole entrecou-

pée, le pouls dur et vibrant, et les jambes et les cuisses engourdies. Cet état persista jusqu'au neuvième jour. Le neuvième, le mal s'aggrava : on observoit de temps en temps un délire obscur; l'anxiété étoit extrême; une douleur fixe régnoit le long de l'épine ; les muscles du dos étoient contractés et comme dans un état tétanique; on ne pouvoit relever le malade sans lui faire éprouver de cruels tourments; il y eut des tremblements; le pouls, petit et très-irrégulier, étoit accompagné d'ischurie et de sueurs continuelles ; vinrent ensuite un froid très-grand, l'embarras toujours croissant de la respiration, des sueurs visqueuses et froides, le pouls extrêmement petit, et enfin la mort. L'ouverture du corps découvrit une suppuration très-étendue de la moelle, et qui alloit même d'une extrémité à l'autre. La partie cervicale étoit le moins altérée : le principal désordre étoit vers la seconde vertèbre lombaire, où la moelle épinière étoit corrodée et dissoute.

Dans la même année, M. Bergamaschi vit un jeune homme qui, après un violent effort pour soulever un poids, ressentit un tiraillement douloureux depuis le cou jusqu'au dos, et bientôt fut saisi de froid suivi de la roideur tétanique des muscles du cou, de la face et du ventre; la respiration étoit difficile, le malade ne pouvoit ni avaler ni étendre les bras sans douleur; le pouls étoit fréquent et inégal : le malade mourut dans les convulsions. Le canal de l'épine ouvert, on vit une prodigieuse effusion de lymphe entre les membranes et le tube osseux; les artères spinales étoient rougeâtres et très-gorgées de sang, et la moelle d'une dureté extraordinaire.

Un portefaix âgé de vingt ans, sourd et muet, entra à l'hôpital, dans le mois de Mars 1808. Il étoit malade déjà depuis quinze jours. Il avoit le pouls fréquent, dur, petit; la respiration courte et pénible, la face animée, de la tendance au sommeil. Ne pouvant rien apprendre du malade, on crut d'abord qu'il étoit attaqué d'une synoque grave. Au septième jour, il parut délirer, et on le vit porter souvent la main vers les lombes, ce qui fit soupçonner qu'il y éprouvoit de la douleur; et les cris qu'il poussoit toutes les fois qu'on l'obligeoit de plier le tronc, confirmèrent ce soupçon. Les jours suivants, le huitième et le neuvième de son entrée à l'hôpital, il ne voulut plus avaler, il devint furieux, ses membres furent saisis de convulsions cloniques; on remarquoit des soubresauts dans les tendons. Le dixième jour, il survint des vomissements; le col de la vessie fut paralysé, et l'apopléxie vint terminer la scène. On sut, après la mort, que ce malheureux avoit reçu plusieurs coups de bâton sur le dos et les lombes, vers la fin de Février. A l'ouverture de la colonne vertébrale, on trouva une grande quantité d'eau épanchée entre les os et les membranes; ces dernières ouvertes, on trouva dans leur intérieur une collection considérable de sérosité, et sur-tout dans le bas où cette sérosité formoit tumeur. De ces observations, et de beaucoup d'autres que nous passons sous silence, M. Bergamaschi déduit à peu près les corollaires suivants:

Outre la fièvre commune à toutes les inflammations, la spinitis a pour caractère une très-vive douleur le long de la colonne ver-

tébrale, douleur qui augmente considérablement et d'une manière atroce par le mouvement; en second lieu, beaucoup de symptômes nerveux qui sont vraiment patognomoniques, quoique se présentant sous les formes variées du tétanos, de convulsions cloniques, de torpeur des membres, de paralysie. Or, par tout où l'on verra de tels symptômes concourir avec les causes de la spinitis, qui sont faciles à reconnoître, on doit fortement soupçonner, dans ce cas, une inflammation de la moelle épinière.

Ces causes sont des efforts, des chutes, l'insolation par un temps trop chaud, des percussions, le ramollissement ou le gonflement de quelque vertèbre ou de quelque cartilage interosseux; l'action de soulever un enfant par la tête, les distractions, les fractures. La spinitis naît rarement d'une cause interne, si ce n'est par la retropulsion d'un érysipèle ou d'une maladie exanthémateuse et la propagation de quelque inflammation voisine, de celle du cerveau, par exemple. Cette maladie est facilement distinguée du lombago et de quelques autres affections, par la réunion de la fièvre et des symptômes nerveux ci-dessus mentionnés; mais sur-tout par le caractère de la douleur dorsale qui n'augmente pas par le toucher comme dans l'inflammation des muscles ou des parties contenues dans le bas-ventre, mais qui devient très-vive à l'occasion du moindre mouvement.

(*Article extrait du Journal de la Société médico-chirurgicale de Parme, cahier de Juin* 1810).

PHILOSOPHIE MEDICALE.

RAPPORT *fait à la Société médicale d'émulation de Paris, le* 5 *Décembre* 1810, *par M. le docteur* LOUIS, *membre résidant, sur un Mémoire manuscrit de* M. CORTAMBERT, *ayant pour titre :* De quelques abstractions en médecine, et des erreurs qu'elies ont produites

Dans votre Séance du 4 Juillet dernier, j'ai eu l'honneur, Messieurs, de vous donner l'analyse de la partie du Mémoire de M. Cortambert, qui traite des fièvres. Celle que je vais vous soumettre, sur laquelle va se porter votre attention, la mérite d'autant plus, que son but est de relever des erreurs, de rectifier des idées, et de donner de l'exactitude au langage médical.

Les mots *nature, principe vital, tempérament;* quelques idées émises par l'immortel fondateur de notre Société, sur *la division de la vie en organique et en animale*, sont, Messieurs, les idées métaphysiques et abstraites que le docteur Cortambert veut fixer à leur juste appréciation ; suivons-le dans ses raisonnements, et jugeons s'il est parvenu au résultat

qu'il s'est proposé comme le but de ses travaux.

Le mot *nature*, dit-il, n'a dû être employé originairement en médecine, que comme un abrégé des faits qui s'observent dans la vie des êtres organisés, et de l'ordre le plus constant suivant lequel ils ont lieu. Aujourd'hui cette idée est consacrée par une foule d'expressions métaphoriques; ainsi, par exemple, on dit que la nature triomphe, qu'elle combat, qu'elle succombe, qu'elle guérit, etc. : oui sans doute elle guérit, si on entend par ce mot *les propriétés vitales*. En effet, qu'observe-t-on dans ce cas? on aperçoit des phénomènes qui, dans un ordre successif, rétablissent l'harmonie; ce qui fait que l'art se rend utile, en cherchant à les produire lorsqu'ils doivent amener une heureuse terminaison des maladies, ou en s'efforçant de les détruire s'ils ne peuvent avoir que des suites fâcheuses.

Cette idée, que la nature seule guérit, a donné naissance à la médecine expectante, qui peut avoir ses avantages tant que la maladie parcourra ses périodes avec régularité; mais il faut convenir qu'il est des cas, et en grand nombre, où il seroit à craindre de se confier aux lois des propriétés vitales, et d'attendre les phénomènes qui doivent rétablir la santé. Avouons donc que le mot *nature* n'est qu'une abstraction, et que par cette idée on ne peut entendre que *les propriétés vitales*.

Il en sera de même du *principe vital*, mot également utile pour rendre raison des phénomènes généraux, mais qui aussi a conduit à l'erreur, en donnant l'idée d'un principe particulier distinct autant de la matière organisée que de l'ame, et partageant avec elle le gouvernement du corps humain. Barthez, écrivain justement célèbre, a voulu d'abord nous prémunir contre cette opinion, en écrivant *qu'un être moyen entre l'ame et le corps, est un être de raison*; il finit cependant par croire au principe vital, cherche à découvrir s'il a une existence qui lui soit propre, s'il n'est qu'un mode du corps humain; et ne pouvant expliquer les questions qu'il se proposoit, suppose que Dieu a uni à la combinaison de matière disposée pour la formation de chaque animal, un principe qui subsiste par lui-même, et diffère dans l'homme de l'ame pensante.

Les phénomènes qui se passent dans le corps vivant, ont de tout temps embarrassé l'esprit humain, jaloux de tout expliquer; de là des hypothèses, des erreurs, des noms donnés aux différents actes de la vie, et que Paracelse et van Helmont ont cherché à préconiser, tels que *vertus plastiques, impetum faciens, archus faber*. Mais quelle est cette substance distincte des formes de la matière et de l'ame pensante? Où est-elle? Quelle qu'elle soit, elle n'est qu'un mode de notre organi-

sation, elle n'est qu'une abstraction : ses effets seront toujours des mystères.

L'auteur parle ensuite du mot *tempérament*. Passons sous silence les divisions qui en ont été faites d'après la forme extérieure; la théorie des quatre humeurs, des quatre éléments; la correspondance des traits moraux aux traits physiques. Cette division des anciens, étendue par Sthal et Bordeu, a conduit M. Hallé à nous donner la classification la plus complète, celle où il est le plus facile de rapporter le plus grand nombre de faits. Mais malgré les lumières répandues par ces savants médecins, on a toujours un penchant pour les mots, bilieux, sanguin, etc. A la première vue, on veut assigner le tempérament qu'on n'a pas eu le temps d'étudier.

On a reconnu cependant que les tempéraments se présentoient rarement purs; de là des sous-divisions. Mais sont-elles bien exactes? S'il est d'observation, que tel homme ressemble à tel autre par des traits bien reconnoissables, combien ne s'en éloigne-t il pas par des traits qui ne se trouvent qu'en lui! de sorte qu'on peut avancer, qu'il n'est pas un seul homme qui ait son semblable.

Pour mieux faire sentir cette vérité, l'auteur admet pour un instant la définition du tempérament, donnée par M. Hallé. Le tempérament, dit ce professeur, consiste *dans les diffé-*

rences entre les hommes, résultant d'une diversité de rapports ou de dispositions respectives entre les parties qui constituent l'organisation du corps humain, et compatibles avec le maintien de la santé. Rappelons-nous les divers systèmes d'organes, leur mode d'action, les modifications infinies qu'ils subissent, la sensibilité tour à tour acquise ou perdue; combien de variétés dans les résultats de tant de combinaisons! ne sera-t-il pas toujours impossible de les embrasser? et la définition de M. Hallé, quoique la plus complète, laisse encore à désirer. La prédominance d'un système sur l'autre ou l'accord de deux systèmes, existe-t-il jamais pur? Le système nerveux ne joint-il pas toujours son influence à des degrés différents avec les autres systèmes, et l'action des viscères ne dérange-t-elle pas la régularité des effets, des dispositions générales? De ces modifications résultent autant d'espèces de tempéraments.

On doit donc être étonné de la manière facile avec laquelle on a assigné les tempéraments des hommes célèbres. Rien ne prouve mieux qu'on a voulu réaliser des abstractions, que ces modèles qu'on a été chercher dans l'histoire : il sembleroit qu'on a été conduit à cette erreur, par un raisonnement bien propre à la produire : « *Tel homme avoit un tempé-*
» *rament bilieux, parce qu'il a eu de l'am-*

» *bition, et il a eu de l'ambition parce qu'il* » *avoit un tempérament bilieux.* » Pour raisonner ainsi, il faudroit que l'ambition fût uniquement le partage de ce tempérament; mais il est impossible de défendre cette opinion. Ne savons-nous pas qu'Antoine balança longtemps dans les Gaules la fortune d'Octave; qu'Alexandre aimoit à se couronner de fleurs et à s'enivrer au sein des plaisirs? Si le tempérament mélancolique a pu produire, dans certains tyrans, la soif habituelle du sang, n'offre-t-il pas aussi ce qu'il y a de plus digne de l'intérêt, dans ces hommes que le ciel doua d'une sensibilité qui créa tout à la fois pour eux des malheurs et pour nous des jouissances, témoins Pascal et J. J. Rousseau. Le choix de Pomponius Atticus, que l'on a pris pour type du tempérament pituiteux, offre-t-il bien de l'exactitude? Peut-on croire que ce célèbre romain resta indifférent aux troubles qui bouleversèrent sa patrie? Il faut plus de travaux pour caresser tous les partis que pour les vaincre, et on ne se résoudra jamais à voir un homme apathique dans l'ami de Cicéron.

Cherchons plutôt les tempéraments dans les statues ou les tableaux des grands maîtres, pour les dispositions physiques ; et dans ces êtres qu'une mythologie féconde a animés, pour les dispositions morales. Ici on ne peut se tromper, puisqu'on n'aperçoit d'autres traits

que ceux que leur ont prêté l'imagination des hommes.

N'est-on pas dans l'erreur, dit M. Cortambert, de penser que les formes extérieures sont en rapport avec les dispositions internes? L'observation de tous les jours ne doit-elle pas détruire cette confiance, et n'est-il pas plus croyable que l'ascendant du cerveau, des nerfs, du foie, peut exister avec toutes les formes possibles? Ne sait-on pas que le foie, dans le fœtus et dans l'enfant, est très-volumineux, et voit-on les effets attribués au tempérament bilieux se déclarer à cet âge? Le tempérament mélancolique est-il le résultat d'une affection pathologique d'un viscère? Mais quels sont les viscères affectés? en quoi consiste leur altération? Nous pouvons affirmer que les apparences sont trompeuses, et qu'il est impossible de bien caractériser un tempérament.

Passons à la division de la vie, en organique et animale, division que M. Cortambert considère comme une abstraction.

« *La vie organique*, dit Bichat, *s'exerce* » *par des organes irréguliers, et la vie ani-* » *male par des organes symétriques.* » Mais peut-on nier une symétrie évidente entre les oreillettes et les ventricules du cœur, dans les poumons, dans les reins? A la vérité, Bichat ne la reconnoît pas dans la disposition anatomique de ces organes; mais si quelques va-

riations suffisent pour rompre l'irrégularité, on trouvera le même défaut dans la vie animale. On sait que, presque toujours, le volume des muscles diffère d'un côté à l'autre: les yeux n'ont pas toujours le même axe, le même degré de force; les oreilles varient aussi dans quelques-unes de leurs parties. Bichat prétend que dans ce cas, les sensations sont vicieuses, de même que les perceptions, si les hémisphères du cerveau ne sont pas parfaitement symétriques. On peut dire alors que les organes de la vie animale sont presque toujours irréguliers, puisqu'il n'y a rien de si commun que des sensations et des perceptions fausses.

Bichat dit que *l'harmonie d'action, est le caractère de la vie animale; et la discordance, l'attribut de la vie organique.* Si l'harmonie d'action est nécessaire pour l'intégrité des fonctions de la vie animale, par le fait elle est l'état le plus rare; mais n'y a-t-il pas un accord d'action entre les deux côtés du cœur, et cet accord n'est-il pas aussi nécessaire que celui qu'on demande pour chaque paire d'organe de la vie animale? Si un rein peut suppléer à l'autre, il n'en est pas ainsi des poumons: il en résulteroit une altération sensible, qui se déclareroit bien plus évidemment, si l'harmonie d'action étoit suspendue dans la circulation.

La troisième différence admise par Bichat, *que les fonctions intérieures ont une continuité d'action, et les extérieures, des intermittences*, est peut-être plus exacte ; cependant, ne peut-on pas admettre comme le sommeil des organes, cette lenteur, cette foiblesse qu'ils mettent à remplir leurs fonctions. Durant la nuit, le cerveau tombe-t-il dans une inaction plus complète que l'estomac ? les sens extérieurs éprouvent-ils un sommeil parfait ? ne leur reste-t-il pas toujours une sensibilité assez grande pour se réveiller à l'impression du moindre stimulus ? Il seroit donc plus raisonnable de penser, que la loi de l'intermittence est générale, et que le caractère tiré de la continuité d'action n'est point assez prononcé.

La vie animale est-elle seule soumise à l'influence de l'habitude, comme le dit Bichat ? La vie organique contracte aussi des habitudes ; l'estomac, par exemple, sans parler des médicaments qui, originairement, ont sur lui un effet très-marqué, et finissent par n'en avoir aucun, a aussi ses habitudes ; on sait que plusieurs personnes sont obligées de prendre des aliments à des heures fixes, et de satisfaire différentes excrétions dans le temps qu'on leur a en quelque sorte marqué.

L'homme se modifie suivant les climats et la plupart des états qu'il exerce : en pas-

sant d'une région dans une autre, d'un lieu salubre dans un mal-sain, il éprouve quelquefois des maladies, il se fait des modifications dans tout son être; il n'est cependant pas sans exemple, de voir des hommes se mieux porter dans les climats les plus mal-sains, que dans ceux considérés comme les plus salubres. Les maladies qui ont frappé plusieurs fois les mêmes individus, sont pour eux moins funestes que pour ceux à qui elles sont nouvelles, dont l'habitude produit sur toute l'économie, des effets qu'on ne voudroit voir que dans un ordre de fonctions.

La ligne de démarcation entre les deux vies, par rapport au moral, est-elle bien exacte? Est-il vrai que *tout ce qui appartient aux passions, est sous la dépendance de la vie organique; et que tout ce qui est relatif à l'entendement, est du ressort de la vie animale?*

De même que dans les propositions que nous avons analysées, la ligne de démarcation s'efface souvent; de même ici, tout en regardant le cerveau comme l'organe de l'intelligence, l'organe où les sensations aboutissent pour se transformer en idées, nous pensons que c'est une abstraction de croire que l'entendement seul appartient à la vie animale. On sait que la mémoire réveille des idées passées, qui font couler les larmes de l'attendrissement ou de la tris-

tesse; que dans ce cas, la circulation et la respiration sont ou retardées ou accélérées, et les fonctions musculaires relevées ou abattues.

De l'autre côté, la vie organique influe beaucoup sur la vie animale; l'histoire des poisons narcotiques qui procurent des délires différents, suffiroit seule pour le prouver. La digestion a aussi un effet nuisible sur les idées; donc, il est abstrait de séparer les deux vies.

Voyons maintenant si ce n'est pas trop généraliser, que *d'attribuer à la vie organique tout ce qui appartient aux passions.* Pour décider cette seconde question, il faut rechercher quelle est la nature des passions; les unes s'élèvent au-dedans de nous, elles résultent uniquement de l'action de quelques organes internes, comme, par exemple, l'amour maternel et l'amour physique : ces passions appartiennent à tous les animaux. Nous ne ferons donc pas de difficulté d'admettre un premier genre de passions qui appartient à l'ordre des fonctions organiques.

Mais il est des passions qui ne sont que des idées morales exaltées, et qui décident de la plupart de nos actions; elles distinguent l'homme de la brute; elles varient suivant les pays, l'éducation, les circonstances. Il est évident que ce genre de passions prend

naissance dans la vie animale ; à la vérité, elles peuvent être modifiées par celles de la vie organique, comme elles-mêmes modifient souvent ces dernières, mais elles n'ont pas moins leur source dans le cerveau.

Les grandes pensées partent du cœur, selon Vauvenargue ; cependant, il est plus raisonnable de croire qu'on les doit à la réflexion et à l'habitude de juger les choses sous leurs rapports les plus dignes d'intéresser : le seul moyen d'agrandir le cœur, appartient à l'éducation qui élève les idées et produit de grands sentiments.

Bichat a dit encore, que *les organes de la vie animale ne sont ni l'origine ni le terme de nos affections morales ;* M. Cortambert a suffisamment démontré qu'ils en étoient souvent l'origine. Pour combattre l'autre proposition, il choisit l'avarice et l'ambition, et dit : N'est-ce pas la tête de l'avare et de l'ambitieux qui travaille, lorsque l'un calcule l'or qu'il va entasser, et l'autre, les honneurs qu'il va recueillir ? Si les espérances sont déçues, il en résulte non-seulement la perte du repos de l'esprit, mais aussi des maladies qui prouvent encore plus les liens qui unissent le moral au physique.

Rameneroit-on toutes nos passions aux deux états auxquels aboutissent toutes nos sensa-

tions, le plaisir et la peine; cette proposition ainsi exprimée pourroit être vraie en général, cependant elle souffre des exceptions; car nous avons des idées riantes et des idées tristes ; dans le cerveau, naissent des illusions, des images, des contemplations, des extases, etc. Concluons donc, que s'il y a des passions qui appartiennent à la vie organique, il y en a qui sont du ressort de la vie animale, et qu'au moral les deux vies se confondent.

Dès l'instant que cette division est abstraite, nul doute que la division de *la sensibilité et de la contractilité en organique et en animale* ne soit aussi arbitraire.

La sensibilité est une propriété identique dans toutes les parties du corps; elle ne diffère que par ses degrés : obscure dans certains organes, plus manifeste dans d'autres, elle porte quelquefois dans les premiers, une impression assez forte pour que l'ame en prenne connoissance.

En effet, est-il vrai que la vie organique n'éprouve jamais la sensibilité au dernier degré? On sait cependant que dans diverses affections maladives, ou par l'action des stimulants spécifiques, il s'opère un grand développement de sensibilité à laquelle le cerveau participe ; de même dans la vie animale, des organes peuvent être sensibles à l'impression de certains stimulants, tandis que d'autres n'en éprou-

veront aucun effet manifestement sensible. La sensibilité ne peut donc servir à caractériser l'une et l'autre vie.

L'auteur, à l'égard de la contractilité organique, n'observe aucune différence avec la sensibilité, au deuxième degré, nommée *latente;* il ajoute que la contractilité des vaisseaux n'a lieu qu'autant qu'ils sont sensibles à l'action, ou se contractent sous l'action des fluides. Ce sont donc deux expressions pour un même effet, qui ne servent qu'à donner des idées inexactes; il ne s'agit que de savoir et d'examiner si la contractilité manifeste où l'irritabilité est essentiellement différente dans les deux vies.

Il est certain qu'il y a des organes qui semblent avoir été soustraits à l'empire de la volonté : tel est le cœur; mais dans cette classe il en est qui obéissent à la volonté et correspondent avec le cerveau : témoins, la respiration, différentes excrétions, etc. Si dans la vie animale, les muscles exécutent ordinairement les mouvements que l'ame leur ordonne, il est des cas où ils ne reconnoissent plus son empire; par exemple, dans les affections spasmodiques, les fonctions attribuées à la vie organique prennent quelquefois le caractère assigné à la vie animale et *vice versâ.* Ce caractère ne suffit donc pas pour fonder une distribution naturelle des fonctions.

Terminons l'analyse de cet excellent Mémoire, par les paroles de l'auteur, au sujet de son illustre ami Bichat :

« Si j'ai émis, dit M. Cortambert, quel-
» ques idées contraires à celles de Bichat, je
» ne l'ai fait qu'avec le sentiment de mon in-
» fériorité, et je ne fonde l'intérêt des ob-
» jections que sur celui qu'il a donné au su-
» jet ; je ne puis craindre le soupçon de ne
» pas honorer sa mémoire, moi qui, lié avec
» lui dès ma jeunesse, le nommerais à pré-
» sent mon ami, si la gloire qu'il s'est ac-
» quise ne nous eût placés à une trop grande
» distance l'un de l'autre, et si mon orgueil
» n'étoit pas aussi intéressé que mon cœur
» dans cette association. »

ACCOUCHEMENTS.

DISSERTATIO *obstetricia inauguralis de partù difficili instrumentis secantibus absolvendo, auctore* REIN MESDAG.

RAPPORT *fait à la Société médicale d'émulation, par* M. GARDIEN, *professeur d'accouchements.*

LE docteur Mesdag vous a adressé une Dissertation latine qu'il a soutenue à l'Université de Groningue. Il y a traité des cas où l'on doit employer des instruments tranchants pour

terminer l'accouchement. Pour exposer convenablement la conduite que l'on doit tenir dans cette circonstance, qui est incontestablement la plus embarrassante que présente cet art salutaire, il divise son travail en six chapitres. Dans le premier, il fait connoître les causes qui peuvent apporter des obstacles assez grands à l'accouchement, pour s'opposer à sa terminaison sans l'emploi des instruments tranchants. Dans le second, il expose les signes qui indiquent la nécessité de recourir à ce moyen extrême. Le troisième et le quatrième sont consacrés à fixer les précautions que la prudence doit porter l'accoucheur à mettre en usage, en procédant à son examen, pour ne pas effrayer la femme et alarmer toutes les personnes qui l'entourent : la moindre indiscrétion peut occasionner les accidents les plus graves. Il traite, dans le cinquième et le sixième chapitres, de l'opération césarienne et de la section du pubis.

Ce sujet est trop vaste pour être traité avec tous les détails convenables dans une simple dissertation. Il est plusieurs points qui sont à peine effleurés, quoiqu'ils soient très-embarrassants, et que les accoucheurs ne soient pas tous d'accord sur le procédé auquel on doit accorder la préférence.

Les causes qui apportent des obstacles assez grands à l'accouchement, pour exiger les instruments tranchants, peuvent venir de la

mère, ce qui est le plus ordinaire, ou bien du fœtus, quelquefois même de l'un et de l'autre individu. L'auteur range parmi les causes qui se tirent de la mère, et qui s'opposent à ce qu'on puisse tirer l'enfant entier par la voie naturelle, une conformation vicieuse ou les vices accidentels des parties génitales ou du bassin, la conception extra-utérine, la rupture de la matrice et du vagin.

Quant aux causes qui se tirent du fœtus, on doit y rapporter toutes celles qui augmentent tellement son volume, qu'il ne peut pas sortir entier : telles sont le volume extraordinaire de la tête ou de toute autre partie de son corps, les vices de conformation qui consistent dans une augmentation de parties.

Les causes qui dépendent de la conformation vicieuse ou des vices accidentels des parties molles qui servent à l'accouchement, sont les plus rares. Dans les cas même où elles se rencontrent, on peut souvent faire disparoître les obstacles, sans porter d'instruments tranchants sur la mère ou sur le fœtus. Il existe cependant quelques vices de ces parties, auxquels on ne pourroit remédier sans le plus grand danger, et qui rendent l'accouchement impossible par la voie naturelle. L'auteur les indique succinctement. Je ne le suivrai pas dans cette énumération, qui se trouve dans tous les Traités d'accouchements.

L'auteur s'attache plus spécialement aux difformités du bassin, qui sont les causes qui exigent le plus souvent de recourir aux instruments tranchants pour extraire le fœtus. Ces vices du bassin surviennent pour l'ordinaire dans l'enfance; ils peuvent cependant ne se déclarer que dans l'âge adulte, chez des femmes qui ont déjà accouché heureusement. Il rapporte que Wood avoit observé cinq exemples de cette espèce dans un court espace de temps. Il fait dépendre ces rétrécissements extrêmes du bassin, du rachitis, de l'ostéo-sarcose, d'une maladie scorbutique, scrophuleuse ou vénérienne. Il admet aussi que le poids des viscères suffit pour porter le sacrum en avant, ce qui paroît impossible si cet os jouit de la consistance requise.

Le second chapitre, qui traite des signes qui indiquent qu'il existe l'une de ces difformités qui exigent l'emploi des instruments tranchants pour extraire le fœtus, ne présente aucune vue nouvelle; mais on y trouve une énumération assez complète des symptômes qui peuvent apprendre, qu'à raison de l'une de ces complications, les instruments tranchants deviendront nécessaires pour effectuer la naissance de l'enfant.

M. Mesdag insiste, dans le troisième chapitre, sur les précautions que doit prendre l'accoucheur, avant et pendant l'examen du bas-

sin, pour ne pas effrayer la femme qui est déjà assez vivement agitée par sa présence. Une figure riante, des discours consolants, un air de sécurité et de confiance, modèrent son anxiété et la détournent de l'idée où elle est, qu'elle court de grands dangers. Pour faire sentir la nécessité d'apporter toute l'attention possible pendant qu'on mesure les diamètres du bassin, il rapporte des exemples où l'on a pratiqué l'opération césarienne, quoique le bassin fût assez vaste pour que le fœtus pût être entraîné avec le forceps, comme on s'en est assuré par l'ouverture du cadavre des femmes qui ont été victimes de cette méprise. Il fait observer que l'on a aussi pratiqué la gastrotomie, parce qu'on croyoit à l'existence d'une grossesse extra-utérine; la section a appris qu'on s'en étoit laissé imposer par une tumeur située dans l'abdomen.

Lorsqu'on a reconnu que le vice du bassin est tel que l'on ne peut plus terminer l'accouchement avec des instruments qui n'intéresseroient ni la continuité des parties de la mère ni celle du fœtus, il réduit à trois les procédés qui peuvent offrir une ressource : la perforation du crâne, l'opération césarienne et la syncondrotomie. Si les circonstances sont telles, que le fœtus ne puisse pas être conservé sans exposer la mère à un très-grand danger, il discute cette question si délicate et si difficile à résoudre : Peut-on sacrifier l'enfant pour sau-

ver la mère qui courroit de grands risques de perdre la vie par tout autre procédé? Il adopte l'opinion de ceux qui croient que l'on doit conserver de préférence la mère. Le mari, ses frères et sœurs, ses amis, la société entière, se réunissent en sa faveur. Ce sentiment n'est étouffé que dans certaines familles, où de la naissance de l'enfant dépendent la conservation de dignités et de biens considérables : l'ambition fait alors taire la nature. Dans le quatrième chapitre, M. Mesdag détermine les cas où l'on doit appliquer des instruments tranchants sur le fœtus, et il décrit la manière de les employer.

Le cinquième chapitre traite des cas où l'on doit pratiquer l'opération césarienne et la gastrotomie. La gastro-hystérotomie étant toujours très-dangereuse, et Boer assurant que sur quatorze femmes sur lesquelles on la pratique, on en sauve une seule, il établit qu'on ne doit y recourir que lorsqu'un autre procédé ne peut donner la facilité d'extraire l'enfant. Dans ces deux opérations, il conseille de faire l'incision sur l'un des côtés de la ligne blanche, et de diviser longitudinalement le muscle sterno-pubien. Dans un sixième et dernier chapitre, il parle de la section du pubis. L'auteur convient lui-même qu'il n'a fait qu'effleurer ce sujet. Il paroît ignorer les discussions auxquelles il a donné lieu de nos jours.

REVUE DES JOURNAUX DE MÉDECINE ET AUTRES; NOUVELLES MÉDICALES ET SCIENTIFIQUES.

Bibliographie.

ESSAI *d'une Histoire pragmatique de la médecine, par* KURT SPRENGEL, *traduit sur la deuxième édition, par* CHARLES FRÉDÉRIC GEIGER. *Tome second,* in-8.° *de* 630 *pages. Paris, de l'imprimerie impériale.* — 1810.

C'est à tort que nous avons terminé l'extrait du premier tome (voyez *Bulletin* d'Octobre 1809), en disant que M. Sprengel avoit *ébauché* ce qui regarde les sectes dogmatique et empirique : il les a, au contraire, approfondies avec beaucoup de soin ; et le reproche apparent que nous avons adressé à l'auteur, devroit plutôt nous être appliqué, si nous n'avions pour excuse la nécessité de parcourir en superficie une multitude d'objets importants, dont nous sommes forcés d'abréger les détails.

Le tome second, que nous allons analyser, contient trois sections, V, VI, VII, lesquelles, dans l'espace d'environ dix-huit siècles, comprennent, 1.° le tableau de la médecine grecque et de ses sectes ; 2.° la décadence des sciences, lors de la chute de l'empire romain, et l'état de l'art médical chez les Arabes ; 3.° les écoles que ceux-ci ont établies, et la renaissance de la médecine grecque. Notre auteur donne aux sectes diverses qui se sont succédées jusqu'à Galien, les noms d'écoles dogmatique, empirique, méthodique, pneumatique et éclectique.

La première, fondée par le fils du grand Hippocrate

et son gendre Thessalus, s'appela aussi école *hippocratique*, parce que, sous le rapport de la médecine pratique, elle prétendoit suivre les leçons du célèbre médecin de Cos; mais dans la théorie, les anciens dogmatistes appuyèrent leurs opinions sur celles de Platon et de Zénon. Ce mélange des principes de l'académie et du portique avec la médecine, entraîna les esprits vers l'abus de la philosophie, dont les vrais disciples de Cos s'étoient préservés en opposant, à l'exemple du maître, le jugement des sens et les produits de la mémoire, à tous les écarts de l'imagination, que l'on a tant reprochée aux médecins de Cnide, Chrisippe, Erasistrate, Hérophile, et leurs sectateurs.

Quoiqu'à la même époque, qui est aussi celle de l'expédition d'Alexandre et de la fondation d'Alexandrie, d'autres sciences, relatives à la médecine, fissent de grands progrès, le dogmatisme médical continuoit à se perdre en controverses, en subtilités et en sophismes; alors s'établit l'école empirique, où les futilités de la théorie furent repoussées par le scepticisme. On rappela l'observation à de meilleurs éléments : au lieu d'adopter des causes qui ne tomboient pas positivement sous les sens, on fit un choix des phénomènes essentiels aux caractères des maladies; on remonta aux causes éloignées, et l'expérience clinique reposa sur toutes les applications thérapeutiques répétées, avec succès, dans des cas semblables. Philinus et Sérapion l'ancien ont été les chefs de l'école empirique.

Au milieu des contestations interminables entre deux sectes, d'accord sur les faits, divisées sur les principes, le fameux Asclépiade de Bithinie parut à Rome : novateur auprès des médecins dogmatiques, il se montra grand partisan de la physique corpusculaire. Intime ami de Cicéron, plus éloquent lui-même, dans son art, qu'aucun de ses collègues, et d'une extrême complaisance envers

les malades, il sut se concilier l'affection des Romains, et remettre en honneur une profession décriée cent ans avant, par la conduite d'Archagathus. M. Sprengel nous dira sans doute, dans la suite de son ouvrage, comment Asclépiade, simple dans sa pratique, et donnant la préférence aux remèdes doux, a passé pour un des anciens modèles de la médecine exspectante : c'est lui, néanmoins, qui le premier recommanda de guérir *tutò citò et jucundè*. Convaincu que le médecin, par ses soins et par ses remèdes, devoit se rendre, pour ainsi dire, maître du temps, il blâmoit l'inaction d'Hippocrate, et il disoit, en raillant, que la médecine des anciens n'étoit autre chose qu'une méditation ou une étude de la mort.

L'école méthodique, dont Thémison, disciple d'Asclépiade, est le chef, a compté, dans les diverses parties de la médecine, nombre d'hommes célèbres. Les trois principaux historiens de cette secte sont, Celse, Cœlius Aurelianus et Galien. Les deux premiers en ont été partisans très-zélés ; le dernier s'en est déclaré l'adversaire. Personne n'ignore le principe fondamental des méthodistes, savoir, leur *strictum et laxum*, ainsi que l'état mixte. De nos jours, Brown et ses adeptes ont renouvelé la même doctrine en d'autres termes. Quelles que soient les idées contradictoires à reprocher aux Thémisons anciens et modernes, les maladies qui assiégent le corps humain, n'en sont pas moins subordonnées, dans leur étiologie, à des extrêmes qu'un observateur judicieux et attentif s'applique à spécifier. Des méthodistes aux empiriques, aux sceptiques et aux dogmatistes, il y a des contacts de rapprochement sur les vérités premières de l'expérience ; il y a aussi des différences d'opinion, de langage et de conduite, suivant que les imaginations, vides de choses, se sont égarées dans l'abus des mots.

L'école pneumatique a puisé, dans les théories de Pla-

ton et d'Aristote, la doctrine du soufle, principe actif d'une nature spirituelle, substituée aux autres hypothèses de physique occulte, accréditées par les précédantes écoles. On doit aux médecins pneumatistes, quelques progrès dans la pathologie, et des recherches sur le pouls. Athénée fut le fondateur de cette école : il a traité sagement de la diététique. Agathinus, son disciple, est recommandable par des documents sur l'usage des bains ; il a démontré l'inconvénient des bains chauds, il en a indiqué les précautions ; et, à l'exemple de Musa, célèbre médecin d'Auguste, il faisoit grand cas des bains froids, préférables suivant le climat.

M. Sprengel combine l'école éclectique avec la secte des pneumatistes, comme s'il s'agissoit d'une même école. S'il y a, cependant, entre les deux, identité d'éléments théoriques, et le même attrait pour les subtilités ; il y a aussi, de l'une à l'autre, une gradation de perfectibilité quant aux connoissances pratiques, et cela suffit pour ne point confondre les deux écoles. Car, à la suite des premiers pneumatismes qui se sont distingués dans la clinique, on voit qu'Archigénes, Cassius et sur-tout Arétée choisissoient, avec plus d'exactitude encore ce que devoient dicter la raison et l'expérience. A côté des éclectiques, Leclerc place les épisynthétiques ; la différence de ces deux sectes ne roule pas même sur le mot, parce que *rassembler* ou *choisir* ce qu'il y a de meilleur, est une même opération : c'est toujours tendre au même but et au même résultat.

Nous appliquerons à l'article de Galien, l'observation que nous avons faite sur celui d'Hippocrate : ces deux articles sont également incomplets et dépourvus de critique médicale. Quelle différence de l'historien français à l'historien allemand, pour la profondeur des recherches et la justesse des réflexions ! Pourquoi M. Sprengel a-t-il affecté de ne point consulter, de ne pas même

nommer son prédécesseur? Galien passe, à juste titre, pour un des plus beaux génies dont la médecine se soit honorée ; ses nombreux ouvrages portent sans doute l'empreinte de son siècle, sans cesser de prouver que si ce grand médecin avoit appartenu à des temps plus éclairés, il auroit toujours occupé un rang supérieur, par l'universalité de ses connoissances et de ses talents.

Lorsque l'on veut puiser aux premières sources de l'érudition en médecine, il faut entreprendre une lecture raisonnée de tout ce que l'on possède de cet illustre écrivain, suivant les époques où il a décrit chaque Traité, dans l'ordre qu'il a tracé lui-même à ses lecteurs. M. Sprengel auroit dû rappeler ce plan d'étude, qui s'applique à plusieurs autres grands écrivains. On sait, par exemple, que pour lire avec plus de fruit un de nos penseurs les plus éloquents, J. J. Rousseau, on doit, non pas classer les matières, mais varier la lecture, en se conformant aux dates successives de la publication de chaque ouvrage.

Galien vit disparoître, de son vivant, une grande partie de ses écrits; ils étoient déposés à Rome, dans un temple qui fut brûlé. Cette anecdote, rapportée par Leclerc, méritoit l'attention du nouvel historien, dont nous aurions d'autres omissions à relever, d'après des matériaux qui nous semblent lui avoir été inconnus : malgré la préférence que nous accordons à D. Leclerc, cet auteur, n'est pas lui-même sans reproche, lorsqu'il se contente de donner la liste des livres de Galien, tirée de l'édition de Chartier, tandis qu'il pouvoit l'avoir plus complète dans une édition des Juntes, dont Chartier n'a pas su profiter.

La section V est terminée par deux chapitres intéressants, l'un sur l'influence, en médecine, de la fausse philosophie des Orientaux; l'autre sur la police médicale, d'après le Droit romain. La section VI reprend la con-

tinuation de l'histoire de la médecine grecque, depuis le second siècle de l'ère chrétienne jusqu'au neuvième. Galien a créé une école de son nom ; c'est sur la doctrine galénique que les partisans de la médecine humorale ont fondé leur appui. Les principaux médecins grecs qui ont succédé à Galien, sont Oribase, Alexandre de Tralles, Aëtius et Paul d'Egine. M. Sprengel analyse leurs écrits assez au long ; cependant il auroit pu emprunter des détails importants de feu Perilhe, auteur du second volume d'une histoire de la chirurgie, foiblement commencée par Dujardin. Le continuateur a prouvé sa supériorité ; son livre est un modèle de style et de discussion. Il seroit fort à désirer que l'on publiât le troisième volume de la même main, lequel existe manuscrit dans la belle bibliothèque de M. le professeur Dubois.

L'historien allemand fait mention de plusieurs autres médecins et chirurgiens distingués à la même époque et vers les commencements du moyen âge. Ici Leclerc ne peut plus nous servir de guide ; après avoir terminé son travail concernant l'ancienne médecine, par l'histoire de Galien, il a essayé un plan abrégé de continuation, depuis la fin du deuxième siècle jusqu'au milieu du dix-septième ou plutôt du seizième, comme l'observe Freind, puisque Leclerc a cessé d'écrire, après l'article de Paracelse. Cet essai de continuation est une ébauche offerte à ses successeurs, afin qu'ils eussent à développer le même plan. L'historien anglais y a échoué ; laconique sur les derniers médecins grecs, il a effleuré la médecine des Arabes ; et pour les temps modernes, il s'arrête aux premiers établissements de police médicale formés dans son propre pays. Schulze étoit bien plus en état que Freind d'écrire les annales de notre art, et d'y mettre l'étendue et la perfection dont l'objet est susceptible ; il avoit amassé beaucoup de matériaux, il possédoit les

langues, son jugement étoit sain et son érudition châtiée. Haller nous apprend qu'un incendie a consumé les papiers et la bibliothèque de Schulze, qui n'a pu réparer cette perte, ni poursuivre son ouvrage au-delà du siècle de Caton.

C'est principalement au sujet des médecins arabes, que M. Sprengel auroit dû signaler la profondeur de ses recherches. Voici le résumé de son travail : — « Les avantages obtenus par les médecins arabes dans l'art de guérir, se réduisent à la conservation des connoissances répandues par les médecins grecs. Quelques découvertes dans la matière médicale, quelques observations éparses, sont les seuls progrès qu'ils aient fait faire à la science. L'anatomie resta particulièrement dans le même état où les Grecs l'avoient laissée; et si quelques Arabes ont mieux décrit que Galien certaines parties du corps, ils n'ont dû cet avantage qu'au hasard ou à l'étude de quelques auteurs grecs qui ne sont pas parvenus jusqu'à nous. La théorie de la médecine, qui, chez eux, n'étoit qu'un tissu de subtilités, n'a de même fait aucune acquisition importante; et quant à la chirurgie, Albucasis est le seul que l'on puisse citer. Il n'y a donc que la chimie et la matière médicale qui aient gagné quelque chose; les auteurs arabes, sur ces deux parties, pourroient encore nous être de quelqu'utilité : mais nos médecins modernes font trop peu de cas de la langue, et par conséquent ils ne peuvent méditer les manuscrits de Masavaih, Sérapion le jeune, Ebn Beithar, et autres. »

— Il suit de ce résumé, un aveu secret de l'historien sur ce qu'il a laissé à faire après lui. Le titre d'*Essai* d'histoire pragmatique, qu'il a donné à son livre, suffit-il pour l'excuser ? Nous ne le pensons pas. La partie essentielle de la médecine des Arabes, que l'auteur nous semble avoir en quelque sorte esquivée, est la patho-

logie. Dans leurs nombreuses écoles, ils ont beaucoup ajouté aux tableaux de maladies que leur avoient transmis les Grecs; les maladies endémiques, les maladies de la peau, ont été, pour les Arabes, un grand sujet d'observation. M. Sprengel ne nous a rien fourni d'assez instructif sur cette importante matière.

La section VII et dernière de son second volume, répond à six siècles écoulés jusqu'à l'apparition de la syphilis. L'auteur suit, selon leurs dates, les diverses révolutions de l'art. Trop long-temps pratiquée par des moines, la médecine reçut cependant un nouveau lustre dans l'école de Salerne, due aux bénédictins, école déjà célèbre au huitième siècle, et dont plusieurs préceptes ont passé en proverbes. Ni les croisades ni la philosophie scholastique n'ont eu d'influence utile sur la science médicale. C'est dans les treizième, quatorzième et quinzième siècles qu'elle a pris un plus grand essor, à mesure que le goût de l'instruction, reporté d'Orient en Occident, s'est communiqué des souverains aux nations, et que, sous les titres d'universités, d'académies et de facultés, les établissements scientifiques se sont multipliés en Europe. Alors, outre la médecine, d'autres sciences ont étendu leurs limites, et ce que l'on appelle la restauration des lettres, a pleinement agrandi la sphère de l'esprit et de la raison.

Il nous tarde de voir paroître le reste de la traduction commencée, pour être à portée de mieux lier l'état actuel de nos connoissances à celles des temps antérieurs. Nous ne nous permettrons pas encore de juger de la direction des lumières propres à l'historien, quoique le mérite de sa critique soit toujours en arrière de sa vaste érudition. Nous sommes même portés à croire qu'autant l'une est surabondante, autant l'autre est défectueuse; et voici nos preuves : 1.° Il n'a certainement pas de notions exactes sur la lèpre, lorsqu'il parle de l'espèce com-

plète et compliquée de tumeurs, au lieu d'une espèce à séparer, savoir, l'éléphantiasis ou la lèpre des Arabes, et à distinguer de la lèpre des Grecs. De plus, il récuse la description d'Aretée, comme n'étant pas conforme à la nature, tandis que cette description a toujours servi d'autorité aux meilleurs observateurs, tels qu'Hillary et Schilling, tandis qu'elle se vérifie encore aujourd'hui dans tous les lieux où les affections lépreuses sont restées endémiques. 2.° Nous retrouvons, évidemment, chez les Arabes quelques fondements de la physiologie moderne, jetés par Hhonain et par Avicène, quant aux principales fonctions et propriétés vitales : M. Sprengel se borne à penser qu'il s'agit de qualités occultes, sans examiner jusqu'à quel point, pour innover une doctrine plus lumineuse, on peut tenter, *a posteriori*, les inductions de l'analyse, d'après l'analogie et la constance des phénomènes.....

Suspendons néanmoins notre opinion sur l'auteur, avant que nous connoissions l'ensemble de son ouvrage. Nous sommes d'ailleurs bien rebutés des fautes sans nombre du traducteur. Egalement étranger aux finesses de l'une et de l'autre langue, trop souvent M. Geiger paroît ne pas entendre la matière. Rien de plus pénible que d'avoir à chercher, presqu'à chaque page, le sens de l'original, à travers l'incohérence des mots et des choses; enfin, pour surmonter les dégoûts d'une lecture que les termes impropres et les locutions obscures rendent si fatigante, il faut être fortement captivé par l'intérêt du sujet.

R. CHAMSERU.

Clinique chirurgicale, *ou Mémoires et Observations de chirurgie clinique, etc., par* Ph. J. Pelletan, *chirurgien consultant de LL. MM. II. et RR., chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu de Paris, membre de la Légion d'honneur, professeur de clinique chirurgicale en la Faculté de médecine de Paris, etc. etc. etc. Trois vol.* in-8.° *A Paris, chez Dentu, imprimeur-libraire, rue du Pont de Lodi*, N.° 3. — *Annonce et extrait.*

Rendre un compte sommaire d'un ouvrage de cette étendue et de cette importance, est une tâche difficile à remplir. En effet, si l'on considère la réputation du savant auteur de ces Mémoires, l'intérêt que doit exciter cette nouvelle production, l'homme de l'art chargé de l'examiner et d'en rendre compte dans un ouvrage périodique, ne doit-il pas invoquer l'épigraphe qu'a fourni à l'auteur l'immortel médecin de Cos :

Ὁ δὲ καιρὸς ὀξὺς, ἡ δὲ κρίσις χαλεπή.
Hipp., Aph. I.er

Occasio præceps, judicium difficile.

Il appartient sans doute aux praticiens qui ont long-temps dirigé en chef les hôpitaux civils ou militaires, de publier le résultat de leurs méditations, ou le recueil des observations qu'ils ont été à portée de faire. Leur position leur fournit l'occasion de voir et de traiter plusieurs fois un même genre d'affections : l'issue différente qu'ils obtiennent, leurs succès, leurs revers; tout devient pour eux un motif d'étude et d'expérience.

Parmi les livres dont s'honore la chirurgie moderne, les uns renferment un cours complet de doctrine, tels que ceux d'Heister, de Dionis, de Bell, de Garengeot, de Sabatier, etc.; d'autres contiennent des Mémoires ou

Observations sur des points isolés de la science : tels sont les ouvrages de Saviard, de Pott, les œuvres chirurgicales de Desault, etc. etc. C'est ce dernier cadre qu'a adopté le savant professeur dont nous annonçons l'ouvrage.

Placé dès sa jeunesse dans les hôpitaux, et bientôt chargé d'en diriger un (1) où les maladies chirurgicales qui nécessitoient des opérations, étoient exclusivement traitées, il eut dès-lors de fréquentes occasions d'observer. Mais ce n'étoit là qu'un théâtre étroit ; un champ plus vaste fut ouvert à ses recherches, lorsqu'à la mort du célèbre Desault, M. Pelletan fut nommé chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu de Paris. Aussi la majeure partie des observations qui font la base de la doctrine qu'il publie, ont-elles été recueillies par lui dans cet immense hôpital.

La chirurgie n'a point seule occupé ce professeur ; son ouvrage contient aussi des fragments sur la médecine légale et sur la physiologie.

Le premier volume contient :

1.° Un Mémoire sur la bronchotomie ;

2.° Deux Mémoires sur les anévrismes ;

3.° Des observations sur des cas extraordinaires de la maladie syphilitique ;

4.° Des Mémoires sur la médecine légale.

Le second volume contient :

1.° Un Mémoire sur des espèces particulières d'anévrismes, etc. ;

2.° Un Mémoire sur les épanchements sanguins ;

3.° Un Mémoire élémentaire sur les hémorragies ;

4.° Un Mémoire de physiologie.

---

(1) L'Hospice de perfectionnement, établi près le Collége de chirurgie.

Le tome troisième contient :

1.° Un premier Mémoire sur les hernies abdominales ;

2.° Un Mémoire sur quelques maladies et vices de conformation du cœur ;

3.° Un Mémoire sur l'amputation des membres ;

4.° Un Mémoire sur les épanchements dans la poitrine, et l'opération de l'empyême ;

5.° Un second Mémoire sur les hernies abdominales.

Nous nous contenterons d'indiquer ici la distribution de cet ouvrage, dont nous réservons l'analyse critique pour le prochain Numéro du Bulletin. Mais nous remarquerons que l'auteur a dû être gêné dans la classification des matériaux, par ses importantes occupations ; sans cela auroit-il dû placer dans le premier et le second volume, ses Mémoires sur l'anévrisme, et séparer ainsi l'un de l'autre ses Mémoires sur les hernies abdominales. Il y auroit eu plus de méthode de sa part, et plus de commodité pour le lecteur, s'ils se fussent immédiatement suivis.

RECHERCHES *sur la phthisie trachéale ; thèse présentée et soutenue à la Faculté de médecine de Paris, le 31 Août* 1810, *par* J. B. CAYOL, *de Marseille, membre de la Société anatomique, et correspondant de la Société d'instruction médicale ; avec l'épigraphe :*

> *Hominum intellectui non plumæ addendæ sed plumbum et pondera.* BACON.

A Paris, chez Gabon, libraire, place de l'Ecole de médecine.

Les ouvrages classiques sur la phthisie pulmonaire ont, fait connoître avec beaucoup d'exactitude les dégénérations du tissu pulmonaire ; mais ils n'ont pas eu pour

objet de tracer les limites qui séparent ces dégénérations de celles qui peuvent affecter le canal aérien. L'auteur s'est occupé avec succès de ce dernier travail. Ayant eu occasion d'ouvrir les cadavres d'un certain nombre de phthisiques, il a toujours été frappé de la disposition que présentent les cavités ulcéreuses du poumon par rapport aux vaisseaux, et sur-tout aux ramifications bronchiques. Ces ulcères commencent toujours à se former à une certaine distance des grosses ramifications des bronches, et ils peuvent parvenir à une étendue plus ou moins considérable, avant de s'ouvrir une route dans ces conduits. Aussi voit-on quelquefois des phthisiques dont les crachats n'ont jamais offert la moindre apparence de pus, et chez lesquels on trouve néanmoins des foyers purulents assez considérables dans diverses parties des poumons. M. Cayol ne prétend pas cependant que les cavités ulcéreuses du poumon ne communiquent jamais avec les bronches; mais il croit 1.° que la suppuration du poumon, qui constitue la phthisie pulmonaire, ne commence point sur la membrane muqueuse des voies aériennes, mais dans le tissu pulmonaire proprement dit; 2.° que les bronches ne sont ulcérées que consécutivement et à une époque plus ou moins avancée de la maladie.

Dans la phthisie trachéale, au contraire, l'auteur a trouvé de larges ulcères à la partie inférieure de la trachée artère et jusques à l'origine des bronches, sans ulcération du tissu pulmonaire, ce qui cependant auroit pu survenir consécutivement, si les malades eussent vécu plus long-temps. La différence qu'il y a entre la structure du tissu pulmonaire et celle des vaisseaux bronchiques, la différence du siége des ulcérations de ces derniers, et la plus grande facilité qu'elle offre d'évacuer le pus par les efforts de la toux, rendent probable que la phthisie trachéale présenteroit des chances plus favorables à la guérison que la phthisie pulmonaire, si on parvenoit à bien distinguer ces maladies dès leur début.

C'est sur-tout cette considération qui a porté M. Cayol à étudier avec une attention particulière les lésions organiques et chroniques des voies aériennes, lésions qui diffèrent essentiellement des phlegmasies aiguës qui affectent ces mêmes parties. Pour le moment, M. Cayol s'est borné à soumettre à la Faculté ses recherches sur la phthisie trachéale seulement.

Dans le premier chapitre, il expose plusieurs observations de phthisie trachéale, ainsi que les phénomènes cadavériques que cette maladie présente. L'auteur a été témoin de la plupart des faits qu'il rapporte, et desquels il a cru pouvoir déduire les propositions suivantes : 1.° La phthisie trachéale peut exister seule, et causer la mort, sans être accompagnée d'aucune autre lésion ; 2.° elle est produite par une cause interne, comme les autres maladies organiques ; 3.° elle diffère essentiellement de la phthisie pulmonaire, quoiqu'elle la complique quelquefois ; 4.° elle doit sur-tout être distinguée de la phthisie laryngée, avec laquelle on l'a confondue jusqu'à présent : ces deux maladies diffèrent non-seulement par leur siége, mais encore par leurs symptômes, et peut-être aussi par leurs causes, car elles n'existent presque jamais réunies sur le même individu ; 5.° la phthisie trachéale mérite d'être étudiée et décrite en particulier, tant à cause de sa gravité que parce qu'elle simule quelquefois des maladies de nature tout-à-fait différente, et avec lesquelles il importe de ne point la confondre.

Nous passerons rapidement sur le second chapitre, dans lequel M. Cayol examine les faits et les opinions qu'on trouve dans les auteurs, relativement à la phthisie trachéale. Cette partie prouve, de la part de l'auteur, une saine érudition, puisque loin de se laisser entraîner par l'autorité de noms célèbres, il soumet ses citations au creuset de l'expérience guidée par une logique sévère ; il prouve, entr'autres, que M. Sauvée (*Recherches sur*

la phthisie laryngée, Paris, an X) est le premier et même le seul, jusqu'à présent, qui ait essayé de distinguer la phthisie trachéale de la phthisie laryngée.

Dans le troisième chapitre, l'auteur donne la description générale de la phthisie trachéale, qu'il définit une maladie organique qui consiste dans un ulcère considérable de la trachée artère ou des premières divisions bronchiques, sans aucune altération d'ailleurs dans le tissu pulmonaire ; son siége est, le plus ordinairement, à la partie inférieure de la trachée artère, mais elle peut exister dans toutes les parties du canal. Les causes générales sont un exercice forcé de la voix, le séjour dans une atmosphère irritante, le virus vénérien et la répercussion de diverses affections cutanées ; parmi les causes locales, on doit ranger les efforts qui tendent à exercer une distension sur la trachée artère, le séjour de corps étrangers dans ce conduit, les tubercules qui se développent à son extérieur, et les affections catarrhales fréquentes.

Nous regrettons que l'espace nous manque pour exposer le tableau des symptômes de la phthisie trachéale. Cette description d'ailleurs quoique très-complète, est trop concise pour qu'on puisse en faire un extrait sans courir le risque de la tronquer. On lira sur-tout avec intérêt, la comparaison de la phthisie trachéale avec les maladies qui peuvent être le plus facilement confondues avec elle : telles sont sur-tout l'anévrisme de l'aorte ; l'espèce d'angine que M. Bayle a fait connoître sous le nom d'*œdème de la glotte* (ce Mémoire est encore inédit) ; les phthisies laryngée et pulmonaire, et enfin la présence de corps étrangers dans la trachée artère. Les complications, le prognostic et la terminaison, ainsi que le traitement de la phthisie trachéale, terminent cette Dissertation, qui ne peut être reçue des médecins qu'avec le plus vif intérêt, et qui honore à la fois l'élève et les maîtres sous lesquels il s'est formé.

Annales *des Sciences et des arts, contenant les analyses de tous les travaux relatifs aux sciences mathématiques, physiques, naturelles et médicales, etc. etc. ; par* MM. Dubois Maisonneuve et Jacquelin Dubuisson, *membres de plusieurs Académies et Sociétés savantes. Année* 1809, *première et deuxième parties* (1).

(Extrait fait par M. le docteur Lacombe).

En faisant imprimer le compte que je lui ai rendu des Annales des sciences et des arts pour l'année 1808, la Société a sans doute entendu donner son approbation à l'ouvrage dont il s'agit. Quel autre, du moins, mérite mieux d'être accueilli, qu'un recueil dans lequel tous les travaux relatifs aux sciences et aux arts sont présentés par ordre de matières, et analysés avec assez de développement pour que le lecteur soit à même d'en saisir les principes et d'en appliquer les résultats au sujet de ses études; qu'un ouvrage qui, comme je l'ai dit dans mon premier rapport (2), présente l'inappréciable avantage de répandre, d'*exhumer*, en quelque sorte, une infinité de travaux utiles et intéressants qui sont consignés dans les recueils des Académies et des Sociétés savantes, et qui sont généralement peu connus, parce qu'il est difficile de se les procurer?

Les Annales des sciences et des arts contiennent les analyses succinctes de tout ce qui a été fait ou publié pendant l'année 1809, tant en France qu'à l'étranger, avec l'indication des prix décernés et proposés par les Académies et Sociétés savantes; la nécrologie des savants les plus connus, et la notice bibliographique des ouvrages publiés dans l'année. Elles ont l'avantage de procurer à peu de frais, à chacun en général, et aux savants en particulier, une grande économie de temps, en exposant sous un même point de vue toutes les matières susceptibles d'étendre et d'éclairer les sujets de leurs recherches. C'est pourquoi elles me paroissent mériter de plus en plus l'accueil honorable qu'elles ont reçu du public.

---

(1) Chez Colas, imprimeur-libraire, rue du Vieux-Colombier, N.° 26.

(2) Bulletin des Sciences médicales, Juin 1810.

MEDECINE.

OBSERVATION SUR LA GUÉRISON D'UN TÉTANOS;

Par M. le professeur JURINE, correspondant de l'Institut, de la Société médicale d'émulation, etc.

Les heureux effets de l'alkali végétal, mis en évidence par les succès que le docteur Stuz en a obtenus dans la guérison du tétanos, ont dû fixer l'attention de tous les médecins, et les engager à marcher sur ses traces, en suivant le procédé que cet auteur a fait connoître, ou en le modifiant selon les circonstances (1).

Pour faire ressortir les nuances de la maladie nerveuse qui fait le sujet de cette observation, et faire mieux apprécier l'effet des remèdes, je suivrai, dans le rapport que je vais en faire, le journal que j'en ai tenu.

Madame P**, âgée de vingt-neuf ans et d'une bonne constitution, portoit au sein gauche une tumeur du volume d'une noisette, située à un pouce du mamelon, du côté de l'aisselle. Cette tumeur, dont on ignoroit la cause, avoit paru à l'âge de quatorze ans et avoit résisté opiniâtrément aux remèdes les plus énergiques.

(1) Tome VI de la Bibliothèque germanique.

J'en fis l'opération le 15 Décembre, au moyen de la potasse caustique, en enlevant la tumeur avec l'escarre, ce qui ne causa que fort peu de douleurs. Un peu de charpie, soutenue par un sparadrap de diapalme, suffit pour le pansement, sans bandage quelconque.

Pendant les premiers jours, la malade a gardé le lit, en observant un régime assez sévère. On a entretenu la liberté du ventre par des lavements. Le quatrième jour, il y eut une légère accélération dans le pouls.

Le 21, sixième jour après l'opération, de foibles douleurs se firent sentir sous l'aisselle; j'enlevai une partie de l'appareil, sans ôter la charpie qui remplissoit le fond de la plaie.

Le 23, les douleurs de l'aisselle avoient entièrement cessé; la suppuration commençoit à s'établir. Je permis à la malade de se lever pendant une couple d'heures.

Le 25, la malade étoit très bien. Je prescrivis néanmoins une infusion de quina pour réveiller l'appétit qui avoit diminué.

Le 27, l'escarre étoit entièrement tombée, les chairs étoient vermeilles et l'appétit avoit bien repris; malgré cela on continua le quina.

Le 28, la malade a eu de légers frissons dans la journée; la nuit a été excellente.

Le 29, le mal aise de la veille étoit dissipé; le pouls étoit naturel, mais un peu serré; le visage étoit plus pâle qu'à l'ordinaire; la plaie

suppuroit sans être douloureuse; la nuit a été un peu inquiète.

Le 30, la malade crut avoir les oreillons et se plaignit, en riant, de ne pouvoir facilement ouvrir la bouche.... Il n'y avoit aucun gonflement dans les glandes parotides et maxillaires. L'ouverture des mâchoires étoit réduite à un demi-pouce, et lorsque la malade vouloit l'agrandir davantage, elle éprouvoit une angoisse douloureuse autour des tempes, des oreilles et le long des muscles du cou, sur-tout du côté droit, opposé à la plaie. Le pouls n'étoit encore qu'à quatre-vingt-six pulsations, et toujours un peu serré. En observant de près le visage, on voyoit les muscles contractés se dessiner sous la peau, d'une manière bien prononcée.

Je reconnus alors avec effroi le début du tétanos; je fis coucher la malade à l'instant, et j'ordonnai :

1.° Des fomentations émollientes, au moyen d'épaisses flanelles, qui s'étendroient depuis le sommet de la tête jusque sur la poitrine;

2.° Des pilules composées d'un grain d'opium et de deux grains de mercure doux muriaté, à donner toutes les deux heures;

3.° Un julep fait avec douze onces d'eau, deux onces de sirop de diacode, trois gros d'éther et autant de liqueur de corne de cerf succinée.

Je m'informai de la conduite de la malade,

et j'appris que la veille elle étoit restée, pendant une heure, entre les mains de son perruquier, et qu'en outre, elle étoit descendue plusieurs fois chez une de ses voisines, malgré que je lui eusse expressément défendu de s'exposer à l'air froid. A minuit, la malade avoit bien supporté les pilules, la tension des muscles étoit moins fatigante, cependant la bouche ne s'ouvroit pas davantage et elle éprouvoit un peu de peine pour avaler. On remarquoit une abondante sueur qui duroit depuis quelques heures.

Le 31, point de sommeil, quoique sans beaucoup d'agitation; les sueurs avoient continué, la tension des muscles de la mâchoire n'avoit pas augmenté, mais ceux de la partie postérieure du cou en étoient fortement affectés, ce qui mettoit des obstacles insurmontables aux mouvements de la tête; le pouls étoit à cent-vingt pulsations et dur. Les pilules qu'on avoit déjà prises au nombre de dix, avoient causé, à ce que croyoit la malade, des tiraillements douloureux dans l'estomac et le ventre, que je ne tardai pas à reconnoître pour la propagation de l'affection spasmodique; d'autant mieux que les muscles abdomidaux étoient contractés et douloureux. On renouvela le julep en supprimant l'éther qui incommodoit, et on continua les pilules et les fomentations.

Le 1.er Janvier, la nuit avoit été mauvaise et agitée; le pouls étoit à cent vingt-six; la dé-

glutition paroissoit plus difficile ; l'angoisse nerveuse de la poitrine forçoit la malade à faire de fréquents soupirs ; on apercevoit quelques mouvements convulsifs dans les extrémités supérieures. La progression de la maladie étoit manifeste, quoique j'eusse donné vingt grains d'opium et quarante de calomel dans quarante-huit heures, ce qui me détermina à recourir à la méthode du docteur Stuz ; en conséquence, je prescrivis :

1.° La solution d'un gros de potasse dans six onces d'eau distillée, dont on devoit donner deux cuillerées à soupe, toutes les deux heures ;

2.° D'autres pilules faites avec deux grains d'opium, à prendre de quatre en quatre heures ;

3.° Un lavement avec le savon et ℈ j de potasse, soit pour augmenter l'effet de l'alkali pris par la bouche, soit pour obvier à la constipation ;

4.° Des fomentations sur le visage, le cou, la poitrine et le ventre, faites avec la solution d'une demi-once de potasse caustique dans vingt-quatre onces d'eau ;

5.° Une décoction d'orge légérement grillée, pour calmer l'altération qui se faisoit sentir impérieusement.

On continua le julep.

A minuit, le pouls étoit à cent pulsations ; les sueurs continuoient sans être aussi abon-

dantes ; la tension de la tête et du tronc avoit un peu diminué ; cependant la malade avoit constamment vomi la potion quelque temps après l'avoir bue ; ces vomissements étoient fatigants, ce qui m'engagea à partager la dose du remède et à le mêler avec la tisane. La malade m'assura que, dès les premières prises de la solution, elle avoit senti une espèce de bien-être dans l'estomac, ce qui l'avoit engagé à la continuer, malgré les vomissements.

Le lavement n'ayant pas été rendu, on en donna un second semblable.

Il y avoit de fréquentes envies d'uriner, que la malade ne pouvoit satisfaire ; et quoiqu'il y eut vingt heures qu'elle n'eût uriné, on différa l'emploi de la sonde, parce que la vessie ne contenoit pas beaucoup de liquide.

Le 2, la nuit n'avoit pas été mauvaise ; il y avoit eu deux heures de suite de sommeil ; cependant la malade éprouvoit plus de tension et de douleur dans les muscles de la mâchoire et les sterno-mastoïdiens, au moment du réveil. Lorsqu'elle vouloit parler ou sortir la langue, les douleurs s'aggravoient, ce qui faisoit qu'elle ne pouvoit articuler que difficilement les paroles. Le pouls étoit monté à cent douze pulsations et il étoit moins dur ; les sueurs se soutenoient sans abondance. Les vomissements avoient cessé, et trois lavements semblables, c'est-à dire avec la potasse, n'avoient pas été

rendus. La plaie qui, deux jours auparavant, étoit rouge et vermeille, présentoit des chairs d'un blanc grisâtre, et étoit d'une insensibilité remarquable. — On continua le même traitement.

A minuit, la journée avoit été tranquille; le pouls étoit à cent pulsations et d'une bonne teneur; la tension des masseters et des muscles du cou paroissoit moindre; les mouvements de la langue s'exécutoient moins péniblement. Il n'y avoit pas eu de garde-robes; on sonda la malade, et on permit un peu de crême de riz.

Le 3, très-bonne nuit; pouls à quatre-vingt-quatorze pulsations; la tension des muscles externes de la mâchoire avoit diminué, mais elle existoit encore fortement dans les ptérygoïdiens et dans tous ceux de la base de la langue. Le visage étoit toujours serré et légérement bouffi: il n'y avoit pas eu de selles. La plaie étoit dans le même état.

A minuit, point de changement; les urines avoient repris leur cours; il n'y avoit pas eu d'évacuation par les selles, malgré les lavements qui avoient tous été gardés. On supprima pour la nuit l'opium.

Le 4, la malade ne s'étoit réveillée qu'une fois pendant la nuit; le pouls étoit à quatre-vingt-six pulsations; le moment du réveil étoit toujours pénible, mais cette angoisse ne dura pas plus d'une heure. Elle fit une forte selle

accompagnée de beaucoup de vents. Le visage étoit plus bouffi qu'à l'ordinaire, ce qu'on attribua aux fomentations. La plaie toujours pâle et blafarde, étoit sans douleurs. La malade demanda de la nourriture; je lui permis un peu de compote de pommes, mais une petite cuiller ne put pas pénétrer dans la bouche, et tout mouvement de mastication augmentoit beaucoup les douleurs. On continua l'opium pendant le jour seulement.

Le 5, nuit excellente; démangeaison générale, accompagnée d'une éruption miliaire; la plaie devint un peu sensible. Je fis cesser les fomentations.

Le 6, bonne nuit; l'ouverture des mâchoires restoit la même; la malade ne put pas encore manger une pomme de terre écrasée, et les mouvements que faisoit la langue étoient toujours douloureux. Comme il n'y avoit pas eu de selles, on revint aux lavements salins, et on continua régulièrement la potion alkaline. La plaie fournit, au lieu de pus, une sérosité abondante.

Le 7, la nuit avoit été inquiète; la malade avoit beaucoup pleuré à l'occasion du départ d'une amie; elle ressentit des douleurs profondes dans tous les muscles du côté droit, ce qui causoit beaucoup d'angoisses. Je fis continuer l'opium nuit et jour, donner des lavements de quatre en quatre heures, et frictionner

les parties récemment affectées, avec le baume tranquille et le laudanum, à parties égales.

Le 8, la nuit avoit été plus tranquille qu'on ne s'en étoit flatté; le pouls étoit à quatre-vingt-huit pulsations; les douleurs du côté droit se renouvelèrent brusquement, mais moins fréquemment : en examinant avec attention leur effet, on eut dit que c'étoient des crampes accompagnées de beaucoup d'angoisses. On continua tous les remèdes.

Le 9, bonne nuit; pouls naturel; les évacuations périodiques parurent à l'époque fixe. Les douleurs ne se firent sentir que rarement, et seulement dans le bras droit et à la nuque. La plaie se dépouilla de ses mauvaises chairs et se colora. Je fis suspendre l'opium et les lavements.

Le 10, les douleurs s'étoient portées sur les muscles du sacrum; les mouvements les rendoient intolérables. On frictionna ces parties avec le liniment calmant. Le visage étoit toujours bouffi et les muscles du visage dans un état de demi-contraction qui s'annonçoit par la constriction des narines, par des mouvements involontaires dans les lèvres, et par l'*habitus* serré de toute la physionomie.

L'état de la malade n'ayant pas offert de variations remarquables jusqu'à la guérison complète, je terminerai ici ce rapport, en faisant observer que si je n'ai pas employé, avec la

pierre à cautère, les bains recommandés par le docteur Stuz, c'est parce que je ne les ai pas cru indispensables dans ce cas, et qu'un reste de prévention, peut-être déplacée, contre les bains tièdes dans le tétanos, m'auroit encore fait différer l'emploi de ce remède, que j'ai remplacé par des lavements alkalins, fréquemment répétés.

OBSERVATIONS

Sur quelques irrégularités dans l'excrétion du flux menstruel;

Par M. MAUSSION, chirurgien en chef de l'hôpital civil et militaire d'Orléans, etc.

Le cours périodique des règles peut être interrompu chez les personnes du sexe, par quelque cause que ce soit. Alors l'évacuation n'étant plus soumise aux lois générales, sa suppression détermine dans les voies de la circulation, une surabondance d'où naît une foule d'accidents auxquels sont en proie les personnes qui les éprouvent, jusqu'à ce que la nature ait fait de nouveaux efforts pour réparer le désordre, ou qu'elle se soit frayé une nouvelle route; mais s'il n'est pas en son pouvoir de rappeler le sang vers l'organe destiné à cette

évacuation, il s'en fait une sorte de métastase dans dos endroits fort éloignés, qui force les vaisseaux où elle a lieu, à lui livrer passage, et les accoutume au retour périodique dans l'ordre que suivent les règles par la voie ordinaire. C'est ainsi qu'on voit des personnes du sexe, vomir, tous les mois, ou rendre par l'anus une certaine quantité de sang; d'autres en perdent avec la même périodicité, par le sein ou par d'autres parties du corps. Quoique la somme de cette évacuation contre nature soit ordinairement à peu près la même que celle qui se fait naturellement, il arrive néanmoins quelquefois qu'elle excède les bornes naturelles.

Observations.

Marie Girard, d'Orléans, n'avoit éprouvé aucun dérangement dans le cours de ses règles, depuis l'âge de quinze ans jusqu'à celui de vingt-deux ans, époque où elle les perdit subitement par la frayeur que lui occasionna un bœuf échappé de la tuerie, après avoir été frappé. Elle fut plusieurs mois dans un état de mal-aise, se plaignant souvent de douleurs d'estomac. Au sixième mois de la suppression, Marie Girard eut des nausées et vomit un peu de sang pendant deux jours. Le mois suivant, elle en rendit beaucoup; et par la suite, et au rapport de ses parents, elle en perdoit régulièrement tous les mois plus de trois cho-

pines. Je puis affirmer lui en avoir vû vomir davantage. Si cette fille donnoit de vives inquiétudes pendant la crise, on la voyoit avec plaisir, quelques jours après, jouir du meilleur appétit, et consommer plus d'une livre de pain par repas.

Je vais exposer ce qui se passoit pendant les trois temps de la crise :

Le commencement se manifestoit par du mal-aise, de la lourdeur dans les membres, du dégoût suivi bientôt de nausées et de soulèvements d'estomac, qui décidoient la sortie plus ou moins fréquente de caillots de sang, selon que la température étoit plus ou moins chaude ou froide, sèche ou humide. Le paroxisme étoit marqué par un vomissement souvent répété et considérable de sang, en partie liquide, en partie coagulé, mais toujours accompagné de symptômes graves, tels que foiblesse, délire, syncopes convulsives. La diminution des symptômes et des vomissements en annonçoit la fin. L'hémorragie étoit plus forte en hiver qu'en été, et à peu près la même au commencement de l'automne, comme vers la fin du printemps : sa durée étoit de trois jours. Cet état contre nature a rendu inutiles les secours de la médecine, et s'est soutenu pendant plus de deux ans. Je n'ai plus revu depuis cette fille.

La seconde observation que je vais rappor-

ter, quoiqu'analogue à la première, et dépendant de la même cause, offre néanmoins des phénomènes plus rares et plus surprenants.

Marguerite Boyard, de Baugenci, fille âgée de dix-huit ans et d'un fort tempérament, eut ses règles à l'âge de dix ans, et continua de voir régulièrement tous les mois, jusqu'à onze ans et demi, époque où elles se supprimèrent complétement par l'effet d'une peur qui n'eut d'autre suite que celle de rendre la malade extrêmement craintive. Six à sept semaines après cet accident, la jeune personne fut fort étonnée de voir se former sur ses avant-bras et sur ses mains, qui étoient dans un état de gonflement avec chaleur et rougeur, un nombre prodigieux de petites ouvertures, par où elle perdit, dans l'espace de trois jours, une quantité de sang évaluée, par des personnes de l'art, à plus de quatre livres. Depuis ce temps jusqu'à treize ans, elle a été réglée par ces mêmes ouvertures, mais avec moins d'abondance. La malade resta ensuite cinq mois sans éprouver cette excrétion. Pendant cet espace de temps elle devint chlorotique, sans cependant que sa constitution en parût sensiblement altérée. Le flux périodique des avant-bras et des mains reparut le sixième mois, comme auparavant, et continua, avec cette différence qu'il y étoit moindre. Une pareille évacuation s'étoit en outre établie, tous les

deux ou trois mois, sur les joues. La nature ne se borna pas aux évacuations qui se faisoient par les avant-bras et les joues, elle ouvrit encore, dans la longueur des jambes, une nouvelle source d'où le flux périodique couloit librement par une quantité innombrable d'ouvertures. Toutefois, on remarquoit un certain ordre, un certain rapport dans la distribution du flux périodique par ces divers endroits. Lorsque le flux des joues avoit lieu, celui des bras étoit modéré, et celui des jambes totalement supprimé ; lorsqu'au contraire le flux s'effectuoit par les jambes, celui des bras n'étoit plus aussi fort, et les joues ne donnoient pas ; mais lorsque le visage ou les jambes rendoient du sang, les bras en rendoient aussi, de sorte qu'ils contribuoient toujours à l'excrétion. Enfin, assez souvent, le sang sortoit des bras et des mains seulement. L'évacuation n'étoit pas toujours modérée, je l'ai vue monter jusqu'à la quantité déjà indiquée ; c'est-à-dire, jusqu'à quatre livres. Les vaisseaux qui donnoient passage au sang, présentoient autant de petites aréoles, dont le diamètre diminuoit avec l'évacuation, pour former à la fin autant de petits cônes qui s'affoissoient presqu'aussitôt qu'elle avoit cessé. La malade soutenoit fort bien le cours de chaque révolution, et n'étoit foible qu'à l'époque même où le flux étoit considérable, ou lorsqu'elle

vomissoit un peu de sang : ce dernier phénomène ne se manifestoit que lorsque le flux avoit lieu exclusivement par les bras. Marguerite Boyard étoit entrée à l'Hôtel-Dieu d'Orléans, pour y être traitée de cet état contre nature; mais toutes les ressources de la médecine furent épuisées sans succès pendant plusieurs années. J'ignore si depuis sa sortie de l'hospice, elle a éprouvé ou non quelque changement.

Quoiqu'il soit assez commun de voir l'épistaxis, l'hémoptysie, l'hématémèse et le flux hémorrhoïdal suppléer accidentellement à la menstruation, lorsqu'elle s'est écartée de sa route ordinaire, il est cependant rare que ces diverses excrétions remplacent pour un certain temps et même pour toujours le flux menstruel, et qu'ainsi elles deviennent habituelles et périodiques. Il est beaucoup plus rare encore, de voir des organes non sujets aux hémorragies, devenir les couloirs du sang menstruel. C'est sur-tout sous ce dernier point de vue, que la seconde observation rapportée par M. Maussion, mérite de fixer l'attention des médecins. Ils trouveront cependant quelques faits semblables et non moins étonnants dans les auteurs. On a observé, par exemple, des excrétions menstruelles par la suture sagittale, par

les angles des yeux, les oreilles, les gencives, les conduits salivaires, etc.

Haller, *Element. phys.*, tome VII, part. II, page 157, et sur-tout J. A. Wedel, *Diss. de viis mensium insolitis*, 1745, offriront des faits du plus grand intérêt à ceux qui voudroient faire quelques recherches sur ce genre de phénomènes, et que l'anatomie physiologique ne peut encore expliquer.

OBTURATION

membraneusen icomplète du rectum;

PAR M. TUFFET, docteur-médecin, second chirurgien en chef de la marine, au port de Rochefort.

Historique des phénomènes.

M. GRABEUIL, chirurgien de la marine au port de Rochefort, d'un tempérament sanguin que caractérisoient la vivacité, l'inconstance et la gaieté qu'il portoit jusqu'à la facétie, conservoit encore, à l'âge de cinquante-cinq ans, tous les attributs de cet heureux tempérament. Toujours d'un bon appétit, il mangeoit beaucoup, digéroit avec facilité, et ne comptoit dans tout le cours de sa vie qu'une seule indigestion. De même qu'il est ordinaire à ceux qui ont navigué ou qui ont vécu dans les Co-

lonies, il aimoit, avec une sorte de passion, les mets du plus haut goût.

Comme il avoit été atteint de coliques fréquentes et de constipation dès le début de son existence, on accusa les nourrices d'être la cause de ces accidents ; de sorte qu'en trois ou quatre mois on lui en donna trois ou quatre. Cet état résista depuis à des laxatifs répétés, et le ventre devint si volumineux et si pesant, que le jeune Grabeuil, incapable de marcher et de se tenir debout, vécut, jusqu'à l'âge de dix à douze ans, dans un fauteuil qu'on lui fit faire exprès ; ce ne fut même qu'à quinze ans qu'il put en quitter entièrement l'usage, et prendre des culottes pour la première fois.

Les coliques toujours suivies d'évacuations alvines, augmentèrent insensiblement de durée et d'intervalle, de sorte qu'après avoir duré, dans le principe, pendant quelques heures, elles parvinrent jusqu'au point de se continuer pendant un ou deux jours. De même, les intervalles qui ne furent d'abord que de six, huit et quinze jours, étoient communément, dès l'âge de dix huit à vingt ans, de deux à quatre semaines. Aussi, à cette époque (1774), M. Grabeuil, aide-chirurgien sur le vaisseau *le Salomon*, s'étant purgé, en rade de l'Ile-d'Aix, afin de faire cesser une constipation déjà fatigante, n'eut de garde-robes

que quarante jours après, sur l'île de Gorée, dans le Sénégal. *La débâcle* (c'étoit le nom que M. Grabeuil donnoit à la sortie des matières fécales), commençoit par l'issue d'un liquide aqueux, roussâtre et fétide, qu'il recevoit sur des linges dont il se munissoit toujours dès qu'il éprouvoit les coliques qui la précédoient. A cette sorte de fluide qui, suivant ses propres expressions, étoit moins opaque que le sang des menstrues, en succédoit un autre plus épais, noirâtre et moins odorant. L'émission de ce dernier, quelquefois interrompue toutes les quinze minutes ou demi-heures, par des coliques qui donnoient encore lieu à l'issue du premier fluide, duroit deux ou trois heures, plus ou moins.

Dans ces deux derniers temps de la débâcle, M. Grabeuil, incapable de retenir ses évacuations, avoit besoin d'être debout pour les favoriser; de sorte qu'il auroit été presqu'inutilement tourmenté de coliques, s'il eut été couché ou assis. Celles-ci devenoient ensuite si fortes, qu'il étoit obligé de se presser le ventre contre quelque chose, telle qu'une table, un canapé; et alors, dans quelque position qu'il se trouvât, couché, assis ou debout, sortoient des matières noirâtres et plus consistantes, dont l'issue, entrecoupée par des coliques qui revenoient toutes les demi-heures, plus ou moins, étoit si considérable, que

les matières fécales rendues d'une colique à l'autre, pouvoient quelquefois remplir à moitié un pot de chambre de grandeur ordinaire.

Cette circonstance se répétoit jusqu'à six, huit ou dix fois; venoient ensuite des vents qui remplaçoient la sortie des matières, et qui, précédés de coliques plus foibles, étoient rendus avec autant de fracas que de facilité, tant par le bas que par le haut, et sur-tout dans le premier sens.

Ce quatrième temps de la débâcle, exigeoit qu'il se tînt encore le ventre fortement appuyé contre quelque corps; et il favorisoit sur-tout l'opération qui le constituoit, en s'inclinant en avant. Le ventre s'affaissoit à proportion, et la santé ainsi que l'appétit, qui avoient éprouvé quelques altérations, reprenoient bientôt leur état naturel.

Plus volumineux que dans les hydropisies les plus considérables, régulier et uniforme dans tout son contour, l'abdomen avoit cependant paru, dans le principe, plus gros du côté gauche que du côté droit; et c'est même dans le premier côté que M. Grabeuil disoit que les coliques commençoient, qu'elles se faisoient particulièrement sentir, et que le travail de la débâcle débutoit de lui-même.

Dans les longs intervalles entre les débâcles, M. Grabeuil n'éprouvoit rien qui mérite

d'être rapporté, si ce n'est que sa démarche devenoit sur la fin pesante et difficile. Les personnes qui connoissoient son infirmité, n'avoient besoin que de voir le bouton de son habit, pour décider de l'époque à laquelle il se trouvoit par rapport à ses évacuations ; car, dès qu'elles avoient eu lieu, son habit étoit boutonné de haut en bas, tandis qu'à mesure qu'il approchoit du moment des débâcles, il étoit obligé de défaire successivement de nouveaux boutons, jusqu'à ce qu'enfin il n'en restât pas un seul employé.

Le ventre étoit habituellement si projeté en avant, que les bras, pendans sur les côtés, se trouvoient sur un plan postérieur à celui du dos. Aussi, étoit-ce en arrière qu'il croisoit d'ordinaire les bras et qu'il boutonnoit sa veste et sa culotte ; dans les temps de la plus grande accumulation des matières, il ne pouvoit quelquefois rapprocher les mains sur le devant, de plus d'un pied ou un pied et demi. Aussi, incapable de se boutonner dans ce sens, n'avoit-il de boutons à ses vestes et à ses culottes, que pour paroître se conformer à l'usage.

Il n'est pas hors de propos d'observer que M. Grabeuil, sur-tout dans les intervalles des débâcles, urinoit si souvent, qu'il avoit cru rendre plus d'eau qu'il n'en buvoit.

Je ne dois point omettre aussi, qu'il y a

deux ans, lorsqu'il éprouva une débâcle tardive et une affection générale de la muqueuse gastrique, laquelle faillit se compliquer de putridité, je lui touchai l'abdomen, et je remarquai, en frappant les flancs, une fluctuation sensible, analogue à celle des hydropisies, quoiqu'elle parût plus sourde. A la partie antérieure, on ne trouvoit aucune fluctuation, mais tous les caractères des tympanites.

Telle avoit été la position de ce chirurgien, lorsqu'en Août 1809, il fut pris d'une inflammation de toute la muqueuse gastrique. Cette affection, qui comprenoit même la muqueuse de la bouche et des narines, paroissoit avoir été précédée d'un catarrhe urinaire qui l'avoit beaucoup inquiété pendant quelques jours. Son estomac, extrêmement irritable, n'ayant pu, pendant quelques semaines, conserver les boissons et les aliments, cet officier de santé s'est insensiblement éteint avec tout le calme de ceux qui périssent de maladies consomptives. Quelques jours avant sa mort, on remarqua que l'appartement ainsi que toutes les évacuations urinaires et alvines, exhaloient une odeur pénétrante d'hydrogène phosphoré.

Autopsie cadavérique.

Jaloux d'être utile après sa mort à une profession qu'il avoit honorablement exercée pen-

dant sa vie, M. Grabeuil m'avoit plusieurs fois manifesté le désir d'être ouvert. Je surmontai en conséquence toutes les difficultés que présentoient la famille et les localités.

L'abdomen, extrêmement arrondi, étendu et projeté en avant, n'a point été mesuré dans son contour qui étoit très-considérable; frappé sur plusieurs points, le ventre résonnoit comme un tambour, et indiquoit assez qu'il contenoit de l'air.

La ligne blanche a été divisée par une incision cruciale, et l'on a ménagé les coups, de manière que les parties intérieures de l'abdomen ne fussent point intéressées. Les lambeaux qui en sont résultés ayant été relevés, on n'aperçut qu'une sorte de globe, de la forme du ventre, arrondi comme il l'étoit à l'extérieur, et parfaitement égal dans toute son étendue, si l'on en excepte la saillie formée par la vessie, qui semblable à une très-petite poire applatie, se trouvoit à la partie inférieure du bas ventre, beaucoup au-dessus du pubis, et du côté droit.

A droite et sur l'extrémité du plan transversal, passant par l'ombilic, se trouvoit le cœcum; puis en remontant, le colon ascendant et le transverse soulevant le foie, dont la couleur étoit plus pâle, et qui, élevé dans l'hypocondre gauche, ou plutôt comme logé dans le thorax, avoit perdu la saillie de ses

bords, qui se trouvoient arrondis. L'S du colon, très-élevée dans l'hypocondre gauche, sembloit aussi être logée dans le thorax. Le bas ventre paroissoit donc, pour ainsi dire, rempli par le globe dont nous venons de parler.

Il étoit d'abord difficile de décider quelle pouvoit être la cause de cette régularité parfaite qu'offroit le bas ventre après cette première disposition; on pouvoit croire qu'elle dépendoit de la réunion de tous les intestins, par l'inflammation des surfaces péritonéales. Cependant, on ne pouvoit concevoir que cette réunion eût pu faire disparoître toutes les bosselures des intestins. Au milieu de cette incertitude, on chercha, tant par des déchirements que par des sections bien ménagées, à découvrir quelques points de la capacité péritonéale, lorsqu'on fit une ouverture qui donna à l'instant issue à un gaz d'odeur d'hydrogène phosphoré, et il en résulta un affaissement général et subit. Il ne fut plus permis alors de douter que la cavité ne fût unique, sans division et tout à fait étrangère à ces tortuosités que présentent les intestins, puisque la sortie du gaz fut instantanée et complète : et de suite, l'idée d'une grande dilatation intestinale, appartenant au rectum ou à une partie du colon, se présenta à mon esprit.

Au moins cinquante livres de matières fé-

cales, d'une couleur brune-noirâtre, ont été extraites à la faveur d'une écuelle de chauffe-pied. Lorsque des lotions répétées eurent nettoyé cette vaste cavité, le bas ventre parut entièrement vide de tous ses viscères ; et l'on vit que le petit bassin étoit uniquement tapissé par la poche intestinale, qui n'étoit composée que du rectum.

L'S du colon, qui étoit extrêmement soulevée, formoit un repli auquel répondoit intérieurement un cercle annullaire analogue à des valvules conniventes renforcées. Cependant, la communication établie entre ces deux intestins se faisoit librement, parce que l'ouverture avoit au moins deux pouces de diamètre. Cette S avoit le double de sa grosseur ordinaire, et elle étoit elle-même séparée du colon transverse, par un étranglement remarquable. Le reste du colon ainsi que le cœcum ne présentoient rien de particulier, si l'on excepte une légère ampliation dans leur volume ordinaire.

Au fond du petit bassin, dans un point qui correspondoit à l'anus, et immédiatement au-dessus du sphincter de cette partie, on aperçut une ouverture étroite, capable de recevoir le petit doigt, laquelle étoit formée par une bride circulaire peu épaisse, que le scalpel divisa avec facilité, et qui n'a jamais pu être assez éloignée de l'anus, pour qu'elle ne fût

pas susceptible d'être atteinte par le doigt ou le coupe-bride ; mais personne n'avoit jamais pensé à faire aucune exploration qui pût tendre à une découverte aussi importante, et dont les résultats eussent été infailliblement heureux.

C'est sans doute à la résistance que cette bride a, dès la primitive enfance, présenté à la sortie des matières stercorales, qu'il faut rapporter l'excessive dilatation acquise par le rectum, dans le cours d'une vie de cinquante-cinq ans, et non pas à une disposition native du rectum.

Au milieu de cette énorme distention de ses parois, le rectum a éprouvé, à diverses reprises, une inflammation qu'il a communiquée au péritoine qu'il recouvroit ; pendant que d'un autre côté, ce même péritoine abandonnant, comme il le fait pour l'utérus dans la grossesse, le rectum qui se dilatoit de plus en plus, celui-ci s'est trouvé ainsi lié d'une manière immédiate aux parois abdominales, de sorte qu'on n'a trouvé dans toute son étendue aucun vestige du péritoine ; d'ailleurs, cette membrane étoit parfaitement saine sur tous les autres viscères qu'elle recouvre habituellement.

Les matières fécales contenues dans le colon, et en particulier dans son S, n'étoient point de la couleur de celles que renferme le rectum ; et il est évident que celles-ci ne re-

fluoient point dans la capacité de la première; car, étant de couleur jaune dans le colon, elles avoient subi dans le rectum une altération analogue à celles que l'on trouve dans les latrines, lorsqu'elles y ont séjourné pendant plusieurs mois.

La sortie durable de ces matières, ramollissoit l'anus et le tenoit dans une sorte de bain continuel, pendant que la projection de la membrane obturatrice tendoit à dilater cette ouverture. Aussi, cette dilatation étoit-elle parvenue au point que le médecin qui donnoit des soins assidus au malade, ayant recommandé un lavement, madame Grabeuil répondit : Ah, Monsieur, *il faudroit, au lieu de canule, introduire la seringue entière!* (1)

---

(1) Il manque, pour rendre cette observation plus intéressante, d'avoir examiné avec plus de soin la membrane obturatrice; mais la nécessité de faire vîte, l'obligation où l'on étoit d'opérer ses recherches au fond d'un appartement et sur le plancher même, la privation de plusieurs moyens, avoient porté à enlever le rectum et la membrane, afin de l'examiner plus à son aise. Un coup de scalpel a détruit en partie ce qu'on cherchoit à conserver.

RAPPORT

Fait à la Société médicale d'émulation, par M. le docteur Bourdet, *l'un de ses membres, sur un Mémoire relatif à la Polysarcie, de M. le docteur* Maccary, *membre correspondant.*

La polysarcie, corpulence, ou plus exactement l'obésité, est le résultat d'une copieuse secrétion de la graisse qui s'entasse dans le tissu cellulaire, rend l'habitude du corps volumineuse, et embarrasse d'autant plus les mouvements, que la graisse est plus abondante. Cette définition est suivie de plusieurs considérations générales sur le début, les résultats et l'hérédité de cette maladie, que l'auteur divise en légère, grande, locale et universelle.

Dans la première, le tissu cellulaire cutané est peu chargé de graisse, la respiration et la locomotion s'exécutent avec une certaine peine, et l'appétit est ordinaire.

La deuxième est, le plus souvent, accompagnée de voracité, d'asthme, de difficulté de se mouvoir, de la perte du sentiment, ou quelquefois d'une sensibilité exquise.

Dans la troisième, la secrétion de la graisse se fait seulement sur quelque organe intérieur

ou sur un des points de la périphérie du corps. Les symptômes qui résultent du lieu affecté, sont détaillés avec soin et précision.

Enfin, la polysarcie est universelle, lorsque la secrétion morbide de la graisse se fait également dans toutes les parties du corps.

Chaque division est suivie d'observations propres à M. Maccary, et d'un plus grand nombre extraites des auteurs tant anciens que modernes. Ces citations répandent sur l'ouvrage un intérêt majeur et prouvent l'érudition de celui qui en a su faire le choix.

Les causes éloignées et ordinaires de l'obésité, sont une nourriture frugale remplacée par une beaucoup plus succulente, le passage de la débauche à une vie régulière, la tranquillité de l'ame, le repos et l'apathie. Le changement d'un climat froid à un tempéré, l'éloignement des plaisirs de l'amour, la guérison d'une maladie, la castration et l'abus des spiritueux peuvent aussi y disposer (1); certains climats paroissent favoriser cette maladie, c'est

(1) Relativement à cette dernière cause, le docteur Châtenet, médecin aussi instruit que modeste, et que son amour pour l'étude des langues anciennes a enlevé à l'âge de trente-six ans, m'a assuré, dans le temps qu'il étoit chargé du traitement des filles publiques, que dans plusieurs maisons, elles étoient obligées de prendre une quantité donnée d'eau de vie, dans la seule vue d'entretenir ou d'augmenter leur embonpoint.

sans doute pourquoi elle est assez commune dans le Milanez, en Angleterre et en Egypte. Ceux qui préparent ou vendent les viandes fraîches, et qui, par cela même, respirent journellement le gaz azote qui s'en développe, sont plus exposés que d'autres à cette maladie. En effet, nous remarquons chez eux une fraîcheur et un embonpoint peu ordinaires dans les autres classes.

La polysarcie est aussi le partage de la vie monastique, même chez les religieux les plus sobres et les plus laborieux. Relativement à ces derniers, l'auteur suppose que la cause déterminante de l'obésité, est due à ce qu'ils n'abandonnent jamais leur habit de laine, placé immédiatement sur la peau qui supprime en partie la transpiration et augmente l'activité des vaisseaux secrétoires (1). Des circonstances particulières peuvent encore déterminer l'embonpoint et la polysarcie; plusieurs m'ont paru devoir fixer un moment votre attention.

La première est relative à deux jeunes gens

---

(1) J'ai été témoin d'un fait qui peut, en quelque sorte, rendre cette supposition douteuse. Un homme très-gras reçoit le conseil, pour cause d'un ancien catarrhe pulmonaire, de se vêtir de flanelle. Le contact immédiat de la laine sur la peau, est suivi de mal-aise, d'insomnie et d'amaigrissement considérable. Après six mois de persévérance, il prend sur lui de quitter ses vêtements de flanelle, et bientôt la tranquillité et le sommeil ramènent l'embonpoint à son état primitif.

qui, pour se soustraire à la conscription, imaginèrent d'introduire dans le tissu de leur peau, par une ouverture faite derrière les oreilles, une certaine quantité d'air qui, s'avançant de cellule en cellule, se répandit sur tout le corps et simula une tympanite générale. Les ouvertures étoient fermées par un morceau de taffetas d'Angleterre. Quelques jours après leur réforme, ne pouvant exercer librement leurs fonctions, ils facilitèrent la sortie de l'air par des routes artificielles. Ils devinrent maigres, l'appétit et les forces digestives affoiblis d'abord, s'accrurent au point que ces jeunes gens mangeoient sans pouvoir se rassasier; bientôt ils furent polysarques : l'un d'eux, par l'impression d'une affection de l'ame, tomba dans le marasme, et l'anasarque mit fin à son existence.

La seconde regarde ceux qui, après une vie déréglée, se sont retirés, les uns dans les couvents, les autres dans les déserts, pour y faire pénitence, et qui sont devenus polysarques par suite d'un tel changement de vie. A ce sujet, M. Maccary parle d'un auteur anonyme, qui a laissé une histoire très-détaillée de Sainte Marie Madeleine, et dans laquelle il dit qu'ayant mené une vie peu retenue dans sa jeunesse, elle engraissa dès qu'elle se fut retirée dans le désert; que là elle devint polysarque, après qu'elle eût fait usage d'un onguent pour oindre ses plaies, que l'auteur pense être de nature

vénérienne, et que l'onguent dont elle fit usage, etoit un composé de mercure et de graisse. Si ce fait étoit vrai, dit M. Maccary (et quelle foi peut-on y ajouter?) on pourroit conclure que le mal vénérien est aussi ancien que la débauche (1).

Enfin, il est des évacuations qui peuvent, en diminuant l'excitement de l'organe cutané, favoriser la polysarcie. Les bouchers anglais connoissent cette vérité et la mettent en pratique, lorsque pour engraisser leurs veaux, ils les saignent fréquemment. Boerhaave nous a laissé l'histoire d'un docteur qui devint très-gras par l'usage répété de la saignée. D'après Galien et Seuneret, M. Maccary assure que les femmes polysarques sont le plus souvent stériles, ou qu'elles avortent si elles conçoivent, ou bien qu'elles courent de grands dangers en accouchant à terme, car dans ce moment elles peuvent périr d'apopléxie.

Les terminaisons les plus communes de la polysarcie, sont l'orthopnée, les palpitations, l'apopléxie, la mort subite; à celles-ci on doit en ajouter d'autres moins fréquentes, telles que la manie, l'épilepsie, l'érysipèle qui passe à la

---

(1) Lorsqu'à l'armée j'avois la direction d'un hôpital de vénériens, ai vu plusieurs individus sortir du traitement avec une très-forte disposition à l'obésité. Le docteur Swédiaur fait à ce sujet des réflexions qui tendent à en démontrer la cause.

gangrène, les excoriations de la peau, sur-tout chez les enfants polysarques. Cette maladie, comme l'observe très-bien M. Maccary, est chez eux plus fréquente qu'on ne le pense, et les ulcérations qui surviennent, loin d'être funestes, sont souvent une des causes déterminantes de la guérison.

Le poids des polysarques, est en raison de l'intensité de la maladie, de l'âge et de la grandeur de l'individu ; et dans les nombreuses observations rapportées par M. Maccary, l'une fait mention d'un enfant qui d'abord à l'âge de dix ans, pesoit 144 livres, puis à vingt-un ans, époque de sa mort, 584 livres ; l'autre parle d'une femme de trente-six ans, qui dépassoit le poids de 480 livres.

La cure de l'obésité demande qu'on diminue l'excitation contre nature de tout le système, et en particulier celle des vaisseaux secrétoires de la graisse ; et pour y parvenir, l'hygiène plus que les préparations pharmaceutiques, offre de puissants moyens curatifs, tels qu'une nourriture végétale peu abondante, la privation des liqueurs spiritueuses, les méditations prolongées de la nuit, un exercice proportionné à l'état du malade, comme la navigation, l'équitation, l'insolation sur les plages maritimes suivie de plusieurs heures de natation, un usage modéré du coït, la salivation déterminée par la mastication de substances âcres ou aroma-

tiques, le vomissement à jeun au début de la maladie, la saignée lors des premiers symptômes de l'apopléxie, quelquefois des sangsues à l'anus, pour diminuer l'oppression et les palpitations; les frictions sèches et suivies d'un exercice capable de déterminer la sueur, pour revenir ensuite sur les mêmes frictions, sont encore des moyens que l'art peut employer avec succès.

Les chagrins domestiques, le passage de l'opulence à la nécessité, peuvent aussi être comptés au nombre des remèdes de la polysarcie, remèdes que le sort n'administre que trop souvent.

Le mémoire de M. Maccary, important en ce qu'il fixe l'attention des médecins sur une maladie plus commune qu'on ne pense, sur-tout chez les enfants du premier âge, ne peut cependant être considéré que comme les premiers rudiments d'un ouvrage plus complet sur la polysarcie, et dans lequel, sans doute, on trouvera l'ordre et la précision que cet essai laisse par fois désirer. Cependant, les recherches que ce Mémoire a nécessitées, et les observations judicieuses qui décèlent le mérite de l'auteur, me portent à vous proposer de mentionner cet opuscule dans votre procès-verbal, et de lui assigner une place distinguée dans vos archives.

MEDECINE LEGALE.

DÉVELOPPEMENT D'UNE QUESTION DE VIABILITÉ;

Par M. le docteur MARC (1).

Relation du fait.

Madame D.*, enceinte de cinq à six mois, est atteinte, le samedi 3 Juin 1809, à dix heures du matin, de symptômes qu'on attribue à une congestion cérébrale décidée par l'état de grossesse. Deux saignées de quatre onces chaque et quelques boissons délayantes semblent apporter du soulagement. Un purgatif donné le 14, provoque quatre selles bilieuses accompagnées de vers. Le 15, M. Moras est appelé; il reconnoît une fièvre adynamique participant de l'ataxique. Le kinkina est prodigué dans la rémission; les bols camphrés pendant le redoublement. Le lendemain, mieux-être sensible. Le 16, M. Moras, après avoir tracé la marche à suivre, quitte la malade dont la demeure est distante de neuf lieues de la ville. Le 19, il reçoit une lettre qui ren-

(1) Cette question a été présentée à la Société médicale d'émulation, par M. Moras, médecin des hospices militaires de Saint-Malo, etc.

ferme des détails très-rassurants ; mais sur le soir, un courrier lui apprend que depuis onze heures du matin la malade est sans connoissance et paralysée du côté gauche. Il part, arrive à minuit et trouve madame D. * dans un état désespéré. L'ataxie est complète; les moyens les plus énergiques, tels que deux moxas appliqués sur la tête, sont mis en usage. Vers les huit heures du matin, mieux sensible ; le bras et la jambe reprennent leurs mouvements, la connoissance devient entière, etc., l'enfant remue; la malade (telles sont ses propres expressions) *le sent bouger horriblement.* Continuation du mieux pendant le jour et le lendemain. La nuit d'après, le pourpre se manifeste, la poitrine s'engorge, et à trois heures et quart après midi la malade expire.

« L'opération césarienne, dit M. Moras, fut faite par M. Jambtil, et l'enfant fut retiré du sein de sa mère, avec tous les signes qui constituent la vie. (Ci-joint le procès-verbal). L'enfant à donc survécu ? Cet événement auroit pu donner lieu à une question très-délicate, que deux familles estimables ont terminée par le seul moyen digne d'elles ; mais qu'il appartient aux sociétés savantes d'éclaircir, de manière à fixer la conduite du médecin dans des circonstances si difficiles. »

Procès-verbal.

« Nous, médecin et chirurgiens réunis ce jour vingt-trois Juin mil huit cent neuf, au château de..., certifions que madame de... est morte ce dit jour, à trois heures et quart après midi, d'une fièvre pernicieuse, et que sur la connoissance que nous avions qu'elle était enceinte d'environ cinq à six mois, nous avons, aussitôt sa mort confirmée, procédé à l'opération césarienne pour sauver l'enfant. Extraction faite, nous avons reconnu que cet enfant étoit de sexe féminin; qu'il étoit bien conformé et proportionné à l'époque présumée de sa formation; que toute l'habitude du corps étoit saine et avoit sa chaleur naturelle; que les mouvements du cœur étoient très-sensibles, ainsi que ceux du cordon ombilical dont les battements étoient plus sensibles encore; en conséquence, nous avons reconnu et nous déclarons, en notre ame et conscience, que l'enfant de madame de... est né vivant et qu'il a survécu à sa mère. A**, le 23 Juin 1809. »

Messieurs,

Le fait qui vient de vous être soumis appartient à un point de doctrine tellement délicat, que les meilleurs auteurs de médecine légale ont osé à peine l'effleurer. Effectivement, lors-

qu'on chercher à s'éclairer dans les traités dogmatiques, on n'y trouve que des assertions ou trop exclusives ou trop vagues. Cette imperfection des connoissances physiques, dût sur-tout étendre son influence nuisible sur les lois conçues à une époque où la physiologie, bien moins avancée que de nos jours, devoit aussi porter à moins douter, ceux qui vouloient en abstraire des applications, soit à la médecine, soit à la législation.

Le droit romain ne semble-t-il pas, en effet, avoir pris pour base les assertions énoncées dans l'ouvrage pseudo-hippocratique *de Septimestri et Octimestri partu*, lorsqu'il établit le cent quatre-vingt deuxième jour après la conception, comme terme de viabilité légale; et les auteurs de médecine judiciaire, entraînés sans doute par la routine et par le manque de réflexion sur les lois, les secrets et les aberrations de la nature, n'ont-ils pas, par la suite, adopté trop aveuglément une opinion généralement fondée peut-être, mais sujette à de nombreuses exceptions ?

Aussi notre législation moderne (Code civil, des Successions, tit. I, chap. II, art. 725), n'établit-elle aucune règle sur l'époque de la viabilité, parce que, comme le dit *Chabot de l'Allier* (dans son rapport fait au nom de la section de législation), *elle ne pourroit en*

donner qui fussent assez sûres et précises. Les secrets de la nature, à cet égard, sont impénétrables, et on a préféré de laisser les diverses questions qui pourront s'élever, aux jugements des tribunaux, qui se décideront d'après les faits et les circonstances particulières (1).

Ce sont précisément ces faits et ces circonstances particulières que le médecin légiste aura besoin de bien saisir toutes les fois que les tribunaux recourront à ses lumières. Mais avant que de descendre à des considérations individuelles, arrêtons-nous aux principes généraux, et tâchons, s'il est possible, de les fixer.

A cet effet, éclairons d'abord de plus près les opinions relatives au terme légal de la viabilité.

Nous avons déjà remarqué que les livres *de Septimestri et Octimestri partu;* que les lois romaines, et d'après elles tous les auteurs de médecine légale(2), le seul *Amman* excepté(3);

---

(1) Des extraits de ce rapport, ainsi que de ceux de MM. Treilhard et Siméon, ont été annexés, par M. Moras, à sa relation.

(2) Voyez à ce sujet : Plouquet, *Commentarius medicus in processus criminales*, page 235, § 66; et Goelike, *Specimen quo demonstratur partum octimestrem vitalem esse*. Dans la collection de Schlegel, vol. V, page 197 et suiv.

(3) *Iren. Num. Pomp. cum Hippocrate*, page 68. Il étoit encore plus rigoureux, puisqu'il ne regardoit pas comme légitimes, les enfants nés au septième mois.

fixoient le terme légal de la viabilité au septième mois. Examinons, maintenant, si nous aurions raison de désapprouver cette autorité du droit romain, qui, comme l'a déjà dit le célèbre *Le Nain* (voyez la cause portée à la grand'chambre, le 28 Juillet 1705), *n'étant fondée que sur l'usage, ne peut prévaloir aux règles de la nature, qui ne reçoit de loi de personne et qui, au contraire, soumet tout le monde à son pouvoir.*

Cette partie de mon travail, Messieurs, se trouve toute tracée dans une thèse du docteur *Hudellet*, moins connue qu'elle ne le mérite (*Sur la viabilité du fœtus, Paris, an XI*). « L'analogie, dit ce médecin, déduite des principaux efforts de la vie, qui s'opèrent le plus souvent à une époque déterminée, et qui cependant la devancent dans un assez grand nombre de cas, milite, ce me semble, contre l'opinion qui a donné lieu à la loi que nous venons d'indiquer. En effet, les motions actives du fœtus, la première dentition, la puberté, l'accouchement lui-même, qui s'opèrent en général à des époques déterminées, ont souvent lieu plutôt ou plus tard : c'est ainsi que des femmes sentent mouvoir leurs enfants aux environs du troisième mois de la gestation, et que d'autres, également attentives et sensibles, ne le sentent qu'à quatre et demi; tel enfant a des dents, en venant au monde tandis qu'un

autre n'en a point au vingtième mois, quoique l'époque de la première dentition soit aux environs du septième mois qui suit la naissance ; bien que l'époque la plus ordinaire de la puberté soit ordinairement l'âge de quatorze ans dans nos climats, il est cependant des filles qui sont nubiles à dix ou onze ans, et d'autres qui ne le sont pas encore à dix-huit. L'époque du part chez les femmes et les femelles des animaux, est-elle moins variable (1) ?

Il en est de même d'une foule d'autres résultats. Tel enfant, par exemple, peut exécuter la progression aux environs du douzième mois, et un autre ne le peut pas encore à deux ans. Les crises et la terminaison des maladies ne s'écartent-elles jamais des limites qu'on leur a fixées? Rien, au contraire, n'est mieux prouvé que l'instabilité des phénomènes de l'économie animale ; et en particulier chez l'espèce humaine, à cause du plus grand nombre d'agents qui y exercent leur influence. Eux seuls

---

(1) « L'observation curieuse de Pline, au sujet d'une dame romaine dont les enfants naquirent à diverses époques de la grossesse, est une preuve contre ceux qui n'admettent qu'une époque fixe pour l'accouchement. Cette observation est celle de Vestilia, qui accoucha de Sempronius, au septième mois; de Julius Rufus, au onzième; de Corbulon, au septième, et de Cæsonia, au huitième; lesquels ont tous vécu, deux de ses fils jusqu'à devenir consuls, et sa fille a été mariée à un Caius. »

« M. Tessier a observé, dans ces derniers temps, que l'époque du part, chez les femelles des animaux, n'est rien moins qu'invariable. »

auroient-ils une époque préfixe pour leur apparition ? Il est difficile de se rendre à cette idée, car quiconque a observé la marche de la nature dans ses opérations multipliées, a été dans le cas de se convaincre de l'uniformité de ses plans et de leur exécution régulière dans le plus grand nombre de cas ; mais qui en même-temps n'a pas été frappé des modifications et des variétés nombreuses qu'elle fait subir aux êtres organisés ? En un mot, qui n'a pas observé des écarts de la nature, sous une foule de rapports, et en particulier sous celui du temps qu'elle emploie dans ses ouvrages, sans que rien ne manque à leur perfection. Il me semble que ce seroit méconnoître l'étendue de sa puissance, la grandeur de ses moyens et ses ressources infinies, que de croire qu'elle ne puisse, dans certains cas, perfectionner un être en moins de temps qu'elle n'a communément coutume de le faire. »

Les exemples de parts viables au terme de sept mois sont tellement nombreux, que je me crois dispensé de m'arrêter un seul instant à en prouver la réalité ; et comme personne n'ignore que les probabilités vitales du fœtus, augmentent en raison de l'approche du dernier terme de la gestation, nous ne parlerons pas non plus de l'opinion absurde de quelques médecins, lesquels se fondant plutôt sur les rêveries de Pythagore que sur l'observation et le

raisonnement, regardoient la viabilité comme beaucoup plus assurée au terme de sept mois qu'à celui de huit. Mais ce qui doit plus particulièrement fixer notre attention, ce sont ces exemples de fœtus expulsés au-dessous du terme de sept mois, et néanmoins conservés à la vie. Je n'hésiterois pas de rapporter plusieurs exemples d'enfans nés dans le sixième et même dans le cinquième mois, si ce n'étoit la craintre d'outre-passer les bornes que je me suis imposées, et si ces mêmes faits ne se trouvoient pas déjà recueillis dans plusieurs ouvrages, et notamment dans la Thèse du docteur *Hudellet.* Mais empruntons encore une fois les expressions de cet auteur; elles serviront à affoiblir les doutes qui pourroient s'élever sur l'authenticité de ces mêmes faits.

« Puisque, dit-il avant de les rapporter, on voit naître à sept mois des enfans aussi bien conformés que ceux de neuf le sont ordinairement; pourquoi quelques-uns ne seroient-ils pas viables avant la première de ces époques? Qui ignore la variété infinie dans la somme des forces vitales distribuées à chacun au moment de la conception, et les modifications nombreuses dont elles sont susceptibles? De cette inégalité ne doit-il pas résulter une activité plus ou moins grande dans la nutrition du fœtus, but unique de ses fonctions: d'où l'accroissement et la perfection

plus ou moins rapides de ses organes, et par conséquent l'aptitude à jouir de la vie extérieure à des époques variables. »

Plus loin, et après avoir cité les observations de divers auteurs, il ajoute : « Tels sont les faits que nous avions à présenter; on pourroit objecter qu'ils sont faux et apocryphes, qu'ils ont été fournis par des femmes de mauvaise foi, qui avoient intérêt à induire en erreur sur le terme de leur grossesse ; ou bien par des femmes de très bonne foi, mais qui ayant mal calculé, s'étoient trompées sur l'époque de la conception. Mais que l'on fasse attention qu'un pareil raisonnement compromettroit à la fois et les lumières et la probité des auteurs qui rapportent ces faits sans aucun intérêt de nous tromper; qu'on examine, en second lieu, que l'odieux qu'a en soi la présomption de supercherie et d'impudicité de la part des femmes qui accouchent prématurément de fœtus viables, exige bien qu'on l'appuie de preuves valables; et on verra, ce me semble, que la première objection n'a rien de spécieux; qu'elle doit avoir le même sort que celles qui sont créées par l'imagination, et qui n'ont aucune base solide. Quant à l'erreur de calcul, s'il s'agissoit d'une première grossesse, elle seroit, jusqu'à un certain point, fondée, parce que l'expérience n'a point encore appris aux femmes à distinguer les phénomènes qui dépen-

dent de la conception, d'avec ceux qui ont une autre cause; mais à une seconde, à une troisième grossesse, elles les confondent rarement. D'ailleurs, est-il possible de supposer une erreur de calcul dans la grossesse de la femme du marchand de vin de Milan, dont parle *Cardan*, laquelle mit au monde une fille, le cent soixante-huitième jour qui suivit un avortement. Il en est de même de la religieuse dont le même auteur cite l'exemple, puisqu'elle naquit aussi dans le couránt du sixième mois qui suivit une fausse couche de sa mère. Quelle force conserveroit encore cette objection, contre l'avorton de Marseillan, dont Brouzet nous a transmis l'histoire? D'où il me paroît évident, que plusieurs des faits que nous avons rapportés, sont revêtus de l'authenticité nécessaire pour prouver que, dans certains cas, la viabilité du fœtus a devancé le terme qu'on lui a assigné comme invariable. »

En adoptant cette conclusion du docteur Hudellet, et la conséquence forcée qui en dérive, que la viabilité légale ne peut être précisée par une abstraction générale et relative aux diverses époques de la grossesse, nous nous trouverons contraints de puiser des lumières moins trompeuses dans la manière dont s'annoncent les premiers phénomènes de la vie, après la naissance.

C'est pour la discussion de ce sujet, que nous nous sommes réservés de donner une définition

de la viabilité. Nous la regardons comme *la présence des premiers changements que produit la naissance sur la vie organique, et la présence simultanée des premières attributions de la vie animale, ainsi que la faculté de conserver celle-ci plus ou moins de temps.* La vie organique seule, et telle qu'elle a lieu chez le fœtus, ne peut en effet entrer ici en considération, puisque la vie animale l'implique, et que d'ailleurs elle débute dès l'époque de la conception. Aussi la distinction qu'a établie à ce sujet l'illustre *Bichat*, lequel regardoit le fœtus comme un être vivant, et non comme un être animé, devient-elle d'une grande importance pour l'interprétation médicale du droit de succéder. Supposons pour un instant, qu'une femme périsse au troisième mois de sa grossesse, et qu'on remarque sur le fœtus qu'aussitôt on auroit extrait du sein maternel, quelques traces de vie organique, par exemple, quelques palpitations; seroit-on raisonnablement fondé à regarder cet avorton comme susceptible de prolonger son existence, qui d'ailleurs ne peut être considérée comme ayant eu lieu, puisqu'aucun des symptômes qui constituent la vie complète après la naissance, ne se seroit effectué? Ecoutons encore ici le même rapporteur que nous avons déjà cité: « *Lorsque l'enfant* (dit Chabot de l'Allier), *ne naît pas vivant en sortant du sein de sa mère, il est*

censé n'avoir pas vécu pour succéder; car c'étoit dans l'espoir de la naissance, qu'on le regardoit comme vivant dès l'instant de la conception (1); *et si cet espoir est trompé, la présomption qui le faisoit regarder comme vivant, ne peut plus être fondée sur la réalité. Lorsque l'enfant n'est pas né viable, il est aussi réputé n'avoir jamais vécu, au moins pour la successibilité; en ce cas, c'est la même chose que* L'ENFANT SOIT MORT OU QU'IL NAISSE POUR MOURIR (la loi 3, au Code *de posthumis hæredibus instituendis*), *exige que l'enfant naisse parfait*, SI VIVUS PERFECTUS NATUS EST; *c'est-à-dire, qu'il ait atteint le terme auquel il est possible qu'il vive.* »

Il nous semble qu'on peut découvrir dans ces expressions d'un législateur distingué, la marche que le médecin légiste devra suivre; et ici la jurisprudence et la physiologie se trouveroient donc, en quelque sorte, d'accord.

Quels sont, dans le fait, les cas où les questions de viabilité offrent communément les plus grandes difficultés? Ce sont moins ceux où le terme peu avancé de la gestation donne lieu à contester au fruit la faculté de conserver son existence, et en conséquence de produire des

---

(1) Cette même considération détruit aussi ce que l'opinion de Bichat pourroit présenter de dangereux à certains esprits. Elle est, en d'autres mots, le *homo est qui futurus est*, de Saint Augustin.

effets civils, que ceux plutôt où celle-là n'offre que des signes très-équivoques. Et si, dans la règle, en s'étayant des mêmes erreurs que nous avons reprochées aux lois romaines, les personnes qui attaquent la légitimité ou les droits d'un individu nouvellement né, se fondent généralement sur son apparition prématurée, le médecin, en sa qualité d'arbitre impassible et éclairé, ne doit point s'attacher exclusivement à ce point si difficile d'ailleurs à constater avec quelque précision; mais il doit surtout et principalement examiner la nature des premiers phénomènes vitaux que peut avoir présentés le fœtus lors de son expulsion ou de son extraction; car, encore une fois, pour être viable, il faut, avant tout, avoir vécu; c'est-à-dire, qu'on ne peut supposer chez un enfant qui n'a jamais été doué d'une vie complète, la faculté de prolonger cette même vie.

Il n'existe point de transition brusque dans la nature; ainsi certaines fonctions de la vie organique semblent constituer une nuance intermédiaire entr'elle et la vie de relation ou animale. Aussi, les instruments qui servent à exécuter ces mêmes fonctions, semblent-ils se distinguer des autres par leur soumission plus ou moins grande à l'empire de la volonté.

Tels sont sur-tout les sphincters et plus particulièrement encore l'appareil respiratoire. Cette vérité confirmeroit donc notre défini-

tion de la viabilité, puisque nous devons reconnoître celle-ci aux premiers changements que produit la naissance sur la vie organique, et à la manifestation des premières attributions de la vie animale. Ces premiers changements, ces premières attributions sont, *la respiration* et *le mouvement*. Ces deux facultés, cependant, doivent être considérées dans leur liaison convenable, afin de ne pas confondre avec les mouvements appartenant à la vie animale, tout autre effet qui pourroit dépendre, soit de la sensibilité latente et de la contractilité excitées par un agent extérieur et souvent inappréciable, tel, par exemple, que le galvanisme (1); soit d'une cause mécanique quelconque (2).

Il n'est cependant pas de rigueur que l'acte respiratoire soit accompagné de ces effets de la voix, de ces cris qui le caractérisent ordinairement; mais quelque faible qu'il puisse être, dès qu'il est assez prononcé pour pouvoir être aper-

---

(1) Il peut s'opérer des effets galvaniques sans que souvent on n'en prévoye n'y on n'en soupçonne la cause. Telle est l'espèce de commotion qu'éprouva le célèbre Cotugnio, en plongeant son scalpel dans le bas ventre d'une souris qu'il disséquoit vivante.

(2) On peut voir un exemple d'une erreur de ce genre, commise par des sage-femmes, dans une consultation médico-légale, sur une question de vie, par le docteur Worbe, et insérée dans le *Bulletin des Sciences médicales du département de l'Eure*, Numéro d'Avril 1810.

çu, il sera nécessairement suivi de quelques légers mouvements musculaires, soit des membres, soit de la face. C'est en effet ce qui paroît avoir eu lieu dans l'observation décrite par Brouzet (*Essai sur l'éducation médicale des enfants*, chap. II, page 37), où il est question d'une femme qui, en 1748, accoucha à Marseillan, d'un enfant mâle, six mois précis après un autre accouchement. Le temps des vidanges, peu propre à la génération, étant déduit de ce temps et fixé seulement à un mois, il est clair que le terme de cet accouchement est exactement au cinquième mois. L'enfant étoit vivant, mais petit et faible; il ne poussoit pas le moindre cri, ne paroissoit pas même respirer; il avoit les yeux fermés et les membres flasques et pendants. Ce ne fut qu'à quelques légers mouvements et à la chaleur qu'il conserva, qu'il fut déclaré vivant. On l'enveloppa dans des linges, on le tint chaudement, on essaya de lui faire avaler quelques gouttes de lait tiède, et on y réussit; et contre toute apparence de succès, il fut conservé dans l'état dont nous venons de parler, pendant quatre mois entiers, pendant lesquels il ne poussa pas le moindre cri. Mais au bout de ces quatre mois exactement révolus, il commença à crier, à rendre des excréments, à se mouvoir, à teter et à croître à la façon ordinaire des enfants nés à terme.

Mais comme il est des cas où les gens de

l'art ne sont point présents à ces premiers effets de la vie extra-utérine (qu'on me passe cette expression), effets qu'on ne peut alors constater que par la preuve testimoniale, on conçoit aisément qu'un examen sévère de l'état des poumons, que l'épreuve respiratoire devient de toute rigueur ; elle l'est même dans toute supposition possible.

Telles sont, selon nous, les bases générales sur lesquelles on devra établir la viabilité. Si dans une matière aussi délicate et aussi obscure, on n'admettoit aucun principe qui pût servir de point de départ ; si la seule vie organique, telle qu'elle a lieu dans l'uterus, pouvoit constituer la viabilité légale : alors, ne pouvant lui assigner aucun début préfixe, il vaudroit mieux rayer des traités de médecine judiciaire, comme inextricable, toute question relative à ce sujet ; avouer aux tribunaux notre profonde ignorance, notre insuffisance complète, et leur abandonner le soin de découvrir les moyens propres à s'éclairer.

Dirigeons maintenant notre attention vers quelques points spéciaux.

Le premier qui se présente, est l'état extérieur du fœtus. Nous ne rapporterons pas ici les signes qui distinguent le fœtus parvenu à sa maturité, de l'avorton ; on les trouve très-exactement décrits dans les traités de médecine légale. Mais nous devons rappeler combien il

importe de ne pas les perdre de vue. Plus ils démontrent que le fœtus approche de sa perfection, et plus ils corroborent les présomptions de viabilité.

Un second point non moins essentiel, est de tenir compte des circonstances qui ont décidé l'apparition du fœtus. Les divers exemples d'enfants venus au monde avant terme, et qui ont survécu long-temps, offrent tous une expulsion spontanée, décidée par la nature. Combien cette seule circonstance ne doit-elle pas augmenter les probabilités vitales, et combien, au contraire, ces probabilités ne doivent-elles pas s'affoiblir, lorsqu'il s'agit d'une expulsion forcée ou d'une extraction par l'instrument tranchant, sur-tout à une époque encore éloignée du dernier terme de la grossesse! Ici le décès de la mère et les causes qui l'ont décidé, doivent nécessairement exercer une influence désavantageuse sur la vie organique du fœtus. Or, plus la vie organique souffre dans l'uterus, plus il sera difficile à la vie animale de se développer après la naissance.

Un troisième point est celui de constater si l'enfant, dans le cas même où il auroit offert les premiers signes de la vie extérieure, ne présenteroit pas quelque vice de conformation susceptible de le rendre impropre à continuer son existence. *Plouquet* réduit ces vices aux suivants : *le défaut du cerveau; l'absence des os du crâne; l'absence du cœur, sa situation hors le thorax, et tout à fait extérieure; le déplacement des intestins ou d'autres viscères hors de la cavité abdominale, et pareille-*

ment à l'extérieur; diverses oblitérations incurables. Cette énumération est à la vérité trop générale pour qu'on puisse l'appliquer rigoureusement. Une inversion congéniale de la vessie, par exemple, avec prolapsus vers l'extérieur (voy. *le Bull. des Sciences méd.*, *Mars* 1810), ne seroit point un obstacle à la continuation de la vie. Mais on conçoit qu'il seroit difficile de spécifier toutes les aberrations de nécessité mortelles que peut présenter l'organisation du fœtus. C'est donc aux gens de l'art appelés pour de pareils cas, qu'il doit être réservé de les distinguer et de les juger individuellement.

Il ne me reste plus qu'un quatrième et dernier point à examiner.

Le fœtus venu au monde à une époque éloignée du terme naturel de la gestation, et qui ayant manifesté les premiers signes de la vie extérieure, auroit cessé de vivre peu d'instants après, peut-il être déclaré viable ? Nous croyons devoir résoudre cette question affirmativement, par la raison toute simple, qu'en supposant toutefois l'absence d'un des obstacles ci-dessus mentionnés, tout individu qui a vécu, a vécu parce qu'il pouvoit vivre. Cette assertion, qui au premier abord ne paroît qu'un sophisme, acquiert de la réalité par l'ignorance absolue dans laquelle nous sommes, de la puissance des moyens que la nature auroit pu employer pour conserver l'existence à un être auquel elle l'avoit déjà accordée, et que sous ce rapport, avoir vécu peu de moments, établit la possibilité d'avoir pu vivre plus long-temps.

CHIRURGIE.

OBSERVATION *sur un Carcinôme de l'œil droit et sur l'extirpation de cette tumeur, présentée à la Société médicale d'émulation de Paris,*

PAR M. MASSON-GRANDJEAN, chirurgien-oculiste, à Paris.

Madame veuve Bigot, âgée de quatre-vingt-trois ans, demeurant à Paris, rue de Cléry, N.° 15, étoit atteinte, depuis plus de six ans, d'une tumeur considérable, dont les végétations embrassoient le globe de l'œil droit; la cornée transparente devint bientôt elle-même carcinomateuse, et la cavité orbitaire ne pouvant contenir cette masse, elle fit saillie au dehors, et inspira de vives craintes à la malade. Ce fut dans un tel état de choses qu'elle consulta plusieurs oculistes : tous lui déclarèrent qu'il n'y avoit rien à faire, et qu'il falloit, vu le grand âge de madame Bigot, abandonner la maladie à sa marche naturelle. La tumeur ne faisant qu'augmenter, la malade vint me consulter : je lui déclarai que la maladie étoit grave; qu'elle ne pouvoit espérer de guérir qu'au moyen d'une opération qu'elle n'étoit pas disposée à subir. Cependant, elle

me demanda s'il ne seroit pas possible, au moyen d'une ligature, de retrancher la portion de végétations qui débordoit la cavité orbitaire. Je lui répondis affirmativement, tout en lui déclarant que ce ne seroit agir que d'une manière palliative et précaire, et qu'elle ne pourroit espérer de ce procédé une cure radicale. Malgré ces observations sanctionnées par l'expérience, la malade exigea que la ligature fût pratiquée. Le désordre où étoit la cornée transparente, dont les lames avoient été ulcérées et successivement amincies par le suintement purulent, lequel découloit des *fungus* qui la recouvroient, fit que pendant la constriction du fil, le cristallin s'échappa ; je continuai à serrer la ligature, et quelques jours après, la chute de la portion de tumeur qu'elle comprenoit eut lieu. La malade fut soulagée par cette opération ; mais comme je le lui avois fait entendre, et comme vous le pensez, Messieurs, cela ne changea rien à la marche de la maladie qui se reproduisit : la tumeur acquit même un volume beaucoup plus considérable. Enfin, vers les premiers jours du mois d'Octobre dernier, la vivacité et la continuité des douleurs firent changer l'opinion de la malade ; elle ne parut plus aussi éloignée de se soumettre à l'opération qui devoit les faire cesser ; et, après avoir pris l'avis de M. le professeur Chaussier, de M. Philibert Mouton et

de M. Champenois, je me déterminai à l'entreprendre; mais, avant de vous parler du procédé opératoire, je vais vous mettre sous les yeux l'état de la tumeur.

Elle avoit acquis le volume d'un œuf d'oie, elle remplissoit toute la cavité de l'orbite, renversoit les deux paupières dans des directions opposées, garnissoit tout le grand angle, repoussoit fortement en dehors le petit, et faisoit une saillie considérable vers la région temporale. Sa circonférence adhérente à la conjonctive renversée, laissoit à peine discerner les bords des paupières; sa base tournée ainsi en avant, étoit ulcérée, et il en découloit une sanie très-fétide.

L'opération fut fixée au 15 Octobre; et en présence de MM. Chaussier, Philibert Mouton, Champenois et Suberbielle, j'y procédai ainsi qu'il suit : la malade, pleine de courage, vint elle-même se placer dans un fauteuil disposé de manière que l'opérateur pût jouir d'une lumière suffisante dans toutes les positions; la tête fut appuyée sur la poitrine d'un aide qui la maintint en croisant ses mains sur le front. Je commençai à isoler la tumeur, à l'aide d'un bistouri droit, fixe sur son manche, en disséquant la paupière inférieure, parce que le sang, si j'eusse agi autrement, m'eût masqué, en s'écoulant, la partie sur laquelle je devois opérer. Je commençai donc

l'incision par le grand angle, et je conduisis cette première incision jusqu'à l'angle externe ; je la continuai de cette partie au grand angle, en disséquant la paupière supérieure, comme je l'avois pratiqué pour l'inférieure. La tumeur étant ainsi isolée, M. Mouton qui me servoit d'aide, saisit le globe de l'œil avec une pince à double airigne, et le tirant en en-bas, il me donna la facilité de disséquer le corps de la tumeur jusqu'au fond de l'orbite, et de ménager le muscle élévateur de la paupière supérieure. La tumeur fut ensuite reportée en haut, et j'en achevai la dissection ; je portai alors des ciseaux courbes sur leur plat, dans le fond de l'orbite, et je fis la section du nerf optique. Je détruisis avec le même instrument toutes les portions du tissu cellulaire qui m'avoient échappé d'abord. Le pansement fut simple, l'orbite fut tapissée d'un linge criblé de petites ouvertures et imprégné de miel rosat, étendu d'eau ; je remplis ensuite cette cavité, de bourdonnets : des compresses graduées furent appliquées et maintenues en position par un monocule approprié à l'opération.

La malade fut mise à une diète convenable ; on lui prescrivit quelques doses de la poudre tempérante de Sthal, et une potion anti-spasmodique.

L'examen de la tumeur nous a présenté une masse carcinomateuse d'une couleur fauve-

noirâtre, embrassant par ses végétations tout le globe de l'œil, et se prolongeant jusque sur le nerf optique. La tumeur fut incisée suivant son axe, et nous ne trouvâmes que la sclérotique qui fût intacte; la choroïde avoit disparu; la rétine, froncée vers l'insertion du nerf optique dont elle est l'épanouissement, n'occupoit que quelques lignes de la partie la plus reculée de la chambre postérieure; le nerf optique sembloit aussi participer à la maladie, car il offroit dans son intérieur des stries d'un fauve foncé.

La malade n'eut que peu de fièvre après l'opération. La diète aux bouillons fut continuée pendant quelques jours, des lavements simples et une boisson délayante furent prescrits; les pansements méthodiques furent continués. Enfin, le vingt-huitième jour, je n'appliquai plus d'appareil, et le trente-cinquième la guérison étoit parfaite.

Dispensez-moi, Messieurs, d'ajouter aucune réflexion à l'historique de ce procédé opératoire, qui sans doute diffère très-peu de celui conseillé par nos maîtres. Je n'ai pu résister au désir de vous communiquer ce fait de chirurgie oculaire, et peut-être n'aurez-vous pas appris sans quelqu'intérêt un succès obtenu sur une malade dont l'âge pouvoit arrêter la main de l'opérateur et inspirer une juste défiance (1).

---

(1) La gravure en taille-douce, représente la tumeur carcinomateuse avant l'opération; la gravure au trait, représente l'état de la malade après la cicatrisation.

VARIÉTÉS.

LITTÉRATURE MÉDICALE, FRANÇAISE ET ÉTRANGÈRE.

Le docteur Gruithusen est parvenu, à l'aide de recherches microscopiques, à distinguer le pus du mucus. Nous donnerons incessamment des détails très-étendus sur ses expériences intéressantes que nous répétons dans ce moment.

Le phimosis des femmes, porté à un degré considérable, est une forme de la syphilis locale, moins grave que rare. Nous l'avons observé dans une jeune personne de dix-huit ans. Il se forma sur le prépuce du clitoris une tumeur indolente, qui, après huit jours d'un traitement que la malade faisoit chez elle, devint assez douloureuse. Cette tumeur étoit si volumineuse, qu'elle obstruoit l'entrée du vagin. Le gland du clitoris et les corps caverneux, étoient également enflammés et prodigieusement dilatés. Ces parties étoient d'un rouge très-vif, et très-douloureuses au toucher. A ces symptômes, se joignoient l'insomnie, la dysurie, l'écoulement par le vagin d'une matière fétide, âcre et corrosive, un bubon dans l'aine droite. Un traitement mercuriel interne et externe, méthodiquement appliqué, diminua les accidens. La tumeur inflammatoire du clitoris et du prépuce qui le recouvre, diminua à vue d'œil et finit par être entièrement dissipée. (*Annales de l'institution clinique du professeur Horn*).

SOCIÉTÉS SAVANTES.

SÉANCE *publique de la Faculté de médecine de Paris, tenue le 14 Novembre 1810, pour la rentrée des Ecoles, et Discours prononcés par* M. J. J. LEROUX *et par* M. SUE.

CETTE séance, consacrée principalement à la distribution des prix que la Faculté de médecine décerne tous les ans à ses élèves, a été ouverte, en présence de S. Ex. le grand-maître de l'Université, du prince Kourakin, ambassadeur de Russie, en présence des autorités constituées, des membres de la société de l'Ecole de médecine, et d'un concours nombreux d'auditeurs, par un discours prononcé par M. le professeur J.J. Leroux, doyen de la Faculté.

Après avoir tracé l'historique du rétablissement de l'école de médecine, rétablissement dû au zèle et au courage de Fourcroy et de Thouret, l'orateur, vivement pénétré du but de la solennité, s'adresse aux seuls élèves; il leur peint, avec autant de vérité que d'éloquence, le mérite et les vertus de trois hommes illustres, de MM. Fourcroy, Baudelocque et Thouret, que la mort a enlevés à la Faculté en moins d'un an; il leur offre ces savants pour modèles, et répand quelques fleurs sur la tombe de MM. Jeanroy, Geoffroy, Maloët, Marinier et Descemet, médecins distingués, qui, dans le courant de cette même année, ont terminé leur honorable carrière. M. Leroux, en orateur habile, profite de l'impression qu'ont dû produire de si beaux exemples sur ses jeunes auditeurs, pour leur retracer avec une éloquente concision leurs devoirs comme élèves et comme praticiens, ainsi que les difficultés de la profession de médecin. Ce tableau devroit être profondément médité par

quiconque veut se livrer à l'étude et à l'exercice de l'art de guérir. M. Leroux mentionne ensuite les dons faits à la Faculté, il expose les divers travaux qui, dans le courant de l'année 1810, ont illustré cette dernière, ainsi que la Société de l'Ecole, et termine par rendre un hommage bien mérité aux vues libérales de M. le baron Corvisart, lequel, pour donner une nouvelle preuve de son attachement aux élèves de la clinique, et voulant encourager les membres de la Société d'instruction médicale, a fondé en leur faveur des prix qui seront décernés le jour de la distribution de ceux de la Faculté.

Un savant discours, prononcé par M. le professeur Sue, sur l'émulation et l'établissement des prix chez les anciens et les modernes, a immédiatement précédé la proclamation et la distribution des récompenses qui ont été délivrées aux élèves par S. Ex. le grand-maître de l'Université.

J'ignore si la brochure que j'ai sous les yeux, et qui renferme les discours dont je viens de rendre très-sommairement compte, a été tirée ou non à un grand nombre d'exemplaires ; mais, je le répète, je pense qu'elle devroit se trouver dans les mains des jeunes gens qui se destinent à l'art de guérir, afin qu'ils puissent apprécier toute l'étendue des peines, des sacrifices et des obligations que cette auguste profession impose à celui qui veut l'exercer d'une manière honorable. M.

— La Société de médecine de Marseille a proposé, pour sujet du prix qu'elle distribuera en l'an 1813, les questions suivantes :

« 1.° Déterminer le genre et l'espèce des diverses aliénations mentales ;

» 2.° En assigner la nature et le siége ;

» 3.° Déterminer les constitutions atmosphériques,

les saisons, les températures, les lieux, les âges, les sexes, les diverses circonstances physiques et morales les plus propres à la génération des diverses aliénations mentales ;

» 4.° Déterminer les cas de suicide qui appartiennent aux aliénations mentales, et exposer quels sont les temps, les lieux et les circonstances où ce suicide a été le plus fréquent ;

» 5.° Assigner le meilleur traitement des diverses espèces d'aliénations mentales, et désigner les cas où le traitement moral doit être préféré au traitement physique, et *vice versâ*, ainsi que les cas où la thérapeutique doit être combinée de ces deux traitements ;

» 6.° Exposer les moyens préservatifs des diverses aliénations mentales et du suicide qui en résulte. »

Le prix sera de 600 fr., et le terme de rigueur, le premier Mai 1813.

Les Mémoires envoyés au concours, suivant les formes académiques, doivent être écrits en français ou en latin, et de manière qu'on puisse les lire facilement. Ils seront adressés, franc de port, à M. Segaud, médecin, secrétaire-général de la Société, rue du Pavillon, N.° 26, à Marseille.

BIBLIOGRAPHIE.

De la méthode iatraleptique, *ou Observations pratiques sur l'efficacité des remèdes administrés par la voie de l'absorption cutanée, dans le traitement de plusieurs maladies internes et externes;*

Et sur un nouveau remède dans le traitement des maladies vénériennes et lymphatiques; par J. A. Chrestien, *docteur en médecine de l'Université de Montpellier, etc. etc. A Paris, chez Crochard, libraire, rue de l'Ecole de Médecine*, N.° 5. — 1811.

S'il étoit permis de juger la valeur d'un ouvrage sur le nombre de ses éditions, celui dont nous allons parler appartiendroit, sans contredit, aux meilleurs écrits du siècle, puisqu'à peine âgé de sept ans, il a déjà eu deux fois les honneurs de la réimpression.

Sans accorder un titre aussi glorieux à cette troisième édition, ainsi qu'aux deux autres qui, en l'an 9 et en l'an 12, la précédèrent, nous croyons pourtant que le livre de M. Chrestien a pour le moins le mérite de l'utilité, puisqu'il porte l'attention des praticiens vers une méthode, laquelle, pour n'être pas tout à fait neuve, ne devoit point être autant négligée qu'elle l'a été jusqu'à présent.

Le titre de l'ouvrage dont nous rendons compte, en indique suffisamment le sujet. Après une courte introduction, dans laquelle l'auteur donne la théorie de la méthode ïatraleptique, il expose par une série nombreuse d'observations, les résultats obtenus de l'usage extérieur de plusieurs substances médicamenteuses dans divers cas de maladies. Le camphre; un liniment spiritueux composé de deux onces d'esprit de genièvre, de demi-dragme

d'huile de gérofle et d'autant de baume de muscade; l'emplâtre de Rustaing ; l'opium seul et combiné au camphre, à l'acétite de potasse, au quinquina, à la rhubarbe ; la coloquinte ; la digitale seule et combinée à d'autres moyens ; le quinquina, ont été employés extérieurement avec un succès généralement marqué. Enfin, et ce qui sort tout à fait de son plan, M. Chrestien parle des avantages obtenus de l'usage interne de la résine de quinquina, dans les fièvres intermittentes et de mauvais caractère ; de la racine de colombo dans plusieurs cas de dispepsie et de vomissement, ainsi que des pois chiches contre la jaunisse. Une seconde partie de ce volume, et tout à fait distincte, renferme des observations sur l'administration de l'oxide et du muriate d'or dans la syphilis et autres maladies du système lymphatique.

On voit que cet ouvrage ne renferme principalement que des faits, dans l'exposition desquels nous avons cru reconnoître beaucoup de franchise.

Si les bornes d'un article où il s'agit d'annoncer plutôt que d'analyser un ouvrage déjà connu nous le permettoient, nous nous livrerions à quelques réflexions sur plusieurs points de vue théoriques, et particulièrement sur l'explication que donne l'auteur, de la manière dont agit l'or dans les maladies vénériennes. Toutefois, nous pensons qu'à la place de l'auteur nous aurions préféré dire, à ce sujet, ce qu'on peut aussi avouer de la manière dont agit le mercure : *Latet et semper latebit in puteo Democriti ;* plutôt que d'assigner, comme cause de l'efficacité de ces moyens, leur grande pesanteur spécifique. Nous ne savons pas non plus pourquoi l'auteur s'est tant appesanti sur l'usage interne et les bons effets de la résine de quinquina, dans les fièvres intermittentes et de mauvais caractère. Tout le monde aujourd'hui est d'accord sur ce point, lequel, quoique très-développé dans cet ouvrage par plusieurs faits concluants, se trouve dans

la méthode ïatraleptique, comme Saül parmi les prophètes. Il y auroit aussi bien quelque petite chose à dire sur les pois chiches, dont les succès contre la jaunisse sont exposés d'une manière un peu trop générale et par cela même trop empirique.

Malgré ces légers défauts, l'ouvrage de M. le docteur Chrestien mérite d'occuper une place dans la bibliothèque d'un praticien; et si des expériences ultérieures confirment l'efficacité du nouveau moyen qu'il propose contre les maladies vénériennes, ce médecin philantrope aura acquis de nouveaux droits à la reconnoissance du public.

Description *des maladies de la peau observées à l'hôpital Saint Louis, et exposition des meilleures méthodes suivies pour leur traitement, par* J. L. Alibert, *médecin de cet hôpital et du Lycée Napoléon, membre de la Société de l'Ecole et de celles de Médecine et Médicale d'émulation de Paris, de l'Académie royale de médecine de Madrid, etc. etc. Huitième livraison, grand* in-*folio, figures coloriées, prix* 50 *fr. A Paris, chez Charles Barrois, libraire, place du Carousel*, N.° 26.

Comme il est des monstres dangereux que la nature a relégués dans les déserts, qu'elle cache au fond des antiques forêts ou dans les savannes du Nouveau-Monde, il est des maladies dont elle n'afflige l'homme, que lorsqu'il habite des climats extrêmes par leur température.

Une de ces affreuses maladies, dont le nom seul paroissoit connu en Europe, *le Pian*, a été observé par M. Alibert, à l'hôpital Saint-Louis, et fait en partie le

sujet de la huitième livraison de son grand et magnifique ouvrage des *Maladies de la peau.* L'auteur distingue deux espèces de Pian : l'une, qu'il appelle *Ruboïde*, parce que les pustules qui s'élèvent sur la peau, présentent la forme et la couleur des framboises groupées ; l'autre, qu'il nomme *Fungoïde*, dans laquelle ces pustules ressemblent à des champignons ou à des fruits de divers arbres, qui pourrissent sur leurs tiges. La première est commune sous la zone torride, sur les bords du Sénégal, sur la côte de Guinée, etc. La seconde est observée plus fréquemment aux îles Moluques et à l'île d'Amboine. Quelquefois ces élévations pianiques affectent des formes bizarres, telles que celles de pattes de crabes, d'écrevisses, etc. Nous ne suivrons pas M. Alibert dans la description détaillée de cette horrible maladie, dans laquelle les os se gonflent, se carient, deviennent spongieux ; qui occasionne souvent la paralysie, la cécité, et livre les malades aux plus vives douleurs. Nous remarquerons seulement, qu'on s'est trompé en la confondant avec la syphilis. Le pian n'est pas toujours la suite de la débauche et de l'inconduite ; il se communique assez difficilement aux blancs, qui en souffrent moins que les noirs. On ne l'éprouve communément qu'une fois ; et si on est assez heureux pour en guérir, on n'en doit plus craindre les atteintes. Cette affection est, dit-on, quelquefois propagée par une mouche désignée sous le nom de *mouche-frambœsia*, qui se repose sur les pustules, en pompe le virus, et l'inocule aux nègres sains, en enfonçant sa trompe dans leur peau. Il est sans doute en Europe plusieurs maladies contagieuses que nous devons pareillement aux insectes ; et cette partie de l'histoire naturelle médicale, est assez intéressante pour fixer l'attention et exciter le zèle des médecins entomologistes.

A la description des *Pians*, M. Alibert fait succéder

un tableau moins repoussant, mais fort curieux, des *icthyoses ;* maladies singulières de l'épiderme, assez souvent observées à Taïti et au Paraguay. Dans cette affection qui explique plusieurs fables superstitieuses, l'épiderme se couvre d'écailles, et les malades paroissent avoir une peau de poisson. M. Alibert parle d'une jeune actrice des petits théâtres de Paris, dont la figure étoit agréable, mais dont le corps présentoit une icthyose très-remarquable. La peau de l'abdomen ressembloit à celle d'un serpent, et les cuisses étoient écailleuses comme la carpe ; que l'imagination prête un peu ses couleurs, à la vérité, et l'existence des sirènes ne sera plus problématique. Horace même aura peint un être réel, en disant :

Desinat in piscem mulier formosa superne :

M. Alibert distingue deux espèces d'*icthyoses :* l'une, qu'il appelle *nacrée*, dont nous venons de parler ; l'autre, qu'il nomme *cornée*, parce que les écailles ont plus de consistance ou plus de volume ; et parce que dans leur prolongement elles affectent la forme de cornes de bélier, d'ergots de coq, de griffes d'épervier, etc. Les exemples qu'il cite trouveroient beaucoup d'incrédules, si les ouvrages des meilleurs naturalistes, les collections académiques, n'étoient pas remplies d'observations du même genre ; et si tout Paris n'avoit pas été témoin du fait principal qu'il raconte : nous nous servirons de ses propres expressions.

« La pathologie cutanée ne contient aucun fait qui soit aussi extraordinaire que celui dont on va lire les principaux détails. En l'an 1803, il parut à Paris deux individus qui avoient fondé une sorte de spéculation sur la curiosité publique. Ils s'annonçoient comme frères, et portoient les noms de Jean et de Richard Lambert ; j'allois les visiter et les contempler plusieurs fois la se-

maine. Je me souviens que leur conducteur, nommé Joanny, se plaignoit à moi de ce qu'il y avoit à Paris si peu d'amateurs, ce qui rendoit leur gain très-peu considérable. A cette époque, ils avoient déjà parcouru l'Allemagne, et M. Tilesius, célèbre médecin de Leipsic, s'étoit donné beaucoup de peine pour les dessiner et les graver lui-même. Lorsque je vis les deux jeunes gens dont il s'agit, je trouvai qu'ils se ressembloient beaucoup par la couleur de leurs cheveux et de leurs sourcils, qui étoient d'un châtain clair; tous deux avoient le front étroit et haut, le nez gros; l'un des deux l'avoit néanmoins très-aplati à sa racine. Ils étoient d'ailleurs doués du tempérament qui prédomine chez les Anglais, et il n'étoit pas difficile de deviner qu'elle étoit leur patrie. Tout le corps de ces individus si singuliers, étoit recouvert d'écailles ayant une apparence et une consistance cornées; les seules parties qui en fussent dépourvues, étoient la face, la paume des deux mains et la plante des deux pieds, ainsi que les interstices et les bouts des doigts, comme nous l'avons observé dans l'icthyose nacrée. On n'apercevoit pas non plus d'écailles sur le gland et sur un petit espace des aines et des aisselles, etc. On imagine bien qu'à mesure que ces individus parcouroient les différentes villes de France, pour se donner en spectacle, on les accabloit de questions; on vouloit tout savoir sur leur origine. Voici ce qu'ils racontoient à ceux qui alloient les voir avec surprise et curiosité : ils prétendoient descendre en droite ligne d'un sauvage écailleux, lequel fut autrefois trouvé au détroit de Davis, et conduit par des voyageurs à Philadelphie. Ce sauvage, qui étoit pour le moins un africain, ayant épousé une femme européenne, eut un fils qui hérita de cette enveloppe cornée. On le nomma Lambert. Celui-ci eut à son tour six enfants mâles qui présentoient absolument le même phénomène. De ces six enfants, il n'y en eut qu'un seul

qui se conserva, c'étoit Edouard Lambert, auquel John et Richard, qui font le sujet de cette observation, doivent le jour. Il vivoit à Eustonhall, dans le comté de Suffolk, servoit le lord Huntingfield, en qualité de chasseur, et fut tué fort vieux, pendant qu'il exerçoit ce métier. A ce mélange du faux avec le vrai, le spéculateur Joanny, dont j'ai déjà fait mention, qui promenoit les frères Lambert comme on promène tous les jours divers objets de curiosité, joignoit une fable plus absurde, pour mieux capter la crédulité populaire. Il assuroit dans ses affiches, qu'on avoit rencontré dans les contrées désertes de Botany-Bay, des peuplades d'hommes *porcs-épics*, absolument semblables à ceux qu'il montroit au public. Les vrais savants n'ajoutoient aucune foi à des assertions si ridicules; ils connoissoient, d'ailleurs, la généalogie des frères Lambert par les Transactions philosophiques. Personne n'ignore, qu'en l'an 1732, Jean Machin, professeur d'astronomie à Gresham, décrivit le père de cette étrange famille. Il ajouta à la Notice la gravure d'une de ses mains. Vingt-quatre années s'écoulèrent, sans qu'il fût rien publié sur cet homme écailleux qui avoit tant excité l'attention générale. Mais en 1755, Henri Baker raconta dans le même recueil, qu'un homme affecté d'une maladie de peau des plus rares, se faisoit voir à Londres pour de l'argent, et qu'il conduisoit avec lui son fils âgé de huit ans, ayant la même maladie. Ce dernier est précisément le père des deux frères Lambert, dont nous donnons ici l'histoire : il est digne d'observation, que leur infirmité se propage toujours en ligne masculine, et qu'ils ont eu sept sœurs, dont aucune n'a eu part à cet accident. Eux-mêmes attestent qu'ils étoient exempts de l'icthyose cornée dans les premiers jours de leur naissance. Ce ne fut qu'environ six semaines après, qu'ils commencèrent à en être attaqués; elle acheva de se développer dans l'espace d'un

an, et sembloit ensuite prendre de l'accroissement à mesure qu'ils avançoient en âge. Ces deux individus avoient été foibles dans leur enfance; l'aîné, sur-tout, avoit été rachitique; ils n'étoient pas d'ailleurs mal constitués; aucun vice organique ne se présentoit à l'extérieur; les traits de la face avoient leur conformation naturelle; le sommet de leur tête étoit écailleux et presque chauve. Par tout où les écailles abondoient, les poils étoient rares: il n'y en avoit que dans les intervalles. Malgré le fourreau dur et corné dont ces hommes étoient investis, il étoit facile de voir que les viscères contenus dans les cavités thorachique et abdominale n'étoient aucunement endommagés; leurs facultés cérébrales n'avoient jamais été troublées; les parties de leur corps privées d'écailles, jouissoient d'une sensibilité ordinaire. On observoit seulement, que ces individus exhaloient assez habituellement une odeur fétide et forte. Lorsqu'ils se montrèrent à Paris, les médecins, les naturalistes, s'empressèrent d'observer la position, la direction, la forme de leurs singulières écailles; ils tâchèrent même d'en arracher, pour les étudier avec plus de soin. Celles qui étoient situées sur le dos, sur les flancs, sur la région abdominale, étoient séparées les unes des autres par leur sommet, quoique réunies par leur base. On en voyoit de prismatiques, de rondes, de rhomboïdales, de quadrangulaires; la plupart étoient d'une figure conique, leur tête noire, leur racine blanche, et leur corps grisâtre; elles étoient d'une grande fragilité; elles n'avoient point par tout ni la même dimension ni la même longueur. Les frères Lambert étoient souvent obligés de couper celles qui correspondoient au tendon d'Achille, parce qu'elles prenoient un accroissement extraordinaire, ce qui gênoit sans doute la progression. Les écailles du dos, des mains et des pieds, étoient sur-tout très-considérables; leur largeur étoit pro-

portionnelle à leur longueur en général. Les écailles se développoient de la manière suivante : l'épiderme commençoit par s'épaissir ; il pulluloit d'abord des rudiments d'écailles blanches et d'une consistance molle ; mais elles devenoient plus dures, et prenoient une couleur noire très-intense et très-prononcée. Ce qu'on observoit de plus intéressant dans cette dégénération, c'est la mue périodique qu'éprouvoient les frères Lambert aux équinoxes de l'hiver et du printemps. On assure néanmoins que cette mue singulière d'écailles, a fini par n'avoir plus lieu chez leur père, lorsqu'il est parvenu à sa quarantième année ; quand elle s'opère chez ceux-ci, les écailles se détachent spontanément et sans inconvénient de la peau. Une fois tombées, elles se reproduisent dans l'espace d'environ un mois. Si on les arrache avec violence, on fait couler du sang ; mais le corps muqueux ne tarde pas à se régénérer, ainsi que l'épiderme ; les écailles peuvent être coupées en divers sens sans produire de douleurs. Il y avoit des écailles qui étoient peu dures ; il y en avoit aussi qui n'avoient aucune consistance, qui étoient comme membraneuses, etc. »

Parmi les autres icthyoses que cite M. Alibert, on est frappé de la conformité de trois individus également affectés de la même maladie. Ici c'est une femme qui porte sur sa poitrine une excroissance cornée, et qui attribue cette singularité à une frayeur qu'éprouva sa mère, qui, pendant sa grossesse, fut poursuivie par un taureau ; là, c'est une autre femme, Catherine Cheveville, et un curé de Villeneuve, M. Crayon, qui portent tous les deux, sur le sternum, une corne longue de quatre à cinq pouces, et de la forme d'une gousse de haricots. Cette huitième livraison est terminée par la description de la *Pelagre* milanaise, espèce d'icthyose qui se manifeste au printemps, et diminue à mesure que le soleil s'éloigne. Cette affection influe tant sur le moral des malades, que plusieurs éprouvent un penchant irrésistible au suicide : les uns s'égorgent ; d'autres se crucifient ; quelques-uns se précipitent dans les flots.

Les icthyoses ne sont pas sans remèdes, et quoique rares dans nos climats, M. Alibert a pu les étudier avec assez de soin pour indiquer le traitement qui leur convient. S'il ne donne pas la certitude, il offre au moins l'espoir de la guérison, sur-tout par des moyens diététiques, et en mettant les malades dans des circonstances opposées à celles qui ont favorisé la naissance des icthyoses; car elles paroissent presque toutes endémiques.

On doit savoir gré à l'auteur, de ses recherches sur ces maladies extraordinaires. S'il n'est pas très-important pour le médecin français de les bien connoître, parce qu'il n'aura presque jamais l'occasion de les combattre, il est très-intéressant pour le physiologiste d'en pouvoir suivre la marche, parce qu'elles appartiennent à l'histoire générale des altérations de la peau. C'est en comparant les phénomènes que présentent ces maladies rares, avec ceux des maladies communes, qu'on pourra découvrir les causes qui les produisent et les moyens de les prévenir.

On attendoit depuis long-temps le nouveau cahier que nous annonçons. Les difficultés que présentent les sujets qu'il traite, expliquent ce retard; mais il faut espérer que plus libre dans sa marche, l'auteur, constamment encouragé par les suffrages du public, et récemment par l'Institut national, achèvera promptement un ouvrage aussi utile à l'instruction, aussi neuf dans son genre, et aussi beau dans son exécution.

Cadet Gassicourt.

Vocabulaire médical, ou *Recueil et Définition de tous les termes employés en médecine par les auteurs anciens et modernes; suivi d'un Dictionnaire biographique des médecins célèbres de tous les temps, avec l'indication des meilleurs ouvrages qu'ils ont publiés, et d'un Tableau des signes chimiques; par* M. L. Hanin, *docteur en médecine de la Faculté de Paris;* 1 *vol.* in-8.°, *prix* 6 *fr. pour Paris*, *et* 7 *fr.* 50 *cent. par la*

poste. A Paris, chez Caille et Ravier, libraires, rue Pavée-Saint-André des Arcs, N.° 17.

L'OUVRAGE que nous annonçons manquoit à la littérature médicale. Il est absolument nécessaire pour l'intelligence des anciens auteurs, et pour ceux du moyen âge qui ont écrit sur la médecine.

L'auteur y a traité de l'histoire des mots, d'une manière très-étendue ; il en a réuni plus de dix mille avec leur étymologie et leur définition. Cette nomenclature est aussi vaste, aussi étendue que peut l'être la science à laquelle elle appartient. La réunion des mots qui la composent, exigeoit des recherches immenses, et un genre d'érudition qui ne peut s'acquérir que par un grand nombre de lectures, et un travail long et soutenu.

M. Hanin s'est sur-tout attaché à réunir les termes et les définitions de toutes les branches de la physiologie et de la médecine, qui se rattachent à l'histoire de l'homme, à celle de ses maladies et de ses passions. Il a donné beaucoup d'étendue à l'énumération des substances employées comme médicaments. Il a présenté la synonymie de ces substances, de manière à faire connoître tous les noms vulgaires sous lesquels elles ont été désignées. Ce rapprochement nous a paru de la plus grande utilité.

C'est pour répandre sur les écrits de médecine-pratique des auteurs du moyen âge, et même sur ceux de quelques auteurs modernes, toute la clarté possible, que l'auteur a placé à la fin de son ouvrage un tableau des signes chimiques et pharmaceutiques qu'ils ont employés, et dont la plupart ont hérissé leurs formules. Ce tableau est très-exact et très-complet.

On trouve à la suite du Vocabulaire un Précis de biographie et de bibliographie médicales, où sont indiqués les principaux auteurs connus en médecine, avec leurs ouvrages. Il convenoit sans doute de réunir à la nomenclature médicale la liste des auteurs qui ont écrit sur la médecine, et d'indiquer aux élèves les meilleures sources où ils doivent puiser les faits qui composent cette science.

De si grands avantages réunis dans l'ouvrage de M. Hanin, nous font prévoir pour l'auteur, tous les éloges dûs au mérite et aux travaux utiles, et pour le livre les plus heureux succès.



Maladie de Madame Veuve Bigot, agée de 83-ans. Rue de Cléry, N.º 15.



Madame Veuve Bigot, opérée et guérie par M.r Masson-Grandjean, Ch. Oculiste.

MEDECINE.

Observation *d'un ulcère scrophuleux simulant le frambœsia, par M. le docteur* Martin, *d'Aubagne; communiquée à la Société médicale par M. le docteur* Alibert.

Le nommé Sicard Tabaud, âgé de soixante-huit ans, né de parents sains (1), d'un tempérament lymphatico sanguin, d'une complexion assez forte dans sa jeunesse, mais extrêmement affoiblie depuis quelques années, moins par l'âge que par l'effet de la maladie chronique qui le tourmentoit, avoit eu pendant son enfance, les maladies éruptives affectées à cette période de la vie. Il avoit aussi été en proie, dès sa naissance, aux divers accidents dépendants de ce que le vulgaire appelle des *humeurs*, accidents qui sont presque toujours le fruit d'un vice constitutif herpétique, psorique, ou autres, et semblent au moins annoncer une disposition particulière à quelque dégénération prochaine de la lymphe. Quelques glandes du cou, demeurèrent dans un état d'en-

(1) Son père est mort hémiplégique, à quatre-vingts ans; et sa mère, à quarante ans environ, d'une inflammation aiguë des poumons

gorgement jusqu'à l'âge de puberté, en sorte que les jugulaires étoient accompagnées d'un espèce de chapelet glanduleux.

Cependant, après avoir résisté efficacement aux secousses d'une enfance orageuse, et ayant été guéri méthodiquement d'une gale bénigne qu'il contracta vers sa huitième année, il parut jouir d'une santé parfaite, et l'on peut même dire d'une constitution robuste, depuis l'époque de son troisième lustre environ, jusqu'au moment où il reçut, dans une mêlée, un violent coup de pierre à la partie antérieure de la jambe droite, et vers son tiers inférieur. Il avoit alors quarante ans, à peuprès.

Cette plaie contuse fut pansée par un *renoueur*, comme cela se pratique dans ce pays-ci; il y appliqua des spiritueux, ce qui ne contribua pas peu à augmenter l'irritation, l'afflux des liquides vers la partie, et retarda la suppuration, qui s'établit fort tard et mal. Tabaud fit peu de cas de cette blessure, continua de se livrer aux travaux pénibles de la campagne, et la plaie se trouva guérie sans d'autres remèdes ni d'autres soins, au bout de plusieurs mois, lorsque la croûte qui la recouvroit fut totalement détachée; mais la cicatrice n'en fut jamais bien solide, et laissa après elle un œdème considérable à cette jambe, qui, selon l'expression du malade, étoit extrêmement *luisante* et *lourde*.

Deux ou trois années se passèrent dans cet état, pendant lesquelles Tabaud cultiva lui-même sa terre comme de coutume, et vit trois ou quatre fois sa plaie se rouvrir spontanément, et fournir une quantité assez considérable d'une matière muqueuse très-épaisse, mais jamais un véritable pus.

Sicard Tabaud et sa femme m'ont dit avoir remarqué que depuis l'epoque où la jambe étoit restée œdémateuse, la peau de cette extrémité se gerçoit, se *fendilloit* pendant l'hiver, et tomboit ensuite par lambeaux, par grandes squammes, laissant à découvert une pellicule mince, d'un rouge pâle, d'où suintoit également une humeur muqueuse, visqueuse, que ces bonnes gens m'ont dit, dans leur langage quelquefois énergique, ressembler à de la *morve.*

A cette affection locale près, le sujet de cette observation conservoit encore son embonpoint et assez de forces pour vaquer à ses occupations journalières ; son appétit étoit toujours en bon état ; enfin, sa *santé générale* paroissoit n'avoir reçu aucune atteinte, lorsqu'à l'âge de quarante-trois ans, à la suite d'un léger mouvement fébrile accompagné de céphalalgie et d'envies de vomir, il survint à la jambe malade, un peu à côté de la cicatrice, deux *anthrax*, dit Sicard Tabaud, qui n'étoient peut-être que deux furoncles, lesquels, vu l'état d'atonie et d'infiltration de la partie, dégénérèrent en gangrène,

prenant les apparences et le caractère même de charbons. Quoi qu'il en soit, l'ancienne cicatrice s'ulcéra en cette occurrence; les *phlegmons charbonneux* se guérirent, et le malade ne mit d'autres moyens en usage, qu'un peu de tisane d'orge, et l'application sur sa jambe de l'onguent de la mère et de cataplasmes maturatifs. La santé de Tabaud se rétablit, mais imparfaitement. Il fut sujet dès-lors à perdre quelquefois son appétit pendant deux ou trois jours; peu à peu il maigrit; sa jambe augmenta de volume, et l'ancienne plaie, loin de se cicatriser, s'agrandit de moitié. Il s'établit un ulcère atonique (tenant peut-être aussi à un vice inconnu) duquel s'écouloit une matière en tout semblable à celle dont j'ai parlé plus haut.

Tabaud, qui n'avoit aucune confiance en l'art de guérir, ne consulta personne pour son mal. Il se contenta de couvrir son ulcère avec une feuille de poirée ou de chou, ou bien avec un lambeau de linge, le plus souvent très-malpropre. Par fois il se servait encore d'un peu d'huile de térébenthine, dans l'intention, m'a-t-il dit, d'adoucir les douleurs lancinantes qu'il commençoit à sentir dans sa jambe, sur-tout lorsque l'ulcère devenoit pâle et cessoit de fournir cette humeur muqueuse, et aussi dans l'intention de faire périr les vers qui s'y engendrèrent par la suite.

Bientôt on vit naître autour de l'ulcère, une infinité de petits boutons en forme de verrues.

Dès ce moment, Tabaud fut incapable de travailler. Ces boutons prirent de l'accroissement, se multiplièrent d'une manière prodigieuse, recouvrirent dans peu toute la partie inférieure de la jambe, le coude-pied, le dessus du pied, et parvinrent, dans l'espace d'une année et demie, à s'étendre jusqu'aux bouts des orteils qu'ils cachèrent entièrement. Parvenu à ce degré, le mal sembla demeurer stationnaire, ou du moins ses progrès se ralentirent beaucoup ; et tous les changements qui s'opérèrent durant les seize années environ qui suivirent, portèrent plutôt sur le développement, l'accroissement lent de ces excroissances, que sur leur multiplication.

Malgré la gêne et la grandeur d'un mal aussi affreux; malgré l'état d'angoisses qui l'accompagnoit, ce malheureux, plein de courage et de résignation, ne cessa de faire des efforts inouis, pour se traîner journellement, à l'aide d'un bâton, dans les alentours du pays, afin de s'entretenir dans une certaine souplesse, au moyen d'un exercice salutaire ; et vers ses dernières années, il se traînoit dans les quartiers fréquentés du village ou sur les chemins publics, afin d'exciter la charité des passans, et mendier un pain qu'il avoit toujours su gagner au prix de sa sueur, avant cette triste maladie.

Depuis huit ans, Sicard Tabaud avoit observé que sa jambe ne changeoit plus d'état.

Lesexcroissancesverruqueusesn'augmentoient plus en nombre ni en volume. L'ulcère n'avoit plus accru dans ses dimensions. Quelquefois toutes ces parties, qui étoient ordinairement d'une couleur rouge pâle, devenoient tout à coup blanchâtres, l'ulcère séchoit, et les douleurs devenoient intolérables.

Pendant l'été, la jambe n'étant pas suffisamment enveloppée, les mouches alloient déposer dans les interstices des excroissances, des amas de larves, dont la chaleur favorisoit le développement. Une quantité considérable de vers pulluloit dans ces espaces, dévoroit la jambe de cet infortuné malade, et lui faisoit éprouver un fourmillement, un picotement douloureux, insupportable, dont il n'est pas possible de se faire une véritable idée, à moins de les avoir ressentis. Il employoit une bonne partie de ses journées à expulser cette vermine impitoyable, au moyen d'un tuyau de plume qu'il introduisoit dans tous les intervalles où elle s'étoit nichée.

Un état aussi déplorable ne sauroit être dépeint avec une énergie convenable, que par celui qui en auroit été la triste victime : il faudroit au moins une plume plus exercée que la mienne; mais je ne le céderois à personne, pour le sentiment profond de pitié dont toute ame sensible ne peut manquer d'être pénétrée à l'aspect d'un si hideux spectacle; et je me sens en-

core presqu'attendri jusqu'aux larmes, au seul souvenir d'un sort aussi affreux.

Mais une circonstance qui ajoutoit à l'affligeante émotion que faisoit naître la vue de cette victime déplorable de la douleur, c'étoit l'empressement, l'avide complaisance avec laquelle un chien fidelle et bienfaisant (1), accourant à la voix de son maître, léchoit mollement sa jambe malade, malgré l'odeur repoussante qui s'en exhaloit, et endormoit ainsi, pour quelque temps, ses cruelles souffrances. J'ai été témoin moi-même, et je ne l'oublierai jamais, de la soumission, que dis-je? du zèle affectueux, impatient, de cet animal, le plus aimant de tous, pour dépouiller la jambe de son maître, de toutes les impuretés qui s'y étoient amassées. A peine ce dernier commençoit-il à enlever les sales chiffons qui enveloppoient cette jambe, et détachoit la ficelle grossière qui les maintenoit, que le chien, averti par ce signal, attentif

---

(1) On ne peut s'empêcher de se rappeler ici l'éloge que fait le célèbre Buffon, de cet animal domestique; et les anecdotes intéressantes que l'on trouve par tout sur son compte, ainsi que celles qui sont insérées dans les notes du premier chant du poëme de *la Pitié*, de M. Delille, qui semble vouloir réparer, dans ce poëme, l'espèce d'injure qu'il lui avoit faite dans un autre ouvrage.

« Le chien, dit Buffon, sans avoir, comme l'homme, la lumière » de la pensée, a toute la chaleur du sentiment; il a, de plus que » lui, la fidélité, la constance dans ses affections; nulle ambition, » nul intérêt, nul désir de vengeance, nulle crainte que celle de » déplaire; il est tout zèle, tout ardeur, tout obéissance, etc..... »

à tous les mouvements de son maître, épioit et saisissoit le moment où l'ulcère mis à nu, pourroit lui permettre de témoigner son ardeur et son attachement. Les chaleurs de la canicule rendoient cette opération nécessaire jusqu'à quatre fois par jour; pendant l'hiver, il suffisoit de la répéter le soir et le matin. Le malade m'a assuré en avoir toujours éprouvé du soulagement; et quelquefois à des douleurs cruelles, à des tiraillements violents, l'allèchement du chien faisoit succéder un calme si prompt et si parfait, que ce bonhomme croyoit presque qu'un pouvoir enchanteur étoit départi à un animal si ami de l'espèce humaine. Toujours est-il vrai, que cette dernière circonstance autorise à penser que l'humeur qui suintoit de l'ulcère et de quelquesuns des intervalles des excroissances, acquéroit par le long séjour, par la chaleur ou par le contact prolongé de l'air, par une sorte d'*oxidation,* une qualité irritante très-intense. Quoique des détails aussi longs, concernant le chien élevé par cet homme, puissent paroître déplacés, je ne saurois les terminer néanmoins, au risque que l'on m'accuse d'être prolixe, sans rendre justice aux sentiments louables de Sicard Tabaud, car son attachement et sa reconnoissance pour son bienfaiteur étoient aussi grands, aussi vifs que la fidélité et le zèle de celui-ci. Le malade m'a avoué qu'il s'étoit plus d'une fois condamné à des privations

cruelles, à un jeûne prolongé, en abandonnant à son serviteur généreux, un aliment dont il avoit lui-même un absolu besoin. Vraiment, il y avoit quelque chose d'admirable dans le commerce réciproque de bonté, de fidélité, de désintéressement, de services et de zèle qui existoit entre ces deux êtres.

J'ai appris par le malade lui-même, que depuis le commencement de son mal, il n'a jamais aperçu aucun bouton ni ressenti des démangeaisons durables sur son corps ni sur son visage. Il étoit maigre à la vérité, mais il n'éprouvoit jamais proprement des dérangements graves dans sa santé. Toutes ses incommodités se bornoient à un certain mal-aise de quelques jours, accompagné d'inappétence, mal-aise qui étoit dû à la suppression de l'écoulement de l'ulcère, et qui se dissipoit aussitôt que ce dernier s'humectoit de nouveau. Je n'ai pas pu m'assurer si ces alternatives de bien et de mal suivoient des périodes régulières.

Tabaud étoit devenu mélancolique, mais non inquiet. Sa nourriture étoit conforme à sa misère, principalement depuis quelques années. Elle consistoit dans un peu de soupe souvent mal préparée, du pain sec, rarement de la viande; par fois, des légumes, des végétaux, des oignons, de l'ail, etc. etc. Sa boisson ordinaire étoit un mélange d'eau et de vin. Il n'avoit jamais abusé de cette dernière liqueur.

Ce pauvre homme tenoit souvent sa jambe découverte, et l'exposoit aux regards des passants sur les voies publiques, dans la vue d'inspirer leur compassion. Cette habitude pernicieuse, en permettant à la poussière de s'attacher à la jambe et de s'insinuer dans certaines gerçures de la peau, avoit donné lieu à l'amas d'une crasse épaisse et noire sur tous les points qui n'étoient pas léchés par le chien, ce qui augmentoit la laideur et la difformité de cette extrémité.

Le 29 Juillet dernier, M. le curé d'Aubagne me pria d'aller visiter et de donner mes soins à cet homme, qui gardoit le lit depuis huit ou dix jours. Voici les phénomènes que j'observai :

Etat général. Vers le milieu du mois de Juillet, Tabaud s'aperçut que l'ulcère s'étoit séché tout à coup sans cause manifeste. Il éprouva une sorte de mal-aise, des angoisses, une inappétence peu accoutumés. Une sorte de prostration générale des forces, peu ordinaire, l'obligea de s'aliter. Deux ou trois jours après, une dyssenterie comme colliquative, vint aggraver son état, tandis qu'un certain engourdissement douloureux, borné d'abord à la jambe affectée, et qui s'étendit ensuite au genou, puis jusque dans l'articulation ischio-fémorale, le tourmentoit cruellement. Enfin, pour la première fois, il fut frappé d'une dyspnée légère, qui

rendoit sa respiration courte et presqu'insensible, sans qu'elle fût pour cela accompagnée de râle ni d'essouflement.

Je le trouvai étendu sur le dos, les deux jambes fléchies sur les cuisses, attitude qui sembloit adoucir ses douleurs en relâchant les muscles; le visage étoit pâle et maigre, les yeux abattus et larmoyans. L'épaisseur des lèvres, la saillie très-prononcée des pommettes, l'étendue transversale de la face, la grosseur des tubérosités articulaires, quelques glandes du cou dans un état d'engorgement, me firent conjecturer, avec quelque raison, je pense, que Sicard Tabaud avoit une constitution originelle disposée essentiellement aux scrophules; et je me rappelai cette pensée de M. le professeur Richerand : « Que lorsque les scrophules se manifestent » chez les vieillards,....... l'hydropisie ascite » en résulte, ou bien des *affections cutanées*, » le plus souvent incurables. » (*Nosogr. chirurg.*, tome I.er, page 311).

Le pouls étoit lent, petit et régulier; la langue nette, d'un rouge pâle; le bas ventre souple, n'ayant aucune apparence d'obstructions bien prononcées, des principaux viscères au moins, mais présentant un peu d'*empâtement;* la respiration étoit dans l'état que j'ai décrit ci-dessus; le malade éprouvoit un peu d'altération; la chaleur de la peau étoit très-légère; on n'appercevoit aucune éruption sur la superficie du corps; il n'y avoit point de douleur de tête; les

glandes des aînes et des aisselles se trouvoient dans l'état naturel ; les facultés intellectuelles paroissoient libres ; le malade étoit sans appétit.

Etat particulier des extrémités inférieures. Le premier examen étant achevé, je fus impatient d'explorer la jambe malade, que j'allois voir à nu pour la première fois. Je la fis dépouiller des haillons grossiers et mal-propres qui la couvroient, et je fus d'abord frappé d'une odeur forte et fatigante qui s'en échappa. Mon odorat avoit été saisi d'une odeur semblable, mais moins pénétrante, même en entrant dans la rue étroite où logeoit le malade ; cette odeur m'incommodoit d'autant plus, que je m'approchois davantage de sa demeure; mais j'avoue qu'au moment où Tabaud voulut me montrer sa jambe nue, j'en reçus une sensation tellement vive, tellement insupportable, que je faillis tomber en syncope. Ce ne fut pas une épreuve moins grande, que de jeter les yeux sur cette jambe hideuse, dont le volume plus considérable en bas qu'en haut, la peau ou noire ou gercée, ou recouverte d'excroissances arrondies, rendoit l'aspect tout à fait effrayant.

Je voulus en connoître les dimensions sur divers points de sa longueur, et j'eus les résultats suivants :

Circonférence du mollet, prise au niveau du milieu des jumeaux . . . . . . cent. 42 1/2

Circonférence prise vers l'union des

deux tiers supérieurs de la jambe avec son tiers inférieur. . . . . cent. 46

Circonférence mesurée de l'insertion du tendon d'Achille au calcaneum, en portant horizontalement le fil jusques au haut des excroissances qui recouvroient le coude-pied. 44 1/2

Mesure du pied, prise vers son milieu, et dans sa plus grande grosseur. 41

Le genou participoit un peu de l'infiltration, et se trouvoit plus gros que dans l'état naturel. La peau de cette jambe étoit en général *farineuse*, squammeuse, gercée à quelques endroits, recouverte, depuis le genou jusque près l'ulcère, d'une crasse noirâtre très-tenace. Elle avoit tellement perdu son ressort, son élasticité, ainsi que les muscles, que l'impression du doigt, quoique légère, étoit fort long-temps à s'effacer.

A quatorze travers de doigt au-dessus de la malléole interne, étoit un ulcère très-superficiel, dont les bords, ni élevés ni durs, étoient découpés en *zigzag*, lequel avoit deux travers de doigt et demi dans sa plus grande largeur, et environ deux pouces de longueur. Sa forme, un peu courbée, ressembloit assez à la surface d'une poire coupée par le milieu, dans le sens de sa longueur, dont la partie la plus étroite correspondroit à la crête du tibia et seroit supérieure à l'autre extrémité plus large qui des-

cendroit sur la face interne de cet os. La superficie de cet ulcère étoit pâle et blafarde.

Un peu au-dessous de cet ulcère, à un demi-pouce environ de la malléole interne, et à un bon pouce de la malléole externe, on voyoit s'élever une multitude d'excroissances rondes, plus ou moins grosses, en forme de *framboises*, lesquelles entouroient toute la partie inférieure de la jambe, recouvroient le talon, presque tout le dessus du pied, ainsi que les orteils. Ces espèces de *fraises* étoient d'abord placées irrégulièrement les unes à côté des autres, et tellement rapprochées entr'elles, que par suite de leur compression réciproque, d'arrondies qu'elles étoient primitivement, elles avoient toutes pris des formes variées, telles qu'en *tétraèdre* ou autre polyèdre d'un nombre de faces différent. Mais à mesure que ces excroissances s'approchoient antérieurement de l'articulation du pied avec la jambe, elles sembloient être implantées sur des lignes horizontales, et laissoient un peu plus d'espace entr'elles. Il est à présumer que cette direction leur avoit été donnée par les rides ou les plis que forme la peau vers cette partie, lorsque le pied est appuyé à plat sur le sol. Cela paroît d'autant plus vraisemblable que, précisément dans l'angle rentrant, formé par l'articulation tibio-astragalienne, la peau formoit horizontalement deux larges

plis demi circulaires, séparés entr'eux par deux rainures, deux scissures de deux travers de doigt de profondeur, recouvertes dessus et dessous de petites excroissances, et bordées chacune par une rangée d'autres ; les plus grosses de ces excroissances, bien arrondies, portées sur des pédicules très-distincts, de l'épaisseur d'un petit tuyau de plume, plus ou moins longs. Ces deux espèces de *crêtes* horizontales, assez rapprochées l'une de l'autre lorsque le pied étoit fléchi sur la jambe, s'ouvroient dans certains mouvements de ces parties, et laissoient entrevoir les deux scissures dont je viens de parler ; ce qui produisoit presque l'effet de deux grandes bouches qui se seroient ouvertes, et faisoit naître une sensation difficile à rendre, en augmentant l'horreur du spectacle.

Ces deux rainures étoient ordinairement humectées de la même humeur qui découloit de l'ulcère, et pourtant la peau de leurs parois n'étoit point *entamée*; seulement, elle étoit, dans cette partie, un peu plus mince et d'une couleur rouge-brun. Au-delà de la plus inférieure de ces rainures, paroissoient d'autres excroissances encore entassées les unes très-près des autres, qui recouvroient le dessus du pied jusqu'à peu près vers l'articulation des os du métatarse avec ceux du tarse ; puis, de ce point jusqu'aux phalanges, la peau devenoit squammeuse et noire, tandis que sur les or-

teils, et dans leurs intervalles et même au-dessus des ongles, on observoit d'autres excroissances assez grosses qui cachoient entièrement ces parties; de façon que le pied imitoit en quelque sorte un pied d'éléphant ou celui d'un bœuf.

Les excroissances qui étoient sur le pied, n'avoient presque plus la forme de framboises, comme les autres, ayant été un peu aplaties par la pression d'un large soulier que Tabaud ne chaussoit pourtant pas entièrement. La partie du dessus du pied, que j'ai dit avoir l'apparence squammeuse, m'a semblé devoir cette conformation à la pression du soulier, plus forte en cet endroit, au rapprochement extrême des excroissances, et à l'amas d'une espèce de crasse noire; de sorte que là comme ailleurs, la peau avoit *végété*, si je puis ainsi parler; mais je décris les objets tels qu'ils se présentoient à la vue. La même remarque peut s'appliquer à certaines squammes qui étoient sur la partie moyenne de la jambe.

On ne remarquoit aucun poil sur les excroissances ni dans les intervalles; il y en avoit sur le reste de la jambe. Le dessous du pied et ses deux bords latéraux étoient dans l'état naturel; on n'y voyoit ni pli ni gerçure; la peau en étoit épaisse, dure et jaunâtre. Mais dans l'espace d'un demi-pouce en carré, à peu près, et au-dessous de la malléole interne, elle

présentoit plusieurs gerçures superficielles, dans l'intervalle desquelles on remarquoit une infinité de petits boutons ressemblant à des *poireaux;* en sorte que la peau, vers cette partie, étoit comme chagrinée.

Je touchai assez pesamment, avec la pointe de la feuille de myrte, la surface de ces excroissances, et le malade ne parut presque pas y être sensible; il me dit qu'il sentoit moins l'instrument que lorsque je l'appuyois, même plus légérement, sur tout autre point de la surface dermoïde. Toutes ces excroissances étoient recouvertes de l'épiderme; leur volume différent varioit depuis la grosseur d'un petit pois, jusqu'à celle d'une grosse noix; leur surface, d'un jaune pâle, étoit sèche et rude, un peu *farineuse* à l'époque où je les ai examinées: elles avoient presque la consistance du cartilage. Le malade me fit remarquer qu'il n'en suintoit jamais aucune sérosité, et que, seulement quand l'ulcère suppuroit, elles étoient moins pâles.

J'examinai ensuite la jambe gauche qui n'étoit point infiltrée, et avoit conservé sa grosseur naturelle. Cependant, à peu près vers le même point qu'à la jambe droite, on voyoit la cicatrice d'un ulcère presqu'aussi grand que celui dont j'ai parlé, et entourée de plus de cent boutons, dont les plus gros étoient

comme un pois, et qui s'élevoient sur de petits pédicules.

Tabaud m'a assuré que cette jambe s'étoit ulcérée spontanément, sans cause externe, il y a quelques années ; qu'elle avoit fourni, pendant un certain temps, une humeur de même nature que celle qui s'écouloit de l'ulcère situé à la jambe droite ; que les excroissances que l'on y remarquoit autour, avoient crû peu à peu, mais qu'elles n'avoient jamais été ni plus nombreuses ni plus grosses ; enfin, que cet ulcère s'étoit séché, puis cicatrisé tout naturellement, sans qu'il se fût jamais rouvert.

Ce fut en vain que je proposai à Tabaud l'usage de quelques remèdes, et l'application, sur la jambe ulcérée, d'un moyen propre à en rappeler l'écoulement. Il me répondit qu'il n'avoit jamais rien tenté pour sa guérison, et qu'il étoit bien décidé à mourir, plutôt que de se soumettre à mes ordonnances, quelque faciles qu'elles fussent à exécuter. Mes soins se bornèrent donc à lui faire avoir quelques aliments convenables.

Je le visitai journellement pendant le peu de temps qu'il vécut encore. Enfin, le 4 du mois d'Août 1810, à trois heures après midi, je trouvai ce malheureux à l'agonie; mais pourtant dans un état assez calme, et conservant

toute l'intégrité de ses sens : le pouls étoit petit, lent, disparaissant sous la plus légère pression; les yeux ternes; le visage très-pâle; la langue un peu sèche; la respiration presque nulle : il se plaignoit d'une gêne, d'une oppression vers le haut du sternum; la voix étoit presqu'éteinte, les extrémités froides, etc. Je voulus encore tenter de faire prendre quelques toniques, des cordiaux; cet infortuné recueillit le peu de forces qui lui restoit, pour m'annoncer d'un ton encore assez ferme, qu'il n'avaleroit pas autre chose que de l'eau. Depuis trois jours il refusoit même de prendre du bouillon. Il expira, ou plutôt il *s'éteignit;* son souffle de vie s'évapora sans convulsion, sans aucune agitation, environ deux heures après ma visite.

Je sollicitai aussitôt la permission de couper sa jambe, que je voulois conserver dans de l'alcool; elle me fut obstinément refusée. Je ne pus pas non plus faire l'autopsie cadavérique. Le lendemain, dans la nuit, je me transportai au cimetière, où je désarticulai la jambe au genou. Après l'avoir lavée, je la plongeai dans un vase convenable, rempli d'eau de vie; mais je fus trompé dans mes espérances : la putréfaction s'en étoit emparée, et je n'eus d'autres ressources que d'en prendre les formes au moyen d'un *moule* en plâtre. Je vais faire exécuter cette jambe en argile cuite.

Le temps qu'il me fallut employer à prendre ce moule, ayant permis à la putréfaction de faire des progrès considérables, il me fut impossible de disséquer la jambe, ni de distinguer les désordres produits par la maladie, d'avec ceux qui étoient dûs à la *pourriture ;* seulement, je pus m'assurer que la matière de l'infiltration étoit une sérosité épaisse, comme gélatineuse, et que les os n'avoient éprouvé aucune altération dans leur substance, ni aucun changement dans leur volume, excepté vers leurs extrémités qui étoient fort grosses.

Sicard Tabaud possédoit un peu de bien avant sa maladie; et à l'aide de son travail, il vivoit dans une honnête médiocrité. Heureux en labourant son champ, il menoit une vie sobre et tranquille. Il ne se laissoit jamais aller à aucune passion violente. Je sais par lui-même, par sa femme, et d'après des informations exactes prises chez ses voisins et ses parents, qu'il étoit exempt de tout vice syphilitique, soit accidentel, soit héréditaire. Il ne s'est jamais aperçu non plus d'aucune éruption herpétique sur le corps.

Je suis bien convaincu que Tabaud n'a pas provoqué l'ulcération de ses jambes par quelqu'un de ses moyens honteux que la raison et l'humanité condamnent, moyens inventés par la paresse, le libertinage ou l'affreuse misère, pour exciter la charité publique. Le genre de vie de Tabaud et ses petites possessions m'en sont

garants, ainsi que le témoignage d'une infinité de personnes dignes de foi, qui connoissent l'histoire de ses malheurs. Il est également sûr qu'il n'a pas entretenu ni aggravé son mal par ces mêmes moyens : il n'a jamais eu aucun motif pour le faire. Ce n'est pas par misère qu'il *s'est fait malade;* et lorsque l'impuissance de travailler l'eut mis dans la nécessité, après quelques années, de se dépouiller peu à peu de l'héritage de ses pères, il trouva des gens assez charitables dans la ville, pour venir à son secours, sans y être portés par l'aspect de sa plaie.

La femme de Tabaud ne couchoit plus, depuis sa maladie, dans le même lit que lui. J'aurois désiré m'assurer si le chien portoit sur sa peau quelques marques qui annonçassent qu'il se fut inoculé le mal; j'en aurois même fait l'ouverture s'il m'avoit été possible : mais la veuve, par reconnoissance, s'est refusée avec opiniâtreté à me livrer cet animal, même à me le laisser examiner, dans la crainte que je ne voulusse le faire souffrir.

Avant de terminer ce Mémoire, je me permettrai quelques réflexions. Peut-on croire que Tabaud n'auroit pas été la victime d'une maladie aussi cruelle, s'il avoit eu recours de bonne heure à des praticiens habiles ? l'amputation de l'extrémité malade, avant l'ulcération de la jambe gauche, auroit-elle pu être

proposée avec quelqu'apparence de succès ? Sicard Tabaud n'est-il pas mort évidemment par suite du défaut de l'écoulement de l'ulcère, de la rétrocession de *l'humeur morbifique*, et de son transport sur la muqueuse des intestins et sur les poumons; peut-être de *l'infection générale?* la maladie de cet homme étoit-elle l'effet de l'idiosyncrasie de l'individu, d'une dégénération du scrophule, produite par des circonstances particulières ? Je crois devoir répondre par l'affirmative à ces diverses questions.

OBSERVATION

D'une céphalée vive et opiniâtre, guérie par l'ouverture de l'artère temporale;

Par M. le docteur LEQUIER, correspondant de la Société médicale d'émulation de Paris.

Une ouvrière de Saint-Servan, nommée Jeanne Jouanne, âgée de vingt-cinq ans, belle et grande femme, d'une constitution vigoureuse, étoit sujette, depuis cinq à six ans, à des retours irréguliers d'une céphalée intense, dont la durée étoit variable. Elle jouissoit d'ailleurs d'une brillante santé et étoit bien réglée.

Dans le courant de l'été de 1809, elle m'envoya chercher un matin. Depuis dix jours, elle

éprouvoit, sans interruption, des douleurs atroces de la tête. Une large saignée du pied, des lavements laxatifs, des applications d'oxicrat froid, fréquemment réitérées, des pédiluves chauds et irritans; tels furent les moyens que je mis sur le champ en usage. Je recommandai une diète sévère, et pour boisson, le petit-lait tartarisé et nitré : nul soulagement. Le soir, je fis mettre trois sangsues derrière chaque oreille; il s'écoula beaucoup de sang, mais sans apporter le moindre calme. Le lendemain matin, pouls fort et développé, face animée, sentiment général de pulsation dans l'intérieur de la tête; yeux rouges, saillans; paupières gonflées : la malade sembloit être menacée d'un délire prochain; sa situation étoit inquiétante : il y avoit lieu de craindre une frénésie. La céphalalgie étoit si violente, que la malade appeloit la mort à son secours, et l'on se crut obligé de prendre des précautions pour empêcher qu'elle ne se précipitât par la croisée de sa chambre dans la rue.

Je me décidai à ouvrir l'artère temporale. M. Thebaud, second chirurgien de *la Néréide* (frégate dont le service m'étoit confié), m'accompagna pour m'aider dans l'application du bandage, qui, comme on va le voir, ne fut pas nécessaire. Je me servis d'un bistouri droit : le sang jaillit aussitôt; mais comme il ne s'élançoit pas en arcade, à mon gré, je portai légérement la pointe de cet instrument dans la pe-

tite plaie. Tout à coup le sang s'arrêta, circonstance que, sans contredit, on ne peut attribuer qu'à la section complète de l'artère et à la rétraction de ses extrémités. Je fis de vaines pressions sur celles-ci : il n'en sortit pas une seule goutte de sang. Une mince compresse fut posée sur l'ouverture et maintenue par la coiffure seulement.

Cependant il s'étoit à peine écoulé trois onces de sang, que la céphalée avoit disparu. Elle n'est pas revenue.

Ne devroit-on pas essayer plus souvent cette saignée, qui n'est ni difficile ni dangereuse, et qui ne peut jamais avoir le plus léger inconvénient? On sait que le sang rouge est doué de propriétés particulières; qu'il est essentiellement stimulant; qu'il s'échappe avec une extrême vîtesse; qu'en conséquence l'artériotomie produit sur l'économie vivante des effets que ne peut avoir la phlébotomie. On conçoit parfaitement que l'évacuation même d'une faible quantité de sang artériel, est bien autrement atonique que celle d'une quantité plus considérable de sang veineux. Les anciens, qui tiroient un parti plus avantageux qu'on ne le fait aujourd'hui, des saignées locales, divisoient aussi bien plus fréquemment les artères des tempes.

Quoi qu'il en soit, il résulte du fait pratique que je viens de rapporter, trois remarques qui m'ont paru dignes d'attention :

1.° La guérison instantanée d'une céphalée très-intense, par l'ouverture de l'artère temporale.

2.° Lorsqu'on ouvre cette artère, on doit prendre garde de la couper entièrement, pour ne pas s'exposer à faire ce que l'on appelle une *saignée blanche* (1).

3.° La section totale de l'artère, offre un moyen aisé, sûr et prompt, d'arrêter le sang, tandis que le bandage connu sous le nom de *nœud de l'emballeur*, est insuffisant si on ne serre pas assez, ou bien il cause, au moins chez quelques individus, une gêne intolérable, si on le serre au point de suspendre l'hémorragie, comme j'ai eu l'occasion de m'en convaincre, particulièrement sur une demoiselle d'une grande sensibilité : la compression portée à un haut degré, sans quoi elle étoit nulle, produisit des douleurs d'une violence extraordinaire.

---

(1) Au sujet de cette observation, dont j'ai eu l'honneur de donner lecture à la Société médicale, j'ai appris de M. le docteur Larrey, présent à la Séance, qu'il fait pratiquer très-fréquemment l'artériotomie, dans l'hôpital de la Garde impériale; et que pour éviter le double inconvénient de diviser en totalité l'artère, et de faire une section imparfaite de quelques branches du nerf facial (laquelle entraîneroit divers accidents), il préfère la lancette au bistouri, en recommandant de la porter un peu obliquement au trajet du vaisseau (*Note de l'auteur de l'observation*).

CHIRURGIE.

Description *d'un nouveau Bandage propre à maintenir réduite la luxation de l'extrémité scapulaire de la clavicule, accompagnée d'une Observation relative à une luxation de cette espèce, guérie par ce bandage, et précédée de quelques Remarques sur ceux qui ont été employés jusqu'à ces derniers temps;*

Par M. LASSIS, docteur en médecine, médecin et chirurgien de l'hospice civil de Nemours.

Autant il est facile de réduire les luxations de la clavicule, autant il est difficile de les maintenir réduites par les moyens qui ont été employés jusqu'à présent. Je ne m'arrêterai ici qu'à ce qui regarde la luxation de l'extrémité scapulaire de cet os.

Il y a long-temps que l'on est convaincu de l'inutilité des moyens mis en usage par les anciens; et l'on sait également que le bandage de Desault même, est encore bien loin de remplir le but que l'on doit se proposer.

La faculté que les malades conservent souvent, quoique les parties aient été mal contenues, d'exécuter à peu près tous les mouvements qu'ils faisoient auparavant, a sans doute donné, pendant quelque temps, une ap-

parence de succès à chacun des bandages imaginés avant ce praticien. La même cause a produit le même effet par rapport au sien, qui est, à la vérité, peut-être un peu plus efficace, mais qui laisse encore beaucoup à désirer.

Si dans cette luxation, lorsqu'il n'y a qu'un léger déplacement, le malade peut paroître guéri et se servir de son bras avec plus ou moins de facilité, quoiqu'on n'ait employé aucun moyen propre à contenir l'os luxé, il n'en est pas de même lorsque le déplacement est considérable; alors le malade peut rester estropié, comme Ambroise Paré le prétend, et comme il seroit sans doute arrivé à une personne que j'ai traitée dernièrement, si je n'eusse pas eu recours à un moyen que je ne sache pas avoir encore été employé.

Avant d'indiquer ce moyen, je vais dire un mot sur les inconvénients que je trouve dans le bandage de Desault, inconvénients qui se rencontrent principalement dans la partie de ce bandage sur laquelle le succès repose presqu'entièrement; je veux parler de la bande qui va du coude du côté malade, à l'épaule du même côté.

Cette bande prenant son point d'appui principal sur les deux endroits que je viens de nommer, tandis qu'elle ne se réfléchit que légérement sur la clavicule, ne produit sur cet os qu'une pression très-foible. Cette pression est

si légère que, même au moment de l'application du bandage, elle ne peut surmonter parfaitement la tendance de l'extrémité luxée de la clavicule à se porter en haut, et au bout de quelque temps elle devient absolument nulle, parce que la bande dont il s'agit, étant faite avec de la toile, et par conséquent fort extensible ,se trouve bientôt très-relâchée. Elle l'est non-seulement en raison du trajet qu'elle parcourt du coude du côté malade, à l'épaule du même côté, mais encore en proportion de l'étendue qu'elle embrasse en allant de cette épaule à celle du côté opposé. Ainsi, ce relâchement est au moins une fois plus grand qu'il ne seroit dans le cas où la bande n'iroit que du premier endroit au second, comme cela pourroit être. Cette bande doit encore se relâcher par d'autres causes, telles que les mouvements de flexion de l'avant-bras et ceux où les épaules se rapprochent l'une de l'autre. On voit que si l'effet de cette bande n'est pas entièrement nul, il est du moins très-borné.

D'après toutes ces considérations, il m'a semblé qu'une bande qui seroit d'une substance moins extensible que la toile, et qui iroit seulement du coude du côté malade, à l'épaule de ce même côté, agiroit avec beaucoup plus d'efficacité.

En conséquence, ayant à traiter, dans l'hospice de Nemours, un maçon, âgé de cin-

quante ans environ, d'une foible compléxion, qui étant tombé, le 28 Avril 1809, d'un échafaud élevé de six à sept mètres, sur le moignon de l'épaule droite, s'étoit fait une luxation de l'extrémité scapulaire de ce côté, dans laquelle il y avoit un écartement de deux travers de doigt environ; après avoir employé, sans succès l'appareil de Desault, modifié par M. Boyer; après avoir fait moi-même d'autres modifications à ce bandage, qui l'ont rendu plus efficace, mais qui n'ont point encore suffi, le quarante-unième jour de la luxation, j'ai pris le parti de substituer à la bande, dont j'ai exposé les inconvénients, une courroie de la longueur de douze décimètres et de la largeur de deux centimètres et demi, destinée seulement à se porter du coude du côté malade, à l'épaule du même côté. Le milieu de cette courroie a été placé derrière le bras, et ses deux extrémités ont été ramenées en devant, pour y être fixées à la faveur d'une boucle et des œillets qu'elle portoit. La courroie avoit besoin d'être maintenue par quelques moyens particuliers, tant sur l'épaule que sous le coude. Pour l'empêcher de glisser de dessus l'épaule, une bande qui étoit en toile, mais qui auroit pu être en cuir, venoit s'y attacher auprès de cette partie, par ses extrémités, tandis que, par son plein, elle embrassoit le côté opposé du tronc, en passant sous l'aisselle du même côté, où

elle étoit garnie d'une compresse. Pour être fixée également sous le coude, elle a été passée dans une gaîne en peau, que présentoit dans cet endroit un bracelet, de même en peau, propre à embrasser les deux tiers inférieurs du bras, le coude et la moitié supérieure de l'avant-bras; celui-ci étant fléchi de manière à former un angle droit avec le bras. Ce bracelet, qui n'étoit serré que médiocrement, afin de ne pas produire de pression nuisible, se laçoit du côté externe et portoit à sa partie postérieure, un gousset qui s'étendoit depuis sa partie supérieure jusqu'au coude, et renfermoit une lame de fer de même dimension qu'une lame de couteau de table ordinaire. Cette lame de fer avoit pour objet d'empêcher le bracelet de descendre en glissant sur le coude, à la forme duquel, sans cela, il auroit pu s'accommoder, étant tiré en bas par la courroie qui tendoit à se porter du côté du poignet. L'intérieur de ce bracelet étoit garni d'une compresse simple, qui elle même en portoit une très-épaisse à l'endroit où passoit la courroie. Une autre compresse placée immédiatement sous cette même courroie, à l'endroit de l'épaule, s'étendoit plus en arrière qu'en devant. Cette compresse étoit attachée à la bande, qui de la partie postérieure du coussin alloit à l'épaule du côté opposé, pour y être nouée avec celle qui venoit de la partie antérieure de ce coussin; elle

étoit attachée à la courroie elle-même, au moyen de fils qui alloient d'un côté à l'autre, en passant par-dessus cette courroie.

L'appareil étoit le même, d'ailleurs, que celui de Desault, modifié par M. Boyer, à cette différence près, que le coussin étoit plus épais en devant qu'en arrière; ce que j'ai reconnu nécessaire, afin d'empêcher que ce coussin ne glissât de dessous le bras, pour se porter du dernier côté, lorsque le malade étoit couché. Il m'a également paru très à propos d'attacher vers la réunion du tiers supérieur avec les deux tiers inférieurs des bords antérieurs et postérieurs de ce même coussin, les bandelettes, qui étant nouées sur l'épaule, du côté opposé, devoient servir à l'empêcher de descendre, comme cela avoit lieu lorsque ces bandelettes étoient attachées à ses angles supérieurs. Enfin, j'ai cru devoir recommander au malade de se tenir couché le plus long-temps possible.

Jusqu'à l'époque où j'ai placé la courroie, les parties n'avoient jamais été parfaitement maintenues. Dès les premiers jours de son application, j'ai eu l'avantage de reconnoître que par son moyen je pourrois mettre aisément la clavicule et le scapulum dans le rapport convenable; et la suite m'a également montré, que je pourrois facilement les y maintenir, cette courroie ne se relâchant nullement, ou ne se

relâchant que d'un degré peu sensible. D'ailleurs, j'avois la faculté de la serrer de nouveau au degré nécessaire, sans produire aucun dérangement dans les parties, au moyen des œillets et de la boucle que portoient ses extrémités. Pendant son usage, l'épaule du côté malade, au lieu d'être plus basse que celle du côté opposé, comme avant son application, étoit beaucoup plus élevée, même lorsque le malade étoit debout (1).

Cet appareil a été levé, pour être supprimé entièrement, le 9 Juillet 1809, trente-septième jour de son usage, et le trente-huitième de la maladie. J'ai conseillé au malade de ne faire d'abord que des mouvements très-légers, parce que j'ai craint que les parties, peu susceptibles de fournir les sucs nécessaires à leur consolidation, d'après leur organisation naturelle et le changement qui s'y étoit fait depuis l'époque de la luxation jusqu'à celle où j'ai eu recours à la courroie, ne fussent point réunies d'une manière assez solide pour résister à de grands mouvements. Cependant, au bout de huit jours environ, le malade s'est livré à ses occupations ordinaires, ce qu'il a continué de faire jusqu'à ce jour, 16 Novembre 1810, seizième mois depuis la levée de l'appareil, sans que jamais il en soit résulté aucun dérangement dans l'os luxé.

---

(1) M. Mondet, chirurgien herniaire de la garde impériale, rue des Déchargeurs, N.° 9, vient d'exécuter ce bandage en peau, sous la direction de l'auteur. On en trouvera chez lui, de tout faits, si l'on désire s'en procurer.

HYGIÈNE NAVALE.

Description *d'une nouvelle Machine à distiller l'eau de mer, à bord des vaisseaux à la voile, précédée d'une Notice sur les moyens employés jusqu'à ce jour pour dessaler ce liquide; Mémoire adressé à M. le docteur* Keraudren, *médecin-inspecteur près S. E. le Ministre de la marine, par* M. Baud, *docteur en médecine, chirurgien de première classe de la marine, membre correspondant de la Société médicale d'émulation de Paris.*

I. L'eau de la mer ne peut, dans son état naturel, servir de boisson à l'homme. *Pierre le Grand*, séduit par l'idée d'habituer les enfants de ses matelots au régime le plus dur, ordonna de ne leur donner à boire que de l'eau de mer ; mais tous furent victimes de cette étrange épreuve.

II. Les vêtements mouillés à l'eau de mer, ne sèchent qu'avec la plus grande difficulté, ou bien ils deviennent promptement humides, lorsque l'atmosphère devient humide elle-même. Or, il est de fait que l'humidité combinée soit avec la chaleur, soit avec le froid, est l'agent le plus actif des maladies à bord des bâ-

timents; et bien que les effets qu'elle produit dans l'une et l'autre de ces combinaisons, ne soient pas les mêmes, elle n'en agit pas moins puissamment sur l'économie animale (1).

III. Cette double qualité de l'*eau de mer*, d'être impropre à la boisson et d'entretenir l'humidité, est due aux différentes substances salines qui s'y trouvent en dissolution à la quantité d'environ $\frac{1}{31}$ de son poids (2). On croyoit autrefois qu'elle étoit aussi mêlée d'une huile bitumineuse, qui lui donnoit un degré d'âcreté et d'amertume indépendantes de la présence des sels (3); mais *Macquer* et le docteur *Lind* ont prouvé, depuis long-temps, que c'étoit un préjugé sans fondement. Quelques écrivains disent que la salure de la mer n'est pas égale par tout; qu'elle augmente à raison de la profondeur des eaux; qu'elle est plus grande sous la ligne que vers les pôles; que l'eau des grandes mers est plus salée que celle des plus petites; enfin, que la haute mer, à une grande distance des terres, est plus salée que dans le voisinage des îles, et sur-tout que près des

---

(1) *Réflexions sommaires sur le scorbut*, par le docteur Keraudren; *Dissertation sur l'humidité à bord des vaisseaux*, par le docteur Rouillard.

(2) Muriates de soude, de chaux; sulfate de soude, etc.

(3) *Histoire naturelle*, de Buffon; le comte de Marsigli, Deslandes; *Encyclopédie*.

parages où des rivières considérables tombent dans l'Océan. Je ne sache pas qu'on ait fait des expériences propres à confirmer ou à réfuter ces assertions.

IV. Dépouiller l'*eau de mer* de son amertume et la convertir en eau douce, étoit un problême dont la solution offroit trop d'avantages aux navigateurs, pour ne pas occuper, de bonne heure, les physiciens et les médecins : aussi les recherches, à cet égard, semblent-elles remonter à une haute antiquité. Les différents moyens essayés jusqu'à ce jour pour dessaler l'*eau de mer*, peuvent se réduire à trois : la *filtration*, la *précipitation* et la *distillation*. Jetons un coup d'œil rapide sur chacun d'eux.

V. On trouve la première idée de la *filtration* dans *Pline*. Il prétend que si l'on plonge dans la mer des boules creuses en cire, ou des vases vides et bien bouchés, ils se remplissent d'eau douce; malheureusement, l'observation n'a pas justifié cette promesse. *Leibnitz*, en 1682, proposa la filtration à travers différents intermèdes, tous nuisibles ou indifférents. Le comte *Marsigli* ne réussit pas mieux avec le sable et la terre de jardin (1). Enfin, M. de

(1) *Histoire physique de la mer.*

Cossigny (1), l'abbé *Nollet* et M. *De Réaumur* (2), ont prouvé, sans réplique, l'impossibilité de dessaler l'eau de mer par la filtration.

VI. On lit dans les Mémoires littéraires, traduits de l'anglais par *Eydous*, qu'un particulier avoit trouvé le secret de précipiter le sel qui se trouve dans l'eau de mer. Si cette découverte a été réellement faite, il est fâcheux qu'on l'ait perdue. A ce procédé appartient la congélation ; ce moyen seroit très-utile, si nous connoissions une manière de produire en grand la glace artificielle, ou si la température y étoit toujours favorable. En effet, toute la glace flottante en mer, donne de l'eau douce. A la vérité, *Buffon* (3), *Lamonosof* (4), *Crantz* (5), pensent que la glace trouvée dans l'Océan, se forme près des terres, de l'eau douce et des glaces qu'apportent à la mer les différents fleuves; mais *Forster* (6) me semble avoir combattu victorieusement les objec-

(1) Mémoire inséré dans le troisième volume des Savants étrangers.

(2) *Chimie expérimentale et raisonnée*, de Baumé.

(3) *Hist. nat.*

(4) *Mém. de l'Acad. de Stockholm*, vol. XXV.

(5) *Histoire du Groenland.*

(6) *Voyages* de Cook, vol. V.

tions de ces auteurs, et avoir démontré la certitude de la congélation au large.

VII. Mais la distillation est un moyen bien supérieur aux autres. Il est certain qu'en distillant de l'eau de mer, on peut obtenir de l'eau claire, limpide, parfaitement douce, soutenant toutes les épreuves de la meilleure eau distillée. L'odeur empyreumatique qu'elle conserve par fois, est due à la distillation elle-même, et se dissipe facilement par son exposition à l'air.

Ne pourroit-on pas rapporter à la distillation, ce procédé des anciens navigateurs, par lequel, selon *Pline*, ils se procuroient de l'eau douce, en exprimant des peaux de mouton qu'ils avoient tendues autour de leurs vaisseaux, et qui avoient été humectées par les vapeurs de la mer? Cependant, on fait honneur de la première idée de la distillation à *Saint Bazile.* On assure que, jeté par un naufrage sur une île privée d'eau douce, il fit bouillir de l'eau de mer, en reçut les vapeurs avec des éponges, et trouva, dans cet expédient, sa conservation et celle de ses compagnons d'infortune.

Ensuite, *Hanton* (1), *Leibnitz* (2), *Wal-*

---

(1) *Transactions philosophiques*, an 1670.

(2) *Actes de Leipsick*, an 1682.

cot (1), ont proposé la distillation ; mais supposant la présence d'une matière bitumineuse et d'une quantité surabondante d'acide muriatique, ils ajoutoient à l'eau divers ingrédients pour les neutraliser. L'eau qu'ils obtenoient, étoit corrosive, mordicante, et incommodoit ceux qui en faisoient usage.

Le docteur Gauthier, médecin de Nantes, imagina, en 1717, une machine distillatoire dont on fit plusieurs épreuves à la mer ; mais elle fut bientôt abandonnée, en raison des inconvénients qu'on y avoit découverts.

En 1761, le docteur *Lind* publia une nouvelle manière de rendre potable l'eau de mer, par la distillation. Elle est insérée dans le second tome de son *Essai sur les maladies des Européens dans les pays chauds.*

Enfin, en 1764 et 1765, M. *Poissonnier*, médecin inspecteur des hôpitaux de la Marine, proposa deux sortes d'alambics. L'un fait partie de la cuisine du navire ; il se compose de deux cucurbites qui placées, l'une à côté de l'autre, dans le même fourneau, servent alternativement pour distiller l'eau de mer, et de marmite pour faire la soupe de l'équipage. Le second n'a d'autre usage que la distillation ; il ne diffère des alambics ordinaires, que par

---

(1) *Instruction pour les mariniers*, de Halles.

la forme et la disposition du fourneau. Je ne le décrirai pas (1); je remarquerai seulement, que pour éviter la projection de l'eau de la cucurbite dans le chapiteau, par le roulis du navire, M. *Poissonnier* imagina d'introduire dans le chapiteau, une platine à tuyaux, qui brise les flaques d'eau qui peuvent y être lancées, et les rejette dans le ventre de l'alambic.

On ne sauroit disconvenir que ces procédés ne soient très-ingénieux; il en a été fait un grand nombre d'expériences, tant sur les vaisseaux du roi que sur ceux du commerce et de la compagnie des Indes; j'ignore pourquoi ils ne sont plus en usage.

VIII. Quoi qu'il en soit, je passe à la description de la nouvelle machine. J'en ai vu l'original à bord du paquebot américain, *le Mentor,* capitaine *World :* il a été exécuté à *New-Yorck,* chez le fondeur *Youles.* Cette machine se compose d'une cuisine, d'un four et d'un alambic. En jetant les yeux sur la planche, il est facile de s'en faire une idée précise et exacte.

La figure I.ère représente l'ensemble de la machine vue en perspective.

---

(1) On peut en voir la description et la gravure, dans le troisième volume de la *Chimie* de Baumé. Voyez aussi les Notes du docteur Thion de la Chaume, sur l'Ouvrage cité, de Lind.

A. Entrée du foyer, fermée par une espèce de porte qui s'abaisse, s'élève à volonté, et se fixe avec une cheville.

B. Couvercle de la marmite pour la soupe de l'équipage.

C. Marmite servant de cucurbite.

D. Ouverture par laquelle on introduit l'eau à distiller.

E. Chapiteau qui se lute avec la cucurbite et avec le serpentin.

F. Cheminéerecouverted'un chapiteau qu'on incline du côté du vent.

G. Porte du four.

H. Cremaillère pour une broche à rôtir.

I. Caisse de bois, doublée en plomb, dans laquelle est renfermé le serpentin, *fig.* 3, et qui sert de réfrigérant.

L. Réservoir ou récipient en bois, doublé d'étain, pour recevoir l'eau distillée.

M. Anneaux de fer, pour fixer la machine sur le tillac.

N. Robinet pour vider le réfrigérant, à mesure que l'eau s'échauffe.

La figure II.ème représente une coupe longitudinale, et l'intérieur de la machine dans toute son étendue.

A. Vue intérieure de la marmite.
B. *Idem*. . . . . de la cucurbite.
C. *Idem*. . . . . du foyer.
D. *Idem*. . . . . de la cheminée.

E. *Idem.* . . . . du four, dont le plancher supérieur est incliné de bas en haut et d'avant en arrière.

F. *Idem.* . . . . du serpentin.

G. *Idem.* . . . . du réservoir.

L'ensemble, abstraction faite du réfrigérant, a la forme d'un carré alongé. Ses parois sont en lames de fer fondu, d'un à deux centimètres d'épaisseur. La marmite et la cucurbite sont du même métal, et sont fixées aux parois par un cercle de fer. La cheminée est faite en tôle; le chapiteau m'a paru de fonte, et le serpentin d'étain.

IX. Cela posé, il est facile de concevoir le mécanisme de toute la machine. Le même feu sert à la coction des aliments et à la distillation. La forme arrondie du fond de la marmite et de la cucurbite, me paroît la plus avantageuse, parce qu'elle présente au feu le plus de surface possible, et que la chaleur lui est appliquée également par tout. Je puis assurer que dans l'essai que j'ai fait à bord du *Mentor*, il n'a fallu que peu de bois pour chauffer tout l'appareil; mais une chose qui paroîtra peu croyable, et que je n'oserois affirmer si je n'en avois été le témoin oculaire, c'est la quantité d'eau fournie par la distillation. J'en ai obtenu sept litres dans l'espace de trente-deux minutes; quantité, selon moi, étonnante, vu la petitesse du chapiteau qui

occupoit à peine le quart de la surface de la cucurbite.

X. J'ai fait cette expérience au port de Lorient. La présence de l'ennemi ne me permettant pas de faire prendre de l'eau au large, je fus obligé d'employer celle des courants de l'île de *Groaz;* mais pour être assuré de sa nature *marine*, j'eus la précaution de la faire puiser à la fin du flux. L'eau que j'obtins par la distillation, étoit limpide, d'une douceur fade; le savon s'y dissolvoit avec facilité : j'y fis cuire des légumes comme dans de l'eau de fontaine, et du linge que j'y avois fait tremper, sécha aussi promptement qu'une autre pièce trempée dans de l'eau de pluie. Cependant, je dois convenir que les réactifs produisirent un léger précipité dont je n'ai pas recherché la nature. Je la fis déguster par plusieurs marins et par quelques-uns de mes collègues, entr'autres, par feu le docteur *Brizeux*, chirurgien-major du vaisseau *le Courageux;* par le docteur *Delorme*, chirurgien-major du 37.e bataillon de marine, et tous l'ont trouvé bonne, et de beaucoup préférable à celle que, souvent, on est obligé de boire à la mer.

En résultat, je la crois propre 1.° à servir de boisson toutes les fois qu'on sera privé d'eau douce; 2.° à faire le pain, la soupe, à préparer les tisanes, les décoctions pour les ma-

lades; 3.° enfin, elle peut toujours servir à faire la lessive, avantage inappréciable pour les équipages, et qui, selon moi, suffiroit seul pour fixer l'attention de l'administrateur philantrope.

L'équipage et les passagers du *Mentor* n'employoient cette eau que pour la barbe et pour la lessive; cependant le *master* m'a assuré, que durant le retour d'un voyage qu'il a fait de *Canton* à la Nouvelle-Angleterre, l'équipage avoit été obligé d'en faire sa boisson habituelle. Elle occasionna quelques coliques, et parut fatiguer l'estomac par son poids; mais n'auroit-on pas prévu ces accidents, si l'on avoit eu la précaution d'agiter l'eau au grand air, pour lui rendre celui dont elle avoit été privée par la distillation?

XI. Maintenant, récapitulons les avantages de la nouvelle machine distillatoire:

1.° En proportionnant ses dimensions à celles du navire, on aura facilement une quantité d'eau douce proportionnée aux besoins de l'équipage.

2.° Peu dispendieuse par elle-même, el n'occasionne qu'une bien légère dépense pour la consommation de combustibles, puisque le feu qu'elle nécessite, sert en même-temps pour la soupe de l'équipage.

3.° Faisant partie de la cuisine, elle n'exige pas d'emplacement particulier, et n'encombre

pas un local déjà trop resserré, ainsi que le fait l'alambic de M. Poissonnier.

4.° Enfin, un seul matelot novice suffira pour sa manœuvre, parce qu'il n'aura qu'à pomper l'eau nécessaire pour le réfrigérant.

L'auteur, quel qu'il soit, a donc rendu un service éminent à la marine de tous les pays, et s'il n'est pas Français, on peut raisonnablement supposer qu'il a puisé l'idée de sa découverte dans notre Encyclopédie. En effet, on y lit, *Art. Mer* : « Pour peu qu'on veuille s'en » donner la peine, on adaptera les vaisseaux » distillatoires à la cheminée de la cuisine des » vaisseaux ; et sans augmenter la dépense, » on pourra distiller continuellement l'eau de » mer, en même-temps qu'on préparera les » aliments de l'équipage. »

XII. Cependant j'ai dit les avantages de la nouvelle machine, je dois aussi faire connoître les inconvénients qu'elle présente.

A. Les produits de la distillation, en général, ne doivent pas s'estimer en raison de la grandeur de l'alambic, mais en raison des surfaces que le chapiteau présente à l'exhalation des vapeurs ; or, dans la machine américaine, il est essentiellement trop petit, puisqu'il comprend à peine le quart de l'étendue de la cucurbite.

B. En second lieu, lorsqu'on en fait usage, on a toujours à craindre que les roulis un

peu considérables, ne jettent des flaques d'eau de la cucurbite dans le chapiteau, et n'altèrent, par conséquent, l'eau déjà distillée. Un inconvénient semblable peut avoir lieu par une autre cause, et je l'ai vu à *bord du Mentor:* si on pousse un peu trop le feu, l'eau bouillonne et s'échappe, avec force, par le chapiteau, et de là passe dans le serpentin et le réservoir.

Ces inconvénients tiennent évidemment à la forme vicieuse du chapiteau qui, d'une part, n'est pas assez spacieux, et qui, d'une autre part, n'offre aucun obstacle aux flaques d'eau de la cucurbite.

Pour y obvier, j'ai pensé qu'on pourroit remplacer avantageusement le chapiteau américain, par un plus analogue à celui des alambics ordinaires.

La moitié inférieure, qui s'adapteroit au centre de la cucurbite, représente un cylindre. La moitié supérieure est en cap de more de forme hémisphérique, ayant à son origine un sixième environ de diamètre plus que la portion cylindrique (1). A leur réunion, intérieurement, est pratiquée une rainure ou rigole qui aboutit à deux becs ou couloirs placés à droite et à gauche, vis-à-vis l'un de

---

(1) Voyez *fig.* 4.

l'autre, destinés à recueillir les vapeurs, et à les porter dans le serpentin (1). Les deux couloirs ou becs du chapiteau se porteront en dehors, embrasseront, pour ainsi dire, la cheminée, et se luteront aux deux extrémités du serpentin qui seroit modifié, d'après cette disposition.

Voici les rapports de dimension, de la cucurbite au chapiteau :

Soit une cucurbite ayant

de largeur.	8
de longueur. . . .	12
de profondeur. . .	6
Le chapiteau aura de hauteur totale. . .	12
Portion cylindrique (2). . .	6
Portion hémisphérique. . .	6
Diamètre de la portion cylindrique. .	6
Diamètre de la portion hémisphérique diminuant insensiblement pour former le cap de more.	7
Saillie de la rainure intérieure. . .	4/12
Diamètre des couloirs.	1

(1) Voyez *fig.* 5.

(2) Peut-être trouvera-t-on excessive la hauteur de la portion cylindrique ; mais je la crois nécessaire pour faciliter la condensation des vapeurs dans le cap de more. Au reste, il seroit facile de déterminer les proportions les plus convenables, si l'on faisoit exécuter la machine en grand.

La forme et les proportions de ce chapiteau me paroissent infiniment plus avantageuses. On voit, sur le champ, que le rapport de la distillation sera plus considérable, puisque la surface exposée à l'exhalation des vapeurs est beaucoup plus étendue. D'une autre part, les vapeurs en expansion dans le cap de more pourront facilement s'échapper par les deux becs, et le produit de celles qui seront déjà condensées, sera reçu par la rainure, et dirigé, pour ainsi dire, dans le serpentin.

Quant au second inconvénient *B*, il me semble facile d'y remédier, en fixant dans la portion cylindrique une plaque métallique, criblée de grands trous, en forme de passoire, disposée en calotte dont la convexité seroit tournée en haut. Voyez *fig.* 6 et 5. Cette plaque interrompra moins le passage des vapeurs que la platine de M. *Poissonnier*, et brisera également les flaques d'eau salée. Les petites lames qui pénétreront par les trous, retomberont nécessairement dans la cucurbite.

Telle est la machine américaine, et tels sont les changements que j'y propose.

MATIÈRE MEDICALE.

OBSERVATIONS *sur la propriété émétique de l'ipécacuanha donné à petites doses;*

PAR M. le docteur F. CHAUMETON.

LES médecins qui, comme moi, ont exercé leur profession aux armées dans différentes saisons et dans divers climats, ont observé constamment que les embarras gastriques forment ou compliquent la plupart des maladies du soldat. Tantôt accablé de fatigues et de privation, tantôt nageant au sein de l'abondance, le militaire foule aux pieds les sages lois de la modération; il abuse de tout, et sa vie est une suite continue d'excès dans tous les genres.

Ces erreurs de régime influent d'une manière très-notable sur sa constitution physique. Les fonctions de ses principaux organes sont, pour ainsi dire, interverties, et ses affections morbeuses n'offrent ni la simplicité ni la marche régulière qui se montrent par fois dans la pratique civile. On chercheroit vainement ici les caractères tranchés, les signes pathognomoniques qui servent de bases aux classifications des plus célèbres nosologistes. Tout annonce, au premier aspect, l'anomalie, la confusion. Ce-

pendant, au milieu de ce chaos, la conduite du médecin n'est pas aussi difficile que d'abord on pourroit le penser. En effet, les symptômes si variés, si disparates, qui frappent ses regards, ont presque toujours la même cause, reconnoissent presque toujours la même source : leur siége est dans l'appareil disgestif. Les phlegmasies pures sont extrêmement rares, et sur dix péripneumonies, neuf sont ordinairement gastriques. Les névroses, qui se présentent sous tant de formes, qui se cachent sous tant de masques, sont elles-mêmes le plus souvent produites ou entretenues par des vices de l'estomac ou du tube intestinal.

Ce qui confirme de plus en plus l'étiologie que je viens d'établir, c'est la propriété dont jouissent les émétiques, de dissiper avec une étonnante promptitude les plus graves acccidents, et de faire avorter les maladies qui, sans ce moyen précieux, deviendroient longues, opiniâtres et même mortelles. Si le médecin militaire n'a que des occasions infiniment rares de prescrire la saignée, il doit, en revanche, faire un usage journalier et presqu'universel du vomitif. Dans la classe peu nombreuse des médicaments propres à remplir cette indication, le tartrite de potasse antimonié tient sans contredit le premier rang ; il possède le double avantage d'être soluble dans l'eau, et d'agir à très-petites doses. Quelques personnes, cependant, ne peuvent le supporter : il semble même, à cause de sa propriété laxative, contr'indiqué dans certains cas. Telle est la raison pour laquelle on lui préfère assez généralement l'ipécacuanha

dans les affections diarrhéiques et dyssentériques, malgré l'opinion contraire de Cullen (1). Mais la dose d'un scrupule, à laquelle on a coutume de l'administrer, forme un breuvage d'autant plus dégoûtant, que cet émétique végétal ne se dissout point dans l'eau. Le docteur Samuel Pye essaya, en 1756, d'employer l'ipécacuanha à des doses égales et même moindres que le tartrite de potasse antimonié. Quoique ses tentatives aient été couronnées du succès le plus heureux, et que le résultat soit consigné dans un excellent ouvrage périodique (2), le médecin anglais n'a pas eu un grand nombre d'imitateurs, et l'on continue d'administrer la racine du Brésil, de dix-huit à vingt-quatre grains. Quant à moi, qui ne tiens à aucune secte, à aucun système exclusif, et qui suis toujours prêt à changer de méthode lorsque j'en découvre une meilleure, j'ai depuis long-temps adopté celle du docteur Pye, dont une expérience de dix années m'a démontré l'utilité. Pour éviter des détails trop minutieux, et ne pas tomber dans une prolixité trop rebutante, je ne parlerai point des observations que j'ai faites en France, en Hollande, en Prusse et en Pologne : il me suffira de rapporter quelques-unes de celles que j'ai recueillies dans les hôpitaux militaires de Vienne en Autriche, et dans celui de Bologne en Italie.

1. Jean-Jacques Zimmermann, né à Selgendorf, soldat au régiment de Nassau, entra à

---

(1) First lines of the practice of physic. 1802, vol. 2, page 59.

(2) Medical observations and inquiries, etc., vol., page 240,

l'hôpital de Vienne, le 2 Septembre 1809, avec tous les signes d'un simple embarras gastrique. Je lui prescrivis le lendemain deux grains d'ipecacuanha (1) en poudre, délayé dans six onces d'eau tiède; il vomit quatre fois, et n'eut aucune déjection alvine. La solution de tartrite acidule de potasse et l'infusion de pulpe de tamarin remplirent cette dernière indication, et Zimmermann sortit peu de jours après, parfaitement guéri.

2. Etienne Chatain, né à Tours, chef-lieu du département d'Indre et Loire, sergent des voltigeurs du 105.e régiment d'infanterie de ligne, fut reçu à l'hôpital de Vienne, le 14 Août 1809, pour y être traité d'une fièvre quotidienne dont il étoit atteint depuis sept jours. L'inappétence de ce militaire, l'enduit muqueux jaunâtre dont sa langue étoit recouverte, la douleur qu'il éprouvoit à la région sus-orbitaire, ne laissèrent aucun doute sur la nécessité de l'émétique. Je prescrivis trois grains d'ipécacuanha dans six onces d'eau : quatre vomissements copieux soulagèrent beaucoup le malade, diminuèrent le mal de tête et l'anorexie; mais la fièvre continua son cours, et ne se dissipa qu'au bout d'un mois, à l'aide d'un second vomitif et du quinquina.

3. Ignace Van der Wiel, né à Thourout, département de la Lys, soldat du 11.e bataillon du train d'artillerie, se rendit à l'hôpital mi-

---

(1) On sait que l'ipécacuanha du commerce provient de plusieurs plantes aussi diverses par leurs propriétés médicales que par leurs caractères botaniques. Celui que j'ai employé est la racine de la *psychotria emetica.*

litaire de Vienne, le 8 Septembre 1809, pour y être traité d'une fièvre tierce qu'il avoit depuis sept jours. L'amertume de la bouche, la mucosité de la langue, la douleur obtuse de l'épigastre, me déterminèrent à lui ordonner deux grains d'ipécacuanha dans huit onces d'eau. Le malade eut trois vomissements qui firent cesser tous les symptômes gastriques, et la fièvre elle-même disparut dans le court espace d'une semaine, par le seul usage de l'infusion de fleurs de camomille romaine et du vin d'absinthe.

4. François-Joseph Fleger, sapeur au 3.e bataillon, natif de Gulwiller, département du Haut-Rhin, fut conduit à l'hôpital militaire de Vienne, le 11 Septembre 1809. Il étoit foible, abattu; ses déjections alvines, très-fréquentes, étoient par fois teintes de sang; en un mot il offroit tous les caractères d'une diarrhée dyssentérique très-intense; il avoit la bouche pâteuse, et se plaignoit d'une céphalalgie symphatique. Je lui fis prendre deux grains d'ipécacuanha dans sept onces d'eau; il vomit trois fois sans efforts ni douleur, et se trouva mieux dès le lendemain. L'eau de riz, tantôt simple, tantôt opiacée, la conserve de roses et le vin sucré furent les seuls remèdes que je fis succéder à l'émétique, et à l'aide desquels Fleger se rétablit parfaitement dans l'espace de trois semaines.

5. Antoine-Joseph Baillet, voltigeur au 35.e régiment d'infanterie de ligne, né à Lille, chef-lieu du département du Nord, âgé de vingt-quatre ans, et d'un tempérament bilioso-sanguin, entra, le 9 Septembre 1810, à l'hôpital

militaire de Bologne, dans l'intervalle du second au troisième accès d'une fièvre quotidienne; les signes d'embarras gastrique étoient évidents. Je prescrivis trois grains de tartrite de potasse antimonié, qui demeurèrent absolument sans effet. Le lendemain, j'ordonnai trois grains d'ipécacuanha, qui produisirent quatre vomissements et deux selles; bientôt il ne resta plus aucune trace de la complication gastrique, et la fièvre traitée par l'infusion de camomille et le vin amer, disparut totalement après le douzième paroxisme.

Cette observation ne prouve pas que le tartrite opère avec moins d'activité que l'ipécacuanha. Il est, au contraire, bien démontré que l'énergie de l'émétique minéral, est supérieure à celle du végétal, et je pourrois citer plusieurs cas dans lesquels il m'a fallu suppléer l'inefficacité de l'ipécacuanha par l'antimoine. Peut-être l'estomac, disposé par le premier vomitif, n'avoit-il plus besoin que d'un léger stimulus pour se contracter; peut-être aussi doit-on attribuer une partie du phénomène à l'idiosyncrasie du sujet. N'a-t-on pas vu douze grains de sucre faire vomir copieusement un homme qui prenoit quarante grains d'émétique sans éprouver aucune évacuation manifeste (1)? La sensibilité de nos organes est un véritable prothée; outre les prodigieuses différences qu'elle offre dans chaque individu, elle est encore modifiée par le climat, le genre de vie, les maladies du corps, et sur-tout par celles de l'ame.

---

(1) Clerc, *Histoire naturelle de l'homme malade*, 1768, vol. I, page 196.

6. Martin Gony, voltigeur au 35.e régiment d'infanterie de ligne, né à Pionat, département de la Creuse, âgé de vingt ans, et d'une constitution lymphatique, fut atteint d'une angine catarrhale, pour le traitement de laquelle on le transporta, le 15 Septembre 1810, à l'hôpital militaire de Bologne. La tuméfaction assez considérable de toute l'arrière bouche et de la langue, n'offroit aucun signe évident d'inflammation, aussi ne faisoit-elle éprouver au malade qu'une douleur très-légère; mais elle gênoit par son volume la déglutition, et la voix, très-altérée, ne s'exprimoit que par des sons mal articulés. L'intérieur de la bouche ainsi que les lèvres étoient parsemés d'aphtes superficiels, et secrétoient une humeur visqueuse qui tenoit ces parties collées et s'opposoit à la liberté de leurs mouvements. Jamais l'ipécacuanha ne me parut mieux indiqué : d'abord, j'en fis prendre trois grains dans dix onces d'eau ; et quoique je comptasse beaucoup sur ce médicament, l'effet surpassa mon attente ; il y eut trois vomissements et une selle copieuse. Cette double évacuation, peut-être plus encore la secousse génerale donnée à la machine, déterminèrent une amélioration aussi prompte que sensible. Je la secondai par des limonades citriques vineuses, des pastilles d'ipécacuanha et des gargarismes tantôt adoucissants, tantôt acidules. Au moyen de ce traitement simple comme tous ceux que je dirige, les parties tuméfiées se désenflèrent, la consistance et la quantité de l'humeur secrétée diminuèrent avec rapidité, le malade put bientôt avaler facilement et parler, les apthes se cicatrisèrent, et

Gony se trouva, le 24 Septembre, dans un état de parfaite guérison.

Mon intention, dans ce Mémoire, a été seulement de constater par de nouveaux faits la vertu émétique dont jouit l'ipécacuanha pris aux mêmes doses et de la même manière que le tartrite de potasse antimonié. Administrée sous d'autres formes, la racine du Brésil peut contribuer à la guérison d'une foule de maladies, sans produire aucune excrétion sensible. Par l'usage long-temps continué de ce remède, j'ai notablement amélioré, je serois sans doute parvenu à guérir une affection cutanée très-analogue à la pellagra, et j'ai calmé les angoisses intolérables causées par un hydrothorax qui menaçoit de suffoquer le malade. Ces deux observations, qui m'intéressoient vivement, sont, à mon grand regret, demeurées incomplètes, par des raisons que j'aurai certainement occasion de rendre publiques.

Le naturaliste Daubenton recommande l'ipécacuanha dans le cas de dyspepsie (1). Les plus habiles praticiens s'en servent dans les catarrhes pulmonaires chroniques, et joint à l'opium il est un des secours les plus puissants contre la phthisie commençante.

---

(1) *Mémoire sur les indigestions*, Paris, 1785. Dans cet opuscule qui fourmille d'erreurs physiologiques et pathologiques, il ne faut s'attacher qu'aux faits, qui sont indubitables.

ACCOUCHEMENTS. MEDECINE LEGALE.

Observation *d'un accouchement à cinq mois et demi, dont l'enfant a vécu quatorze heures;*

Par M. le docteur MAIGRIER, professeur d'anatomie et d'accouchements.

Madame Lew.***, jeune, forte et bien portante, éprouva, sans cause apparente, dans les premiers jours du mois de Mai 1809, des symptômes d'accouchement, quoiqu'elle ne fût grosse que de cinq mois et quelques jours. Malgré les soins que je lui prodiguai pour retarder et prévenir s'il étoit possible, la fausse couche, madame Lew.***, huit jours après avoir ressenti les premières douleurs de l'enfantement, mit au monde un enfant de sexe masculin vivant; mais son peu de longueur, la petitesse de ses membres et la conformation encore incomplète de ses diverses parties, ne laissoient aucun doute sur l'époque peu avancée de la grossesse de madame Lew.***

Cet enfant jouissoit de tous ses mouvements, faisoit entendre des cris fortement prononcés, et me parut offrir l'occasion de savoir jusqu'à quel point on pourroit le conserver. Pour cela je le fis tenir très-chaudement. On lui présenta de l'eau sucrée qu'il prit très-bien et qu'il avala sans trop d'effort.

L'âge peu avancé de cet enfant ne me per-

mit pas de pousser très-loin mes expériences ; il vécut ainsi quatorze heures, criant et buvant alternativement, et mourut au bout de ce temps.

Ce fait intéresse sur-tout les médecins légistes, puisqu'il fournit une nouvelle preuve de la vérité de l'opinion que j'ai émise dans le précédent Numéro, au sujet de la viabilité légale, que je ne crois pas pouvoir être déterminée par l'époque de la grossesse.

VARIÉTÉS.

REVUE DES JOURNAUX DE MÉDECINE ET AUTRES; NOUVELLES MÉDICALES ET SCIENTIFIQUES.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

Séance publique de la Société de médecine de Toulouse.

La Société de Médecine de Toulouse a tenu une séance publique le 29 Novembre 1810. M. Gaugiran, président, a ouvert cette séance par un discours dans lequel il trace succinctement l'histoire de la formation de cette Société. M. Duffour, docteur en médecine, ex-président, a prononcé un éloge historique de Barthez; M. Tarbès, secrétaire-général, a rendu compte des travaux de la Société, et a fait connoître ceux dont les correspondants ont fait hommage à la compagnie. Il a terminé par un exposé des Mémoires qu'elle a reçus sur les effets de la petite joubarbe pilée et employée en topique contre les ulcères cancéreux, topique, que par son délibéré du 16 Février 1807, et d'après trois observations qui lui avoient été envoyées par M. Lombard, chirurgien-major de l'hôpital militaire de

Strasbourg, la Société avoit engagé les praticiens d'essayer.

Outre les trois guérisons obtenues par M. Lombard, ce célèbre chirurgien a encore transmis à la même compagnie un cas analogue aux précédents. En cinquante jours, il a guéri un ulcère cancéreux situé au-dessous de la paupière inférieure de l'œil gauche, par l'application de la petite joubarbe pilée. M. Pithes s'est servi deux fois avec succès de ce moyen, qui a également réussi à M. Tarbès. M. Rigal n'en a retiré aucun avantage, tandis que M. Guillomau en a obtenu l'amélioration bien sensible d'un grand ulcère cancéreux, situé à l'épaule gauche, près du cou.

M. Rebouth applique depuis plusieurs années ce remède sur les ulcères, mais avec addition d'un tiers de cresson de fontaine. « Nos tondeurs de draps, dit-il, toujours debout, sont très-sujets aux ulcères cancéreux aux jambes. Ayant été pendant dix-huit ans médecin de la Miséricorde, j'ai eu occasion d'en traiter un nombre infini, et le mélange ci-dessus est celui qui a guéri le mieux et plus vîte. » M. Noyez, fameux vétérinaire à Montpellier, apprend à la Société, par sa correspondance, que, depuis plus de vingt-cinq ans, il connoît les propriétés des joubarbes, notamment celle du *sedum acre*, pour en avoir obtenu des effets marquants contre les ulcères cancéreux des chiens, chez lesquels ces sortes de maux sont plus difficiles à guérir. Cette plante lui a pareillement réussi dans le traitement des ulcères rebelles à la suite de gales humides et opiniâtres. Enfin, M. Buniva, de Turin, a informé la Société, que la petite joubarbe fait nombre des remèdes domestiques dans le ci-devant Piémont, et qu'on n'y manque pas d'observations qui constatent la vertu anti-chancreuse de ce végétal; mais comme l'observe très-bien M. Tarbès, il ne faut pas croire que l'on puisse guérir avec le *sedum acre* les ulcères cancéreux, lors-

que ce vice est devenu constitutionnel. C'est ainsi qu'on a souvent abusé des meilleurs remèdes dans une infinité de circonstances, et plusieurs végétaux indigènes sont insensiblement tombés dans l'oubli, tandis que certains devroient encore occuper un rang distingué dans les Traités de matière médicale, à la place d'un grand nombre d'exotiques que le luxe ou la mode a trop fait adopter en Europe.

Ce rapport a été suivi de l'éloge de feu Fourcroy, prononcé par M. Magnes.

M. Pascan, docteur en médecine, secrétaire intime, a fait un rapport sur la constitution météorologique et médicale observée à Toulouse et dans ses environs pendant l'année 1810. Ce travail offre plusieurs points intéressants; l'auteur explique, entr'autres, l'interversion sensible que depuis plus de 30 ans les observateurs remarquent dans l'ordre des saisons; par l'inclinaison du plan de l'orbite de la terre, et par la différence qui se trouve entre la révolution sydérale de cette planète, et sa révolution tropique; ce qui forme et est appelé par les physiciens, *la précession des équinoxes*. Or, cette différence ou précession, qui est de 20 minutes 21 secondes et 48 tierces tous les ans, produit en 70 ans, calculés géométriquement, un degré de différence entre l'équinoxe et le signe du zodiaque qui y répond; chaque signe étant de 30 degrés, la différence est d'un signe entier en 2100 ans; d'où il suit que l'application des constellations aux diverses époques de l'année, n'a plus la même justesse qu'elle pouvoit avoir lorsqu'elle a été faite.

Sous la constitution humide, la coqueluche a été très-répandue parmi les enfants. Quelques médecins ont mis en usage avec succès le mélange de cérat de Galien, avec le tartrite antimonié de potasse.

Le muriate calcaire mêlé avec du sucre dans l'eau de fleur d'orange et employé pendant trois mois dans les affections strumeuses, a opéré le dégorgement des glandes

devenues plus volumineuses et plus sensibles pendant la constitution de l'été, dont la température étoit humide et froide.

Le président a ensuite fait part à l'Assemblée, d'un phénomène médical qui est peut-être sans exemple dans les Annales de la Médecine. Il s'agit d'une fille âgée de cinq ans et trois mois, réglée depuis sa troisième année. La première dentition a été extrêmement prématurée ; les dents canines et incisives sont déjà remplacées ; les parties sexuelles sont ombragées d'un duvet très-prononcé ; le sein est aussi volumineux qu'il l'est ordinairement à 16 ou 17 ans, mais n'a pas la fermeté et l'élasticité propres à cet âge. La hauteur de l'enfant est de trois pieds dix pouces six lignes ; sa grosseur mesurée à sa taille, est de vingt-trois pouces cinq lignes.

La séance a été terminée par une distribution de médailles aux auteurs de plusieurs mémoires que la Société a cru devoir distinguer. M.

— La Société académique des sciences, arts et belles-lettres de Mâcon, publie tous les ans une Notice de ses travaux : celle-ci est la cinquième. Les soins constants de cette Société, sont de travailler au perfectionnement de l'agriculture ; d'établir la nomenclature des richesses naturelles du département, considérées sous le rapport du sol, des eaux, de l'atmosphère, des plantes, des animaux et de l'homme ; d'observer et de décrire les météores et les maladies ; de recueillir et propager les nouvelles découvertes dans les sciences ; de faire connoître et répandre les procédés peu connus dans les arts ; d'honorer et cultiver les Muses, etc.

Une simple énumération ou exposition sommaire des Mémoires qui sont analysés dans le compte rendu de 1810, donneroit une idée plus étendue des travaux de cette Société : je ne chercherai cependant à fixer l'atten-

tion que sur ceux de ces Mémoires qui se rapportent particulièrement à la médecine, savoir : *deux Observations*, par M. Carmoy, père : l'une sur une *goutte sereine;* l'autre sur une *diplopie*, traitées par le galvanisme en même temps que par l'électricité.

La *goutte sereine* dont il s'agit, s'étoit établie dans l'espace de trois jours, et ce fut le huitième que le malade fut soumis au traitement. La *diplopie* existoit depuis environ trois semaines. Un disque argent et un disque zinc furent appliqués, l'un sous la lèvre supérieure, l'autre sous la langue. Le succès a été complet chez les deux malades, quoiqu'un peu plus lentement chez le dernier. Quoique l'électricité ait été employée concurremment avec le galvanisme, c'est néanmoins à celui-ci que l'auteur attribue les deux cures dont il s'agit.

Considérations sur le magnétisme animal, par le même.

Essai sur le somnambulisme, par M. Peschier. L'auteur distingue quatre espèces de somnambulisme : il comprend dans les deux premières, qui ne se distinguent cependant que par les degrés, l'état connu de tout le monde sous le nom de somnambulisme; il place dans la troisième espèce, les individus qui paroissent doués de la faculté de prédire, sans se borner à n'appeler somnambules que ceux qui marchent pendant le sommeil, et il range dans la quatrième espèce, les cataleptiques dont les sens paroissent se déplacer et se fixer sur des parties qui n'en sont point le siége ordinaire.

Sur un *cas d'Obstructions abdominales*, très-grave, par le même. Le muriate de baryte, donné à des doses successivement plus fortes, a été le remède employé avec le plus de succès, non seulement dans cette maladie qui a été guérie radicalement, mais encore contre les ré-

cidives d'une fièvre tierce qui attaqua la même personne.

Guérison presqu'inattendue, obtenue de l'eau de goudron, par M. Carmoy père, 1.° dans des cas de phthisie pulmonaire compliquée de goutte ou de dartres, et parvenue au dernier degré; 2.° dans un cas d'épuisement accompagné des symptômes les plus graves et les plus variés; 3.° contre un ulcère de mauvais caractère, qui duroit depuis plusieurs années (1).

Sur un épi de blé, porté dans la bouche, passé dans les poumons, et sorti par un dépôt au-dehors de la poitrine, par M. Desgrange.

Histoire de deux maladies accompagnées de circonstances qui les rendent remarquables, par M. Dufour. Dans l'une, un abcès qui s'étoit formé lentement dans la partie supérieure et interne de la région lombaire droite, et qui occasionnoit déjà une fièvre hectique et des dou-

---

(1) Je crois devoir fortifier l'éloge que fait M. Carmoy, de l'eau de goudron, en rapportant que M. le docteur Larrey obtient journellement la guérison de cas analogues, par l'usage du baume de Copahu, qu'il prescrit à la dose de deux gros à une once, chaque matin, édulcorée avec partie égale de sucre, et aromatisée avec de neuf à dix-huit grains de safran, faisant prendre immédiatement après quelques tasses d'une infusion de fleurs d'oranger sucrée. M. Larrey emploie cette préparation avec un succès presqu'égal : 1.° dans les cas d'atrophie; 2.° dans les catarrhes asthéniques, comme la leucorrhée constitutionnelle, où je l'ai moi-même employée avec succès; et 3.° à l'invasion de ces dernières maladies, telle que la blennorrhagie. Dans les deux premiers cas, ce médicament paroît agir en relevant les forces vitales et en neutralisant l'irritation qui constitue la maladie. C'est de cette dernière façon, sur-tout, que le baume de Copahu nous semble agir, lorsqu'on l'administre à l'invasion de la gonorrhée ou blennorrhagie urèthrale. Il paroît du moins certain que ces affections ne résistent pas plus à cette substance, que les fièvres périodiques au quinquina. Mais de même qu'on doit continuer l'usage

leurs de plus en plus aiguës, ayant été ouvert et s'étant fermé avant que le foyer de la suppuration fût entièrement épuisé, menaçoit, en conséquence, d'une fistule à laquelle il eut été difficile de remédier, lorsque les urines se chargèrent de pus et que la suppuration diminua dans la même proportion du côté de l'abcès, sans qu'il s'écoulât d'urine par cette dernière ouverture.

Dans la deuxième observation, un abcès formé dans la région lombaire gauche, après avoir produit divers symptômes alarmants, s'ouvrit spontanément dans les intestins, et le danger auquel on ne pouvoit guère remédier que par une opération également dangereuse, se dissipa bientôt.

L'auteur s'est servi de ces observations pour offrir de nouvelles preuves des adhérences que contractent les parties enflammées, et calculer tous les avantages qui résultent de ces nouvelles productions.

Réflexions du même auteur, 1.° sur l'*Annuaire médical*, par M. Maygrier; 2.° sur le *Traité des maladies des voies urinaires*, par M. Nauche; 3.° sur la Dissertation de M. Montain aîné, *relative aux effets des différentes espèces d'évacuations sanguines artificielles;* 4.° sur l'ouvrage de M. Barey, intitulé : *de la Vaccine et de ses effets.*

---

de celui-ci après la cessation des accès, de même l'on doit aussi continuer l'usage de l'opiat dont il s'agit, pendant environ quinze jours, à raison de deux onces de baume de Copahu, chaque jour, en quatre ou huit prises, et seconder le traitement par l'infusion de fleurs d'oranger sucrée, et par un régime approprié. Dès le quatrième jour, on n'observe plus de blennorrhagie, en prenant ce mot dans sa véritable acception, qui veut dire *écoulement de mucus;* au bout de quinze jours, on ne court plus aucun risque de le voir reparoître. *Il faut bien s'assurer d'abord de la pureté du baume de Copahu*, éviter ensuite les aliments indigestes, les liqueurs acides, les bains, etc.

Observations sur les laits répandus, par M. Pélissot. — *Du Discrédit de la Vaccine*, par le même. — *Rapports*, par M. Carteron.

Considérations générales sur la péripneumonie, par M. Fabré. — *Rapport*, par M. Cortambert.

Mémoire sur quelques abstractions en médecine, et sur les erreurs qu'elles ont produites, par M. Cortambert. L'auteur s'est principalement occupé du mot *fièvre*, et de prouver que c'est un de ceux dont on a le plus abusé.

De l'influence des saisons, à Mâcon, *sur la mortalité en général, et sur celle des âges et des sexes en particulier*, par M. Benon des Chanes.

Essai sur la minéralogie du département du Jura, par M. Guyétant fils.

Catalogue des plantes à fleurs visibles qui croissent dans les montagnes du Jura et dans les plaines qui s'étendent depuis ces montagnes jusqu'à la Saône, par le même. — *Rapport*, par M. Cortambert.

Ici se termine la partie médicale de la Notice dont j'ai à rendre compte. Je n'ai donné qu'une analyse sans doute très-incomplète de ce recueil, mais il n'est lui-même composé que d'analyses très-précises et faites de main de maître. Néanmoins on pensera probablement avec moi, qu'une société qui se distingue par des travaux aussi utiles, et qui compte parmi ses membres des médecins aussi recommandables, mérite la plus grande considération.

LACOMBE, *d. m. p.*

Prix proposés par la Société des sciences, arts et belles-lettres de Mâcon.

La Société des sciences, arts et belles-lettres de Mâcon, avoit proposé en 1810, un prix au meilleur Mémoire sur la construction des grands pressoirs à vin; les neuf mémoires qui lui sont parvenus n'ayant pas rempli toutes les

conditions du programme, et la Société continuant néanmoins à regarder la solution de la question comme utile et possible, la propose de nouveau pour 1811, et dans les mêmes termes qu'en 1810. Ayant remis au concours la même question, elle ne se permet pas d'ouvrir les billets contenant les noms des personnes qui ont obtenu cette année des mentions honorables : elle les fera connoître en 1812.

La même Société propose pour un autre sujet de prix, la question suivante : « *Les anciens avoient-ils des établissements publics en faveur des indigents, des enfants orphelins ou abandonnés, des malades et des militaires blessés ; et s'ils n'en avoient point, qu'est-ce qui en tenoit lieu ?* »

Le concours sera fermé, pour la première question, le 31 Décembre 1811, et pour la seconde, le 31 Juillet 1812. Le prix sera une médaille d'or de 300 francs, ou sa valeur en numéraire.

Les mémoires et discours seront adressés, *francs de port*, et suivant les formes ordinaires, à M. Cortambert, d. m., secrétaire-perpétuel de la Société.

BIBLIOGRAPHIE.

Introduction *à l'histoire de la médecine ancienne et moderne, par* Rosario Scuderi, *traduite de l'italien, par* Charles Billardet, *médecin en chef de l'hospice civil et militaire de Beaune, etc. A Paris, chez D. Colas, et autres libraires.*

Si on applique à la littérature médicale l'épigraphe qu'a choisie l'auteur : *Rari nantes in gurgite vasto ;* si on est forcé de convenir que dans l'immense quantité d'ouvrages de médecine qui ont paru et qui paroissent encore tous les jours, il en est peu qui soient dignes d'une réputation durable ; on doit, par ce même motif,

accueillir avec une sorte d'enthousiasme toute production qui s'élève au-dessus de l'ordinaire. Cette dernière impression est du moins celle que nous a fait éprouver la lecture de l'ouvrage dont nous avons à rendre compte, et que nous signalons comme étant à l'histoire générale de la médecine, ce que la *philosophie chimique* de Fourcroy est à la chimie générale.

L'auteur déjà connu par ses utiles et savants travaux, et sur-tout par ses efforts pour extirper la petite vérole avant la découverte de la vaccine, avoit d'abord destiné cet écrit à servir de discours préliminaire à un Essai sur la médecine théorique; mais des additions multipliées ayant rendu l'ouvrage accessoire égal à l'ouvrage principal, il a cru qu'il étoit plus convenable, par amour de l'ordre et de la précision, de l'imprimer séparément, et de remettre à d'autres temps l'achèvement et la publication de son traité. Parcourir rapidement l'histoire de la médecine depuis son origine jusqu'aux temps actuels; tracer légèrement la série des révolutions qu'elle a éprouvées; exposer les principes fondamentaux des plus grands systèmes, et les dogmes principaux des sectes les plus célèbres; indiquer, en général, les progrès les plus frappants et les plus considérables de l'art de guérir; fixer le caractère de chaque époque; en un mot, présenter en abrégé l'esprit de l'histoire de la médecine : tel est le but que l'auteur se propose et qu'il a complétement atteint.

M. Scudery a divisé son travail en plusieurs chapitres, dont chacun forme une époque. C'est, selon lui, le plan qui convient le mieux à la composition de l'histoire des sciences, parce qu'il réunit tous les événements autour d'un point principal et plus marquant, et que les époques formées par les grandes révolutions, sont autant d'éminences d'où l'écrivain embrasse un vaste enchaînement de faits. Ainsi, la *première épo-*

que, celle de la médecine mythologique, renferme l'histoire fabuleuse des anciennes nations de l'Orient et de la Grèce, jusqu'à la prise de Troie. La *seconde époque*, celle de la médecine empirique, s'étend depuis la prise de Troie, 1300 ans avant l'ère vulgaire, jusqu'à la guerre du Péloponèse. Une *troisième époque* constitue la médecine dogmatique; elle date depuis la guerre du Péloponèse, 450 ans avant J.-C., jusqu'à la guerre civile des Romains sous Jules César et Pompée. Hippocrate se trouve en tête des médecins qui ont illustré cette époque à laquelle succède une *quatrième*, celle de la médecine méthodique. Cette époque, qui débute par Asclépiade, embrasse un espace de temps depuis Jules César, environ 50 ans avant l'ère vulgaire, jusqu'à l'an 200. Une *cinquième époque*, signalée par Galien, s'étend depuis l'an 200 après J.-C., jusqu'à l'an 1600. La *sixième époque*, celle de la médecine chimique, dont van Helmont est le fondateur, devient aussi le commencement de la médecine moderne. Cette époque va depuis 1600 jusqu'à 1680. Elle est, en outre, remarquable par l'origine de la secte corpusculaire formée par les sectateurs de Descartes. Une *septième époque*, depuis 1680 jusqu'à 1730, est celle de la médecine mécanique sous Borelli et Bellini. Dans ce même intervalle, s'élève sous Sthal la secte autocratique. Une division spéciale de ce septième chapitre, donne un aperçu général des progrès de la médecine dans le dix-septième siècle. La médecine physique constitue une *huitième époque*, qui dure depuis 1730 jusqu'à 1780. Elle a Boerhaave pour principal fondateur. Ici l'auteur expose plus particulièrement les progrès et changements de la médecine depuis 1750, ainsi que l'histoire de la secte de l'organisme sous Bordeu. Une *neuvième époque*, enfin, est celle qui date depuis 1780 jusqu'à nos jours, et que M. Scuderi appelle l'époque de la médecine physiologique sous Cullen. Pen-

dant cette même époque, Brown établit la secte des excitabilistes. L'ouvrage est terminé par un aperçu de l'état actuel de la médecine, et par des conclusions qui sont autant de corollaires des vastes et savantes recherches de l'auteur.

Quoique nous ayions déjà émis notre sentiment sur le mérite de cet écrit, nous ne pouvons néanmoins résister à l'envie d'en mettre une courte citation sous les yeux de nos lecteurs. En légitimant notre opinion, elle servira en même temps à faire apprécier le style élégant de la traduction. Nous choisissons un passage où l'auteur établit un parallèle entre Boerhaave et Sthal.

« Si aucun moderne ne peut, comme législateur de la science médicale, disputer la prééminence à Boerhaave, Sthal auroit peut-être le droit de la revendiquer comme auteur systématique. Tous les deux voulurent réformer l'art de guérir, et ils réussirent quoiqu'avec un succès inégal. Doués de qualités différentes, ces grands génies de la médecine moderne appartiennent au petit nombre d'hommes rares, nés pour reculer les bornes d'une science, et pour exercer un pouvoir imposant sur les opinions de leurs contemporains. Boerhaave possédoit éminemment le talent de combiner et de réunir les faits sous des rapports généraux. Sthal, avec un génie créateur et plus original, concentra toute la science dans un seul phénomène. A un esprit profond et universel, Boerhaave joignoit les connoissances les plus étendues et la plus vaste érudition. Sthal, pénétrant et sublime, s'attachoit aux seuls principes généraux, dédaignant les connoissances subalternes et particulières. Le système de Boerhaave peut-être comparé à une machine compliquée, mise en activité par le concours de plusieurs puissances; celui de Sthal n'admet qu'un seul rouage qui communique et imprime le mouvement à toutes les parties. Le premier est l'ouvrage de la raison aidée de tous les se-

cours de l'industrie ; le second est le fruit du génie guidé par l'imagination. »

M..c.

TRAITÉ *de pharmacie théorique et pratique, par* J. J. VIREY, *pharmacien en chef à l'hôpital militaire de Paris, membre de plusieurs Sociétés savantes, etc. 2 vol.* in-8.° *A Paris, chez Remont, libraire, rue Pavée*, N.° 11 ; *Ferra aîné, libraire, rue des Grands-Augustins*, N.° 11 ; *et chez Crochard, rue de l'Ecole de médecine*, N.° 3.

L'ouvrage que nous annonçons est un cours complet de pharmacie; il comprend, ainsi que son titre l'annonce, non-seulement la pratique, mais encore la théorie de cet art.

L'auteur, dont le style et la manière sont déjà connus, a répandu dans ce nouvel ouvrage l'esprit d'analyse et de méthode qui caractérise toutes ses productions.

Le tome premier contient un discours sur l'art de la pharmacie. L'auteur, dans un paragraphe intitulé *Des études propres au pharmacien,* trace un tableau rapide et animé des connoissances dont il doit être pourvu : il est un peu exigeant peut-être, mais on le lui pardonne; le zèle qu'il a pour son art, lui a sans doute dicté ce morceau.

L'auteur fait ensuite sentir la nécessité de l'étude de l'histoire naturelle, et peint avec chaleur les agréments que cette science répand sur la vie; il passe ensuite à l'examen de ses diverses méthodes, et fait connoître par des tableaux et des explications, les différents systèmes de zoologie, de phytologie et de minéralogie.

Ce discours qui sert d'introduction à l'ouvrage, est terminé par une histoire abrégée de la chimie, liée de si près à celle de la pharmacie. La nouvelle momenclature chimique se présente ensuite ; elle est parfaitement conforme à l'état de la science.

Enfin, ce volume comprend l'histoire naturelle des médicaments fournis par les trois règnes (1), et la description des instruments de pharmacie, et quelques-unes des préparations de cet art (2).

Le tome second comprend la fin de l'histoire des préparations pharmaceutiques. Bien que l'auteur ait senti, puisqu'il en fait la remarque, que plusieurs d'entr'elles ne sont que *des mélanges incongrus*, il les fait connoître toutes; mais il propose souvent des modifications ou des suppressions basées sur l'identité d'action de quelques substances, ou sur leur inutilité.

Enfin, cet important ouvrage est terminé par un traité de chimie pharmaceutique; il est peu étendu, mais plein de choses, et écrit avec une clarté qui ne laisse rien à désirer.

L'ouvrage de Beaumé, qui pendant 40 ans a servi de guide à tous les pharmaciens, n'étoit plus au niveau des découvertes des chimistes et des naturalistes modernes. On peut prédire que celui de M. Virey, destiné à le remplacer, obtiendra le même succès; il sera d'autant mieux

---

(1) L'auteur, dans la description des substances végétales, place après le nom français, le nom latin donné par Linné. N'auroit-il pas dû y joindre le nom *officinal?* Le système de Linné n'est peut-être pas assez généralement répandu pour qu'on puisse l'analyser exclusivement dans un semblable Traité.

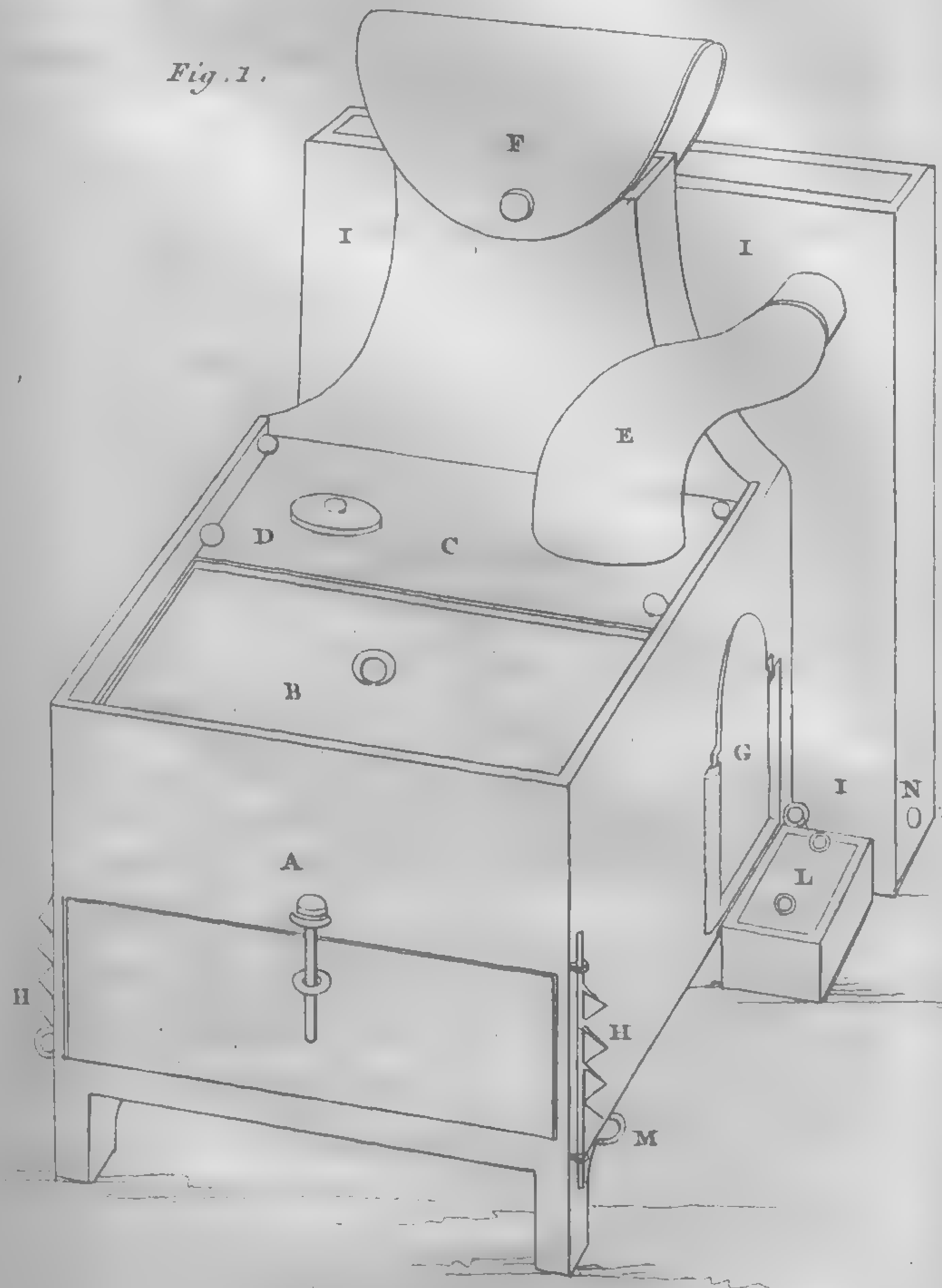
(2) Ces instruments ont été dessinés par l'auteur lui-même, et sont très-bien gravés.

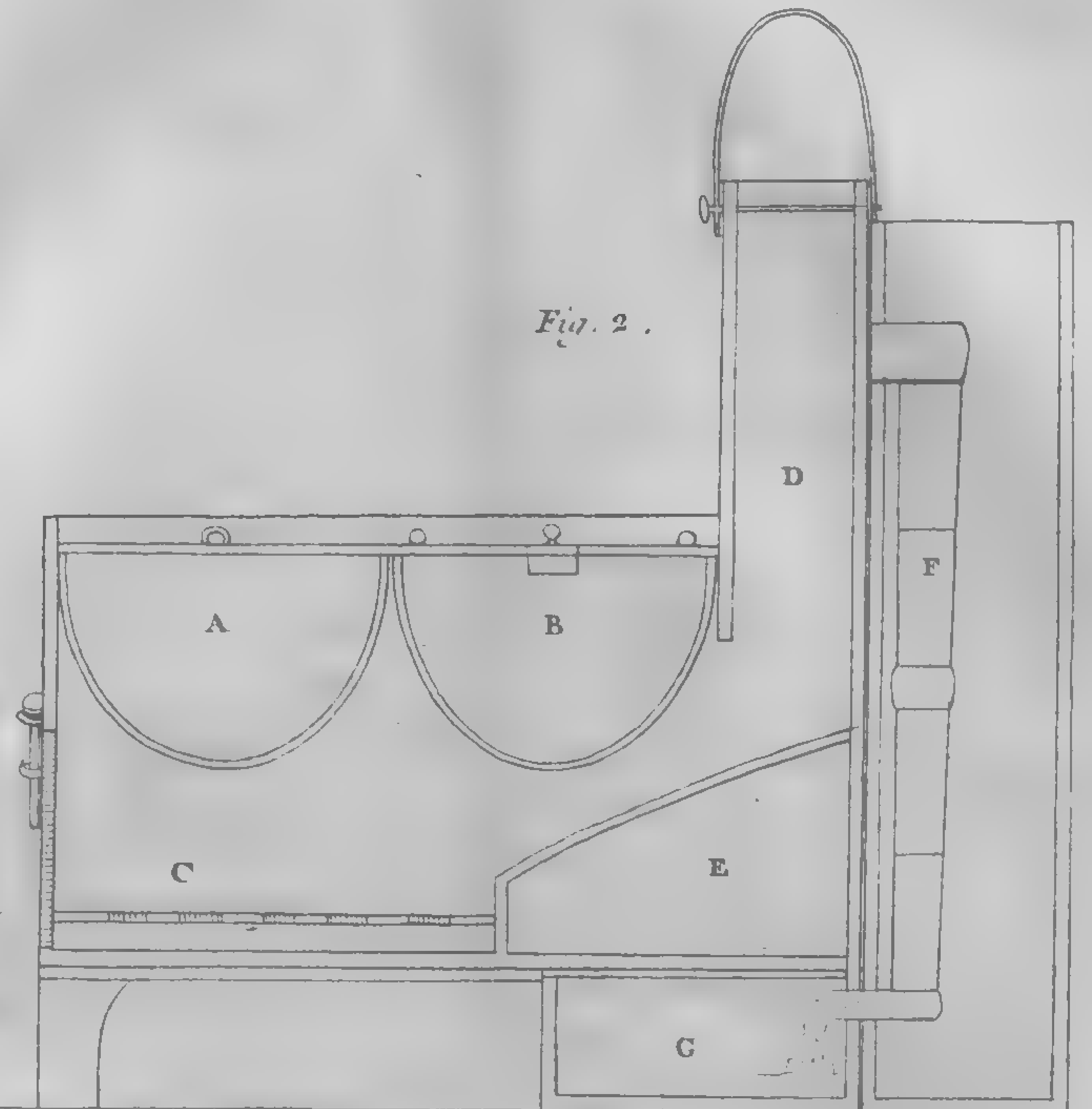
mérité qu'il comprend toutes les parties de l'art, et que la pharmacie y est continuellement éclairée par les sciences accessoires.

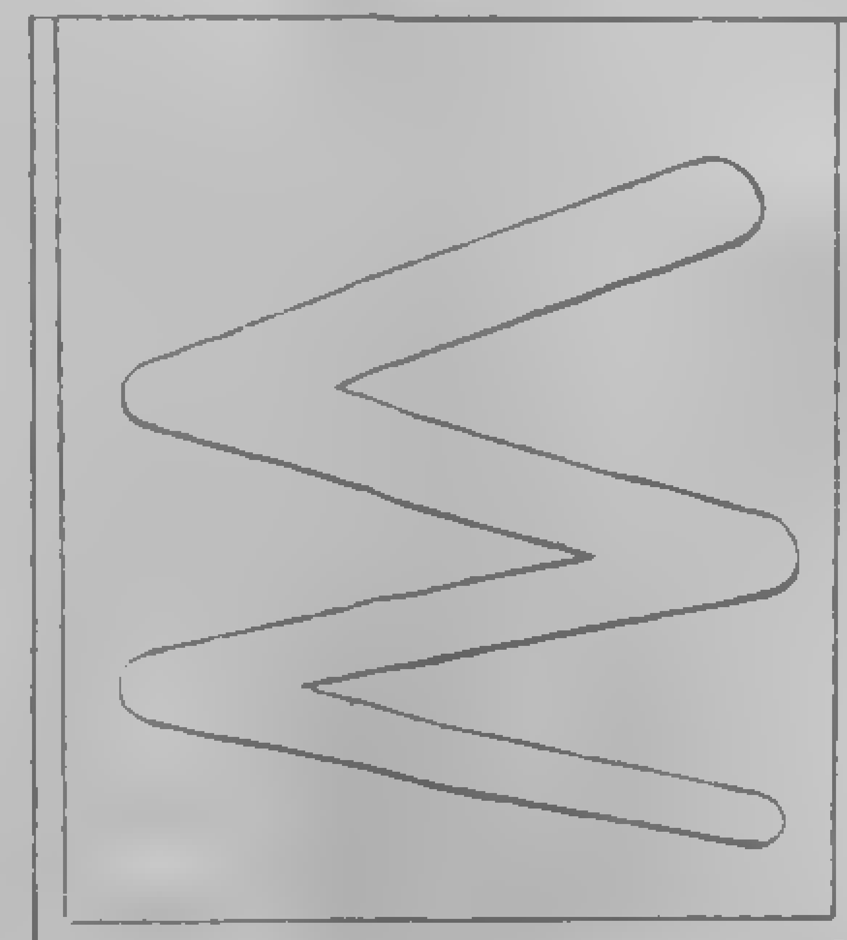
HUITIÈME RAPPORT *du Comité de vaccine du département du Tarn, fait à M. le préfet, par* M. RIGAL, *secrétaire général du Comité, le* 26 *Novembre* 1810.

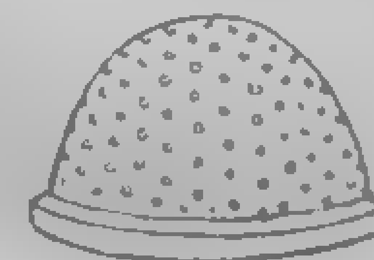
De jour en jour les précieux avantages de la vaccine deviennent plus certains et plus évidents; et cependant les médecins éprouvent mille difficultés pour déterminer les pères et les mères à soumettre leurs enfants à ce procédé simple et sans danger. Si l'on éprouve de la résistance de la part des personnes instruites et qu'on devroit supposer moins imbues de préjugés, que ne doit-on pas éprouver de la part des basses classes de la société, surtout de la part des paysans? La vie presque sauvage et isolée qu'ils mènent, les éloigne de vouloir rien changer à ce qu'ils ont vu pratiquer par leurs pères. Comme toute leur science leur vient par la tradition, ils se méfient des lumières qui n'ont pas la même source, et ce n'est qu'avec des peines infinies qu'on leur fait adopter des pratiques nouvelles qui choquent les premières idées de leur enfance. Le rapport de M. Rigal vient à l'appui de ces réflexions. On admire le zèle que ses collaborateurs et lui-même ont mis à propager la vaccine, et l'on déplore l'aveuglement qui a si souvent arrêté leur main bienfaisante. Toutefois, malgré cet obstacle auquel viennent encore se joindre l'éloignement des lieux et les difficultés du déplacement, les médecins et les officiers de santé de ce département, ont vacciné dans l'année 1810, 6,042

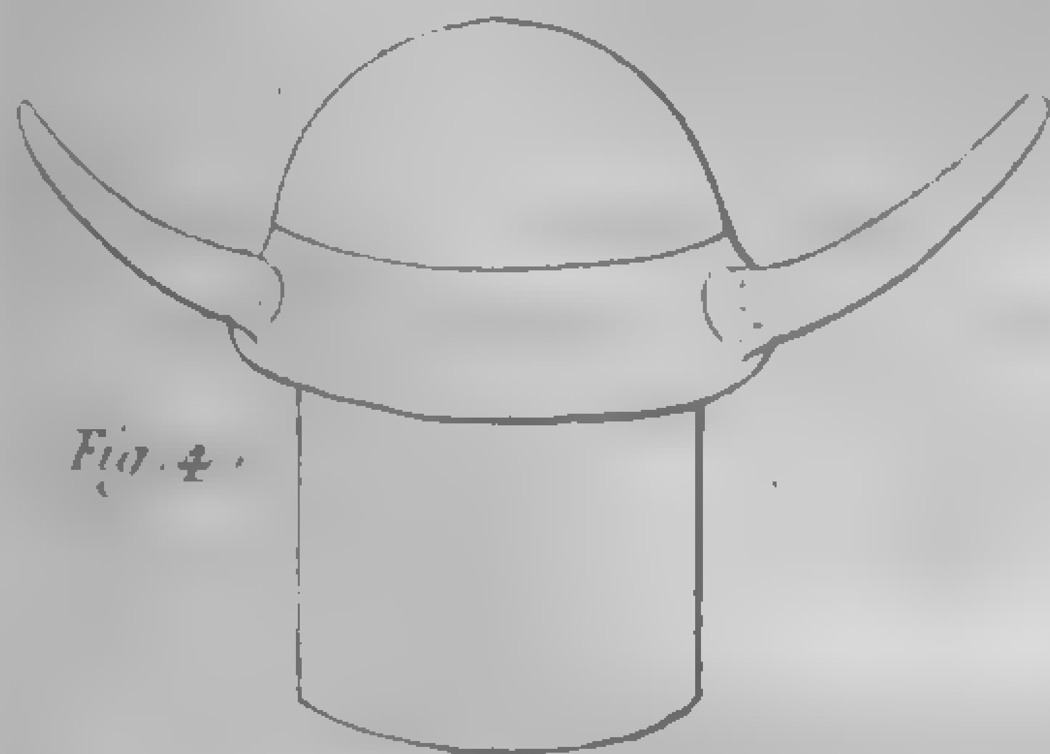
enfants, et dans ce nombre M. Rigal seul en a vacciné 1,131. Un grand nombre d'observations intéressantes ont été envoyées au Comité, sur les particularités qui s'étoient présentées dans quelques-unes de ces vaccinations, touchant la guérison de quelques maladies chroniques par l'effet de cette opération. Ce grand nombre de travaux a déterminé le Comité à distribuer des prix d'*encouragement,* moins pour encourager réellement un zèle qui s'anime par le sentiment du bien qu'il opère, que pour donner un témoignage public de sa satisfaction à ceux de ses correspondants qui auroient le plus propagé la vaccine, le plus surmonté d'obstacles, le plus recueilli d'observations authentiques sur les avantages qu'on peut retirer de la multiplicité des piqûres, et de leur direction dans les maladies chroniques. Ce prix qui consistoit en un exemplaire de la *Matière médicale,* de M. Alibert, a été donné à MM. Decazis, chirurgien à Bressac; Costes, officier de santé à Pennes; Juin, docteur en médecine à Puiceley; Gontier, chirurgien à Lavaur; Pinel, officier de santé à Arfons; Treilles, fils, étudiant en médecine à Moularès, et Fabré, étudiant en chirurgie à Gaillac. Nous devons citer ici avec les plus grands éloges, la précaution prise par le Comité, d'envoyer M. Fabré visiter les vaccinés le huitième et le neuvième jour de la vaccination, pour s'assurer du résultat de l'opération et constater la nature de l'éruption. C'est une précaution indispensable pour remédier à l'inconvénient des fausses vaccines ou pour le prévenir. On sait que rien n'est plus contraire à la confiance que doit inspirer la vaccine, que la sécurité trompeuse que donne cette fausse éruption. En Suède, où le Collége royal de médecine distribue des prix afin d'encourager la propagation de ce préservatif, on ne reçoit au concours aucun certificat de vaccination, s'il n'atteste non seulement que l'opérateur a vacciné, mais qu'il a visité les piqûres le huitième ou le neuvième jour, et constaté l'existence de la vraie vaccine. Cette méthode devroit être généralement suivie, pour éviter les résultats contradictoires que présentent quelques médecins, et qui jettent le plus fâcheux discrédit sur une pratique aussi salutaire.

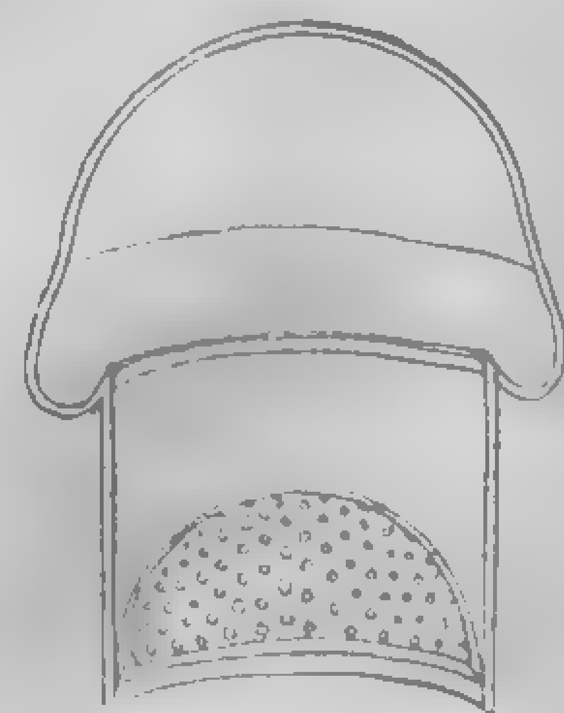

Fig. 1.
F
I
I
E
D
C
B
G
I
N
A
L
H
H
M


Fig. 2.
D
A
B
F
C
E
G


Fig. 3.


Fig. 6.


Fig. 4.


Fig. 5.

MEDECINE.

NOUVELLES *Observations recueillies sur l'Eléphantiasis des Arabes ;*

Lues à la Société de l'Ecole de médecine de Paris, et communiquées à la Société médicale d'émulation, par M. ALARD.

LA maladie à laquelle Rhazès donna le nom d'*Eléphantiasis*, fut bientôt confondue par les commentateurs, tantôt avec les varices, qui la compliquent assez souvent, tantôt avec l'*Eléphantiasis* des Grecs, qu'elle complique à son tour quelquefois. De cette sorte, les médecins la perdirent insensiblement de vue ; et dans ces derniers temps, des auteurs recommandables qui ont écrit sur ce sujet, n'ont pas su distinguer ces affections l'une de l'autre, ou n'ont pas jugé convenable de le faire. Cependant le célèbre Lorry, trop instruit et sur-tout trop judicieux pour partager l'erreur commune, n'a pas manqué de consacrer à l'Eléphantiasis des Arabes, un chapitre de son bel ouvrage sur les maladies cutanées. Mais réduit à copier ces mêmes Arabes, parce qu'il n'avoit probablement jamais observé lui-même ce genre de maladie, la description qu'il en donne, il faut en convenir, laisse beaucoup à désirer.

On s'aperçoit même à regret, qu'il n'avoit sous les yeux qu'Avicène, écrivain qui, le premier, a défiguré Rhazès, en confondant l'Eléphantiasis de cet auteur avec les varices; car si Lorry avoit été à portée de consulter les ouvrages de ce dernier médecin, il est indubitable qu'il se seroit mieux instruit sur la nature de cette affection singulière, et qu'il n'eût pas parlé de la ranger parmi les gonflements variqueux. D'ailleurs, il se contente de la définir: *une maladie locale particulière aux jambes et aux pieds, dans laquelle ces parties deviennent semblables aux pieds des éléphants* (1). On sent trop, qu'aux yeux de l'expérience, une telle définition paroîtra vague, incomplète et même fausse en quelques parties. Quoi qu'il en soit, les médecins les plus instruits, parmi les contemporains de Lorry, ne connoissoient pas mieux que lui l'Eléphantiasis des Arabes: la plupart même n'en avoient aucune idée, et pensoient, selon toute apparence, qu'Eléphantiasis et lèpre devoient être des termes synonymes dans les écoles de Bagdad et d'Alexandrie. Le petit nombre de ceux qui adoptoient la même distinction que Lorry, étoit encore loin de soupçonner, ainsi que Lorry lui-même, la marche, les symptômes et la nature d'un

---

(1) *De Morbis cutaneis*, page 664.

mal qu'on ne pouvoit reconnoître alors avant qu'il fût arrivé au plus haut période, et encore même dans des circonstances très-limitées. Mais personne, jusque-là, n'avoit entendu parler ni des inflammations locales par où débute cette affection, ni de la fièvre, des nausées, des vomissements qui accompagnent d'ordinaire ces inflammations, ni des retours de ces phénomènes à des époques plus ou moins rapprochées, retours qui préparent insensiblement les énormes et bizarres tumeurs que cette maladie présente après quelques années de durée. Les médecins ignoroient absolument toutes ces circonstances, avant que les découvertes récentes faites sur le système lymphatique, eussent fourni les moyens d'éclairer leur diagnostic. Je me suis donc appliqué à mettre au grand jour l'enchaînement de ces divers phénomènes, instruit et par mes propres observations et par celles des médecins anglais dans l'île de Barbade; car ce que le docteur Heudy nomme *maladie glandulaire de Barbade*, et qu'il regarde comme une affection tout à fait particulière à cette île, et totalement inconnue dans le reste du monde, n'est autre chose que l'Eléphantiasis des Arabes, comme je l'ai prouvé fort au long dans mon Ouvrage.

Une fois que la marche et les symptômes de l'Eléphantiasis des Arabes ont été pour la première fois bien connus, il a été facile de dis-

tinguer cette maladie par tout où elle s'est présentée, n'importe sous quel nom les auteurs ont pu la désigner, n'importe dans quel climat ils ont pu la rencontrer, ou sur quelles parties du corps ils ont pu la trouver fixée. En effet, c'est à l'aide d'une description exacte, que j'ai pu me permettre une foule de rapprochements et de comparaisons, au moyen desquels je suis parvenu à découvrir que l'Eléphantiasis de Rhazès n'est pas le partage d'un seul pays, d'un seul climat, mais qu'on le trouve répandu sur toute la surface du globe ; avec cette différence, qu'il est endémique dans certaines contrées, et que dans d'autres il ne se présente que sporadiquement.

Il restoit à effacer un préjugé plus nuisible à l'entière connoissance de cette maladie : on l'avoit toujours regardée comme une affection bornée aux jambes et aux pieds. Tous les auteurs, sans exception, avoient partagé cette fausse manière de voir ; ils avoient méconnu le mal sur les autres parties, quoiqu'il ne fût pas rare de l'y rencontrer. Pour parvenir à dessiller les yeux des médecins sur ce sujet, il m'a semblé qu'il étoit convenable de recueillir dans mon ouvrage un certain nombre d'exemples bien circonstanciés, qui présentassent cette maladie fixée sur les bras, sur le ventre, sur le penis et sur le scrotum. Je me suis attaché à faire saisir l'identité de ces exemples avec l'af-

fection des jambes, et par la description détaillée des symptômes, et par la dissection des parties après la mort, et par les dessins que j'ai donnés de la configuration de la plupart de ces tumeurs. Mais comme j'ai cru devoir choisir des exemples monstrueux, afin de les rendre plus frappants, et pour qu'ils se rapprochassent davantage de ces énormes gonflements observés sur les côtes du Malabar par Kœmpfer, en Egypte par Prosper Alpin et nos médecins de l'armée d'Orient, à l'île de Barbade par les médecins anglais, peut-être a-t-on pensé que de tels exemples ne s'offrant que rarement parmi nous, la maladie elle-même y étoit très-peu fréquente : c'est encore une erreur sujette à de graves inconvénients. M. Bayle traite dans ce moment un malade qui a été misérablement tourmenté, pendant plusieurs années, par des médecins qui méconnoissoient absolument sa maladie, véritable Eléphantiasis des Arabes. Ce malade, presque réduit au désespoir par l'incommodité de son mal et la violence nuisible des remèdes, a été ramené à un état de calme et de soulagement inespéré par l'usage d'un traitement méthodique. Cinq ou six ans plus tard, le volume des parties étant devenu énorme, auroit peut-être éclairé sur la véritable nature du mal, si toutefois le malade eût pu résister à cette foule de traite-

ments contraires et tous plus ou moins pernicieux, que son impatience lui faisoit rechercher.

Il faut donc se persuader que l'Eléphantiasis des Arabes n'est pas toujours porté à ce degré énorme de développement décrit dans les exemples que j'ai déjà fait connoître; qu'il n'y arrive que peu à peu, et seulement après plusieurs années de durée (huit, dix, douze, vingt ans); il faut encore se pénétrer de l'idée qu'il peut se fixer indifféremment sur toutes nos parties, si l'on ne veut s'exposer à commettre des bévues grossières dans la pratique. C'est pour essayer de fortifier par quelques nouveaux exemples les preuves multipliées qui établissent ces vérités dans mon Ouvrage, que j'ai entrepris d'écrire ce Mémoire. Le lecteur y verra sans doute aussi le témoignage certain de la fréquence de cette maladie, puisqu'indépendamment des observations qui me sont propres, et qu'à l'exception d'une seule je passerai toutes sous silence, pour éviter le soupçon d'avoir vu par des yeux prévenus; les faits que je vais citer appartiennent à plusieurs de mes confrères. Tous ces faits auroient été signalés il y a quelques années, ou par le nom d'*érysipèle*, ou par celui de *lait répandu*, ou par celui de *squirre*, ou bien encore par ceux d'*hydrocèle*, d'*œdème dur*, etc. Le moyen de ne pas rester dans les ténèbres, avec une telle

incohérence dans les noms et dans les idées qui les font adopter!

Avant de passer à la lecture de ces observations, je rappellerai sommairement quelques traits de la description de l'Eléphantiasis des Arabes. L'invasion de cette maladie est brusque et inattendue. On ressent d'abord une douleur plus ou moins vive dans une glande ou sur le trajet des principaux troncs des lymphatiques ; presque toujours une corde dure, noueuse et tendue, ressemblant tantôt à un amas de petites phlyctènes, tantôt à un chapelet de petites glandes tuméfiées, suit la même direction que les douleurs. Quelquefois cette corde est surmontée d'une trace rouge; quelquefois, et lorsque l'accès est faible, la trace rouge existe toute seule. La partie affectée rougit, se gonfle, prend une apparence érysipélateuse et quelquefois phlegmoneuse. La fièvre concomitante présente un frisson prolongé si l'accès est fort, avec des nausées et des vomissements qui sont en même raison que le frisson. Les malades sont tourmentés de la soif, la chaleur qui succède est intense. Après une durée qui varie suivant les sujets, cette fièvre laisse dans la partie affectée un gonflement et une inflammation qui continuent pendant plusieurs jours. L'inflammation se dissipe, mais le gonflement reste : il paroît œdémateux dans le commencement de la maladie; mais après

quelques accès, il devient très-dur et ne cède pas à la pression du doigt. Les accidents se bornent quelquefois à une légère rougeur érysipélateuse, à un engorgement peu considérable; mais les retours de ces phénomènes et les effets permanents qui en résultent, décèlent bientôt la nature de ces inflammations. Lorsque la maladie se porte sur le bas ventre, les signes qu'elle présente dans le début sont un peu plus obscurs. Elle produit des douleurs vives, des anxiétés sans caractère bien marqué; mais l'énorme tuméfaction du ventre, qui succède à ces douleurs, ou les grosseurs considérables qui surviennent à la marge de l'anus, aux grandes lèvres chez les femmes, au scrotum chez les hommes, dissipe bientôt les premières incertitudes (1).

Observation première. — Villiers, tailleur, âgé de trente-cinq ans, d'un tempérament lymphatico-sanguin, avoit joui d'une assez bonne santé jusqu'à l'âge de vingt-trois ans. A cette époque, il eut à la jambe droite une espèce d'engorgement difficile à caractériser d'après son rapport, mais qui gênoit beaucoup les mouvements et l'empêcha même de marcher

---

(1) Voyez *Histoire de l'Eléphantiasis des Arabes*. Chez Croullebois, rue des Mathurins, et chez Gabon, place de l'Ecole de Médecine.

pendant plusieurs mois. Cette maladie d'ailleurs assez douloureuse, se guérit difficilement. Toutefois elle avoit entièrement disparu, quand Villiers vint à Paris en 1805. Peu de temps après son arrivée il fit un excès de table, et le lendemain il éprouva une vive douleur dans la joue gauche, au-dessous de l'arcade zygomatique. Cette douleur se propagea bientôt le long de la joue, jusque sous le menton; les glandes sous-maxillaires devinrent enflées et douloureuses; la figure se gonfla et devint érysipélateuse; il y eut des nausées et de légers frissons. Cet accès fut de courte durée, et le malade y fit peu d'attention. Au bout de six mois il s'en représenta un second plus étendu que le premier : les deux joues devinrent douloureuses; le front, les paupières, le nez s'enflèrent; la douleur qui prenoit de chaque côté, depuis l'arcade zygomatique jusqu'aux glandes sous-maxillaires, gênoit le mouvement des mâchoires; les frissons étoient très incommodes, de même que les vomissements qui firent rendre des matières bilieuses. A la suite de cet accès, le malade s'aperçut que le visage restoit un peu bouffi. Depuis cette époque ces sortes d'érysipèles se sont rapprochés, et la figure est restée de plus en plus volumineuse après chacun d'eux. Maintenant le malade en éprouve presque tous les quinze jours.

Lorsqu'il est venu me consulter, il avoit ha-

bituellement la face gonflée comme un homme qui auroit un érysipèle; le front étoit saillant et œdémateux; les paupières irrégulièrement épaisses, ombrageoient les yeux; le nez étoit gonflé et comme aplati; les lèvres étoient grosses; les joues ressembloient à des masses charnues; la couleur de la peau étoit toujours animée. On sentoit sous le menton et le long du bord de la mâchoire, une traînée de glandes durcies, les unes de la grosseur d'un pois, quelques autres de celle d'une petite noisette: on en découvroit aussi dans le même état, à travers l'épaisseur des joues, vers l'arcade zygomatique. Toutes ces parties étoient totalement exemptes de douleurs, et jouissoient de la même sensibilité que le reste du corps.

Le premier accès dont je fus témoin, offroit les symptômes déjà décrits, mais avec une violence terrible. Au premier aspect, le visage ne paroissoit qu'une masse informe: le gonflement des paupières avoit entièrement caché les yeux, et le malade étoit plongé dans un aveuglement momentané; le nez se trouvoit perdu dans l'énorme gonflement des joues; la bouche, qui ne pouvoit ni s'ouvrir ni se fermer entièrement, laissoit voir une ouverture béante, dont les bords étoient d'une épaisseur monstrueuse; la peau du col étoit enflée et venoit presqu'au niveau du menton; toute cette surface inégale et luisante offroit à l'œil une cou-

leur érysipélateuse un peu foncée; les douleurs étoient aiguës de chaque côté, vers l'arcade zygomatique et sous le menton; le malade éprouvoit une céphalalgie violente, une soif ardente et une anxiété inexprimables; les vomissements aggravoient les douleurs de la face, par les efforts qu'ils occasionnoient; le frisson avoit été rigoureux au début, mais il ne se montra plus pendant le reste de la crise. Le quatrième jour, les vomissements avoient cessé, la fièvre se calma de même que l'inflammation, qui persista toutefois, quoiqu'en s'affoiblissant insensiblement pendant quinze jours. J'ai été à portée de voir d'autres accès qui présentoient à peu près les mêmes symptômes, quoiqu'avec moins de violence. En général, le malade a remarqué qu'il éprouve deux ou trois accès légers contre un semblable à celui que je viens de décrire. Un travail forcé qui l'oblige à tenir long temps la tête baissée sur son ouvrage, en provoque presque sûrement le retour.

Les seuls moyens que j'aye employés contre cette maladie, n'ont eu pour but que de diminuer la longueur et l'intensité des accès. Ainsi, je n'ai mis en usage que des boissons mucilagineuses prises en grande quantité, des antispasmodiques et des calmants. L'émétique a paru faire cesser les vomissements, et produire un bon effet dans cette circonstance; mais on

ne doit en user qu'avec modération. Au reste, cet homme trop pressé de travailler pour gagner sa vie, n'a pu suivre le régime auquel je voulois l'astreindre afin de tenter une cure radicale, et je l'ai perdu de vue. Je dois dire seulement que je l'ai rencontré depuis peu dans les rues, et que sa figure m'a paru plus grosse de moitié qu'elle ne l'étoit à l'époque où je la fis dessiner, il y a trois ans (1) (2).

Observation seconde, communiquée par M. le docteur Bourdet, membre de la Société médicale d'émulation. — Jean-Etienne Boitard, âgé de quatorze ans, fils d'un marchand de vin, eut, à l'âge de neuf ans, un érysipèle à la face, qui laissa après lui un gonflement assez considérable. Depuis ce moment et pendant l'espace de cinq ans, chaque mois fut marqué par une inflammation érysipélateuse qui ajoutoit de nouvelles dimensions au volume déjà existant de la face. Chaque invasion étoit accompagnée d'horripilations, de

---

(1) Voyez *figure* I.re

(2) Quoique cette observation me soit propre, je me suis permis de l'insérer parmi celles de mes confrères, parce que l'individu qui en fait le sujet, m'a été adressé par M. Ribes, chirurgien de la maison de LL. MM. II. et RR., des Invalides, etc., lequel avoit reconnu la nature de la maladie, et que plusieurs autres médecins ou chirurgiens d'un mérite distingué, ont pu voir ce jeune homme au quatrième Dispensaire, où il se rendoit pour me consulter.

Fig. 1.



Fig. 2.



nausées et de sueurs; quelquefois le stade inflammatoire déterminoit le délire.

Je fus appelé pour la première fois le 2 Octobre 1810, époque du soixantième érysipèle; alors le volume de la face étoit prodigieux : un cercle rouge occupant les protubérances zygomatiques, indiquoit le point de départ de l'inflammation érysipélateuse. Comme dans les autres accès, le malade se plaignit d'envies de vomir, quoique l'on n'aperçut aucun symptôme gastrique; il éprouvoit encore des frissons et des sueurs partielles. Le plus léger déplacement augmentoit ou rappeloit ces symptômes. Les idées commençoient à se troubler.

Je fis appliquer des sangsues aux jambes, je défendis les lotions sur la figure, et je prescrivis pour boisson une infusion de camomille édulcorée avec l'oximel simple. Le lendemain la face étoit généralement rouge, douloureuse au toucher, et beaucoup plus gonflée. Cependant le délire et les nausées avoient cessé, et le pouls étoit moins fébrile. Le troisième jour, l'inflammation érysipélateuse diminua sans avoir déterminé de phlyctènes; les yeux pouvoient à peine s'ouvrir, tant étoit considérable le gonflement des paupières; le nez, les lèvres et sur-tout les joues, offroient le même gonflement. Le quatrième jour tous les symptômes inflammatoires disparurent; ceux qui suivirent n'apportèrent aucun changement dans le volume extraordinaire de la figure; les joues

principalement, étoient aussi dures que volumineuses, et ne cédoient pas à la pression du doigt. La peau revint à l'état de blancheur qui lui étoit ordinaire dans l'intervalle des accès.

Le père m'assura que le volume de la face étoit à peu de chose près celui qui existoit avant ce dernier érysipèle. Selon lui, on ne devoit pas, en raison de l'époque reculée de la maladie, espérer une plus grande diminution de cette partie. Cependant je fis faire des fumigations avec la sauge et le vinaigre, et je prescrivis l'usage du sirop anti-scorbutique uni à une forte dose de teinture de gentiane. Le malade dut en même-temps s'abstenir de descendre à la cave, se bien couvrir la tête et éviter le froid aux pieds.

Depuis trois mois que ce traitement est suivi, l'érysipèle n'a point reparu, et chaque jour la figure perd de son volume. On peut voir cependant encore des traces sensibles de la maladie, dans le dessin que M. Alard en a fait faire (1). Enfin, tout porte à croire qu'avec de la persévérance, les traits reprendront leur forme première d'autant plus facilement, que les glandes ne sont ni tuméfiées ni durcies.

Ces deux observations, d'un intérêt qui doit

---

(1) Voyez *fig.* II.

être facilement apprécié, rappellent l'histoire d'un homme cité par Schenkius (1), dont la tête, dit-il, avoit acquis un tel volume, qu'elle surpassoit la grosseur de celle d'un bœuf, et que la face étoit entièrement recouverte par le nez, de telle sorte qu'il falloit soulever la masse que formoit cette partie, pour donner à ce malheureux la faculté de respirer.

Observation troisième, communiquée par M. le docteur Gilbert, chirurgien de l'hôpital des Vénériens, et membre de la Société médicale d'émulation de Paris. — Isidore Picard, âgé de dix-neuf ans, natif de Liancourt, département de l'Oise, a passé une partie de son enfance à garder les moutons et à faire le métier de valet de basse-cour. Il a été par conséquent toujours exposé aux vicissitudes atmosphériques, dans un pays marécageux, boisé, dans lequel les scrophules, les affections rhumatismales et les fièvres d'accès sont comme endémiques.

Picard est né de parents sains; il est le plus jeune de ses neuf frères, qui tous sont forts et bien portants; sa stature est moyenne, sa constitution lymphatique quoique d'ailleurs vigoureuse; il n'a jamais eu d'autre maladie que l'engorgement qui fait le sujet de cette observation :

---

(1) *Lib.* I, page 12.

seulement, depuis l'âge de sept ans jusqu'à celui de quinze, il lui est survenu des abcès sur diverses parties du corps, lesquels se sont manifestés avec fièvre à des intervalles de plusieurs mois, sans caractère périodique. C'est vers l'âge de puberté que cette affection s'est manifestée sur le scrotum. La marche en a été lente, peu connue, l'accroissement intermittent, et toujours précédé par une sorte d'embarras gastrique et par des mouvements fébriles. La peau de la verge et du scrotum a pris successivement de l'épaisseur et de la densité; les téguments de la verge, après plusieurs accès de fièvre, ont tellement augmenté en circonférence et en longueur, que le prépuce étoit contourné sur lui-même, offrant l'aspect d'un phimosis tout à fait hideux, tant par la grosseur que par la difformité. Le gland comprimé et caché sous cette masse, avoit perdu de son volume et de ses rapports avec l'ouverture du prépuce, disposition qui rendoit la sortie des urines difficile. Les parties étoient dans cet état lorsque le malade, après avoir consulté plusieurs médecins de mérite, qui tous le déclarèrent atteint de syphilis dégénérée, se rendit, pour la première fois, à l'hospice des Vénériens de Paris.

Le père et la mère ont assuré n'avoir jamais eu de maladie vénérienne, et le malade n'a pas connu de femme avant l'âge de dix-neuf ans, long-temps après l'invasion de la maladie,

Cependant je confesse que peu familiarisé à cette époque avec la physionomie de cette singulière affection, je partageai l'avis de mes confrères sur la prétendue syphilis dégénérée. Le malade fut donc soumis à un traitement anti-vénérien, à la suite duquel, pour remédier à la difformité du membre viril, et donner plus de liberté au cours de l'urine, j'excisai l'énorme prépuce que j'ai décrit plus haut : il pesoit environ six onces. La plaie fournit une suppuration lymphatico-purulente, et se cicatrisa lentement. La portion de peau excisée, soumise à l'examen anatomique, présenta des cellules développées, remplies d'une matière visqueuse, épaisse, glutineuse, et quelquefois même plus consistante; les vaisseaux sanguins étoient à peine sensibles. Après cette opération le malade sortit de l'hôpital, ayant pris soixante doses de muriate sur-oxigéné de mercure, sans avoir éprouvé la moindre amélioration dans sa santé.

Le 16 Décembre 1809, sept ans après le premier traitement, Picard fut confié, pour la seconde fois, à nos soins ; il présentoit, à son arrivée dans l'hôpital, un engorgement très-douloureux de la peau du scrotum, du penis et de la verge ; la couleur de ces parties étoit érysipélateuse; la tumeur avoit le volume d'un melon ordinaire ; elle étoit dure, et résistoit à la pression du doigt; la peau qui recouvre la

région pubienne, la racine de la verge, et celle qui forme la moitié supérieure du scrotum, étoient recouvertes par une infinité de petits ulcères superficiels, de grandeurs et de figures différentes, qui donnoient à la tumeur un aspect dégoûtant, d'autant plus que ces petits ulcères réunis, sembloient n'en former qu'un d'un fond grisâtre parsemé de petits points rouges, et d'où découloit en abondance une matière roussâtre et ichoreuse. La partie du scrotum non ulcérée, étoit d'un rouge brun, hérissée de petites squammes sèches, minces, grises, qui tomboient et se renouveloient du jour au lendemain. Le malade nous apprit que six semaines avant son entrée, il avoit éprouvé des coliques, des vomissements et plusieurs accès de fièvre. Cette indisposition qui lui est familière, lui dure vingt-quatre ou trente heures, et se termine par une sueur abondante : elle annonce à Picard un nouvel accroissement de sa tumeur. A cette dernière crise a succédé une douleur aiguë dans les glandes lymphatiques de l'aine, avec engorgement des vaisseaux lymphatiques de la partie interne de la cuisse, engorgement que le malade lui-même appelle une *corde noueuse.* La peau de la cuisse s'est gonflée, a pris une teinte rosée; le scrotum, les téguments des aines et du pubis, déjà tuméfiés par des paroxismes antérieurs, sont devenus, en moins de trente heures, le siége d'un énorme engorgement érysipélateux qui s'est compliqué de l'ul-

cération ci-dessus décrite. Pour cette fois, je crus reconnoître de l'analogie entre cette maladie et les observations remarquables que j'avois lues récemment, soit dans l'important ouvrage de M. Larrey, soit dans celui de M. Alard. Sans cette lecture, j'aurois sans doute méconnu, pour la seconde fois, la maladie de Picard, maladie plus commune qu'on ne le pense, et principalement sur les femmes, chez lesquelles on lui voit produire des tumeurs plus ou moins considérables des grandes lèvres, comme j'ai eu occasion de l'observer plusieurs fois.

L'usage d'un vomitif, de lotions émollientes et narcotiques, de bains généraux et d'un régime adoucissant, fit bientôt cesser les accidents inflammatoires. Le malade prit pendant un mois l'opium et la ciguë à forte dose; ensuite il fut mis à un traitement mercuriel poussé jusqu'à trente-huit grains de muriate sur-oxigéné de mercure. Pendant son séjour à l'hôpital, les ulcères se sont cicatrisés, les parties engorgées sont devenues d'un moindre volume que pendant la période inflammatoire; mais malgré cette diminution, le gonflement est resté plus considérable qu'il ne l'étoit avant cette dernière crise. Aujourd'hui, 10 Février 1811, trois mois après que le malade est sorti de l'hôpital, l'état de sa santé n'est pas du tout amélioré.

On voit que chez le malade qui fait le sujet de cette observation, les parties sont encore d'une grosseur modérée, et peu capables de frapper par l'étendue et la bizarrerie des formes. Aussi les médecins l'ont-ils méconnue; aussi l'a-t-on prise pour une syphilis dégénérée, quoique le père et la mère du jeune homme, et le jeune homme lui-même, fussent évidemment exempts de tout soupçon d'infection. Quelques années plutôt, on l'auroit encore méconnue, quand bien même elle eut présenté les apparences les plus bizarres. C'est ce qui est arrivé à Toulouse, peu de temps avant la publication de mon ouvrage; les médecins de cette ville ont donné l'histoire et le dessin d'un homme qui portoit une énorme tumeur du scrotum, telle qu'on la voyoit pendre presque jusqu'à terre, et que le malade pouvoit s'asseoir dessus. On voit dans leur relation, que ce malheureux étoit tourmenté depuis long-temps de coliques fréquentes qu'on attribuoit à des étranglements herniaires, sans avoir la pensée qu'il pût exister le moindre rapport entre ces coliques et l'augmentation successive de la tumeur vraiment surprenante qu'il portoit. Cependant, Kœmpfer avoit déjà donné la description de la colique des Japonais, qui produit des effets entièrement semblables à ceux dont il est ici question; mais son ouvrage rempli d'observa-

tions curieuses sur le Malabar, le Japon et quelques autres parties de l'Asie, n'est pas lu de nos jours autant qu'il le mérite.

Observation quatrième, communiquée par M. Gilbert, chirurgien des Vénériens, etc. — Marguerite Pouche, couturière, âgée de vingt-trois ans, née à Saint-Bonnet en Limousin, d'un tempérament lymphatique, est entrée à l'hôpital des Vénériens de Paris, le 31 Juillet 1810, pour se faire guérir d'un énorme engorgement indolent, situé dans le tissu des grandes et des petites lèvres génitales, de la muqueuse du vagin, du périnée, de l'entrée du rectum, et du bord libre des fesses. Cet engorgement s'étendoit depuis la région pubienne jusqu'au devant de la première pièce du sacrum. La grande lèvre droite étoit de la grosseur d'un moyen œuf d'autruche; la gauche avoit moins de volume. La surface de cette tumeur étoit d'un rouge foncé dont la teinte devenoit plus vive à la partie interne; on remarquoit de petites écailles furfuracées qui se détachoient facilement; les plis du vagin paroissoient très-saillants et très-développés.

Marguerite avoit eu pendant six mois une fièvre tierce dont elle étoit guérie depuis quinze mois. Peu de temps après que la fièvre eut cessé, cette fille fut sujette à de fréquentes coliques, et en même-temps elle éprouvoit un en-

gorgement de la grande lèvre droite, avec douleur vive dans le pli de l'aine. A la suite d'une violente colique accompagnée d'envies de vomir, la tumeur se trouva beaucoup augmentée, et c'est ainsi que progressivement elle est parvenue au volume et à l'état que nous venons de décrire. Plusieurs médecins consultés, décidèrent que cet engorgement étoit vénérien, quoique la malade assurât ne s'être jamais exposée à la contagion.

Marguerite Pouche se résolut donc à entrer à l'hôpital des Vénériens, et l'on commença de suite un traitement par la liqueur de van Swieten et par le sirop sudorifique. Ce traitement fut bientôt suspendu (le 10 Août), parce qu'il survint une teinte jaune de la peau, de la céphalalgie; que la langue étoit chargée et le ventre serré; qu'il y eut même un vomissement spontané de matières bilieuses. Le 11, la tumeur, jusqu'alors indolente, devint très-sensible, se gonfla et se couvrit d'un rouge érysipélateux qui s'étendoit sur la partie interne et supérieure de la cuisse; la malade éprouvoit de la douleur dans le ventre, vers l'ombilic. Un vomitif et des topiques émollients furent employés avec succès pour faire disparoître les symptômes gastriques et calmer l'inflammation. Le volume de la tumeur augmenta d'un quart par l'effet de cet accès. Les accidents dissipés, on reprit le traitement mercuriel. Marguerite

Pouche est restée six mois à l'hôpital des Vénériens. Dans cet espace de temps, elle a eu deux crises qui ont présenté la même marche que celle que nous venons de décrire, ou à peu de chose près. Elle est enfin sortie sans avoir obtenu la moindre amélioration dans son état, après avoir pris cinquante grains de muriate sur-oxigéné de mercure et douze livres de sirop sudorifique.

Ce dernier exemple doit faire naître de sérieuses réflexions. On y voit les médecins se tromper sur la véritable nature de la maladie, et par leurs conseils, entraîner une jeune personne honnête, dans un séjour presqu'entièrement rempli de viles prostituées; et toutefois le préjudice moral qui en résulte pour cette jeune personne, quoique très-grave en lui-même, n'est pas le seul inconvénient de l'erreur commise dans cette circonstance. Est-il donc possible de faire subir sans danger à une femme délicate, six mois de traitement mercuriel pour la guérir d'une syphilis qui n'existe pas? et pense-t-on qu'un semblable traitement administré hors de propos, ne puisse pas bien agir d'une manière funeste sur la constitution?

Observation cinquième, recueillie à la Salpêtrière, par M. Signolles, ancien agent du quatrième dispensaire. — Madeleine, âgée de

soixante-huit ans, habitant depuis long-temps la Salpêtrière, avoit joui d'une santé parfaite jusqu'à l'âge de quarante-neuf à cinquante ans. A cette époque, elle eut une fièvre intermittente qui dura deux ans ou environ. Elle en étoit guérie et commençoit à reprendre une santé passable, lorsqu'il lui survint aux mamelles des douleurs très-vives accompagnées d'un écoulement de matière blanchâtre et très-irritante. Cette femme consulta plusieurs médecins : tous les avis se réunirent pour l'application d'un vésicatoire au bras. Ce vésicatoire, que la malade a conservé depuis, fit cesser l'écoulement des mamelles comme par enchantement. Quelque temps après, elle fut prise tout à coup et sans cause connue, d'une espèce d'inflammation érysipélateuse éphémère à l'avant-bras du côté gauche, sur lequel le vésicatoire avoit été appliqué. Cette inflammation fut accompagnée de frissons et d'un gonflement considérable de la partie, mais sans douleurs très-vives. Dans peu l'inflammation disparut, mais le gonflement du membre subsista sans être douloureux. Pendant cinq ou six ans il survint à la malade, tous les huit ou quinze jours (plus fréquemment l'hiver que l'été), de petites inflammations éphémères semblables, accompagnées toujours de frissons, et laissant toujours le bras plus volumineux. Insensiblement ces espèces d'accès sont devenus moins fréquents, de manière que la malade n'en avoit

que cinq ou six par an, et même que deux ou trois tout au plus dans les dernières années. Le bras a toujours conservé un volume assez considérable sans aucune apparence d'œdème ni de douleur dans l'intervalle des accès. Il présentoit, çà et là, quelques petits tubercules assez rares.

Observation sixième, recueillie à la Salpêtrière, et communiquée par M. le docteur Rey, attaché au deuxième dispensaire. — Sophie ***, fille, âgée de vingt-trois ans, d'une constitution forte, aliénée (idiote) par suite d'un amour malheureux, fut atteinte, après quelque temps de séjour dans les loges de la Salpêtrière, d'un gonflement assez considérable du bras, de l'avant-bras et de la main gauche, accompagné de douleur et d'une rougeur pâle et terne. La chaleur étoit très-intense sur tout le corps, excepté sur la partie affectée, qui paroissoit même, en quelque sorte, plus froide que dans l'état naturel. Tout mouvement étoit impossible; la malade avoit de l'anorexie, la langue blanche, une soif intense, le pouls fort et plein, et la respiration libre.

Vers le dixième jour, le bras restoit toujours tuméfié, mais il n'étoit plus douloureux; les doigts étoient un peu livides; la face antérieure du carpe et la paume de la main se couvrirent de phlyctènes; le dos de la main devint plus

volumineux et plus ferme; les phlyctènes se guérissoient et repulluloient incessamment. Enfin, vers le trentième jour, tous les symptômes d'une fièvre adynamique se développèrent, et la malade mourut peu de jours après.

Autopsie. — Les quatre ventricules du cerveau étoient distendus et dilatés par une grande quantité de sérosité. La poitrine et l'abdomen n'offroient rien de remarquable. Après avoir incisé le bras malade, nous trouvâmes : 1.° le tissu sous-cutané dur, compacte, présentant d'espace en espace des cellules aplaties, remplies d'une sérosité limpide; 2.° l'aponévrose qui recouvre les muscles de l'avant-bras, un peu épaissie; 3.° les muscles de la main et ceux de la partie inférieure de l'avant-bras, blanchâtres et ressemblant à une matière fibreuse roussâtre; 4.° le tissu cellulaire inter musculaire très-consistant. Les nerfs, les vaisseaux artériels et veineux n'étoient point du tout altérés.

M. Pinel jugea que cette maladie étoit une variété de l'Eléphantiasis, qu'on a nommée *maladie glandulaire de Barbade.*

Cette variété remarquable paroît avoir eu pour cause la disposition adynamique qui a fini par entraîner la perte de la malade. Il n'est pas rare de voir la fièvre de l'Eléphantiasis des Arabes, prendre le caractère de l'épidémie régnante ou recevoir telle autre complication que

les circonstances concourent à lui donner. Le docteur Heudy nous dit avoir vu souvent ces sortes de complications arriver dans l'île de Barbade, et Frédéric Hoffmann en cite plus d'un exemple dans son article sur la fièvre érysipélateuse. J'en ferai connoître un seul, moins extraordinaire sans doute que celui de M. le professeur Pinel, mais tout aussi funeste.

Un homme de soixante-huit ans, sujet au flux hémorrhoïdal, avoit passé deux ans sans le voir reparoître. Il fit route un jour par un temps humide et chaud, et ne rentra pas sans avoir bu beaucoup de liqueurs spiritueuses. Le soir il fut saisi de frissons, de chaleur intense, de vomissements et de délire. On aperçut le lendemain un engorgement douloureux dans l'aine, engorgement qui se propagea bientôt sur la cuisse, la jambe et le pied. Le frisson et le vomissement se calmèrent le troisième jour; mais le malade tomba dans un tel sommeil, qu'on avoit peine à l'en tirer. Le sixième jour, la couleur du pied devint d'un rouge brun, la face étoit carotique, la respiration stertoreuse, et le malade mourut le huitième jour.

On doit être frappé de l'analogie qui existe entre l'Eléphantiasis des Arabes et l'érysipèle; analogie telle, que les auteurs ont souvent confondu ces deux maladies, ou plutôt que ces

deux maladies elles-mêmes se confondent réellement par leur nature essentielle. Quel sujet de méditation pour le médecin! Comment une affection du système lymphatique est-elle si éminemment inflammatoire? Comment une maladie qui, dans ses accès, présente tous les phénomènes qu'on a coutume d'attribuer au système sanguin, a-t-elle son siége dans un ordre de vaisseaux qui avoient paru jusqu'à ce jour ne contenir que des liqueurs blanches? C'est à cette dernière opinion, sur-tout, qu'on doit le peu de progrès qu'on a faits dans la connoissance intime des maladies, depuis la découverte du système absorbant. Cette découverte importante, et j'ose dire plus importante que celle de la circulation du sang, auroit eu d'autres résultats, si l'on ne s'étoit pas faussement imaginé d'abord, que les vaisseaux lymphatiques étoient destinés à charier la lymphe de la même manière que les artères ou les veines charient le sang; si on avoit réfléchi aux mouvements variés des humeurs dans ce système, au séjour que toutes indifféremment peuvent y faire, sans en excepter le sang artériel et veineux; au mélange continuel qui s'y opère et confond toutes ces humeurs, soit avec des corps plus solides, soit avec le fluide atmosphérique même, introduit par les absorbants de la peau; si on s'étoit représenté le mode de sensibilité qui préside à l'action des vaisseaux

qui le composent, sensibilité au moyen de laquelle ils attirent ou repoussent selon leur appétit ou leur répugnance, si je puis m'exprimer ainsi; enfin, si on l'avoit considéré dans les phénomènes de la nutrition, cette grande et unique fonction de l'économie, qui est pour ainsi dire toute la vie matérielle, et dont il fait à lui seul tous les frais. Le médecin qui embrasseroit de la sorte l'ensemble des propriétés et des attributions du système absorbant, pourroit-il être éloigné de le regarder comme le siége de la plupart des maladies, de même qu'il est le siége de tous les mouvements de la vie nutritive?

Mais ce n'est pas ici le lieu de traiter ce sujet vaste et rempli de difficultés; je l'ai déjà faiblement ébauché dans mon histoire de l'Eléphantiasis des Arabes, et je le soumets à une discussion plus approfondie, dans un Ecrit bientôt prêt à paroître. Quant à présent, je crois avoir suffisamment rempli le but de mon Mémoire, puisque j'ai prouvé, par les observations qui s'y trouvent rassemblées, que l'Eléphantiasis des Arabes ne produit pas toujours des tumeurs énormes comme celles dont j'ai donné le dessin dans mon premier ouvrage; qu'il peut se fixer indifféremment sur toutes nos parties, et sur la face même, observation neuve qui n'avoit jamais été faite, au moins

que je sache. On a pu voir aussi, par la lecture des faits rapportés, que les exemples de ce genre seroient bien plus fréquents dans les livres, s'ils étoient mieux connus au lit des malades (1).

CHIRURGIE.

Mémoire *sur l'Introduction de corps étrangers dans le rectum;*

Par M. TUFFET, docteur-médecin, second chirurgien en chef de la marine, au port de Rochefort, associé correspondant de la Société médicale d'émulation de Paris, etc. etc.

(Communiqué par M. Keraudren, etc.)

Dans ce Mémoire, consacré à de simples faits et à quelques réflexions de pratique, je ne chercherai point à développer tout ce que peut, sur l'introduction des corps étrangers dans le rectum, l'influence des mœurs ou des passions. Seulement, il ne sera pas permis de douter, d'après les faits que je rapporterai, que si les

---

(1) Je n'ai pas cru devoir donner de nouvelles histoires d'Eléphantiasis attaquant les pieds, quoique cette maladie soit plus fréquente sur cette partie que par tout ailleurs, ou plutôt par cela même qu'elle y est plus fréquente, et conséquemment moins difficile à caractériser.

soins de notre profession, toujours distribués avec un zèle égal à l'homme souffrant, sont réclamés par l'être immoral, il arrive, quelquefois, du moins, qu'ils le sont dans des cas qui ne diffèrent que dans la cause déterminante, par l'homme vertueux à qui nous devons les consolations les plus délicates.

Ainsi renfermé dans des bornes étroites, j'aurai atteint le but que je me propose, si en offrant ce que j'ai recueilli ou rassemblé sur un sujet souvent dégoûtant, je dirige l'attention vers les accidents qui lui appartiennent, vers les moyens que l'art peut ajouter à ceux qu'il a déjà mis en usage pour l'extraction des corps introduits dans le rectum ; et sur-tout vers ceux qu'il conviendroit d'employer dans les circonstances où cette extraction seroit considérée comme impossible, ou même dans les cas où, par la nature des accidents, il deviendroit seulement utile de la retarder.

Soit que l'on envisage les concrétions stercorales qui ne peuvent franchir l'orifice de l'anus dans les accidents qu'elles peuvent faire naître, soit qu'on les envisage dans les moyens que nécessite leur extraction, l'analogie qu'elles ont avec les corps introduits dans le rectum est trop exacte, pour qu'il ne soit pas facile d'appliquer à ces concrétions, tout ce qui est relatif à tout autre corps de même volume, de même forme et de même densité. Ainsi, sans per-

dre de sa qualité monographique, ce Mémoire pourroit embrasser à la fois les corps étrangers développés dans le canal intestinal et arrêtés dans le rectum, et ceux qu'on auroit introduits dans cet intestin. Mais mon travail deviendroit nécessairement trop long; car si l'identité des accidents et des moyens rendoit alors communes à ces deux sortes de corps étrangers la plupart des réflexions de pratique, il faudroit toujours, en suivant le plan que je me suis tracé, présenter des observations nouvelles et des citations nombreuses. Me circonscrivant donc dans les limites que je me suis imposées, je ne traiterai que des corps étrangers introduits dans le rectum, et je diviserai ce petit ouvrage en deux parties. Les observations propres et les citations composeront la première; dans la dernière se trouveront les réflexions que les premières m'ont suggérées.

PREMIÈRE PARTIE.

Observations propres et citations.

1.° Observations propres.

Je ne possède que deux de ces observations, que j'avois rédigées pour mes leçons cliniques avant de penser à en faire le sujet principal d'un Mémoire.

La première est d'un cultivateur nommé

Tourneur, âgé de quarante-six ans, domicilié dans le village de l'Ille, à trois lieues de Rochefort, dans le département de la Charente inférieure. Le développement précoce de ses forces le fit craindre de bonne heure des camarades de son enfance, et quand il fut parvenu à un âge plus avancé, il en imposa encore davantage par sa stature élevée, sa force athlétique, son caractère impérieux, son courage qui alloit jusqu'à l'audace, et sur-tout encore par l'habitude singulière qu'il avoit de porter souvent dans sa poche ou dans sa chemise deux ou trois serpents qu'il saisissoit au milieu du corps, et dont il menaçoit tous ceux qu'il vouloit frapper de terreur. Cet homme extraordinaire étoit en même-temps très-adonné au vin, et souvent, par ivresse ou défaut de soins pour sa santé, il passoit des nuits entières couché sur le sol.

Tourneur coupant un jour du bled, éprouva une érection qui l'excita à se masturber. L'éréthisme reproduit bientôt après, il s'introduisit dans l'urèthre, par sa base, un épi d'orge dont il se servit pour se polluer encore. Quand l'orgasme fut cessé, il ne put faire la moindre tentative d'extraction, sans que les pointes des barbes de l'épi, dirigées obliquement du côté de l'ouverture du gland, ne produisissent des douleurs relatives à la sensibilité de la muqueuse uréthrale, développées par deux causes

puissantes, l'orgasme vénérien et l'irritation locale, que les frottements, les tiraillements, les piqûres et les érosions avoient dû exalter dans les points où cette sensibilité est naturellement plus exquise. Craignant, d'ailleurs, que l'épi ne pénétrât plus avant dans l'urèthre, s'il l'abandonnoit à lui-même dans la continuation de son travail, il se rendit chez lui et requit les soins de M. Capdeville. Ce chirurgien ne trouvant dans le malade aucune disposition à permettre l'emploi des moyens les plus convenables, se décida à arracher l'épi d'une manière brusque et sans ménagement. Des symptômes inflammatoires locaux assez peu graves et de courte durée, furent les seuls résultats d'une opération que le caractère de Tourneur peut uniquement justifier.

Un an après, un nouveau procédé de masturbation est employé par Tourneur : c'est une tabatière presque cylindrique, de 0,12 centimètres de longueur, de 0,05 de diamètre, qu'il s'introduit dans l'anus et qui se perd dans le rectum. Au bout de douze heures, toutes ses tentatives ayant été infructueuses, il perdit l'espoir d'y réussir par ses propres moyens, et se trouva forcé, plus encore par l'inquiétude que par des douleurs de colique qui ne faisoient que de naître, de faire à sa femme l'aveu de sa faiblesse et de sa position. On rappela en conséquence M. Capdeville, qui en

parvenant à extraire avec des pinces ce nouvel instrument d'une passion aussi étrange, donna issue à une quantité considérable de matières fécales d'une odeur infecte, et dont l'accumulation dépendoit moins de l'obstruction de l'intestin, que de l'irritation produite par la présence de la tabatière, qui semblable, sous ce rapport, aux suppositoires purement mécaniques que l'on emploie quelquefois pour solliciter l'excrétion alvine, avoit encore agi sans doute avec plus d'énergie qu'eux, à cause de son volume; de sorte que je la considère comme ayant établi, par cette double cause, un centre d'excitation vers lequel tendoit et aboutissoit le mouvement péristaltique devenu beaucoup plus actif. Des lavements émollients furent administrés, et quatre jours suffirent pour que la santé de cet homme se trouvât parfaitement rétablie.

Il y avoit à peu près deux ans et demi que Tourneur n'avoit éprouvé l'irritation excessive qui l'avoit porté à recourir à des expédients aussi étonnants, lorsqu'il rencontra son chirurgien, autant distingué par ses mœurs publiques que par la délicatesse qu'il apporte dans l'exercice de ses fonctions. Celui-ci lui rappela l'humiliante situation dans laquelle il l'avoit vu deux fois, et l'engagea, par les avis de la plus saine morale, à se tenir en garde contre la violence de la passion la plus horrible et la plus

honteuse ; il lui jura qu'il lui seroit désormais inutile de le rappeler pour un cas semblable.

A peine quinze jours s'étoient-ils écoulés depuis ces salutaires conseils, que Tourneur éprouve la même fureur. Il s'introduit alors dans l'anus un gobelet de bois du diamètre de 0,08 centimètres, et ne peut le retirer. Les envies d'aller à la garde robe et la douleur la plus vive lui arrachèrent, au bout de vingt quatre heures, l'aveu de ce nouveau mystère. Il le fit à un de ses voisins, en le priant de se servir d'un tire-fond ; mais la crainte de mal faire, porta celui-ci à se refuser à l'emploi d'un moyen qui suppose d'ailleurs un raisonnement assez juste dans celui qui le concevoit. On jugea qu'il étoit nécessaire de requérir encore les soins de M. Capdeville, qui tenant trop peut-être au serment qu'il avoit fait, répondit qu'il ne vouloit plus entendre parler de cet homme infame.

Dans des conjonctures aussi pressantes, une commère proposa d'envoyer à Rochefort, distant de trois lieues, pour y chercher un charlatan nommé Mestereau, connu dans tout le pays par l'habitude qu'il a de suivre les foires comme dentiste et marchand d'orviétan.

Il y avoit déjà quelque gonflement à l'orifice du rectum, qu'avoient sur-tout produit les tentatives réitérées faites par le malade pour l'extraction du gobelet; de sorte que Mestereau

jugeant impossible de le retirer, se borna à prescrire la diète et des boissons de lait et d'huile. Ce régime fut inutilement observé huit ou neuf jours, pendant lesquels les bords de l'anus se tuméfièrent davantage par les vains efforts que faisoit Tourneur pour aller à la garde-robe, par la gêne qui en résultoit dans le retour du sang, ainsi que par l'irritation qui résultoit de cette double cause. Cependant, le malade qui avoit un juste sentiment de ce qu'il convenoit de faire, demandoit à hauts cris que le charlatan lui fit des incisions. Mais celui-ci n'osa en tenter aucune.

Les douleurs devinrent enfin insupportables. Au milieu de son désespoir, le malade conjura son voisin de se servir d'un tire-fond qu'il lui mit lui-même entre les mains; mais cet instrument, auquel il falloit un appui solide, fit pousser au malade des cris horribles qui déconcertèrent promptement l'opérateur.

Tourneur ranima bientôt le courage du voisin, en lui disant : Hélas! mon ami, me laisseras-tu périr sans chercher à me soulager?... Il l'engagea alors à se servir d'une vrille, avec laquelle il fut aisé de percer à moitié le fond du gobelet, qui fut attiré par ce moyen ingénieux jusqu'au sphincter de l'anus. Peut-être même le vase eut-il franchi l'obstacle que lui présentoient à la fois le sphincter et la tuméfaction des parois de l'orifice, si des incisions préala-

bles eussent été faites et que la vrille n'eût pas échappé.

Cependant il en résulta au fond du vase une petite ouverture qui donna passage à des excréments liquides dont l'issue soulagea considérablement le malade; mais l'impossibilité où étoient les solides de s'échapper par un trou aussi étroit, n'empêcha pas le ventre de se tuméfier et de devenir douloureux, au point que le patient fut obligé, pour éviter la pression de la ceinture de sa culotte, de porter des cotillons pendant vingt-cinq ou vingt-huit jours. Dans les quatre derniers il vomit des matières fécales, et mourut au milieu des angoisses les plus cruelles de l'ileus.

La seconde observation est analogue à la précédente. M. N.***, d'un rang distingué, vers l'an 1785 ou 1786, s'introduisit dans le rectum un verre ordinaire, plus grand par conséquent que ceux dont on se sert dans les cabarets. Le verre se brisa, et un chirurgien de Rochefort fut appelé pour en arracher les fragments et arrêter une hémorragie menaçante. Il manda, pour l'aider de ses conseils, un de ses confrères, qui employa des pinces ordinaires de lithotomie, et qui, par une culbute heureuse, obtint d'abord le cul du verre, et retira ensuite sans peine le reste des fragments. L'hémorragie cessa aussitôt.

L'année suivante, quel fut l'étonnement de

ces mêmes chirurgiens, quand ils furent mandés pour une cause tout à fait analogue, car au lieu d'un verre c'étoit une carafe de cristal, brisée comme lui, et qui causoit les mêmes accidents.

L'impossibilité où se trouvoit le sujet de cette observation, de retirer la caraffe qu'il s'étoit introduite par la patte, le porta à la briser en s'enfonçant dans le rectum le manche d'une pelle à feu. Pendant que l'un des chirurgiens couroit à l'hôpital pour y prendre des tenettes à lithotomie, l'hémorragie devint si considérable, que l'autre se décida à tenter, avec les doigts seulement, d'extraire la patte de la carafe. Ayant alors saisi une partie du corps qui n'avoit point été séparé de la patte, il parvint à extraire ce fragment principal, en le présentant dans le sens même de son introduction. Aucun accident n'a suivi ni la perte du sang ni les plaies nombreuses de l'intestin, quoiqu'elles fussent accompagnées de déchirements et de contusions.

A ces observations singulières, qui m'ont été communiquées, d'une part, par M. Kromh fils, chirurgien à Muron, et l'un de mes élèves; et de l'autre, par les deux chirurgiens qui avoient été appelés auprès de celui qui en est le sujet, je joindrai celles que j'ai recueillies dans mes lectures.

2.° Observations extraites de différents auteurs.

La première (1) est relative à un religieux qui étoit depuis long-temps tourmenté de coliques. On lui conseilla de se servir d'eau de la reine de Hongrie, et de la porter dans le rectum, à la faveur d'une fiole alongée, dont on perça le bouchon afin que l'eau distillât peu à peu dans l'intestin. Entrée toute entière, on ne put la retirer, même avec le secours d'une sage-femme; il fallut la main d'un petit garçon de huit à neuf ans.

La seconde (2) appartient à un homme qui s'introduisit dans le rectum une cheville de bois, longue de 0,09 centimètres et 0,06 de diamètre. La colique, la tension du ventre, la fièvre, la constipation, la difficulté d'uriner survinrent et subsistèrent pendant six jours. L'impossibilité d'extraire ce morceau de bois à l'aide de pinces et de tenettes, suggéra l'idée de se servir d'une vrille, qui introduite à l'aide du doigt dans le rectum, fut implantée dans la cheville assez profondément pour l'extraire;

(1) Obs. 335 de Jean Nolet, ou *Mémoires de l'Académie de chirurgie*, , tome IX, *in*-12.

(2) Lassus, *Path. ch.*, tome II, ou *Mém. de l'Acad. de ch.*, tome IX, ou *Mélanges de chir.*, par Saucerotte.

ce qui ne put cependant s'exécuter sans causer de grandes douleurs.

Dans la troisième (1), rapportée par Lassus, qui dit en outre, que des maniaques se sont enfoncés, dans le rectum, jusqu'à des étuis, il est question d'un homme qui s'introduisit un caillou qu'il fut impossible d'extraire ou de briser, tant il étoit dur, mobile et poli, et qui fit enfin périr le malade au milieu des douleurs les plus atroces, avec tuméfaction gangréneuse du bas ventre.

La quatrième (2) se trouve dans un Mémoire de Morand, consigné parmi ceux de l'Académie de chirurgie. On y voit un homme âgé de soixante ans, qui vint à l'Hôtel-Dieu de Paris. Il se plaignit d'avoir dans le fondement la canule d'une seringue. Feu M. Gérard se servit de tenettes pour la taille. Le sujet qui étoit debout, dit M. Morand, sentant que le corps étoit saisi, acheva l'opération en fuyant subitement hors de l'hôpital, et nous laissant contempler un gros afficot de bois.

J'en rapporterai une cinquième (3) que présente le même Mémoire. Elle est relative à un homme de soixante ans, qui atteint de consti-

(1) *Path. chir.*, tome II.

(2) Tome IX, *in*-12, *Ac. chir.*

(3) Tome IX, *in*-12, *Acad. chir.*

pation depuis plusieurs jours, avoit entendu vaguement parler des suppositoires que l'on met aux enfants. Il imagina d'en employer un que son métier de tisserand lui offroit : ce fut une navette garnie de son rocher portant encore son fil. Introduite toute entière, elle l'incommoda au point que, cinq jours après, il vint à l'Hôtel-Dieu pour avoir du secours. M. Bonhomme parvint à l'extraire avec une tenette.

Marchettis m'en fournit une sixième (1). Il rapporte que des étudiants s'avisèrent de mettre dans l'anus d'une fille publique à qui ils en vouloient, une queue de cochon qui étoit gelée; ils en coupèrent les poils un peu courts, la trempèrent dans l'huile et l'introduisirent par le gros bout dans le fondement de cette malheureuse. Pour appaiser les douleurs que les diverses tentatives faites pour l'extraire avoient occasionnées, on administra des remèdes huileux et on tâcha inutilement de dilater l'anus avec un speculum. Des accidents violents éclatèrent; et Marchettis ayant été appelé, prit un roseau creux, long d'environ deux pieds, attacha à l'extrémité de la queue qui pendoit hors du fondement, un gros fil ciré, et le passa dans le roseau, de sorte que parvenant successivement à renfermer la queue de

---

(1) *Marchettis obs. med. chi. rario syllog. de fistulâ ani.*

cochon dans la cavité du roseau, il délivra ainsi la malade du danger de la mort. Ce moyen ingénieux, dont l'application fait honneur à Marchettis, n'étoit point nouveau, car il a le plus grand rapport avec les canules dont Paul d'Ægine (1) et la plupart des anciens chirurgiens se servoient pour retirer les flèches barbelées.

Je terminerai ces citations par un septième fait consigné dans le Journal de Desault (2). On y lit que Jacques Fiot, se disant écrivain, s'introduisit dans le rectum un pot à confitures, de trois pouces de long, de forme conique, et dont l'extrémité la moins grosse avoit deux pouces de diamètre. Ce vase étoit cassé par le fond, de même que l'anse, dont on avoit limé avec soin les aspérités qui provenoient de la cassure. Il formoit une sorte de canal dans lequel, par négligence ou par des motifs bien singuliers, on avoit laissé ou mis une certaine quantité de goudron. L'extraction de ce corps devint très-difficile par les tentatives nombreuses du sujet, par l'invagination de l'intestin dans le conduit de faïence, et par le gonflement inflammatoire des parties dans lesquelles il sembloit comme incrusté. Cependant Desault

---

(1) *Lib.* 6, *cap.* 88.

(2) Tome III, page 177.

parvint, à la faveur de deux tenettes qui agissoient simultanément et en sens opposé, à briser le vase et à l'extraire par morceaux. On remédia ensuite à la tendance qu'avoit l'intestin à sortir par l'anus, à la faveur d'un tampon très-gros et beaucoup de charpie.

SECONDE PARTIE.

Réflexions.

Première réflexion. — Dans la première observation propre à ce Mémoire, on voit qu'une plus grande ouverture faite au fond du gobelet, auroit permis la sortie des matières fécales, que des lavements eussent favorisée, et qu'on eut ainsi indubitablement préservé le malade des accidents inflammatoires de l'abdomen. Tourneur se fut même alors trouvé dans une position plus heureuse que ceux qui ont des concrétions stercorales assez volumineuses pour s'opposer à l'issue de ces matières. S'il arrivoit donc que l'on fût privé des moyens de retirer du rectum un corps de bois ou de terre d'une forme pareille, qu'on jugeât impossible de le faire, ou qu'il convînt d'en suspendre l'extraction à cause des symptômes inflammatoires que sa présence et sur-tout des tentatives pour l'extraire auroient fait naître, il faudroit s'empresser de le perforer, en prenant toutefois le soin d'en assujettir les bords avec

deux petites pinces placées aux extrémités d'un même diamètre, si l'ouverture du vase est dirigée vers l'anus ; où d'en saisir le fond avec une seulement analogue à celles des lithotomistes, ou faite en forme de forceps, si c'est cette partie qui est tournée en bas; car en inclinant cette dernière dans un sens quelconque, on permettroit facilement au perforateur d'agir. En fixant ainsi le vase, on empêcheroit les vacillations douloureuses qui ont effrayé le voisin de Tourneur.

Seconde réflexion. — Les incisions demandées à hauts cris au charlatan Mestereau, auroient facilité l'issue du gobelet, si elles eussent été assez profondes pour diviser le sphincter de l'anus, puisque ce moyen a été employé avec succès pour des concrétions intestinales très-volumineuses, qui s'étoient développées ou arrêtées dans le rectum. Pratiquées en devant ou en arrière, ces incisions seroient peu avantageuses, puisque le sphincter a ses points d'insertion sur le transverse du périnée et sur le coccix, et que l'on ne diviseroit alors que la muqueuse qui tapisse l'orifice, un peu de peau et le tissu cellulaire qui lie les fibres du muscle improprement appelé *orbiculaire*, sans toutefois intéresser ces dernières. Mais l'obstacle dépend principalement de la résistance offerte par l'intégrité de ces fibres ; c'est donc sur les côtés, à droite et à gauche, qu'il faut por-

ter le bistouri. Le volume du corps étranger étant connu, le doigt placé dans l'anus, indique par la résistance qu'il éprouve, l'étendue et la profondeur qu'il faut donner à l'une et à l'autre incision.

Troisième réflexion. — Les pinces ordinaires, quelle qu'en soit la forme, sont souvent gênantes ou insuffisantes pour retirer les corps enfoncés dans le rectum ; et il est évident que dans un cas analogue à celui de l'observation de Tourneur, soit que pour extraire le vase on n'en emploie qu'une semblable à celle des lithotomistes, afin d'en embrasser tout le diamètre, ou qu'on se serve de deux pinces pareilles à celles des artisans, pour saisir dans deux points opposés l'épaisseur seule des parois, on augmente la difficulté de l'issue, et principalement encore si l'ouverture du corps étranger est évasée. Dans de pareilles circonstances, il seroit plus commode de le retirer avec un crochet de fer passé dans un trou pratiqué au fond du vase, ou, plus simplement et plus sûrement encore, par le moyen d'une petite cheville au milieu de laquelle seroit attachée une ficelle. Placée en travers derrière le trou, elle serviroit à tirer à soi le vase, qu'on assujettiroit et dirigeroit avec un doigt passé dans l'anus. Ce double moyen est sans contredit préférable aux pinces, dont on peut d'ailleurs n'être pas toujours pourvu.

Quatrième réflexion. — Il n'y a pas lieu de

douter que les parois du gobelet de la première observation, saisis avec deux pinces dans des points diamétralement opposés, n'eussent été successivement rompues; d'autant plus que ce vase, semblable à la plupart de ceux de cette espèce, étoit probablement de bois blanc.

De même aussi, comme dans la citation relative à Fiot, des vases de terre ou même de verre, peuvent être réduits en fragments par un procédé analogue. Cependant il pourroit se faire, dans quelques circonstances telles que celles d'un gobelet de verre, qu'il y eut quelqu'inconvénient dans ce procédé, à cause de l'épaisseur ordinaire du fond, qu'il seroit impossible de rompre. Dans ce dernier cas, les saillies que l'on ne pourroit emporter avec une pince quelconque, déchireroient dans l'extraction la partie inférieure du rectum et l'anus, et pourroient occasionner des accidents graves, à la suite desquels cet orifice pourroit même rester dans un état permanent de resserrement.

Si cependant on se décidoit pour ce procédé, il faudroit garantir les parois du rectum et de l'anus avec deux lames de fer blanc ou de plomb convenablement disposées, ou bien avec un roseau fendu par le milieu, des bandes de carton recourbées, ou quelquefois même avec un fort parchemin. On les placeroit en sens opposé dans la direction du diamètre pubio-

coccigien, qui est celle que le grand diamètre du verre doit parcourir dans sa sortie.

Quant à l'emploi de ces différents moyens protecteurs, le fer blanc, par sa solidité, auroit l'avantage d'agrandir l'ouverture suivant la direction la plus convenable à l'extraction; mais il se prête moins aisément que d'autres matières, à la forme du corps étranger, et doit nécessairement augmenter beaucoup son grand diamètre. Le roseau, qui, sous ce rapport, a avec lui quelqu'analogie, peut s'y prêter encore moins; d'ailleurs il peut se fendre, se briser, devenir incertain, s'il n'est nul tout à fait. Le plomb laminé s'introduit avec facilité, se moule parfaitement sur le corps, pendant qu'un carton mince, qu'on a presque par tout sous sa main, en s'humectant après son introduction, se moule aisément sur la forme du corps étranger, et résiste peut-être plus encore que le plomb à la pénétration des saillies tranchantes du verre. Le parchemin le plus fort, dont la résistance aisément détruite par la plus légère humidité, seroit presque toujours insuffisante pour qu'on pût l'introduire profondément, participe beaucoup des qualités du carton. Au reste, tous ces moyens peuvent avoir des applications utiles, même dans beaucoup d'autres cas, tels que pour le vagin, l'urèthre, le nez, etc., lorsque des corps irréguliers introduits dans ces cavités ou conduits, de même

qu'ils pourroient l'être dans les chairs, comme les flèches barbelées, ne peuvent être retirés sans en blesser les parois.

Ces sortes de conduits sont préférables à des canules entières, même dans le cas de Marchettis, parce qu'on peut faire plus aisément pénétrer entre un corps irrégulier et les parois qui le renferment et qu'il blesseroit, un demi-canal qu'on meut librement dans tous les sens, qu'un canal entier qui ne pourroit tout au plus servir que pour des corps ronds, coniques ou cylindriques, dont les inégalités, comme celles de la queue de cochon à poils coupés près de la base, présenteroient une certaine uniformité dans leur arrangement.

Cinquième réflexion. — La deuxième observation propre à ce Mémoire, présente deux hémorragies menaçantes, dont la cessation s'est faite immédiatement après la sortie des fragments de verre qui les avoient produites; à peu près comme l'on voit une hémorragie utérine cesser après que l'issue du fœtus, celle du placenta ou d'un caillot, ne produisent plus la distension qui la favorisoit. Des fragments inégaux plus ou moins nombreux, tranchants ou aigus, présentent à la fois des causes capables d'occasionner ou d'agrandir des plaies, et sont, par le seul écartement qu'ils produisent dans des parois contractiles, des raisons suffisantes pour entretenir une hémorragie plus ou moins

inquiétante. Il importe donc d'extraire promptement ces fragments, et il seroit sur-tout nécessaire de le faire, en ménageant le plus qu'il seroit possible, les parois du rectum et la muqueuse qui tapisse le sphincter, en même-temps que l'on chercheroit à éviter de se blesser soi-même, soit en reconnoissant et en changeant la position des fragments, ou en les chargeant avec des pinces ou tenettes.

Pour remplir ces diverses indications, rien ne m'a paru plus convenable qu'un moyen d'ailleurs utile dans tous les cas où l'on veut extraire un corps étranger introduit dans le rectum : c'est une injection préalable de quelque substance mucilagineuse, huileuse ou suifeuse, laquelle en se répandant à la fois sur les surfaces des fragments et du rectum, rendroit d'un côté les morceaux de verre moins susceptibles d'agir par leurs pointes ou leurs tranchants, tant sur le rectum que sur les doigts du chirurgien, pendant que les parois de l'intestin et ces doigts eux mêmes en seroient déjà garantis par l'effet de cet enduit.

Ayant un jour traité ce sujet dans une de mes leçons cliniques, M. Dumas, l'un de mes élèves, et chirurgien entretenu de deuxième classe de la marine, au port de Cherbourg, se rappela un fait dont il a été témoin, et que je citerai ici. Il vit, il y a quelques années, sur la place publique d'Angoulême, un baladin qui

écrasoit dans sa bouche des verres de table ainsi que le verre ordinaire de nos croisées; il les brisoit en très-petits morceaux sans se faire aucun mal; et après les avoir ainsi concassés avec ses dents, et en quelque sorte mâchés, il les crachoit en présence du public étonné. J'examinai, dit M. Dumas, l'intérieur de la bouche, et je n'aperçus pas la moindre excoriation; d'ailleurs, la salive n'étoit nullement teinte de sang. Je remarquai seulement qu'avant de commencer son spectacle, il rouloit entre les mains, comme pour la ramollir, une chandelle de suif qu'il portoit ensuite à la bouche, et qu'il passoit et repassoit sur les lèvres. Il fit cette manœuvre avec assez d'adresse pour que personne n'en tirât aucune conséquence, et qu'on n'y attachât pas la moindre importance.

Si cette remarque n'offre pas toute l'exactitude qui porte à la conviction, elle peut, au moins, servir désormais à faire observer avec plus d'attention, quels sont les moyens par lesquels ceux qui, par fanfaronade ou pour l'amusement du public, brisent impunément entre les dents des verres à boire, savent prévenir les plaies qui devroient en résulter. Peut-être les lèvres privées d'un fluide mucilagineux tel que la salive, ont-elles particulièrement besoin de quelque corps qui en tienne lieu.

Sixième réflexion. — Un corps volumineux

enfoncé dans le rectum, peut être solide et ne point permettre l'expédient heureux du brisement en plusieurs fragments, ou celui du passage d'un crochet ou d'une cheville par un trou pratiqué au fond d'un vase, et il peut être d'une matière qui ne permette pas, comme dans la deuxième citation, l'emploi d'un tire-fond. S'il est de nature métallique ou siliceuse, comme le caillou de la troisième citation, il est impénétrable, et peut, par son élévation dans le rectum, se trouver hors de la portée de tous nos moyens d'extraction, d'autant plus qu'il seroit possible que ce corps, après un certain séjour, se trouvat enchâssé et retenu dans une sorte de niche. Le resserrement de l'anus très-enflammé ou devenu squirreux par le laps de temps pendant lequel cet orifice a été irrité par la présence du corps étranger et les tentatives réitérées d'extraction, etc., peut encore exiger des modifications dans les procédés, ou une opération grave sans laquelle le sujet est condamné à une mort autant certaine qu'elle est affreuse.

Dans les cas les plus favorables, le moyen le plus avantageux consiste dans un forceps de dimensions appropriées, dont les cuillers sont moins recourbées que dans les forceps employés par les accoucheurs. La branche mâle une fois placée du côté droit de l'anus, retiendroit le corps étranger pendant que l'autre glisseroit entre lui et la paroi opposée. Le jour laissé aux

cuillers, comme dans le forceps ordinaire, seroit avantageux pour mieux retenir le corps arrondi ou à inégalités obtuses, parce qu'il le logeroit en partie. Il en résulteroit que l'instrument n'ajouterait que peu à son volume, et gêneroit le moins possible dans l'extraction.

Dans le cas où l'impossibilité de l'extraction seroit bien jugée (lors même qu'elle ne seroit qu'une supposition), et que les accidents graves d'une inflammation intestinéo-péritonéale seroient menaçants, il ne resteroit, pour sauver la vie du sujet ou la lui prolonger, que l'opération proposée par Littre, et mise à exécution avec tant de succès par un des chirurgiens les plus distingués de la marine, M. Duret, officier de santé en chef, à Brest. Cette opération a été pratiquée il est vrai, sur un enfant naissant; mais les plaies faites par des instruments tranchants ainsi que par des armes à feu, et qui laissent après elles un anus contre nature, mettent en droit de penser que l'on pourroit employer ce moyen dans le cas supposé. Elle consiste à faire l'ouverture de la capacité abdominale, au bas de la région iliaque gauche, et à fixer dans cet endroit l'S du colon après avoir ouvert cet intestin, comme on peut le voir dans les opérations de Sabatier. Ce cas de chirurgie, l'un des plus honorables pour la chirurgie française, exigeroit de plus grands détails que ceux qui nous sont transmis par l'his-

torien de la Médecine opératoire; et il seroit bien à désirer que M. Duret s'occupât du soin précieux d'en rédiger toutes les particularités.

Septième réflexion. — La dernière citation ne permet pas de douter que si l'on perforoit le fond d'un vase enfoncé dans l'anus, ou que ce fond se trouvât percé avant l'introduction, on auroit à craindre l'invagination de l'intestin. Mais on pourroit prévenir cet accident en fermant l'ouverture pratiquée dans le fond du vase, avec un bouchon de liége arrondi ou un tampon de linge enduit de quelqu'onguent et convenablement disposé, ou bien avec une sonde de gomme élastique pleine ou creuse, et autres moyens de ce genre, sans quoi l'intestin ou sa muqueuse, après avoir pénétré par une ouverture plus ou moins étroite, s'étendroit ensuite, et pourroit en se tuméfiant, s'opposer au passage des matières même les plus fluides, ainsi qu'à l'extraction du vase, dont les parois brisées n'empêcheroient pas le fond d'être retenu dans la cavité du rectum, où il formeroit une sorte de diaphragme que l'on ne pourroit obtenir qu'en le rompant lui-même, ce qui pourroit présenter de très-grandes difficultés.

ANATOMIE PATHOLOGIQUE.

Note sur une hydropisie présumée enkistée.

Communiquée par M. le docteur BOURDET.

Joseph Mezirard, âgé de quarante-sept ans, natif de Paris, d'une constitution forte, mais qu'une longue détention et une très-mauvaise nourriture avoient altéré, éprouva, en l'an 3, des douleurs abdominales qui prirent le caractère d'une entérite chronique. La terminaison de cette maladie fut une extrême débilité, l'infiltration des extrémités inférieures, et l'augmentation du ventre. Les vomissements vinrent augmenter l'état de langueur dans lequel le malade étoit plongé depuis plusieurs mois.

Ne pouvant plus long-temps supporter l'idée d'être à charge à ses amis, Mezirard se fit transporter à l'Hôtel-Dieu de Paris, le 20 Floréal an 8. Le marasme étoit alors porté au plus haut point, le pouls étoit petit et accéléré, le ventre dur et de cinq pieds de circonférence, l'hypocondre gauche très-saillant; il y avoit des vomissements de matières noirâtres trois fois le jour ; la langue étoit sèche, l'altération excessive ; la face avoit une teinte leuco-phlegmatique, l'anasarque étoit bornée aux extrémités inférieures, on ne sentoit aucune fluctuation en portant les mains sur les deux côtés opposés de l'abdomen ; les urines étoient rares et le malade se plaignoit de constipation.

Cette réunion de symptômes rendit le diagnostic incertain. Cependant le volume excessif du ventre, l'inégalité de sa surface et l'époque reculée de son développement, firent soupçonner une hydropisie enkistée. On prescrivit l'usage d'une potion tonique.

Mezirard mourut le 24 Floréal, quatrième jour de son entrée à l'Hôtel-Dieu, et nombre d'années après l'invasion de sa maladie.

Je fis l'ouverture du cadavre en présence du médecin de la salle, de Bichat, et de plusieurs chirurgiens de l'Hôtel-Dieu, membres de cette Société. Avant l'examen des parties intérieures, fluctuation sensible au toucher, ventre moins tendu. A la première incision pénétrant dans l'abdomen, émission d'une grande quantité d'eau limpide et d'hydatides du volume d'un pois. L'incision prolongée, un liquide trouble et comme puriforme, mais sans odeur bien marquée, sortit avec impétuosité, et amena avec lui un très-grand nombre d'hydatides de différentes grosseurs. La quantité d'eau sortie fut évaluée à vingt pintes; le nombre des hydatides pouvoit aller à celui de quarante mille, au moins. Leur figure se rapprochoit assez de celle d'un sphéroïde; leur couleur étoit demi-transparente (1). La cavité abdominale débarrassée

(1) Ces vésicules, comme l'on sait, sont dues ou plutôt font par-

d'une masse considérable d'hydatides affaissées par l'écoulement de la lymphe qui remplissoit leur vésicule, nous trouvâmes le péritoine; son tissu étoit épais et comme chagriné. Cette disposition de la membrane bien reconnue, il fut facile de se convaincre que l'épanchement avoit eu lieu entre elle et la face postérieure des muscles abdominaux. Le fond du sac hydropique ouvert, des viscères et plusieurs tumeurs logées dans les prolongements de la lame membraneuse du péritoine se présentèrent; la plus considérable de ces tumeurs occupoit l'hypocondre gauche. Le scalpel plongé dans son intérieur, il en sortit de l'eau et une substance grisâtre, qui n'étoit autre chose que l'expansion membraneuse d'une très grosse hydatide; la surface de ce corps étoit d'un pied carré. Au moyen d'une communication existant entre le kiste incisé et ceux d'un moindre volume, ces derniers purent aisément se débarrasser du liquide qu'ils contenoient. Le foie, très-volumineux et d'un jaune pâle, étoit parsemé d'hydatides à demi engagées dans sa substance. La vésicule du fiel

---

tie d'un insecte que Pallas désigne sous le nom d'*hydatis visceralis.* Elles ont un mouvement péristaltique qui est très-vif; la tête, seule partie portant des caractères organiques particuliers, est souvent placée dans son intérieur, par le reploiement du cou et de la partie antérieure de la vésicule, et c'est de là qu'elle agit sur les viscères pour sucer la lymphe et en remplir la capacité de sa vésicule.

contenoit beaucoup de bile et une vingtaine de petites pierres à plusieurs facettes. Le canal intestinal réduit à un très-petit diamètre, se trouvoit en partie circonscrit dans la région hypogastrique par les tumeurs dont il a été parlé plus haut. Les reins contenoient une assez grande quantité d'urine. Un stylet introduit dans les uretères, ne put parvenir jusqu'à la vessie, tant ces conduits étoient rétrécis.

Les organes contenus dans la poitrine n'offrirent rien de particulier.

L'épanchement séreux et l'accumulation des hydatides, causes déterminantes de la désunion et de l'éloignement du péritoine de la face postérieure des muscles abdominaux; le nombre des hydatides, mais sur-tout le développement extraordinaire de quelques vésicules (1); enfin le rétrécissement de plusieurs viscères abdominaux, suite de la pression que les tumeurs enkistées exercèrent sur eux, sont autant de faits pathologiques que j'ai cru devoir vous faire connoître en vous présentant cette Note.

---

(1) Des naturalistes assurent que cette grandeur des vésicules des hydatides varie selon les espèces, et dans la même espèce suivant l'âge, le tempérament de l'animal aux dépens duquel elles vivent.

VARIÉTÉS.

LITTÉRATURE MÉDICALE, FRANÇAISE ET ÉTRANGÈRE.

Histoire d'un homme qui avaloit des couteaux.

John Cumming, matelot américain, étant dans un port de France, en 1799, vit des bateleurs qui, entr'autres tours, faisoient semblant d'avaler des couteaux. Peu après, dans un instant d'ivresse, il voulut imiter ces bateleurs, et il avala réellement quatre couteaux fermants, Ces couteaux sortirent bientôt par l'anus, sans beaucoup d'incommodités. Six ans après, ce matelot se trouvant à Boston, voulut recommencer ce tour de force, et il avala *quatorze couteaux* de différentes grandeurs. Cette fois il fut très-malade. Il entra à l'hôpital de Carleston, où il parvint à se délivrer de tous ces couteaux, que l'on conserve encore dans cet hôpital. A la fin de 1805, Cumming étant passé au service britannique, se laissa malheureusement persuader de satisfaire la curiosité de ses nouveaux camarades : *il avala dix-sept couteaux*, en deux jours consécutifs. Bientôt après ce bizarre exploit, il fut attaqué de douleurs excessives dans l'estomac, de nausées et d'autres symptômes alarmants. Les soins du chirurgien du vaisseau ne purent lui procurer un grand soulagement, et dix-huit mois après on fut contraint de le réformer comme incapable de servir. Il entra deux fois à l'hôpital de Guy, à Londres, et y fut traité par le docteur Babbington, qui eut bien de la peine à ajouter foi à son récit, malgré la lettre du chirurgien du vaisseau, et quoique les excréments fussent toujours de

couleur noire, comme lorsqu'on a pris des substances ferrugineuses.

En 1808, le malade fut reçu par le docteur Currie, qui lui donna des soins pendant les sept derniers mois de sa vie. Il étoit dans un état de langueur mêlé de souffrances vagues, mais qui devoient se faire particulièrement sentir vers l'abdomen, et l'émaciation étoit extrême lorsqu'il mourut, à la fin de Mars 1809.

A l'ouverture du cadavre, on trouva tout le canal intestinal teint en noir, comme si l'on y avoit versé de l'encre. L'estomac contenoit quatorze lames de couteaux et quelques ressorts, tous très-corrodés, et la plupart presque dissous; mais sur une lame on distinguoit encore le nom du coutelier. Un bouton de cuivre et la garniture d'argent d'un couteau n'étoient presque pas entamés. Les garnitures de fer et les manches de corne des autres couteaux, étoient ou dissous en partie ou passés plus bas. La cause immédiate de la mort, fut le ressort d'un grand couteau, qui avoit percé les intestins et passé presque dans la cavité abdominale. Deux autres couteaux s'étoient fixés en travers dans le bassin, de sorte qu'on pouvoit les sentir en introduisant le doigt dans le rectum. Quoique les lames et les ressorts trouvés dans l'estomac fussent entièrement rugueux, pointus ou tranchants, ce viscère n'étoit percé nulle part; et ce qui est encore plus surprenant, le malade souffroit une forte pression sur l'épigastre sans témoigner de douleur. Il mangeoit même par fois avec appétit.

Les couteaux, tels qu'ils avoient été retirés de l'estomac, et ce viscère lui-même, sont conservés à l'hôpital de Guy. Le docteur Currie possède une relation détaillée de ce fait extraordinaire, écrite par le malade lui-même (*Extrait des Annales de Littérature étrangère*, cahier de Novembre 1810).

Il est né dernièrement en Angleterre, un fœtus très-curieux, dont toutes les parties, depuis la tête jusqu'à la partie supérieure des viscères abdominaux, étoient doubles. Ce qui est encore plus remarquable, les organes de la génération étoient également doubles, complets, et offroient séparément les caractères de chaque sexe, à l'extérieur et à l'intérieur. Le volume considérable des deux têtes empêcha qu'on pût faire sortir ce monstre vivant (*Annales de Littér. médic. étrang.*, Janvier 1811).

SOCIÉTÉS SAVANTES.

Société médicale d'émulation de Paris.

Dans la Séance du 6 Février, la Société a entendu avec intérêt le rapport du docteur Louis, l'un de ses membres, sur la topographie médicale de Fontainebleau, par M. Bô, médecin de cette ville. L'auteur du Mémoire, en prenant pour guide l'immortel ouvrage du père de la médecine, *De aëre, aquis et locis*, a prouvé qu'il étoit pénétré des bons principes, et jaloux de se distinguer dans la profession qu'il exerce. Combien il est utile, en effet, de bien connoître les localités qui peuvent influer sur la santé, pour diriger avec succès le traitement des maladies ! Quelle attention le médecin ne doit-il pas mettre à étudier tout ce qui tient à la situation de la ville où il veut pratiquer, aux aliments et aux boissons dont les habitants font usage, de même qu'aux divers météores qui peuvent y être plus particulièrement familiers ! C'est ce que n'a pas manqué de faire M. Bô, comme le prouve son Mémoire. Il donne d'abord l'exposition et la description de la ville de Fontainebleau ; il considère ensuite les vents, la température et les saisons. Les eaux et les autres boissons d'usage lui ont paru mériter de

longs détails. L'analyse qu'il a faite des eaux, conjointement avec M. Mollier, pharmacien, lui a donné des sels à base de chaux, etc. Au reste, on ne doit pas attribuer à la crudité de ces eaux, la carie des dents qui affecte la plupart des habitants; l'auteur en accuse bien plutôt les promenades dans la forêt, prolongées fort avant dans la nuit. Après avoir exactement analysé les eaux, M. Bô passe à la considération du sol et de ses produits. Dans cet article, l'auteur se plaît à rendre hommage à l'excellent Traité de M. Paulet, sur les champignons; il cite aussi la description que ce savant médecin a donnée de la vipère-aspic qui se trouve dans la forêt de Fontainebleau. Le tempérament, le régime, les mœurs, l'industrie des habitants viennent ensuite occuper l'auteur, qui termine par donner le détail des maladies qui les affligent le plus communément. Ce manuscrit paroissant destiné à voir le jour, nous n'avons pas cru qu'il fût convenable d'entrer dans de plus grands détails, et d'autant plus que c'est par l'effet d'une sorte de mal entendu qu'il s'est trouvé soumis à la Société médicale d'émulation.

BIBLIOGRAPHIE.

MÉMOIRE *qui a obtenu la mention honorable, en 1809, au jugement de la Société de médecine de Bruxelles, sur la question proposée en ces termes :* 1.° Quels sont les effets que produisent les orages sur l'homme et sur les animaux? 2.° De quelle manière ces effets ont-ils lieu? 3.° Quels sont les moyens de s'en garantir et de remédier aux désordres qu'ils occasionnent? *par* M. R. DE LAPRADE, *d. m. m., membre de plusieurs Aca-*

démies et Sociétés savantes, médecin aux hôpitaux civils de Montbrisson. A Paris, chez Brunot-Labbé, libraire, quai des Augustins, N.° 33.

Rapport fait à la Société médicale d'émulation de Paris, par M. Lacombe, d. m. p., membre résidant.

M. de Laprade donne d'abord une définition précise du mot *orage*. Il adopte celle de M. Libes, qui est en effet plus exacte et plus complète que celles de l'Académie et de l'Encyclopédie. Il observe que long-temps avant de devenir l'objet de leurs méditations, les orages ont dû être pour les hommes un sujet d'effroi, une cause de terreur, ce qu'il prouve par les Saintes Ecritures et par les auteurs profanes. Il expose ensuite les phénomènes qui accompagnent les orages, leurs signes précurseurs et les effets qu'ils produisent sur les êtres sensibles. On lit avec intérêt tout ce qu'il dit des vents, et sur-tout de celui du sud-ouest, qui amène ordinairement les orages; de son impétuosité au moment où ils vont éclater; de la formation et de l'attraction des nuages; de l'éclair, du tonnerre, de la pluie ou de la grêle, etc. Il prouve, par des relevés exacts faits pendant une longue suite d'années, que les orages sont plus fréquents aux heures, dans les saisons et les régions les plus chaudes, et qu'ils sont beaucoup plus communs en Europe, depuis environ soixante ans, et sur-tout depuis les nombreux défrichements qu'on a faits dans les Alpes et en France. On ne lit pas avec moins d'intérêt ce qu'il dit de leurs effets sur les êtres sensibles : *Parmi les animaux, les uns poussent des cris plaintifs, d'autres se rassemblent en troupes et gardent le plus profond silence; tous cherchent un abri contre la tempête. Ils sont en général plus sensibles que nous aux variations de l'air, parce qu'ils obéissent davantage aux déterminations instinc-*

tives, tandis que l'activité du principe pensant nous distrait sans cesse des impressions reçues au dedans de nous-mêmes. Néanmoins il est peu de personnes qui ne soient plus ou moins affectées par les changements de temps; telles sont sur-tout celles qui sont d'une constitution délicate ou affoiblie par des maladies antécédentes, celles qui sont douées d'une grande mobilité nerveuse; toutes se plaignent, à l'approche des orages, d'un état de lassitude, de langueur et d'abattement qui leur rend pénible toute application physique ou intellectuelle, ou bien elles éprouvent une agitation intérieure, une impatience vive qui leur rend insupportable la moindre contradiction; les unes ne sont affectées de l'orage que lorsqu'il est déjà formé, les autres le pressentent long-temps d'avance. L'auteur en cite deux exemples remarquables. *Les parties qui ont subi des opérations chirurgicales, deviennent douloureuses; on voit renaître les maladies qui sont sujettes à des retours; l'exaspération des symptômes est quelquefois telle, qu'ils peuvent en imposer au médecin, par une apparence de malignité.* Les maladies qui sont le plus influencées par les orages, sont les fièvres intermittentes, les affections catarrhales, le rhumatisme, la goutte, l'hypocondrie, la mélancolie, la manie, l'hystérie, l'épilepsie, l'asthme, la coqueluche, les palpitations, les maladies organiques, etc.

En général les saisons sèches sont plus salubres et moins mortelles que les saisons humides. Les inondations, suite si ordinaire des orages, sont une cause puissante de maladies épidémiques; elles laissent souvent après elles des eaux stagnantes, et occasionnent ainsi des fièvres de mauvais caractère. La destruction des récoltes par la grêle, l'altération des grains par l'humidité, la cherté des denrées et la nécessité où se trouve la classe pauvre d'user d'aliments mal-sains, sont d'autres circon-

stances occasionnelles des épidémies qu'on observe dans les saisons orageuses ou dans celles qui sont simplement chaudes et humides, car ces deux saisons ont beaucoup d'effets communs entr'elles, sous ce rapport; Hippocrate l'avoit déjà remarqué. Néanmoins, on a vu les orages être quelquefois salutaires à l'homme; faire cesser des épidémies, en renouvelant entièrement la constitution de l'air; dissiper les maladies régnantes, en rendant plus décidé le changement d'une saison à une autre, etc. M. de Laprade termine la première partie de son Mémoire en traitant des funestes effets de la foudre, des directions singulières qu'elle parcourt, des brûlures, de la paralysie, de la mort qui en est une suite si fréquente, de la prompte putréfaction des corps de ceux qu'elle a frappés, etc.

Deuxième partie. — *De quelle manière ces effets ont-ils lieu?*

M. de Laprade examine d'abord les principaux systèmes qu'on a imaginés sur les orages, depuis l'ancien préjugé qui en faisoit une chose surnaturelle ou émanée de la divinité, jusqu'à la physique de nos jours, qui en a déroulé tous les phénomènes, et a démontré qu'ils étoient liés à la combustion de certains gaz, et sur-tout au jeu et au mouvement rapide de l'électricité; les explications même qui en dérivent, sont si palpables, si évidentes, qu'il n'est plus possible de les révoquer en doute. Il a suffi que les expériences de Romas et de Francklin ayent établi l'identité de la matière du tonnerre et de l'électricité, pour qu'on ait eu une toute autre idée de la météorologie, et l'on a cessé de regarder comme des choses miraculeuses les feux de Saint-Elme, les aurores boréales, etc. En effet, les régions basses et moyennes de l'atmosphère se chargent continuellement de fluide électrique aux dépens du globe terrestre. Ce fluide réagit sur l'eau dissoute dans l'air,

et quoique la dissolution de l'eau soit en raison des forces comprimantes et de la température, elle est aussi subordonnée à la surabondance de l'électricité ; ainsi l'électricité, l'eau dissoute dans l'atmosphère, l'eau décomposée en oxigène et en hydrogène, tels sont les éléments des orages, telle est la base de leur théorie. L'auteur entre, à ce sujet, dans des développements importants; mais le but que nous nous sommes proposés ne nous permet pas de le suivre dans les détails. Revenons aux considérations médicales tirées du fond du sujet même. Pourquoi les scorbutiques, les scrophuleux, les hydropiques, et sur-tout les personnes sujettes aux affections nerveuses, sont-elles si sensiblement affectées durant les orages? L'humidité jointe à la chaleur, suffiroit pour rendre raison de ces effets; mais il existe d'autres causes plus puissantes encore : la raréfaction de l'air, qui affoiblit la faculté dissolvante de l'atmosphère, et diminue notablement la transpiration; l'expansion plus grande des liquides animaux, et sur-tout l'électricité, à laquelle on a presque toujours trop accordé ou trop refusé.

Il est sûr que la terre et la basse région atmosphérique sont électrisées négativement quand la moyenne région est électrisée positivement ; de là viennent cette pesanteur de tête, cette paresse de l'esprit et du corps, cette langueur générale qui se dissipent comme par enchantement, après un violent coup de tonnerre suivi d'une grande averse.

Les constitutions orageuses sont plus fécondes en maladies. Elles favorisent le développement des épidémies, et nous rendent plus susceptibles d'en éprouver les influences.

L'auteur renverse différentes hypothèses sur la manière dont la foudre tue les animaux. Ce n'est ni la frayeur, ni l'asphyxie, ni le vide subit, qui fait périr si promptement l'animal, mais une paralysie générale ou partielle

des parties essentielles à la vie. En un mot, pour me servir des expressions de Brown, l'excitabilité est consumée tout à coup par l'énergie du stimulus. Plusieurs expériences faites par M. de Laprade, sur les animaux, lui ont démontré que la foudre ainsi que l'électricité, tue en attaquant immédiatement le cerveau et l'origine des nerfs, ou seulement en paralysant l'appareil respiratoire. Si la secousse n'est pas très-violente, la paralysie n'est que momentanée, et les foudroyés reviennent à la vie.

Troisième et dernière partie. — *Quels sont les moyens de se garantir des orages, et de remédier aux désordres qu'ils occasionnent?*

M. de Laprade n'insiste point sur les paratonnères et sur les autres moyens suffisamment connus que la physique indique, il se contente de les énumérer. La destruction des forêts, selon lui, est une des principales causes de la fréquence des orages (il fournit des preuves solides à cet égard); il seroit donc important de les replanter.

L'auteur se livre ensuite à quelques considérations qui ont principalement pour objet le traitement des maladies sous le règne de la constitution orageuse. *Les grandes opérations, sur-tout la taille, ne devroient point être pratiquées pendant les orages, car elles sont souvent funestes.* Cette assertion est de toute vérité, car on en a eu des preuves multipliées dans les grands hôpitaux les plus renommés pour les opérations. Nos prédécesseurs étoient, sous ce rapport, bien plus sages : ils remettoient au printemps tous les grands cas de chirurgie; et nul doute que si les procédés opératoires avoient été alors aussi perfectionnés qu'ils le sont aujourd'hui, les anciens n'eussent été infiniment plus heureux que ceux à qui toutes les saisons et tous les temps sont indifférents.

M. de Laprade veut aussi que pendant ces mêmes

constitutions, l'on s'abstienne des saignées, des purgatifs, à moins qu'il n'y ait indication très-pressante.

Les plaies produites par la foudre sont infiniment plus opiniâtres que les brûlures ordinaires; elles exigent impérieusement les toniques, et sur-tout le quinquina associé au camphre. Ceux qui sont dans un état de stupeur après avoir été frappés de la foudre, doivent être traités comme les asphixiés, par des frictions sèches, des applications de vin chaud et d'alkool sur toutes les parties du corps, et particulièrement sur les membres inférieurs. L'usage intérieur des stimulants, tels que l'ammoniaque, l'éther, n'est pas moins convenable.

Les paralysies produites par la fulguration, réclament des frictions avec l'ammoniaque, la teinture de cantharides, les vésicatoires volants et les excitants intérieurs.

Tel est, Messieurs, le précis que je me suis proposé de vous présenter sur le Mémoire dont vous m'avez chargé de vous rendre compte, et qui est des plus riches en faits curieux et intéressants, et en recherches bibliographiques. Les notes qui l'accompagnent sont au nombre d'environ cent cinquante. M. de Laprade n'a, en général, cité que les auteurs originaux, ce qui explique peut-être pourquoi dans ce grand nombre de notes, on ne trouve point les noms de MM. Chavassieu d'Audebert, Coraï, etc., connus par leurs observations ou recherches météorologiques. Du reste cet ouvrage est du même auteur que celui qui a été couronné par la Société de médecine de Bruxelles, concernant l'influence de la nuit dans les maladies; il ne laisse rien à désirer, selon nous, sur la question qui y est traitée. Je vous propose donc, Messieurs, d'accorder à cet ouvrage une place distinguée dans les archives de la Société médicale d'émulation, et de faire des remercîments à l'auteur.

Cours *théorique et pratique d'accouchements, dans lequel on expose les principes de cette branche de l'art, les soins que la femme exige pendant et après le travail, ainsi que les éléments de l'éducation physique et morale de l'enfant; par* J. Capuron, *docteur en médecine de la Faculté de Paris, professeur de médecine et de chirurgie latines, de l'art des accouchements et des maladies des femmes et des enfants; membre de l'Institut de médecine de Paris, etc. Paris,* 1811. 1 *vol.* in-8.° *Chez l'Auteur, rue St André-des-Arcs*, N.° 58; *et chez Croullebois, rue des Mathurins*, N.° 17.

Combien ce qu'un auteur moderne appelle l'*art et science* des accouchements doit être difficile! Il est du moins naturel d'en juger ainsi, lorsqu'on fait le compte des gens de mérite qui ont déjà travaillé à éclaircir cette matière, soit par leurs leçons, soit par leurs écrits, et qu'on voit tous les jours s'accroître le nombre de ces habiles gens, sans doute en raison des difficultés que présentent les profondeurs de cet *art et science*. On seroit tenté de croire, en effet, qu'aucune partie de la médecine n'en offre de plus insurmontables, à voir les mouvements qu'on se donne de toutes parts pour faire comprendre les éléments de celle-ci, et applanir les voies qui doivent amener aux subtilités de la théorie et aux fruits plus solides de la pratique. Deux ou trois professeurs suffisent, dans la capitale, pour enseigner la nosographie, la pathologie interne; la matière médicale n'en demande pas un plus grand nombre; la chirurgie n'en compte que quatre à cinq; la clinique et la séméiotique n'en ont pas davantage: mais dix à douze professeurs d'accouchements travaillent sans relâche; et pour multiplier encore le bienfait de leur pa-

role, les plus zélés d'entr'eux impriment le résumé de leurs leçons. Ne devons-nous pas nous flatter que tant d'efforts amèneront enfin l'heureuse époque où il ne sera pas très-difficile d'être accoucheur?

En attendant, les médecins doivent accueillir avec bienveillance les ouvrages de la nature de celui-ci, qui sans renfermer des nouveautés quant au fond des choses, donne une exposition méthodique, claire et concise, de la doctrine la plus essentielle de l'art des accouchements. Si l'auteur n'a rien pu dire de neuf sur un sujet si souvent rebattu et traité à fond par d'aussi grands maîtres, il a du moins suivi, sur-tout dans la dernière partie de son livre, une marche nouvelle qui tend à réduire et à simplifier les règles déjà connues. L'ouvrage a trois divisions principales. Dans la première, l'auteur expose les connoissances relatives au bassin de la femme, à la matrice et au fœtus; il y parle des phénomènes de la grossesse et des signes propres à la constater. Dans la seconde partie se trouve renfermé tout ce qui a trait à l'accouchement naturel, y compris la délivrance et les soins que la femme exige pendant et après le travail; on y trouve aussi les éléments de l'éducation physique des enfants. La troisième et dernière partie est consacrée à l'accouchement contre nature, que M. Capuron divise en *manuel* et *mécanique*. C'est ici, sur-tout, qu'il se sert d'une méthode nouvelle, et qui lui appartient entièrement, pour faire bien concevoir aux élèves les divers genres de position que l'enfant peut affecter, méthode plus simple, plus commode et plus facile à retenir que celles de ses prédécesseurs.

Si l'on ne voit pas ce Traité surchargé de notes et de citations, on ne peut s'en prendre à l'impuissance de l'auteur. Son Histoire de l'art des accouchements, dont il a déjà esquissé le tableau dans *la Bibliothèque médicale*, et qu'il se propose de publier un jour, doit don-

ner une juste idée de son savoir. En supprimant les citations, il n'a voulu que diminuer le volume de son livre, et le rendre par là d'un prix plus à portée des élèves, pour lesquels il va devenir si utile et si recommandable.

A.

ANNONCES BIBLIOGRAPHIQUES.

ZOONOMIE *ou Lois de la vie organique, par* ERASME DARWIN, *docteur en médecine, membre de la Société royale de Londres, etc.; traduit de l'anglais, sur la troisième édition, et augmenté d'Observations et de Notes, par* JOSEPH-FRANÇOIS KLUYSKENS, *professeur de chirurgie à l'Ecole élémentaire de médecine, et chirurgien en chef des hôpitaux civils de Gand, membre correspondant de la Société de l'Ecole de médecine de Paris, etc. Tome second*, in-8.° *Gand*, 1810, *et Paris, chez Gabon, place de l'Ecole de médecine*, N.° 3.

TRANSACTIONS *médico chirurgicales, publiées par la Société de médecine et de chirurgie de Londres, en* 1809, *ornées de planches, traduites de l'anglais, et augmentées de Notes, par* J. L. DESCHAMPS *fils, docteur en médecine de la Faculté de Paris, adjoint au quatrième Dispensaire, professeur d'anatomie, etc. Tome premier. Paris*, 1811, in-8.° *Chez Croullebois, rue des Mathurins*, N.° 17.

Chez le même libraire, RECUEIL *de plusieurs Mémoires et Observations sur plusieurs points de la doctrine de l'art et science des accouchements, par* J. B. GASC, *chirurgien-accoucheur à Tonneins, des Sociétés médicales de Paris, Montpellier, Bordeaux, Toulouse, etc.* 1810, 1 *vol.* in-8.°

TRAITÉ *de l'angine de poitrine, ou nouvelles recherches sur une maladie de la poitrine que l'on a presque toujours confondue avec l'asthme, les maladies du cœur, etc., par* E. H. DESPORTES, *docteur médecin. Paris,* 1811, 1 *vol.* in-8.°, *chez Méquignon l'aîné, rue de l'Ecole de Médecine*, N.° 9, *vis-à-vis celle Haute-Feuille. Prix broché,* 3 *fr., et* 4 *fr. franc de port.*

On trouve chez le même libraire :

MAHON, *Médecine légale et police médicale, avec quelques Notes de* M. FAUTREL. 3 *vol.* in-8.°, *prix brochés,* 12 *fr., et* 19 *fr.* 50 *cent. franc de port.*

SCARPA, *Traité pratique des maladies des yeux, etc.* 2 *vol.* in-8.°, *fig., brochés,* 9 *fr., et* 11 *fr.* 50 *cent. franc de port.*

L'ECONOME *de basse-cour, ou Recueil d'instructions pour élever, nourrir, engraisser tous les animaux de la basse-cour, avec des remèdes propres à les guérir des maladies auxquels ils sont sujets; le tout extrait des Cours d'agriculture de* ROZIER, *etc. etc.* 1810. *Vol.* in-12, 1 *fr.* 50 *cent., et* 2 *fr. par la poste. Chez Lebel et Guitel, rue des Prêtres Saint-Germain l'Auxerrois*, N.° 27; *et Pathier, rue de l'Eperon*, N.° 4.

Le compilateur a eu l'art de mettre à contribution les meilleurs auteurs; il a réuni dans un cadre étroit toutes les instructions nécessaires pour remplir le but qu'il s'étoit proposé. Ce petit Recueil, terminé par l'instruction sur les champignons, doit être favorablement accueilli. C'est le Manuel de la fille de basse-cour, le plus complet qui existe.

MEDECINE.

OBSERVATION *sur une affection cérébrale;*

PAR M. VASSAL, docteur en médecine, et l'un des secrétaires particuliers de la Société médicale d'émulation.

Ad extremos morbos, extrema exquisite comparata remedia, optima.

HIPP., aph. VI, sect. I.re

LA pratique médicale éclairée du flambeau de l'anatomie pathologique, démontre journellement que parmi les maladies organiques, soit aiguës, soit chroniques, celles qui affectent le cerveau, sont les plus meurtrières. Mais si cette léthalité est quelquefois le résultat inévitable des affections graves qui frappent cet organe, elle nous paroît dépendre, le plus souvent, de l'impossibilité où se trouve le médecin, de pouvoir reconnoître le genre de lésion qu'il a à combattre. En effet, la nature a tellement fortifié les enveloppes extérieures du cerveau, qu'il se trouve à l'abri de toutes nos recherches; de manière que le médecin ne peut établir son diagnostic que sur l'ensemble des symptômes morbifiques qui se manifestent; et cependant on sera bientôt convaincu, que les symptômes qui sont considérés comme pathognomoniques, peuvent être aussi infidelles que

le toucher et la percussion, sur-tout si l'on considère que les signes des maladies du cerveau nous paroissent presque tous les mêmes. Ainsi, abolition plus ou moins parfaite du sentiment et du mouvement; dépression plus ou moins profonde du pouls; trouble dans l'exercice de la respiration; coma prolongé plus ou moins long-temps : voilà quels sont, en général, les signes constants qui accompagnent l'épanchement dans le cerveau, la commotion et le collapsus de cet organe, l'apopléxie, l'épilepsie, la catalepsie, etc. etc. C'est cette uniformité de symptômes qui embarrasse le praticien sur le choix des moyens curatifs qu'il doit employer; c'est elle qui l'empêche d'avoir des connoissances précises sur le genre d'affection dont le cerveau peut être atteint. L'expérience nous a appris qu'il existe un moyen beaucoup moins équivoque, et qui ne trompe jamais le médecin observateur : nous voulons parler de l'état des forces vitales; c'est sur lui qu'il peut établir un diagnostic assuré. Il doit d'autant moins le négliger, que le traitement qu'il prescrit se trouve soumis à l'énergie plus ou moins active des forces vitales. Dans leur exaltation, les débilitants sont indispensables, tandis que dans leur diminution, les excitants sont d'une nécessité absolue; ce qui a fait dire à M. Landré-Beauvais, dans son excellent Traité de séméiotique, « que l'excitation des forces vitales por-

» tée jusqu'à un certain point, et soutenue » pendant quelque temps, produit les coctions, » les crises, et constitue ce qu'on appelle les » forces médicatrices. » Pénétrés de ce principe lumineux, nous l'avons pris pour guide dans l'affection grave dont nous allons tracer l'histoire, et nous pouvons assurer d'avance, que l'expérience a confirmé les vérités pratiques que ce médecin a consignées dans son ouvrage.

M. Morgon, chirurgien, âgé de quarante-un ans, fortement constitué et d'un tempérament bilioso-sanguin, eut toujours beaucoup de peine à lier ses idées, ce qui lui rendoit la prononciation lente et difficile; depuis quelques années il avoit éprouvé de vives affections morales qui influèrent beaucoup sur son physique. Au commencement de Novembre 1809, il fut pris tout à coup d'une paralysie sur la langue, qui ne fut que symptomatique; mais la mémoire se perdit, et les idées devinrent incohérentes. Cette affection cérébrale fut victorieusement combattue par l'usage des toniques et par l'établissement de plusieurs exutoires. Après un traitement de deux mois, M. Morgon entra en convalescence, mais cette convalescence ne fut point franche, car quoiqu'il parlât passablement et qu'il vaquât à ses occupations chirurgicales, il conservoit le *facies* de l'idiotisme. Il éprouvoit tous les deux

jours un accès de paralysie sur la langue, accompagné d'accidents qui ressembloient à une épilepsie. Dès le début, ses bras étoient vivement agités et portés brusquement en arrière, comme dans une contraction tétanique du muscle grand dorsal; il poussoit des hurlements, les larmes couloient involontairement, et il ne pouvoit plus articuler un mot. L'emploi des liqueurs spiritueuses, telles que l'eau de Cologne ou des Carmes, rétablissoit promptement l'équilibre; cet accès se manifesta régulièrement tous les deux jours, jusqu'au 11 Avril 1810. L'accès de ce jour eut lieu vers les onze heures du matin. L'usage des moyens ordinaires sembla le dissiper. A midi, M. Morgon mangea une soupe avec avidité; une demi-heure après, vomissement de tous les aliments ainsi que de tous les liquides qu'on lui donnoit. Il ne tarda pas à éprouver tous les caractères du *trismus*, et il perdit connoissance. Dès-lors son épouse se hâta de réclamer les secours de l'art; mais elle ne put trouver aucun médecin, et ce ne fut qu'à cinq heures du soir que je vis M. Morgon. Voici ce qu'il offrit à mon examen.

Les extrémités étoient froides, le pouls profond et intermittent, les mâchoires spasmodiquement serrées, la paupière de l'œil gauche constamment abaissée; les pupilles ne se contractoient pas à l'action d'une vive lumière ni par des agents physiques; il y avoit hémiplégie

du côté droit, accompagnée d'insensibilité, avec cette particularité, que l'avant-bras se trouvoit dans une demi-flexion et fortement appuyé sur la poitrine : il falloit employer une certaine force pour le porter en dehors ; mais dès que l'action de la puissance cessoit, cette extrémité se trouvoit de nouveau appuyée sur le thorax : le coma étoit profond, et la perte de connoissance absolue. Cet appareil de symptômes effrayants, me fit présumer un épanchement dans le cerveau. Je prescrivis l'application de deux sinapismes aux jambes; une tisane avec l'*arnica-montana*, le suc de deux citrons, du vin rouge et du sucre ; un lavement avec une forte dissolution de muriate de soude (sel marin), et une potion excitante composée d'eau de menthe alkoolisée, deux onces; sirop de kinkina et d'écorce d'orange, de chaque une once; ammoniaque liquide ou alkali volatil, un scrupule; éther sulfurique, un gros : à prendre par cuillerée, de demi-heure en demi heure. A dix heures du soir, même état, pouls plus foible, sueur visqueuse, excrétion involontaire des urines; même potion avec ammoniaque, un gros; éther sulfurique, deux gros; tartrite de potasse antimonié, un grain (1). Cette

(1) Cette potion, qui ne contenoit que six cuillerées de liquide, étoit consommée dans l'espace de cinq à six heures au plus.

potion ne contenoit que six cuillerées de liquide.

Le deuxième jour, prostration plus profonde des forces vitales, disparition du pouls radial; l'artère fémorale, dont les pulsations étoient foibles, n'en donnoit que quarante par minute; il est vrai qu'il y avoit des intermittences: froid glacial aux extrémités, sueur visqueuse et abondante à la figure seulement.

Le malade n'ayant éprouvé aucun sentiment de douleur des sinapismes, ceux-ci n'ayant produit aucune trace de rubéfaction, quoique je les eusse laissé douze heures, j'en fis appliquer de nouveaux à la même place, et deux larges vésicatoires à la face interne des cuisses. Continuation de la potion excitante, avec ammoniaque, un gros; éther sulfurique, deux gros; tartre stibié, trois grains; lavement avec une forte décoction de sabine et une once de vin émétique trouble. Le soir point de changement.

Le troisième jour, au matin, peu d'amélioration. Cependant le pouls radial devient sensible, chassie autour des yeux, face injectée et bleuâtre. Les vésicatoires offrirent deux larges vésicules qui contenoient un liquide jaunâtre comme dans les péripneumonies bilieuses; le derme étoit pâle et insensible. Je fis appliquer deux nouveaux sinapismes aux pieds, faits avec la farine de moutarde et l'acide acéteux

(vinaigre radical); du reste, mêmes moyens. La nuit fut très orageuse, et le côté gauche fut en proie à de violents mouvements convulsifs.

Le quatrième jour, pouls toujours déprimé, respiration haute et bruyante, avec embarras dans les bronches. Les vésicatoires sont desséchés; je les fais saupoudrer avec de la poudre de cantharides. Continuation de tous les excitants. Le soir, pouls moins concentré, les pupilles se contractent un peu à l'approche d'une vive lumière. Je fais appliquer au-dessus des pieds, deux sinapismes composés de farine de moutarde, avec deux gros de carbonate d'ammoniaque (sel volatil d'Angleterre), douze gousses d'ail et de l'acide acéteux; enfin, un large vésicatoire à la nuque. La nuit fut encore très-orageuse.

Le cinquième jour on aperçoit un peu d'amélioration, la respiration est moins bruyante, le pouls se relève, la face n'est plus injectée, l'extrémité paralysée exécute de légers mouvements, la chaleur se rétablit aux extrémités, la langue est un peu saburrale; les vésicatoires des cuisses offrent deux escarres gangréneuses; les jambes sont tuméfiées; mêmes moyens, excepté que je ne fais donner de la potion excitante que toutes les deux heures.

Le sixième jour, chaleur forte à la peau, soif ardente, pouls fébrile, grincement des dents, développement de pustules sur les lèvres; for-

mation d'une escarre gangreneuse à la base du sacrum, sueur abondante. La potion excitante fut supprimée et remplacée par de la limonade; lavement camphré; le soir, exacerbation, excrétion involontaire et des urines et des matières fécales, langue rouge et sèche; le redoublement de fièvre fut violent et accompagné de délire, mais l'extrémité paralysée recouvre le sentiment et le mouvement; les escarres des vésicatoires se séparent, et la suppuration s'y établit.

Le septième jour, fièvre plus intense, continuation de la limonade; le soir, exacerbation fébrile, délire furieux, accompagné d'une loquacité excessive.

Le huitième jour, cessation de la fièvre, par conséquent pouls régulier, mais foible; les deux lèvres et le menton sont couverts de pustules; les extrémités inférieures suppurent; limonade vineuse, pilules toniques faites avec les extraits d'aunée, de gentiane et de kinkina; un bouillon gras toutes les quatre heures. Le soir, grincement de dents, aliénation mentale. On ajoute aux moyens déjà indiqués, un verre d'eau sucrée toutes les quatre heures, avec quinze gouttes de liqueur d'Hoffmann dans chaque verre.

Le neuvième jour, les accidents diminuent. Mêmes moyens.

Le dixième jour, état satisfaisant. Trois potages; continuation des toniques.

Le douzième jour, aliments solides, vin corroborant; toutes les plaies sont pansées avec du cérat de Goulard, pour diminuer la suppuration.

Le quinzième jour, l'escarre profonde et étendue du sacrum commence à se détacher; lotions avec le kinkina. Quoique le malade fût bien et qu'il mangeât avec plaisir, ses idées étoient toujours incohérentes; les évacuations alvines étoient involontaires, ainsi que l'excrétion des urines.

Le dix-septième jour, le malade recouvre entièrement la connoissance; il prononce plusieurs mots de suite; l'excrétion des urines étoit encore involontaire, mais pendant la nuit seulement. Je fis frictionner le périnée avec la teinture de cantharides et l'ammoniaque. Ce moyen, en rétablissant la tonicité du sphincter de la vessie, fit cesser l'incontinence d'urine. En continuant les toniques et en les variant selon l'état du malade, à la fin du quatrième mois M. Morgon a été parfaitement rétabli, excepté que la mémoire manquoit souvent, que les idées s'enchaînoient difficilement, ce qui lui rendoit encore la prononciation lente.

Réflexions.

Les aberrations de la nature sont si nombreuses, que les nosologistes doués de la perspicacité la plus pénétrante, n'ont pu classer d'une manière méthodique toutes les affections morbides qui frappent nos organes. Celles qui leur ont offert le plus de difficultés, à cause de leurs symptômes disparates, sont les *névroses;* aussi ont-ils été forcés d'établir une classe indéterminée pour remplir cette immense lacune; et le tableau fidelle que nous venons de tracer de la maladie de M. Morgon, justifie bien leur embarras. En effet, comment déterminer le genre de lésion dont ce malade étoit frappé? Pouvoit-on soupçonner chez lui une commotion au cerveau? mais il n'avoit fait aucune chute ni reçu aucun coup. Pouvoit-on présumer une métastase humorale dans cet organe? mais il n'avoit jamais eu aucune éruption cutanée ni aucun vice ostensible. Le coma profond, l'hémiplégie, l'insensibilité, les vomissements, les mouvements convulsifs et la concentration du pouls, caractérisoient d'une manière indubitable un épanchement au cerveau; et cependant, malgré les symptômes pathognomoniques de cette affection, l'heureuse terminaison de la maladie prouve que l'épanchement ne doit point avoir existé, à moins qu'on ne veuille supposer gratuitement que la

nature a opéré la resorption du liquide épanché. Cette supposition paroît peu vraisemblable. Quant à nous, nous pensons que cette maladie a été un *collapsus* du cerveau porté au plus haut degré. Les accès que M. Morgon éprouvoit tous les deux jours, n'étoient qu'un affaissement instantané de l'organe cérébral, que l'emploi des liqueurs spiritueuses faisoit cesser de suite.

Quoi qu'il en soit, nous croyons pouvoir conclure de ce que nous avons dit, qu'on ne peut pas toujours établir le diagnostic d'une maladie, d'après les symptômes morbifiques qui se manifestent dans une affection aussi douteuse que celle dont nous venons de tracer le tableau. D'un autre côté, nous avons fait tous nos efforts pour remonter aux causes productrices, et nous avons cru les trouver dans les affections morales auxquelles M. Morgon avoit été en proie ; mais nous avons négligé la médecine symptomatique. Ainsi les vomissements, le serrement spasmodique des mâchoires et les mouvements convulsifs, ont été considérés par nous comme des épiphénomènes auxquels il ne falloit point s'arrêter. Nous ferons pourtant remarquer que l'injection de la face avec une couleur bleuâtre, pouvoit en imposer et faire croire que cet état étoit dû à la turgescence des vaisseaux cérébraux, et qu'il réclamoit impérieusement une saignée locale ; mais nous ne

l'avons pas considéré sous ce point de vue : nous l'avons attribué à la diminution des forces vitales; c'est-à-dire, que le cœur ayant moins d'énergie vitale, poussoit le sang artériel avec moins de force, et une certaine quantité de liquide sanguin devoit nécessairement stagner dans les extrémités capillaires sous-cutanées, et donner lieu, par conséquent, à l'injection de la face, de manière que nous n'avons eu égard qu'à l'état des forces vitales : elles seules ont fixé notre attention, et c'est d'après leur foible degré d'énergie que nous avons établi notre traitement perturbateur. Nous avouons pourtant, de bonne foi, que notre pronostic fut des plus funestes; et nous croyons notre jugement d'autant plus fondé, que la vie animale étoit entièrement détruite, et que la vie organique n'existoit plus que bien foiblement; car ce fut dans cet état désespéré que nous crûmes pouvoir faire une juste application de l'aphorisme d'Hippocrate, qui nous sert d'épigraphe. Aussi nous ne prescrivîmes pas les toniques, parce qu'ils nous parurent trop peu énergiques : nous eûmes recours aux excitants les plus actifs; et nous aimons à nous persuader, que sans notre témérité le malade seroit mort. En effet, les fastes de l'art contiennent peu d'observations où un médecin ait été assez hardi pour administrer intérieurement et dans l'espace de quatre jours seulement, vingt-quatre onces d'eau

de menthe alkoolisée, huit onces de sirop de kinkina et autant d'écorce d'orange, trois onces et deux gros et demi d'éther sulfurique, et enfin une once et six gros et demi d'ammoniaque. Si l'on se rappelle que nous avons ajouté à ces doses extraordinaires l'application de quatre sinapismes et de trois larges vésicatoires, on dira sans doute que nous avons dépassé les bornes de la prudence ; mais si d'autre part on considère que M. Morgon n'a donné aucun signe de sensibilité, quoique les sinapismes fussent restés chacun douze heures, et que la membrane muqueuse de la bouche et du canal alimentaire ne s'est point excoriée, comme cela arrive quand on administre l'ammoniaque à une dose un peu forte, on sera forcé de convenir que cette médecine active étoit nécessaire pour enchaîner les restes de vitalité qui étoient prêts à s'évaporer. Nous ferons pourtant remarquer, que dès le cinquième jour nous ralentîmes l'emploi des moyens internes, et le sixième nous les suspendîmes tout à fait, parce que l'état fébrile qui se manifesta, nous prouva que la vitalité venoit de se ranimer; nous considérâmes la fièvre qui se déclara, comme artificielle : elle nous parut le résultat des excitants énergiques que nous avions administrés, et nous nous bornâmes dès-lors à faire la médecine expectante, afin de nous assurer si la nature étoit assez forte pour se suffire à elle-même; et les crises salutaires qu'elle

ne tarda pas à opérer, nous donnèrent les plus grandes espérances; ainsi le développement des pustules aux lèvres, la circonscription de l'escarre considérable du sacrum, et le rétablissement du mouvement et du sentiment dans les parties paralysées, nous firent pronostiquer une terminaison aussi prompte qu'heureuse.

Nous ne pousserons pas plus loin nos réflexions, mais nous croyons devoir appeler l'attention des praticiens sur l'usage intérieur de l'ammoniaque. Dans plusieurs cas désespérés nous l'avons employé à haute dose, et le résultat a toujours surpassé nos espérances. Nous l'avons particulièrement prescrit dans la paralysie avec perte de connoissance, dans les répercussions cutanées, dans la petite vérole confluente, sur-tout lorsque l'éruption se fait difficilement; dans tous ces cas il a toujours rétabli l'énergie des forces vitales, dont la nature avoit besoin pour opérer une crise salutaire.

OBSERVATION

Sur une affection cérébrale remarquable, extraite d'un Mémoire adressé à la Société médicale d'émulation, par M. GERMAIN, *officier de santé à Eprimont, département de l'Ourthe.*

MADAME SORET, âgée de soixante-ans, ouvrière, d'une stature grêle et sèche, étoit en-

trée à l'Hôtel-Dieu le 15 Novembre, pour une affection asthmatique qui l'affligeoit, à ce qu'elle rapporte, depuis trente ans, et qui l'empêchoit de travailler; mais les facultés intellectuelles étoient dans toute leur intégrité. Aussitôt après son entrée à l'hôpital, il survint du dévoiement; et deux ou trois jours après, c'est-à-dire le 20 Novembre, les facultés intellectuelles diminuèrent peu à peu. Un état d'apathie se déclara, et le côté droit s'affoiblit successivement, au point de devenir paralysé. Le même jour il se manifesta du gonflement au pied et à la main du même côté, et en même-temps la parole s'embarrassa, la bouche se dévia, mais sans invasion brusque et sans accident spasmodique.

Cet état fut toujours en augmentant jusqu'au 22 Novembre, époque où la malade fut soumise à mon observation, et où l'hémiplégie se manifesta. Voici ce que j'observai à mon arrivée : decubitus en supination, léger état comateux, face pâle et affaissée à droite, paupières ouvertes, yeux fixes, pupilles serrées et mobiles; cependant, vision égale des deux côtés, intégrité de l'ouïe, spasme cynique du côté gauche de la face, langue sèche et brunâtre, immobile, mais sans déviation; altération et foiblesse de la voix; mais sans perte totale de la parole, car la malade pouvoit encore se faire entendre et répondre à quelques questions; dé-

glutition des liquides facile, mais celle des solides impossible; déjections alvines involontaires; abdomen très-sensible à la pression, respiration lente et pénible, chaleur naturelle, pouls sans fréquence, mais plus petit à gauche et plus fort et plus développé du côté paralysé; perte du mouvement du côté droit, avec flaccidité complète et légères douleurs dans les membres de ce côté. La sensibilité n'y étoit pas tout à fait perdue, car on ne pouvoit pincer ces parties sans faire éprouver de la douleur. L'état que je viens de décrire empira de plus en plus, et la malade mourut le lendemain matin.

Autopsie.

Le cerveau étant examiné avec soin, nous avons trouvé que les ventricules latéraux contenoient un peu de sérosité; la protubérance annulaire étoit ramollie dans toute son étendue; mais le côté gauche de cette protubérance, qui étoit beaucoup plus blanc que le reste, offroit un très-grand ramollissement s'étendant tout le long du prolongement antérieur du même côté, jusqu'à la base du corps cannelé; et dans le centre de l'épaisseur du pédicule de ce prolongement, existoit un noyau du volume d'une noisette, tellement ramolli, que la substance du cerveau étoit totalement désorganisée, et ressembloit à de la bouillie

très-liquide; le prolongement cérébral antérieur du côté droit, examiné comparativement, n'offrit rien de semblable.

Le cerveau ainsi que le cervelet étoient flasques et très-ramollis, et les autres cavités ne furent point examinées.

Remarques.

On voit dans cette observation, une maladie attaquer un sujet nerveux par une invasion rapide, mais successive et graduelle, qui s'accompagne, dès le début, de déjections alvines involontaires, de coma, d'hémiplégie, d'un défaut d'harmonie dans le pouls des deux bras. Ces symptômes, en ayant égard à la marche rapide de la maladie, me portent à regarder cette affection comme une *fièvre cérébrale ataxique;* mais en n'ayant égard qu'aux signes qui se manifestoient le deuxième jour de la maladie, qui n'auroit pas considéré cette affection comme une hémorragie passive de la substance cérébrale? Ne trouvoit-on pas, en effet, la plupart des signes qui caractérisent cette affection? n'y avoit-il pas coma, spasme cynique, bégaiement, hémiplégie accompagnée de douleurs et d'infiltrations? n'y avoit-il point incohérence entre le degré de lésion des facultés intellectuelles et celle des organes du mouvement, et tout cela sans fièvre apparente? Il est vrai qu'en remontant à l'origine

de la maladie, on ne trouvoit pas cette invasion brusque et foudroyante qui accompagne ces sortes d'hémorragies de la pulpe cérébrale. L'affection de la protubérance et de son prolongement, rend, au reste, parfaitement raison de cette série de symptômes qui avoient induit en erreur sur le véritable caractère de la maladie.

HISTOIRE

D'une excrétion osseuse singulière ;

PAR M. JOSEPH MENEGAZZI, médecin à Conselve, département de la Brenta, traduite de l'italien, par le docteur CHAUMETON.

ELISE MARIN, parfaitement réglée depuis l'âge de onze ans, jouit d'une très-bonne santé. Sa taille est médiocre, son visage assez plein et très-coloré. Elle habite le village de Concadalbero, département de l'Adriatique, où elle est née en 1792, de parents très-sains qui ont donné le jour à dix autres enfants également sains et n'offrant aucune espèce de difformité. Elise vint au monde avec un vice de conformation à la main gauche, dont le doigt annulaire, celui du milieu et l'index, manquent des deux premières phalanges, et le pouce de la main droite est aussi privé de l'ongle.

A l'âge de dix ans elle fut renversée par un

cabriolet sur des pierres, et ce double choc produisit des contusions à la tête et au côté droit. Depuis cette époque elle a de temps en temps une distillation sanguine par la narine droite. On aperçut au fond de cette narine, une excroissance sur laquelle on appliqua d'abord des stiptiques, puis la potasse caustique. L'inutilité de ces moyens fit juger que la substance des os étoit altérée. Au mois d'Avril suivant, il se détacha trois ou quatre petites lames osseuses, minces, et semblables à du son. Peu de jours après, de violents éternuments déterminèrent la sortie d'un fragment d'os représentant assez bien la moitié d'une amande, dur et compact sur une portion de sa surface, et spongieux à l'intérieur. Dix-huit fragments pareils s'échappèrent de la narine droite dans l'espace d'une année, à divers intervalles. Outre cette excrétion qui n'a point cessé d'avoir lieu, la peau se fendit à deux centimètres environ au-dessous de la racine du nez, et par cette ouverture on voit, de temps en temps, sortir des fragments d'os plus ou moins volumineux, plus ou moins durs. Le nombre de ceux qu'on a recueillis, s'élève à près de soixante-dix, et la source qui les produit semble inépuisable. Lorsque la petite pièce d'os est sortie, les bords de la fente se rapprochent, mais ne s'agglutinent jamais parfaitement.

De pareilles fentes annoncées, comme celles du nez, par un point phlegmoneux, se sont manifestées sur la joue et la tempe droites; elles ont aussi donné passage à des esquilles.

Au mois de Janvier 1810, la mamelle droite devint rouge, tuméfiée, douloureuse, et bientôt après il se forma sur la quatrième côte, proche le sternum, une ouverture dont il sortit d'abord quelques gouttes de sang, puis un fragment d'os long de deux centimètres, pointu à l'une de ses extrémités, large d'un quart de centimètre à la base. Cette lame osseuse fut suivie, à différents intervalles, de quarante autres, dont quelques-unes longues de trois centimètres, larges de cinq millimètres, convexo-concaves, très-blanches, très dures, et semblables à des portions considérables de la côte, qui, chaque fois, s'en seroient détachées. Plusieurs autres fentes se formèrent tant au sommet de la mamelle qu'à son pourtour, et donnèrent passage à de petits os.

A la même époque, il en sortit deux autres du côté gauche, l'un de la crête de l'ilion, l'autre du condyle interne du femur.

Pendant le cours de la semaine suivante, trois lames osseuses, dont une longue de plus de deux centimètres, se séparèrent de la face antérieure du tibia droit.

Au commencement du mois d'Octobre, il parut sur l'avant-bras droit, deux espèces d'hy-

datides volumineuses, jaunâtres, qui laissèrent d'abord échapper une sérosité de même couleur, puis, au bout de quelques jours, donnèrent issue à plusieurs pièces osseuses.

Il ne reste aucune trace de cette singulière séparation dans les divers endroits où elle s'est opérée. On y cherche vainement une perte de substance osseuse. Ni la vue, ni le tact, ne peuvent en découvrir. La quatrième côte, dont quarante morceaux se sont détachés, résiste à la pression, et ne semble pas moins dure que les autres. Seulement on croit reconnoître un léger enfoncement sur la portion de cette côte qui répond à l'ouverture de la peau.

Les éternuments favorisent toujours la sortie des lames osseuses, et sont eux-mêmes provoqués par l'irritation que causent ces lames en perçant la peau.

Ces fragments d'os, quel que soit leur volume, sortent peu à peu, comme si une force intérieure les poussoit graduellement au dehors. La jeune fille éprouve dans cette circonstance une sorte de douleur ou plutôt de mal-aise qui se dissipe bientôt. Elle s'est habituée, depuis peu, à faciliter la sortie de ces fragments d'os, en les saisissant doucement avec deux doigts, et secondant par ce moyen la force interne expulsive. Ces nombreux osselets n'offrent ni altération ni odeur; on y découvre au contraire des traces d'organisation.

Les ouvertures cutanées qui leur donnent passage, montrent bien les caractères d'une inflammation locale, mais qui s'évanouit aussitôt après l'issue de l'esquille, et n'est point suivie par la suppuration.

On observe que l'emploi des substances médicamenteuses rend cette excrétion plus rare. Elise prit du quinquina pendant quarante jours, le suc de raisins sauvages pendant plus de cinquante, et des bains tièdes pendant un mois. Ces divers moyens diminuèrent constamment la séparation des pièces osseuses. Les eaux thermales de Sainte-Hélène furent très-nuisibles; Elise n'en put soutenir que trois bains, et chaque fois elle ressentit un orgasme universel, une violente céphalalgie, en un mot tous les symptômes d'une fièvre d'irritation. Les bords de ses différentes plaies s'écartèrent et laissèrent échapper d'abord du sang, puis de la sérosité d'une couleur bleue. Je remarquai la même teinte à la surface de deux osselets qui sortirent à cette époque.

Maintenant, il s'agiroit d'expliquer la cause du phénomène dont je viens de tracer l'histoire.

On l'a regardé long-temps comme un effet de la contusion; mais on sera forcé d'abandonner entièrement cette opinion, si l'on fait les réflexions suivantes :

1.° La séparation des fragments osseux com-

mença cinq années seulement après la chute, et pendant ce long intervalle il ne se manifesta d'autre accident qu'un léger saignement de nez, qui, probablement, n'étoit pas même la suite du coup ;

2.° Les os se sont séparés de diverses parties, et vraisemblablement la contusion n'a point agi partout de la même manière et avec la même force ;

3.° Aucun de ces osselets ne présentoit la plus légère altération ;

4.° Les quatre-vingt onze fragments sortis du nez, et les quarante-deux sortis de la poitrine, surpassent en volume la totalité des os dont ils se sont détachés ;

5.° Le côté gauche a fourni des esquilles, tandis que le droit seul a été frappé ;

6.° Enfin, la séparation de ces pièces osseuses, loin de diminuer, devient plus fréquente au bout de huit années, époque à laquelle il seroit ridicule de supposer que la contusion exerce encore son influence.

Doit-on donner à l'état dans lequel se trouve Elise, le nom de maladie?

On a coutume de regarder comme pathologique, toute disposition qui s'écarte des lois imprimées par la nature à chaque espèce d'êtres animés. Cependant, si l'on considère que la santé de la jeune fille est excellente, qu'on n'observe aucune altération sur les esquilles ni

sur les os qui les fournissent; qu'on n'en voit également aucune sur les parties molles à travers lesquelles le fragment osseux doit s'ouvrir un passage; qu'il n'agit sur elles que mécaniquement; que les bords de l'ouverture se réunissent sans suppurer, on jugera, ce me semble, que Elise se trouve dans un état contre nature plutôt que dans un véritable état de maladie. Peut-être s'imaginera-t-on que ces nombreux osselets ne sont autre chose que les molécules osseuses destinées à la formation des phalanges dont plusieurs doigts de la main gauche sont privés. Mais cette séparation n'a commencé qu'après l'âge de quinze ans, et s'est accrue successivement; elle se fait en outre dans des parties très-éloignées, et précisément du côté opposé.

Je suis donc intimement persuadé qu'il s'exerce chez cette jeune fille une secrétion osseuse surabondante. N'a-t-on pas vu tout le système osseux de certains sujets perdre sa consistance, et devenir flexible, tandis que, chez d'autres, plusieurs parties naturellement molles se sont endurcies et même ossifiées? de même que, chez les rachitiques, le suc osseux semble être en défaut, ne peut-il pas arriver qu'il soit en excès chez des individus sains et fortement constitués, comme la jeune Elise?

Si la solution de ces différentes questions est intéressante, il en est une autre qui doit

sur-tout fixer l'attention du praticien. La douleur sourde qui de la racine du nez se propage à l'arcade surcilière droite, dure continuellement depuis trois années, et me donne des inquiétudes. Scheid a observé que la plupart des céphalalgies rebelles aux secours de l'art, avoient pour cause des excroissances osseuses et se terminoient par des apopléxies mortelles. Ne doit-on pas craindre ce funeste résultat chez une personne dont les organes imprégnés, pour ainsi dire, d'un excès de phosphate calcaire, le versent de toutes parts ?

La propriété d'amollir les os, que possèdent les acides, seroit peut-être un motif de les administrer. Mais leur action ne s'exerce pas exclusivement sur le système sseux; ils n'y parviennent même qu'après avoir traversé l'estomac et les voies de la circulation, où ils se dénaturent, et que d'ailleurs ils peuvent léser. En attendant que l'on trouve un réactif qui se porte spécialement aux os, comme la garance, j'imagine qu'il conviendroit d'employer la méthode perturbatrice. Par elle, on décomposeroit, on agiteroit, on disperseroit les molécules osseuses surabondantes; on les éloigneroit de l'embouchure des vaisseaux qui cherchent à se les approprier. L'expérience ne semble-t-elle pas venir à l'appui de ce raisonnement ? N'a-t-on pas vu déjà les bains d'eau tiède, le quinquina, le suc de raisins sauvages, diminuer la secrétion

osseuse? et pourtant ces diverses substances, loin d'avoir entre elles aucune analogie de principe ou d'action, sont rangées dans des classes fort éloignées par les thérapeutistes. Si, dans cette circonstance, elles ont rempli la même indication, c'est uniquement parce que elles ont agi comme moyens perturbateurs.

RAPPORT

Fait à la Société médicale, par M. le docteur Baron, *sur un Ouvrage anglais ayant pour titre :* Recherches sur les lois des maladies épidémiques, etc., *par* Joseph Adams, *d. m., membre du Collége des médecins de Londres, médecin des hôpitaux de la petite vérole et d'inoculation, etc.*

De tout temps les médecins se sont occupés des maladies épidémiques, des moyens de les détruire ou d'arrêter leurs progrès. Cependant ils n'ont pas toujours été d'accord sur les caractères de ces maladies et sur leur propriété contagieuse on non contagieuse. L'ouvrage dont je donne l'extrait, pourra éclaircir cette matière. L'auteur établit d'abord, dans une introduction préliminaire, la division des maladies en endémiques et en épidémiques. Dans le premier ordre, il place la lèpre des Grecs,

l'éléphantiasis, la maladie des Barbades, le scrophule, le goître, etc.; il pense qu'aucune de ces maladies n'est contagieuse, et que toutes ont une marche lente. Les maladies épidémiques, au contraire, parcourent leurs périodes avec une rapidité extrême, sont quelquefois contagieuses, et d'autres fois ne le sont nullement. Après avoir établi ces principes, l'auteur traite la question dont il s'occupe, dans une série de chapitres que je vais faire connoître successivement.

CHAPITRE I.er *Des maladies épidémiques dont la propriété contagieuse n'est pas encore prouvée.*

Le docteur Adams expose combien les opinions des auteurs ont différé sur les maladies qu'on doit regarder comme contagieuses. Pour éclaircir cette question, il examine d'abord les causes et les phénomènes des altérations de l'air atmosphérique, dans les lieux où les hommes sont rassemblés en grand nombre. S'il n'y a pas de malades dans ce rassemblement, le seul inconvénient qui en résulte est la trop petite portion d'air dont chacun peut faire usage; mais aussitôt qu'il y a un malade, une nouvelle espèce d'air se trouve engendrée, et produit une fièvre qui a reçu différents noms, suivant les lieux dans lesquels elle se déve-

loppe. Alors ses effets sont d'autant plus violents, qu'on s'y expose plus subitement et qu'il y a une plus grande quantité de matière infecte répandue dans l'air. Cependant cette fièvre n'est pas, pour cela, contagieuse; elle ne se répand que parce que les personnes qui en sont affectées, vicient l'air environnant, et celles qui la contractent retournant chez elles, la maladie ne s'étend pas plus loin, comme cela s'est observé pour la fièvre des prisons, qui fut si funeste lors des assises d'Oxford.

Chap. II. *De la manière dont les différentes épidémies se détruisent réciproquement.*

Il cite plusieurs observations tirées des auteurs, pour prouver que les épidémies se détruisent mutuellement, et détruisent d'autres maladies; de sorte qu'elles se changent les unes dans les autres, suivant la constitution régnante. Il pense que cette circonstance en a imposé à plusieurs médecins, qui ont regardé certaines maladies comme contagieuses, parce qu'elles se développoient chez des individus qui étoient ensuite saisis de la maladie épidémique régnante. Cette erreur peut encore tenir à ce que plusieurs habitants d'un lieu mal sain, sont pris de la maladie les uns après les autres; on peut croire alors que les premiers ont communiqué l'infection aux derniers, et

l'on n'est convaincu du contraire, que lorsque des individus changent de demeure, et que la maladie ne se propage plus. Cette manière de voir, qui est reçue pour les fièvres intermittentes, peut s'appliquer, suivant notre auteur, à la fièvre jaune d'Amérique, qu'il ne regarde pas comme contagieuse, puisque les individus qui passent dans une ville salubre, et qui emportent la maladie avec eux, ne la communiquent jamais aux habitants. Il en dit autant de la peste, de la grippe, etc., qui sont dues à des qualités particulières de l'atmosphère.

CHAP. III. *Des contagions.*

On ne doit ranger une maladie parmi les contagieuses, que quand la personne qui en est affectée, étant transportée parmi les personnes saines, la leur communique, et celles-ci à d'autres. Le docteur Adams pense que le caractère essentiel d'une maladie contagieuse, est que la cause qui l'a produite soit exactement semblable à ses effets. Ainsi, suivant lui, beaucoup de maladies considérées comme contagieuses, ne le sont pas. Parmi celles qui le sont le plus, on doit compter la petite vérole, la rougeole, la fièvre scarlatine; leur cause est exactement semblable à son effet. Elles existent et se communiquent en tout temps et en tous lieux. On peut arrêter une épidémie par des moyens hygiéniques bien

entendus, mais rien ne peut empêcher une contagion de se répandre. Toutes ces contagions peuvent être communiquées par l'air passant d'une personne malade à une personne saine; et quand elles deviennent épidémiques, nous ne connoissons aucun moyen de les borner; cependant on n'y est sujet qu'une fois dans la vie. Les médecins qui ont précédé les Arabes, n'ont connu aucune maladie vraiment contagieuse; et il est d'observation, que depuis que la mortalité a diminué par le fait des épidémies, elle a en revanche augmenté par le fait des contagions.

Chap. IV. *De la manière de détruire les fièvres produites par l'altération de l'atmosphère.*

Pour parvenir aux moyens de produire cette destruction, le docteur Adams considère d'abord les lois suivant lesquelles se répandent les ravages des épidémies, et commence par s'occuper de la fièvre d'hôpital, des prisons, etc. L'air de ces lieux est d'autant plus dangereux, qu'on s'y expose plus subitement, qu'on a été plus habitué à respirer un air sain. Ainsi, il suppose un prisonnier mis en liberté et emportant avec lui ses habillements infects. Cet homme, qui peut être ne communiquera rien à sa famille qui sera venu le visiter souvent, et même qui aura peut-être partagé son logement, cet

homme, dit-il, pourra envoyer des émanations à ceux qu'il rencontrera sur sa route; il en résultera chez ces individus une fièvre dont on ne connoîtra pas la cause, et qui se bornera, s'ils habitent des lieux sains; mais s'ils retournent dans un lieu mal sain, ils engendreront une nouvelle source d'infection : cela s'applique encore aux habitations des pauvres; il y a certains pays extrêmement indigents, dont l'atmosphère est toujours infecte. Il termine ce chapitre, en concluant que le meilleur moyen de détruire ces sources d'épidémie, est de rendre plus commode la situation des prisonniers et celle des pauvres. Pour ce qui concerne ces derniers, il pense qu'il seroit convenable de leur inspirer le désir de gagner plus qu'il ne faut pour satisfaire leurs besoins, de leur donner par là l'amour de l'ordre, enfin d'élever leur esprit par une éducation convenable.

Chap. V. *Des moyens de détruire les épidémies produites ou augmentées par la constitution de l'atmosphère.*

L'auteur considère deux sortes d'épidémies de ce genre. Les unes sont produites par la constitution de l'atmosphère, mais augmentées par les localités; les autres sont dues aux exhalaisons malfaisantes qui s'élèvent du sol dans certains temps. La plus remarquable des épidémies

de la première espèce, est *la grippe*. Dans la seconde espèce sont la fièvre intermittente et la fièvre jaune. La grippe étend d'autant plus ses ravages, que les sujets sont plus rassemblés dans un lieu mal sain. Ceux qui s'exposent à l'air libre, sont plus promptement guéris.

Il est certain que l'accumulation des individus, augmente les effets de la fièvre intermittente. Cette maladie attaque plus facilement les personnes qui arrivent dans les pays où elle règne, que celles qui les habitent ordinairement.

Quant à la fièvre jaune, elle est produite par les émanations du sol, et se manifeste dans certaines saisons. Notre auteur pense qu'elle n'est pas contagieuse et regarde comme inutile et même nuisible, la quarantaine que l'on fait faire aux vaisseaux qui reviennent d'Amérique.

Chap. VI. *De la peste.*

Quoiqu'il y ait beaucoup d'analogie entre la peste et la fièvre jaune, cependant il y a entr'elles une différence remarquable : c'est que la première peut exister pendant l'été et l'automne; ce qui n'a pas lieu pour la dernière. La chaleur des tropiques, nécessaire pour la production de la fièvre jaune, est souvent propre à arrêter les progrès de la peste. Le docteur Adams prétend que les personnes qui s'éloignent des lieux dans lesquels cette maladie

règne, quoiqu'ils soient eux-mêmes malades ou mourants, ne communiquent pas la contagion aux autres. Il établit les différences qui la distinguent des fièvres intermittentes. Celles-ci naissent dans les lieux marécageux; celle là, au contraire, règne dans les villes : mais toutes deux sont dues à certaines propriétés du sol, et présentent encore différentes circonstances analogues. Après avoir établi ces préliminaires, il examine si la peste est contagieuse. Il rapporte les opinions des différents auteurs à ce sujet, et démontre que ceux qui ont regardé cette maladie comme contagieuse, ne sont même pas d'accord pour établir les lois de cette contagion; les uns pensant qu'elle se communique seulement par le contact; d'autres, par certains effluves, et d'autres enfin croyant qu'elle se propage des deux manières. Pour prouver que cette opinion est mal fondée, il rapporte d'abord celle des naturels des pays dans lesquels la peste règne le plus habituellement, qui ne la regardent pas comme contagieuse, et ne prennent aucune précaution pour s'en préserver. Il n'attribue pas ce défaut de précaution à l'idée de prédestination, comme on l'a cru, puisqu'il est d'autres maladies qu'ils évitent, telle que la petite vérole. Il cite différentes observations qui appuient son opinion. D'après cela, il combat l'usage où l'on est de faire faire des quarantaines dans les lazarets, qui, en général, sont

eux-mêmes des lieux mal sains et encombrés, et deviennent des causes de maladies pour ceux qui y arrivent. Il croit que si les nouveaux arrivés sont les premiers attaqués de la peste, ce n'est pas qu'ils l'apportent avec eux, mais parce qu'ils ont une susceptibilité plus grande. Puisque la peste se borne aux villes et ne se répand pas dans les villages, il regarde comme inutile et barbare, la coutume de tenir renfermés les pestiférés dans les lieux qu'ils habitent, en entourant les lieux infectés d'un cordon de troupes. Il pense qu'il vaudroit mieux, lorsque la peste se manifeste dans une ville, en faire sortir les habitants, jusqu'à ce que l'état de l'atmosphère fût changé; alors les habitations seroient nettoyées, et chacun viendroit reprendre sa demeure. Ainsi, toutes les maladies qui dépendent de l'état de l'atmosphère, augmentent de violence en proportion de la manière dont les hommes sont rassemblés; et le meilleur moyen de les en préserver, est de rendre leur situation plus avantageuse.

Chap. VII. *De la manière de détruire les contagions.*

Les maladies que l'auteur choisit pour exemples, sont la petite vérole, la rougeole et la fièvre scarlatine. Dans ces affections, le malade lui-même est contagieux; il porte avec lui le

principe du mal qu'il communique aux autres, ce qui n'a pas lieu dans les maladies épidémiques. Il s'occupe particulièrement, dans ce chapitre, des moyens de diminuer la mortalité causée par la fièvre scarlatine. On ne peut éviter cette maladie par les précautions qui réussissent dans les autres épidémies. Le seul moyen est d'empêcher l'introduction des malades ou des substances imbues du principe contagieux, ce qui est fort difficile. Il faut donc, le plus souvent, se borner à empêcher la maladie de se répandre, ce que l'on obtiendroit par la séparation des malades d'avec les autres habitants; mais cet expédient est presqu'impraticable dans une grande ville. Cette maladie est des plus dangereuses quand elle règne épidémiquement, et on n'a encore trouvé aucun moyen de la détruire.

Chap. VIII, IX et X.

Ces trois chapitres sont consacrés à l'indication des moyens de diminuer le danger de la rougeole et de la petite vérole. Pour ce qui regarde la première, il pense qu'on devroit exposer les enfants à la contagion, dans un temps opportun et après une préparation convenable, plutôt que de les laisser s'y exposer dans d'autres circonstances. Quant à la petite vérole, il indique les différents moyens qui ont été proposés pour sa destruction; il expose les opi-

nions qui se sont manifestées chez les médecins et dans le public, à l'occasion de l'inoculation, et reconnoît combien la vaccine est utile pour l'extirpation de la variole.

Telle est la théorie du docteur Adams, sur les épidémies et les contagions. Il a joint un grand nombre de notes qui servent à donner du développement à ses propositions. On voit par l'extrait que je présente à la Société, que ce savant médecin a beaucoup réfléchi sur la matière qu'il traite, et sur laquelle il présente des idées neuves et intéressantes. Le sujet est cependant loin d'être épuisé. Les médecins qui ont eu occasion de voir des maladies épidémiques, seront à même d'apprécier la valeur de cette théorie, que d'ailleurs je ferai connoître davantage, me proposant de donner incessamment une traduction de l'ouvrage dont je présente l'extrait.

CHIRURGIE.

OBSERVATION *d'une fracture du crâne, présentée à la Société médicale d'émulation,*

PAR M. PROS, médecin de la marine, à Rochefort.

DANS le courant du mois d'Octobre 1807, Charles Digué, matelot breton, embarqué sur le vaisseau *le Lion*, dont j'étois chirurgien-major, fut, vers les six heures du soir, frappé sur

la bosse coronale droite, par un cercle de fer du poids d'à peu près vingt livres, qui s'étoit détaché de la vergue du petit hunier d'un autre vaisseau avec lequel *le Lion* s'aborda dans une manœuvre à la voile sur la rade de la Rochelle.

Ce cercle, en tombant d'une hauteur de plus de soixante pieds, frappa d'abord obliquement un autre homme, sur la partie moyenne du pariétal droit, lui fit une plaie longue de deux pouces et demi, intéressant les téguments du crâne, et fit ensuite à Digué, par contre coup, une plaie longitudinale de huit lignes d'étendue, par laquelle je retirai trois petites esquilles en forme d'aiguilles. Ce blessé étoit sans connoissance, agité de mouvements convulsifs et crachoit du sang, ce qui me donna l'idée de lui examiner l'intérieur de la bouche. Je trouvai : 1.° le voile du palais déchiré tout le long de la suture qui unit les os maxillaires supérieurs; 2.° un écartement de ces deux os, tel que j'introduisis facilement le doigt index entr'eux.

Le malade fut saigné deux fois dans le courant de la nuit; mais on lui retira peu de sang, en raison de son indocilité. La connoissance lui revint sur les trois heures du matin, et il fut porté à l'hôpital, distant d'une demi-lieue, à sept heures. Il y resta quatorze jours, pendant lesquels il fut impossible de lui maintenir un bandage sur la tête, ni même de renouveler la saignée. Il sollicita sa sortie et revint à

bord, offrant encore à peu près le même écartement des os maxillaires supérieurs et du voile du palais. Je le suivis avec attention; et, à mon grand étonnement, je vis, au bout de dix ou douze jours, que la réunion des os et du voile du palais étoit parfaite.

La gravité de cet accident me fit pronostiquer la mort prochaine du sujet. Cet écartement des os maxillaires rendoit pour moi incalculable la force qui l'avoit produit. Mais aujourd'hui, je considère que c'est à cet écartement que ce blessé doit son salut.

Ce fait s'est passé sous les yeux de MM. Bourillon, Kortz, Sauzé et Dupuy, aides-chirurgien sur le vaisseau *le Lion*. Ce dernier m'a assuré avoir vu l'homme qui fait le sujet de cette observation, quinze mois après, n'éprouvant aucune incommodité.

MALADIES DES FEMMES.

RAPPORT *de* M. GARDIEN, *docteur en médecine, professeur d'accouchements et des maladies des femmes, sur un Ouvrage manuscrit de* M. FAUCHIER, *intitulé :* Essai sur les modifications que l'état puerpéral amène dans le cours et le traitement des fièvres idiopathiques et symptomatiques.

J'ÉPROUVE, Messieurs, une vraie satisfaction à vous rendre compte du travail de M. Fau-

chier. Il recherche quelles sont les modifications que l'état puerpéral et les deux fonctions qui le précèdent amènent dans le cours et le traitement des fièvres dont les nouvelles accouchées sont atteintes, et si les changements déterminés par les circonstances nouvelles où elles se trouvent, et qui leur sont particulières, autorisent à admettre, comme le font la plupart des auteurs, une fièvre spécifique et *sui generis*, qui n'attaque qu'elles, à laquelle ils ont donné le nom de *fièvre puerpérale*. Je n'aurai, en général, qu'à applaudir aux vues sages que présente l'auteur. Si la doctrine qu'il enseigne n'est pas nouvelle, comme il en convient, quoiqu'il ait omis d'indiquer les sources où il l'a puisée, on peut dire, à sa louange, qu'il est peu d'auteurs qui lui aient donné autant de développements et qui l'aient présentée avec plus de méthode et d'une manière plus propre à convaincre. Je ne connois même que deux ouvrages où la question ait été traitée sous le même point de vue : ce sont la Dissertation de M. Mercier, de Rochefort, et mon Traité consacré à l'étude des diverses fonctions sexuelles.

M. Fauchier commence son Mémoire par quelques vues générales sur la fièvre. Il fait remarquer que l'observation, qui seule peut fournir des lumières sur cet objet, ne nous a encore rien appris sur la nature et la cause prochaine de la fièvre; mais elle nous a fait connoître ses

causes occasionnelles les plus ordinaires, les différences qu'elle présente et les symptômes qui annoncent qu'elle est d'un caractère différent, ce qui indique, en même-temps, que les méthodes curatives doivent varier.

L'observation apprend encore que, dans certains cas, la fièvre est primitive, et que c'est elle qui donne naissance aux autres symptômes; dans d'autres, au contraire, elle n'est que secondaire et un symptôme de la maladie. Dans le premier ordre de ces fièvres, qu'il appelle *idiopathiques*, le traitement doit être dirigé contre la fièvre, et il faut négliger les symptômes, à moins qu'il n'en survienne qui troublent le cours de la maladie. Dans le second on doit attaquer l'affection locale qui fait naître la fièvre, puisque cette dernière cesse si on réussit à dissiper l'autre. Les fièvres idiopathiques offrent des caractères différents qui exigent des secours d'une nature opposée. Ces réflexions préliminaires une fois posées, M. Fauchier entreprend l'examen de la question qui fait l'objet de son Mémoire.

L'observation apprend que les femmes récemment accouchées, sont souvent attaquées de maladies fébriles, soit idiopathiques, soit symptomatiques, et que leur état paroît les y disposer et les rendre plus graves. Mais l'auteur révoque en doute l'existence d'une fièvre spécifique et *sui generis*, qui n'attaque les fem-

mes que dans cette circonstance, et à laquelle conviendroit par conséquent le nom de *fièvre puerpérale.*

Pour admettre une fièvre particulière à l'état des couches, dit l'auteur, il faut nécessairement ou qu'il fasse naître une cause particulière de maladie, ou bien que les circonstances particulières qui l'accompagnent ou la précèdent, amènent dans la manière d'agir des causes ordinaires, des modifications qui produisent un changement total dans leurs effets. Or, l'examen des changements produits par l'état puerpéral, lui semble prouver qu'il ne fait naître aucune cause de maladie agissant différemment des autres causes. La gestation, l'accouchement, qui ont amené les circonstances nouvelles où se trouve l'accouchée, n'occasionnent aucune modification assez notable pour déranger la manière d'agir des causes ordinaires, et leur faire produire des effets opposés.

On peut rapporter à trois sources, les dérangements que les circonstances qui précèdent l'état puerpéral, peuvent introduire dans l'économie d'une nouvelle accouchée; savoir : 1.° la suppression des règles, qui amène chez quelques femmes un état de pléthore générale, mais plus souvent un engorgement des vaisseaux de l'uterus; 2.° la gestation, qui développant chez plusieurs femmes une foule d'incommodités et apportant des dérangements

dans les fonctions digestives, détermine chez elles un état de débilité ; à ces causes se joignent, quand la grossesse avance, le peu d'exercice de la femme et la pression de l'uterus sur les intestins, qui les comprimant et gênant leur action, peuvent contribuer à augmenter le dérangement des digestions. La matrice se distend prodigieusement pendant la grossesse; cette distension de l'uterus et du péritoine qui l'enveloppe, rend ces organes plus irritables; la sensibilité des viscères abdominaux est aussi augmentée, parce qu'ils éprouvent une pression, un froissement de la part de la matrice; 3.° enfin, l'accouchement est une cause de dérangement dont il faut tenir compte; les efforts auxquels se livrent les femmes pendant le travail, les tourments qu'elles endurent, sur-tout lorsqu'il devient laborieux, contribuent encore à augmenter la debilité et la sensibilité amenées par la grossesse.

Immédiatement après l'accouchement, les fluides qui s'étoient portés jusqu'alors en plus grande quantité vers l'uterus, pour servir à la nutrition du fœtus, se portent vers les mamelles. La secrétion nouvelle qui s'établit, ne peut être dérangée d'une manière brusque, sans faire courir des dangers à la femme.

L'auteur s'efforce de prouver qu'il n'est aucun des changements que je viens d'énumérer, qui fasse naître une cause particulière de ma-

ladie. La suppression de l'écoulement sanguin à la suite des couches, ou son excès, peuvent certainement devenir des causes de maladies, mais ils ne peuvent pas produire une fièvre particulière aux nouvelles accouchées, et qu'on n'observe que chez elles. On trouve une cause parfaitement analogue à celle-ci, dans les dérangements du flux menstruel, des hémorrhoïdes. L'excès de cet écoulement accélère les maladies qui dépendent d'un état de débilité; sa suppression occasionne une pléthore générale ou particulière qui favorise le développement de quelques phlegmasies, telles que celles de l'uterus, du péritoine, des viscères abdominaux. Ce que ces organes ont souffert pendant la gestation et l'accouchement, fait qu'ils sont plus disposés à être enflammés.

Le dérangement des digestions peut être produit par une infinité de causes très-distinctes de l'état puerpéral.

Il est hors de doute que tout ce qui empêche la secrétion du lait ou son excrétion, peut devenir une cause de maladie. Mais celle qui est la suite de ce dérangement, doit-elle être considérée comme spécifique et particulière à l'état d'une nouvelle accouchée; en un mot, est-elle occasionnée par la métastase du lait dont la secrétion est troublée?

Pour prouver que le dérangement de la secrétion du lait n'est que l'effet et non la cause

de la maladie, M. Fauchier fait observer que la suppression ne survient qu'à mesure que la maladie fait des progrès, comme on l'observe pour les autres secrétions qui se tarissent également lorsque les nouvelles accouchées sont atteintes de fièvres. Quelquefois, pendant ces fièvres, les mamelles sont gonflées. Or, si la métastase étoit la cause de ces fièvres, l'exsiccation des mamelles devroit précéder leur invasion; on ne verroit pas les seins continuer d'être gonflés, et l'enfant teter pendant toute la durée de la maladie.

L'auteur examine ensuite la prétendue preuve que l'on apporte en faveur de la théorie laiteuse, et qui se tire de la collection abondante que l'on trouve dans la cavité abdominale des femmes mortes à la suite des couches. Si cette étiologie étoit vraie, on rencontreroit cette matière que l'on a comparée à la partie caséeuse du lait chez toutes les femmes qui succombent à la suite des couches. Cependant un petit nombre de femmes offrent ces collections. On en trouve d'absolument semblables chez les hommes morts d'une inflammation des viscères abdominaux. D'où il conclut, avec raison, que chez les uns et les autres, c'est une matière purulente, produit de l'inflammation des membranes.

Il fait voir que l'analyse chimique à laquelle on a eu recours, ne peut rien prouver pour ou contre l'étiologie laiteuse, parce que lors

même que ces collections blanchâtres que l'on trouve dans l'abdomen, seroient formées par le lait, elles ne doivent plus présenter les caractères de ce dernier, qui a nécessairement éprouvé des changements considérables dans ses principes constituans. Pour que cette analyse soit propre à éclairer la question, elle devroit être faite de manière à établir une comparaison entre les produits de l'humeur épanchée dans la cavité abdominale à la suite des couches, et ceux de la matière qu'on y trouve après l'inflammation des viscères abdominaux. D'ailleurs, en supposant que cette humeur soit vraiment du lait, il reste encore indécis si la métastase de ce liquide est la cause ou seulement l'effet de la maladie. Elle n'a lieu qu'après que la maladie est bien formée, ce qui indique que le lait est attiré par l'irritation dont sont atteints les organes affectés.

Dans quelques cas, on trouve ces collections d'humeurs blanchâtres dans la cavité abdominale avant que le lait se soit porté au sein. On ne peut donc pas accuser une métastase laiteuse. Quoique la secrétion qui devoit se faire soit empêchée, on ne peut pas dire, avec les partisans de cette étiologie, que le lait soit retenu dans le sang : ce dernier ne contient que les éléments, les principes qui doivent former le lait; mais ces éléments y existent en tout temps, et ne peuvent agir comme corps étran-

gers. L'auteur conclut de ces considérations, que la gestation et l'accouchement ne produisant aucune cause particulière de maladie, n'introduisant dans la manière d'agir des causes ordinaires, aucune modification propre à changer le caractère des maladies qu'elles font naître, il n'existe aucune fièvre spécifique particulière à l'état des couches, à laquelle convienne le nom de *fièvre puerpérale.* Aussi voit-on que les auteurs qui ont décrit une fièvre particulière à cet état, ne sont pas d'accord sur sa nature : quelques-uns ont donné ce nom à toutes les fièvres essentielles et aux phlegmasies des viscères, dont les femmes sont plus facilement attaquées à la suite des couches. Mais aucune de ces indispositions n'étant une maladie spécifique, ne doit être appelée *fièvre puerpérale* exclusivement à tout autre. On peut seulement dire, que telle fièvre attaque plus fréquemment les accouchées, et que l'on rencontre plus souvent à l'ouverture des cadavres, tel genre de lésion. Mais il faut bien se donner de garde de croire que la maladie qui les attaque est toujours de cette nature. D'ailleurs, toutes ces maladies diverses, décrites par les auteurs sous le nom de *fièvre puerpérale,* peuvent attaquer les femmes dans d'autres circonstances, et même des hommes. Aussi, quoique j'aye regardé la péritonite comme la plus terrible des maladies qui surviennent à la suite des

couches, comme celle qui détermine les collections purulentes que l'on trouve dans l'abdomen, j'ai senti, comme M. Fauchier, que l'on ne devoit pas l'appeler *fièvre puerpérale ;* ce qui m'a porté à adopter une expression composée, celle de *péritonite puerpérale*, qui rappelle à l'esprit les modifications que produit l'état puerpéral dans cette phlegmasie.

Après avoir établi, comme l'ont fait dans ces derniers temps les meilleurs écrivains, qu'il n'est aucune fièvre particulière aux accouchées, il reconnoît cependant avec eux, que les circonstances dans lesquelles elles se trouvent, et qui leur sont particulières, font souvent naître des modifications qui exigent quelques variétés dans le traitement. Il s'attache à bien faire connoître les changements produits par la grossesse, l'accouchement, et les suites qui disposent les femmes dans cet état, aux maladies en général, et plus particulièrement à certaines affections.

La gestation prédispose les femmes aux maladies, à la suite des couches, et les aggrave en augmentant leur sensibilité, en distendant l'uterus, d'où résulte une pression forte sur le péritoine et les viscères du bas ventre ; elle apporte encore des dérangements dans la digestion et la circulation. Cet excès de sensibilité est encore exalté par les douleurs de l'enfantement et par la crainte qui agite la femme en travail, ainsi que

par le mouvement nécessaire pour porter les fluides vers les seins et opérer la secrétion du lait. Toutes ces circonstances font qu'une cause qui n'auroit produit aucun effet dans un autre moment, peut occasionner les accidents les plus graves chez une accouchée. D'après la position où elle se trouve, elle est plus exposée à contracter certaines affections que d'autres.

La femme sera plus disposée aux affections phlogistiques, si les lochies ne coulent qu'en petite quantité et sur-tout si elles sont supprimées, si elle est robuste ou pléthorique, si elle fait usage d'un régime stimulant, si l'accouchement a nécessité des manœuvres qui peuvent avoir occasionné une irritation violente. Mais pour y donner lieu, il faut que l'action de ces causes soit très-forte, parce que chez la femme en couche, la fibre est plus lâche, moins tendue, les sucs lymphatiques très-abondants. On observe rarement une fièvre inflammatoire générale; mais on rencontre assez souvent une phlegmasie fixée vers l'abdomen : la fièvre est alors symptomatique. Les circonstances suivantes aident à concevoir pourquoi elle se dirige plus souvent vers le péritoine qui recouvre les viscères qui tapissent cette cavité. La grande distension qu'éprouve l'uterus pendant la gestation, en produit une semblable dans le péritoine, qui est en outre soumis à une pression exercée par la matrice. Cette membrane séreuse

qui a souffert une grande distension, éprouve immédiatement après l'accouchement, un relâchement subit, ce qui doit entraîner un dérangement dans la circulation qui s'y fait. La fréquence de l'inflammation du péritoine, à la suite des couches, l'a fait regarder, par plusieurs auteurs, comme la fièvre puerpérale.

L'accouchée sera sujette aux fièvres gastriques, si, pendant la digestion, les fonctions digestives ont été dérangées, et qu'à l'époque de l'accouchement ces fièvres règnent épidémiquement. Les fièvres qui attaquent les nouvelles accouchées, sont, le plus souvent, de cette nature. On voit aussi des fièvres adynamiques et ataxiques.

Si on observe quelques symptômes nouveaux qui n'aient pas lieu dans une autre circonstance, ils sont relatifs aux lochies, à la secrétion du lait et à la sensibilité de l'abdomen. Quoique l'expérience prouve que les dérangements des lochies et de la secrétion du lait, ne sont, pour l'ordinaire, qu'un effet de la maladie, parce qu'elle est bien établie et qu'elle a déjà fait des progrès avant qu'ils paroissent, cependant il est hors de doute qu'ils augmentent l'intensité des symptômes ordinaires et rendent la fièvre plus vive. Il arrive alors que la femme déjà très-affoiblie, extrêmement sensible à tous les dérangements de l'économie, n'a plus la force suffisante pour résister à la

maladie. On doit craindre une terminaison funeste lorsque les lochies sont supprimées, les douleurs très-vives, l'abdomen tendu et les mamelles flasques. Les signes contraires sont de bon augure.

Quoique les maladies des accouchées exigent la même méthode de traitement que dans tout autre circonstance, M. Fauchier reconnoît cependant, que les symptômes nouveaux dont l'état puerpéral détermine l'existence, demandent quelques modifications dans l'emploi des médicaments actifs. Il détermine par des règles générales, quand et comment on doit user de la saignée, des vomitifs, des purgatifs. Il fait ensuite l'application de cette doctrine aux maladies fébriles qui attaquent le plus fréquemment les nouvelles accouchées. Parmi les fièvres essentielles, il fait remarquer l'inflammatoire, la gastrique et la putride; parmi les fièvres symptomatiques, il signale particulièrement la métrite, la gastrite, l'entérite et la péritonite. Dans la description qu'il donne de chacune d'elles, il s'attache d'une manière spéciale, à désigner les symptômes particuliers à l'état des couches et déterminés par lui.

Le Mémoire de M. Fauchier, par son étendue et son importance, paroîtroit mériter de fait partie de ceux que publie la Société. Mais si l'on considère que cette collection est consacrée à recueillir les travaux qui présen-

tent quelques vues neuves propres à reculer les bornes de l'art, peut-être hésitera-t-on à lui assigner une place dans ces Mémoires ; car on ne peut disconvenir que toutes les considérations qu'il développe, ne se rencontrent dans tous les traités qui ont été publiés depuis quelques années sur les maladies des femmes en couche. Cependant, il lui reste toujours le mérite de les avoir présentées sous un jour très-favorable, et avec les détails nécessaires pour porter la conviction dans l'esprit de ceux qui sont les moins disposés à admettre cette doctrine, ce qui, en médecine pratique, équivaut à une découverte.

CHIMIE ANIMALE.

NOTE *sur une expérience de* M. GRINDEL, *relative à la production du sang artificiel, communiquée à la Société médicale d'émulation, par M. le docteur* FRIEDLANDER.

LES journaux ont parlé d'une expérience nouvelle faite par M. Grindel, professeur à l'Université de Dorpat, lequel est parvenu à produire du sang artificiel. Le cahier du mois de Janvier, du Journal de MM. Hufeland et Himly, contient les détails de cette expérience, et j'ai cru que la Société accueilleroit avec intérêt quelques renseignements sur ce travail.

Les expériences de MM. Fourcroy et Vauquelin, portoient à croire que le phosphate de soude et le fer entroient dans la composition de la masse du sang; que le fer y était oxidé par l'acide phosphorique, et maintenu dans l'état d'oxide de fer rouge, par la soude qui ne cesse d'y affluer. Le chyle, cependant, ne paroît donner, par l'analyse, qu'un phosphate de fer oxidulé blanc, mêlé avec du muriate de soude.

Wallaston a démontré depuis, que le galvanisme peut décomposer le sel marin de manière à en changer une partie en soude. Monsieur Grindel ayant trouvé ce fait exact, prépara des mélanges de phosphate blanc de fer et de muriate de soude, seuls ou mêlés à de l'albumine et à du carbonate d'ammoniac. Il soumit ces différents mélanges à l'action de la pile galvanique, et il vit que la réunion de ces substances commençoit à rougir.

Ces expériences préliminaires engagèrent M. Grindel à entreprendre la suivante :

Un demi-gros d'albumine dissous dans cinq onces d'eau distillée, deux gros de phosphate blanc de fer, cinq grains de carbonate d'ammoniac, et dix grains de muriate de soude, exactement mêlés par une longue agitation, furent distribués dans deux cylindres de verre. Ces mélanges communiquoient ensemble par une bande de papier brouillard. Un fil d'or partant du pôle positif d'une pile galvanique composée

de cent-soixante à cent-quatre-vingts disques de quatre pouces de diamètre, plongeoit dans un des cylindres, tandis qu'un autre fil du même métal, partant du pôle négatif, alloit se rendre dans le second cylindre. L'appareil ainsi disposé, on ne tarda pas à remarquer le long des deux fils, un commencement de coagulation de l'albumine, qui bientôt se détacha du pôle positif, et se leva en écume dans le cylindre du côté négatif. Au bout de douze heures, l'albumine qui se trouvoit au milieu du côté positif, étoit changée en une masse rouge ressemblant à du sang; la liqueur qui se trouvoit au-dessus et au-dessous étoit jaunâtre. On voyoit nager par-ci par-là, dans le fluide, des morceaux d'albumine tantôt blancs et tantôt rouges. Le mélange contenoit de l'acide libre. On vida le cylindre et on exposa à l'air le mélange que l'agitation avoit fait devenir également rouge. Il s'en sépara une espèce de cruor artificiel, et le serum nagea à la surface.

Le cylindre du fil négatif, offrit un fluide limpide et non coloré; l'aspect trouble produit par le phosphate de fer avoit disparu, et on ne remarqua que l'écume albumineuse nageant à la surface; au reste, le mélange étoit évidemment de nature alcaline. On en acquit la preuve par le papier de tournesol et par la couleur brun foncé du bouchon par lequel avoit passé le fil d'or.

M. Grindel a varié ses expériences, afin de savoir jusqu'à quel point les substances qui étoient entrées dans le mélange, devenoient nécessaires pour la production des phénomènes cités. Il a trouvé que leur réunion est indispensable, à l'exception cependant du carbonate d'ammoniac. L'air et la chaleur seulement ne sauroient produire les effets décrits, lesquels exigent une pile de cent couches de quatre pouces de diamètre. Le galvanisme joue donc un principal rôle dans cette opération. L'ébullition avec l'acide sulfurique, ne put faire coaguler l'albumine, ce que l'auteur attribue à la trop petite quantité de ce principe, qu'on a pu faire dissoudre dans cinq onces d'eau. Le cruor se fonça en couleur par son exposition à l'air, et étoit de nature alcaline. La petite quantité d'acide remarquée dans le sang artificiel, a dépendu d'une solution de phosphate de fer qu'on avoit ajoutée afin que celui-ci se maintint dans le fluide; peut-être aussi de l'effet du courant galvanique sur l'eau. Au reste, les autres réactifs chimiques ont produit les mêmes phénomènes que sur le sang naturel.

Sèlon la théorie de M. Grindel, on doit attribuer une partie des phénomènes dont il a été rendu compte, aux modifications produites dans l'eau par la différence des pôles galvaniques. Le muriate de soude converti en soude, agit sur le phosphate de fer; une partie de l'oxide de-

venu libre, est changé en hydrate rouge ou fer rouge avec surabondance de phosphate, décrit par MM. Fourcroy et Vauquelin, par l'eau oxigénée, moyennant le côté positif de la pile, et nage dans le cylindre qui répond à ce côté. Une opération analogue semble avoir lieu dans l'économie animale; mais nous avons cru devoir nous abstenir de suivre l'auteur dans ses hypothèses, auxquelles, d'ailleurs, il n'attache pas lui-même une grande importance.

Telle est la communication qui nous a été faite des expériences de M. Grindel. La Société a nommé pour les répéter, MM. Baruel et Mouton. Nous ferons connoître incessamment le rapport de ces deux commissaires.

VARIÉTÉS.

LITTÉRATURE MÉDICALE, FRANÇAISE ET ÉTRANGÈRE.

A Monsieur le Rédacteur du Bulletin des Sciences médicales.

MONSIEUR,

J'ai lu avec intérêt les réflexions critiques de M. Cayolle (tome XXXI, N.° 92, VII.ᵉ année de la *Bibliothèque médicale*), sur mon Observation d'une tumeur anévrismale, etc., insérée dans le VI.ᵉ volume, N.° 38, V.ᵉ année du *Bulletin des Sciences médicales*, etc. Comme e crois pouvoir me défendre de l'accusation de n'avoir

pas mieux connu la structure que présentent les tumeurs anévrismales, permettez-moi de lui adresser les réflexions suivantes, par la voie de votre Journal.

Si la tumeur dont j'ai donné l'observation, étoit une tumeur anévrismale formée par la tunique celluleuse de l'aorte distendue par le sang épanché dans la poche qu'elle forme après la rupture des tuniques interne et moyenne, le rein droit auroit dû se trouver en dehors de la tumeur développée dans le tissu cellulaire abondant qui environne cet organe; car en vain la tunique externe se seroit-elle distendue et se seroit-elle approprié successivement les lames du tissu cellulaire ambiant, je ne conçois pas comment, sans rupture du sac celluleux qu'elle formoit, le rein droit auroit pu se trouver lui-même contenu dans la tumeur sanguine pleine d'un putrilage, sorte de bouillie où l'on ne reconnoissoit plus aucune trace de l'existence du rein droit, et qui communiquoit avec l'aorte par une large rupture de ses tuniques, dans l'endroit où elle étoit anévrismatique. L'anévrisme de l'aorte avoit une étendue de plusieurs pouces et un volume assez considérable; les tuniques interne et moyenne étoient rompues dans une grande étendue, et il y avoit communication dans l'intérieur de la tumeur qui naissoit de ce même endroit, et avoit un volume très-considérable : de sorte qu'un rétrécissement manifeste séparoit la tumeur aortique de la poche celluleuse. Je suis bien persuadé que d'abord la tumeur a été formée après la rupture des deux tuniques internes, par la tunique celluleuse qui a pu produire une amplitude plus ou moins considérable; mais je répéterai encore, que quelque dilatée qu'on la suppose, elle n'auroit jamais dû contenir le rein droit, s'il ne s'étoit point fait, à une époque plus ou moins avancée de la maladie, une rupture de cette même tunique celluleuse dans le tissu adipeux voisin où le rein est plongé. Cette poche celluleuse présentoit bien l'aspect qu'on ob-

serve ordinairement dans les tumeurs anévrismales, mais pourquoi le rein n'existoit-il plus, et d'où provenoit le putrilage, la bouillie brunâtre qu'elle contenoit, sinon de la destruction du parenchyme du rein même que le sac celluleux renfermoit dans son intérieur? Enfin, une objection qui me paroît sans réplique, c'est que l'extrémité supérieure de l'uretère droit, qui dans sa dilatation porte le nom de *bassinet*, communiquoit avec l'intérieur de la tumeur. Or, comment cela a-t-il pu avoir lieu, si le rein droit n'étoit point confondu dans la tumeur, et celle-ci fermée par un kiste celluleux distinct de la tunique externe de l'aorte? Ainsi donc, je ne me disculperai de l'accusation de M. Cayolle, d'avoir pris pour une particularité remarquable une disposition qui est au contraire fort commune, qu'en me contentant de lui présenter, en manière de doute, ma réflexion sur l'impossibilité que le rein droit ait pu être contenu dans la tumeur sans que celle-ci ait été fermée par un sac celluleux au milieu duquel s'étoit rompu la tunique externe de l'aorte, après une dilatation plus ou moins grande; je suis pleinement disposé à me rétracter de mon opinion sur la nature et la formation de la tumeur anévrismale dont j'ai donné l'observation, si M. Cayolle veut bien me donner une explication que, pour le moment, je n'imagine point, sur la cause du fait dont je lui pose la solution en question. Du reste, je dois avouer qu'il étoit infiniment difficile, pour ne pas dire impossible, de constater par la dissection, l'endroit précis jusqu'où s'étendoit la tunique celluleuse dans le kiste dont je suppose l'existence, à cause de l'épaisseur des parois et de l'adhérence intime des feuillets celluleux les uns aux autres.

E. GAULTIER, *aide-major de l'hôpital de la Garde impériale.*

REVUE DES JOURNAUX DE MÉDECINE ET AUTRES; NOUVELLES MÉDICALES ET SCIENTIFIQUES.

BIBLIOGRAPHIE.

ANALYSE *des nouvelles eaux de Passy, communiquée à l'Ecole de médecine de Paris, par* M. DEYEUX. *A Paris, chez Méquignon l'aîné, libraire, rue de l'Ecole de Médecine,* N.° 9. — *In*-8.°

ON reprochoit au célèbre Tronchin de faire consister toute sa pratique, à conseiller le mouvement, l'exercice, de longues promenades à pied et quelques autres moyens aussi simples; mais ne glissoit-on pas trop légérement sur le but des promenades qu'il avoit coutume de prescrire? Presque toujours il y étoit question d'aller prendre les eaux minérales de Passy. Quoi de plus approprié à la nature des maladies pour lesquelles il étoit journellement consulté, que l'usage de ces eaux minérales, aidé d'un exercice agréable et modéré? En effet, des femmes vaporeuses dont les nerfs étoient d'une excessive mobilité, dont les tissus se trouvoient dans le relâchement, par l'abus des plaisirs et des passions violentes; de jeunes personnes affectées de chlorose ou d'engorgement chronique des glandes et des viscères; des hommes que les travaux du cabinet, les soucis que traîne à sa suite l'ambition, et trop souvent encore l'habitude de la débauche et du libertinage, avoient jeté dans la langueur; des hommes qui éprouvoient de l'inappétence, du dégoût, des affections de l'estomac ou des viscères abdominaux; des hystériques, des hypocondriaques : voilà quels étoient les

malades qui alloient en foule consulter l'oracle de Genève. Et puisque les médecins les plus célèbres ont depuis long-temps reconnu l'efficacité des eaux de Passy, dans ces sortes de maux, pourquoi s'étonner des guérisons obtenues par Tronchin, et ne les attribuer qu'à la simple promenade à pied, qui ne peut être, dans ce cas, qu'un auxiliaire ?

Les nouvelles eaux minérales de Passy, dont il est ici question, ont été depuis cent ans le sujet d'une foule d'analyses, de dissertations et même de disputes assez vives. Lémery, Réaumur, Moulin de Marguery, Geoffroy, Boulduc, Cantwel, Venel et Bayen, Cadet, Monnet, ont tour à tour essayé d'en faire connoître la nature; et comme les moyens d'analyse ont dû se multiplier et se perfectionner à mesure que la chimie a fait de nouveaux progrès, le savant et respectable M. Deyeux, a jugé convenable de répéter le travail de ses prédécesseurs, persuadé qu'il rendroit un important service aux médecins de la capitale, en faisant connoître d'une manière précise, les principes constitutifs de ces eaux minérales, si recommandables et par les cures qu'elles ont opérées et qu'on leur voit opérer tous les jours, et par l'agrément de la position, et par le voisinage de la ville, et sur-tout par les soins que les propriétaires se donnent pour porter l'établissement au degré de perfection dont il est susceptible.

Il résulte du travail de M. Deyeux :

1.° Que ces eaux sont fournies par trois sources naturelles;

2.° Que ces trois sources ne donnent pas une égale quantité d'eau, et qu'une d'elles est moins chargée de principes ferrugineux que les deux autres;

3.° Que l'eau des deux sources les plus abondantes, lorsqu'on l'examine avant son épuration, a une transparence parfaite, et qu'elle contient par pinte :

Sulfate de chaux. . . . . 43 gram. 2 cent.

Sulfate de fer acide, au *minimum* d'oxigénation. .	17 gr. 245 millièmes.
Sulfate de magnésie. . .	22 gr. 6 cent.
Sulfate de soude.	6 gr. 60 cent.
Sulfate d'alumine et de potasse.	7 gr. 5 cent.
Carbonate de fer.	0 gr. 80 cent.
Acide carbonique.	0 gr. 20 cent. 16 mil.
Matière bitumineuse. . .	Quantité inappréciable.

4.° Que cette même eau, après avoir été soumise à l'épuration spontanée, contient par pinte :

Sulfate de chaux.	44 gr. 4 cent.
Sulfate de magnésie . . .	22 gr. 7 cent.
Sulfate d'alumine et de potasse.	7 gr. 6 cent.
Sulfate de fer, au *maximum* d'oxigénation. . .	1 gr. 207 cent.
Muriate de soude.	6 gr. 70 cent.

La comparaison des produits fournis, fait voir que l'eau *non épurée* est plus riche en principes salins que celle qui l'a été, et que les sels ne sont pas de même nature dans ces deux eaux. Il en résulte que les eaux telles qu'elles coulent de la source, sont généralement trop fortes, trop actives pour l'usage intérieur; la grande quantité de substances salines, et sur-tout de sulfate de fer, qu'elles tiennent en solution, produit dans la bouche et dans l'estomac une impression désagréable, un sentiment de pesanteur, d'astriction, qui peut être suivi de nausées et même de vomissements. On ne doit donc en prescrire l'usage intérieur qu'avec la plus grande circonspection, et il faut toujours les faire couper avec une plus ou moins grande proportion d'eau ordinaire ou d'une infusion de quelque plante mucilagineuse. C'est en les employant à l'extérieur, qu'on en obtient le plus de succès. On peut les donner en douches, en lotions, en in-

jections dans toutes les affections locales qui dépendent du relâchement ou de l'affoiblissement de quelque partie. Elles produisent sur-tout un bon effet dans ces engorgements chroniques, œdémateux ou compactes, qui succèdent si souvent aux entorses.

Quant aux eaux épurées par le temps et le repos, elles sont dépouillées de tout principe irritant, et présentent un nouveau mode de combinaison. Le fer n'existe plus à l'état de sulfate acide, au *minimum* d'oxigénation; de sorte que, loin de fatiguer l'estomac, elles le fortifient. Aussi conviennent-elles dans l'inappétence, les dégoûts, etc., de même que dans ces sortes d'affoiblissements qui produisent une secrétion muqueuse trop abondante.

N'oublions pas de dire, en terminant cet article, que l'on distribue ces eaux, *gratis*, à l'entrée du jardin où se trouvent les sources, à Passy, près Paris, N.° 19, sur la route de Versailles, aux malades des Dispensaires, et même à tous les pauvres munis du certificat d'un médecin, d'un chirurgien ou bien du curé de leur paroisse. C'est aux personnes charitables qui s'occupent du soulagement de la classe indigente, à profiter en sa faveur des dispositions pleines de bienfaisance que montrent les propriétaires des nouvelles eaux de Passy. MM. Derosne, Tancoigne, Chomet, Bourriat, Garnier, apothicaires, tiennent des dépôts de ces eaux minérales, à Paris.

RAPPORT *fait à la Société médicale d'émulation, dans sa Séance du 3 Avril* 1811, *sur l'ouvrage de M. le docteur* GAULTIER, *de Vic-sur-Losse, par le docteur* VASSAL, *l'un des secrétaires particuliers.*

(Cet ouvrage est le développement de celui dont il a été rendu compte dans le Numéro de Mars 1810).

La Dissertation inaugurale dont je vais rendre compte

à la Société, a pour objet des recherches anatomiques sur le système cutané de l'homme. L'auteur a divisé son ouvrage en six sections. La première, qui est la plus étendue de toutes, est entièrement consacrée à la structure des téguments. Jusqu'à présent l'on avoit pris pour type dans les descriptions anatomiques de la peau humaine, la race blanche, et l'on avoit, pour ainsi dire, négligé celle de la race noire. M. Gaultier a commencé en sens inverse : il a d'abord étudié les téguments des nègres, et a fini par ceux des blancs.

Comme tous les anatomistes, il divise la peau : 1.° en derme; 2.° en corps muqueux-réticulaire, et 3.° en cuticule ou épiderme.

La description du derme n'offre rien de particulier, si ce n'est que les aspérités qui le terminent extérieurement, et que quelques anatomistes appellent corps *papillaire*, font paroître la peau des nègres ridée dans toute son étendue, tandis que ces rides sont peu apparentes chez les européens.

Le corps muqueux-réticulaire a fixé particulièrement les recherches de notre auteur, et avec d'autant plus de raison, que le plus grand nombre des anatomistes a manifesté des doutes sur la disposition anatomique de ce corps, indiquée par *Malpighi*.

Une négresse morte à l'Hôtel-Dieu de Paris, par suite de brûlure, fournit à M. Gaultier l'occasion d'étudier les téguments des pieds et des mains, et il découvrit que le corps muqueux-réticulaire se composoit de quatre parties bien distinctes, limitées en dedans par le derme, et en dehors par l'épiderme.

De huit autres nègres morts dans différents quartiers de Paris, soumis aux mêmes recherches, six lui offrirent les mêmes résultats. Enfin, plusieurs applications de vésicatoires, faites sur des nègres, le convainquirent que la peau, dans les diverses parties du corps, offroit la même

organisation. Les parties qui composent le corps réticulaire, sont : 1.° des bourgeons sanguins; 2.° un tissu blanc désigné par le nom de *couche albide profonde ;* 3.° de petits corps colorés en brun chez les nègres, et d'un blanc opaque chez les européens : l'auteur leur donne le nom de *gemmules ;* 4.° une autre couche blanche contiguë à la cuticule, qu'il appelle *couche albide superficielle.*

1.° Les bourgeons sanguins sont des vaisseaux unis par un tissu blanc, placés immédiatement sur les aspérités du derme; ils y sont peu adhérents; ils n'existent jamais dans les dépressions du derme. Ces bourgeons sont formés par douze, quatorze ou dix-huit filaments extrêmement tenus; leur forme est conoïde, et chacun d'eux est divisé jusqu'à sa base en deux parties à peu près égales; il part du sommet de ces bourgeons deux petits vaisseaux qui traversent l'épiderme. Ces bourgeons considérés à la plante des pieds, chez le nègre, ont leurs vaisseaux ordinairement remplis de sang.

2.° La couche albide profonde n'est autre chose qu'un tissu cellulaire constamment blanc, qui remplit tous les intervalles des aspérités du derme et des bourgeons sanguins.

3.° Les gemmules sont de petits corps en forme de segment de sphère ; ils sont chargés d'une matière colorante que l'on distingue facilement chez le nègre, par sa couleur brune. Ces corps sont contigus et forment une espèce de couche; chaque gemmule correspond à un bourgeon, de manière que les uns et les autres sont égaux en nombre.

4.° La couche albide superficielle placée au-dessus des gemmules, est d'une extrême tenuité qui se fait distinguer par sa blancheur.

Telles sont les quatre parties qui composent le corps

muqueux-réticulaire ; le tout se trouve recouvert par la *cuticule* ou épiderme.

L'auteur fait ensuite un examen comparatif de la peau des pieds chez les nègres et chez les blancs. Le derme lui a paru le même chez les deux races. Les bourgeons sanguins sont ordinairement remplis de sang chez les nègres ; l'on trouve moins souvent ce fluide chez les blancs, excepté chez les individus bruns, athlétiques et pléthoriques, particulièrement chez ceux qui meurent d'apopléxie ; le nombre des filaments qui les composent, est moins considérable sur le blanc.

La couche albide profonde, les gemmules et la couche albide superficielle, sont très-visibles chez le nègre, à cause de leur couleur ; mais chez le blanc, celui qui n'a pas encore observé ces parties, ne voit qu'une ligne tremblée, et l'on diroit que le corps muqueux est homogène ; enfin, la cuticule est la même chez les deux races.

L'auteur fait ensuite l'examen comparatif de la peau des pieds avec tout le reste du corps, et il prouve que l'organisation est partout la même ; que le corps muqueux-réticulaire est seulement en plus ou en moins. A l'aide des épispastiques, on distingue très-bien ce corps muqueux.

Passant ensuite à l'examen des systèmes capillaire, exhalant, lymphatique et nerveux du corps muqueux-réticulaire, il pense que les *bourgeons* seuls admettent le sang, et qu'ils réunissent toutes les conditions indiquées par Bichat, pour constituer le système capillaire ; c'est-à-dire qu'ils sont un réservoir commun où entre le sang rouge, et d'où sortent le sang noir, la lymphe, les fluides exhalés, etc.

Les vaisseaux exhalants sortent du sommet des bourgeons ; ils traversent l'épiderme jusqu'à sa superficie. Il

indique ensuite le moyen à employer pour reconnoître les vaisseaux exhalants.

Les lymphatiques lui paroissent exister dans les deux couches albides du corps muqueux-réticulaire. Les épispastiques décèlent leur existence, et jamais la partie cruorique du sang ne les pénètre.

M. Gaultier examine ensuite le corps papillaire, et il pense que ce corps n'est autre chose que ce qu'il appelle *bourgeons sanguins* du corps muqueux-réticulaire. Il soutient que ce corps n'est point criblé pour donner passage à des mamelons ou à des papilles, et que ces dernières n'existent pas dans le sens que Malpighi les a décrites. Dans cette section, l'auteur prouve qu'il est parvenu à séparer très-distinctement, et à démontrer, ce que le génie de Bichat avoit pressenti.

La seconde section est consacrée à la structure des organes générateurs des poils. Il convient que cet organe, chez l'homme, est très-difficile à étudier, et qu'il n'a pu y parvenir qu'en répétant les expériences de Chirac, sur les moustaches des chats, des chiens, des chevaux, des lapins et des bœufs.

Cet organe se compose de trois parties : 1.° d'une capsule extérieure ; 2.° d'une gaine membraniforme ; 3.° d'un petit corps conoïde rougeâtre.

1.° La capsule extérieure est ovoïde, épaisse, opaque et nacrée ; elle se rétrécit vers le derme, se continue avec lui, et est percée pour donner passage au poil.

2.° La gaine enveloppe immédiatement la racine du poil ; elle s'étend jusqu'à la superficie de la peau. Elle paroît formée de plusieurs couches concentriques, dont la plus intérieure est albide, et la deuxième brunâtre lorsque les poils sont noirs.

3.° Le petit corps conoïde paroît participer de l'état gélatineux et charnu ; il est assez rouge lorsque les poils sont blancs, et d'un rouge brun lorsqu'ils sont noirs. Jus-

qu'à présent, les anatomistes n'avoient pu assigner les vaisseaux sanguins, et M. Gaultier assure que ces vaisseaux, après avoir rampé au-dessous de la lame papillaire du derme, se réfléchissent et pénètrent dans le col de la capsule par deux petits orifices; après un trajet plus ou moins long, ils se répandent, par plusieurs ramifications, entre la capsule et la gaine; ils se distribuent enfin dans le corps générateur des poils. L'auteur a reconnu l'existence de la capsule pilifère aux poils du menton de l'homme. Le système sanguin s'y comporte comme dans celle des animaux. Il n'a rien ajouté à la description des poils; il fait seulement observer que les poils noirs sont plus courbés que les blancs, même à leur origine.

La troisième section traite des follicules sébacés. M. Gaultier avance que dans toutes les régions de la peau, les follicules sébacés sont constamment associés à l'organe pilifère.

Les expériences qu'il a faites, lui ont démontré l'existence des follicules sébacés au conduit auditif externe, derrière les oreilles, aux ailes du nez, etc., ainsi que l'avoient annoncé les anatomistes; mais la pathologie et l'anatomie comparée ont confirmé le principe qu'il a mis en avant : ainsi, dans l'atherôme, qui peut se développer sur toute la peau, il y a production de matière sébacée. L'anatomie comparée prouve que tous les poils sur les animaux mammifères, sont accompagnés du fluide sébacé. Mais ce que les anatomistes n'avoient point encore fait, étoit d'indiquer le siége de ces follicules : c'est à quoi notre auteur est parvenu. Les follicules sébacés, dit-il, sont placés dans l'intérieur du col de la capsule, dans l'endroit où le col s'unit à la gaine du poil; ils sont ordinairement au nombre de neuf; ils sont disposés en rayon autour du poil. Bichat, dans son *Anatomie générale*, avoit préjugé pourtant leur existence autour des poils.

La quatrième section a pour objet l'origine et le siége de la matière colorante de la peau.

Voltaire, Jefferson et tous les philosophes et les physiologistes modernes, pensoient que la matière colorante étoit stagnante dans le corps muqueux de la peau, et qu'elle étoit placée sur les limites de nos organes, comme un voile noir, immobile. *Le corps muqueux*, disent-ils, *détruit par une maladie, ne se répare plus*. Les nègres perdent leur couleur dans ces parties, les cicatrices y sont blanches; l'observation a prouvé tout le contraire à notre auteur. Un vésicatoire appliqué sur un nègre, lui montra les bourgeons sanguins dilatés et d'un rouge obscur ou plutôt brun; le lendemain ils devinrent vermeils, et ils restèrent dans cet état pendant tout le temps qu'on appliqua une pommade épispastique. Mais vingt-quatre heures après la cessation de la pommade, un petit point noir se manifesta autour de chacune des ouvertures qui donnent passage aux poils; le lendemain le point noir s'étendit; la matière colorante augmenta tellement chaque jour, qu'au cinquième, la couleur noire étoit entièrement rétablie. Cette observation détruit les raisonnements des physiologistes; elle prouve que la matière colorante, au lieu d'être stagnante, jouit d'un mouvement de progression, et cela doit être ainsi, puisque c'est une secrétion; et la couleur blanche n'existe sur les cicatrices des nègres, que lorsque l'organe producteur de la matière colorante a été détruit.

Malpighi a placé le siége de la matière colorante dans le corps muqueux, et les expériences de notre auteur confirment cette opinion; mais elle siége dans deux couches différentes. Elle réside : 1.° dans les bourgeons sanguins, puisqu'elle les noircit; 2.° dans les gemmules, qui sont situés entre les deux couches albides. M. Gaultier tire ensuite plusieurs corollaires sur la matière colorante.

La cinquième section traite des ongles.

L'auteur pense qu'on ne peut bien étudier la structure des ongles, que sur les animaux où ils sont le plus développés. Il a fait ses expériences sur les ongles d'un cheval. En sciant en deux l'ongle d'un cheval récemment tué, on aperçoit à sa racine des fibres longitudinales. Si on laisse dessécher pendant quelques jours la matière grasse et onctueuse qui entoure ces fibres, on reconnoît alors quelles ne sont que des poils qui pénètrent du derme à l'ongle ; ils sont posés parallèlement, unis et agglutinés d'une manière intime, ils finissent par être changés en matière cornée. Les poils, les fluides sébacé et colorant se trouvent séparés sur la peau. Les poils font saillie au dehors, le fluide colorant se place dans le corps muqueux-réticulaire, et le fluide sébacé se répand sur l'épiderme; d'autres fois ces trois produits sont réunis d'une manière intime.

Enfin, la sixième section est consacrée aux trois secrétions tégumenteuses considérées dans quelques membranes.

Les poils, le fluide sébacé et la matière colorante, se trouvent sur une partie de la membrane muqueuse du prépuce de quelques animaux; chez quelques autres, on les trouvera sur le prépuce, le gland, et même la cavité buccale.

Le prépuce du cheval contient ces trois matériaux. La cavité buccale est colorée chez les nègres et chez certains animaux ; quelquefois l'on voit chez ces derniers une assez grande quantité de poils, mais ces cas sont rares. L'association de ces trois secrétions en tout ou en partie, sur les membranes muqueuses, confirme les rapports que les anatomistes ont dit être établis entre ces membranes et les téguments.

L'analyse que je viens de vous soumettre devoit être d'autant plus étendue, que la thèse de M. Gaultier ne renferme que des faits et des expériences entièrement neu-

ves. Je pense, avec quelques hommes célèbres, que cette Dissertation est la meilleure monographie qui ait rapport au système cutané de l'homme. Pour recevoir l'assentiment général des personnes de l'art, elle a néanmoins besoin que de nouvelles expériences soient tentées sans prévention, pour pouvoir consolider ou infirmer les opinions de l'auteur, et si les résultats sont les mêmes, cet ouvrage pourra éclairer l'histoire des teignes; elle jettera un grand jour sur la théorie de la plique polonaise; on pourra facilement expliquer l'état pathologique des ongles qu'on remarque chez certains pliqués. On ne verra plus avec autant d'étonnement, ces transmutations subites de la coloration des poils et des cheveux, qu'on remarque chez certains individus, à la suite d'une violente secousse morale.

Pharmacopée générale, *à l'usage des pharmaciens et des médecins modernes, ou Dictionnaire des préparations pharmaceutico-médicales, simples et composées, les plus usitées de nos jours, suivant les nouvelles théories chimiques et médicales; par* Z. V. Brugnatelli, *médecin de Pavie, etc. Ouvrage traduit de l'italien, avec des Notes, par* L. A Planche, *pharmacien, membre de l'ancien Collége et de la Société de pharmacie de Paris. Deux vol.* in-8.°, *prix* 10 *fr.* 50 *cent., et* 13 *fr. franc de port. Chez D. Colas, imprimeur-libraire, rue du Vieux Colombier*, N.° 26.

« La composition d'une Pharmacopée, dit M. Planche, exige une réunion de connoissances qu'il est difficile de rencontrer dans un seul homme. Il faut être à la fois médecin-praticien, et chimiste exercé aux manipulations pharmaceutiques. L'auteur de l'ouvrage dont j'ai

entrepris la traduction, m'a paru réunir ces qualités. Avantageusement connu depuis long-temps dans l'Europe savante, par de nombreuses et utiles productions, il s'est acquis de nouveaux droits à l'estime de ses compatriotes, en publiant sa *Pharmacopée générale.* » Ce peu de lignes renferme le jugement que portera sur cet ouvrage tout lecteur capable de l'apprécier. Le travail de M. Brugnatelli étant de nature à être consulté plutôt qu'à exiger une lecture suivie, l'auteur a préféré, avec raison, l'ordre alphabétique à une classification systématique. Cependant l'exposition des préparations et compositions pharmaceutiques proprement dites, est précédée de généralités que l'on trouve sous les titres suivants : Végétaux et parties des végétaux que l'on conserve dans les pharmacopées, pour l'usage médicinal. — Substances animales les plus usitées en médecine. — De la pharmacie pratique. — Thermomètres. — Poids. — Ici le traducteur a substitué à la table comparée des mesures anciennes avec les nouvelles, donnée par M. Brugnatelli, une instruction beaucoup plus complète, et dont l'avantage est d'embrasser tout ce qu'il importe aux pharmaciens de connoître sur les diverses abbréviations usitées dans les formules. Dire que ce travail est dû au professeur Chaussier, c'est en garantir le mérite. Les compositions pharmaceutiques sont décrites avec méthode et clarté. Outre le nom français de chaque médicament, et sa synonymie latine, italienne et anglaise, l'auteur indique le procédé d'après lequel il doit être préparé, les caractères, le mode de prescription, les vertus, l'usage interne ou externe, la dose, les préparations dans lesquelles il entre comme partie constituante ou comme agent, etc.

Le traducteur ne s'est point borné à enrichir de notes nombreuses et instructives les articles de l'original, il y a en outre ajouté, sous le titre d'*Appendice* (lequel forme près de cent quarante pages), une série de préparations

magistrales et officinales, dont plusieurs se prescrivent souvent, mais ne sont pas assez généralement connues des médecins et pharmaciens; et pour ne pas mériter, de la part des premiers, le reproche de s'immiscer dans la prescription des remèdes, il s'est adressé aux auteurs eux-mêmes ou à des médecins qui prescrivent souvent ces mêmes remèdes. Une table posologique supplée aux doses qui ne sont point indiquées dans l'ouvrage. Elle est suivie d'une synonymie des nomenclatures chimiques modernes; d'un tableau des sels qui ne peuvent se trouver ensemble; d'exemples de décompositions réciproques; d'une table exprimant les quantités d'acide sulfurique à 66°, contenues dans des mélanges d'eau, et de cet acide à divers degrés à l'aréomètre, avec la pesanteur spécifique de ces mêmes mélanges, par M. Vauquelin; d'une table de solubilité des graisses dans l'alkool et l'éther sulfurique, par M. Boullay; d'une table de solubilité des huiles fixes fluides dans l'alkool rectifié à 40° de l'aréomètre de Baumé, par le traducteur; d'une table de solubilité des huiles fixes fluides dans l'éther acétique, par le même; d'un tableau des substances métalliques et des principaux caractères des métaux les plus connus; d'un tableau des températures auxquelles se manifestent les plus importants phénomènes chimiques; d'une table de la quantité approximative d'eau nécessaire à la solution de quelques sels terreux et alcalins; enfin, d'une description de plusieurs appareils nouveaux.

On voit par ce léger aperçu, que M. Planche est parvenu à faire d'un bon ouvrage un meilleur encore, et dont la lecture mettra le pharmacien et le médecin à la hauteur des connoissances pharmaceutiques les plus modernes et les plus importantes.

ANNONCES BIBLIOGRAPHIQUES.

OBSERVATIONS *sur la nature et le traitement de l'apopléxie, et sur les moyens de la prévenir; par* Antoine PORTAL, *professeur de médecine au Collége impérial de France, d'anatomie au Muséum d'histoire naturelle; chevalier de l'Empire, de la Légion d'honneur, membre de l'Institut, etc. etc. Vol.* in-8.°, *prix* 6 *fr.* 50 *cent.*

HIPPOCRATIS COACÆ, *prænotiones, prædicta, et præceptiones. Nova editio. Vol.* in-32 *cartonné, prix* 1 *fr.* 80 *cent.*

DU TYPHUS CONTAGIEUX, *suivi de quelques considérations sur les moyens d'arrêter ou d'éteindre la Peste de guerre, ou autres maladies contagieuses; par* J. Val. D'HILDENBRAND, *conseiller impérial et royal, professeur à l'Université de Vienne, etc. etc.; traduit de l'allemand, avec un Discours préliminaire, des Notes et un Fragment sur les Collections d'eau dans le cerveau, par* Ernts HORN, *donné comme Supplément. Par* J. Charles GASC, *docteur en médecine de la Faculté de Paris, médecin des armées de S. M. I. et R., en Allemagne, etc.*

Ces ouvrages se trouvent chez CROCHARD, libraire, rue de l'Ecole de Médecine, N.° 5.

Le VII.e volume des *Mémoires de la Société médicale d'émulation,* vient de paroître chez CAPELLE et RENAND, libraires-commissionnaires, rue J. J. Rousseau, N.° 6. — Prix, 7 fr. 50 cent., et 9 fr. 50 cent. franc de port.

TABLE GÉNÉRALE

Des Matières contenues dans les six premiers Cahiers de 1811, Janvier, Février, Mars, Avril, Mai et Juin, formant le septième volume du Bulletin des Sciences Médicales.

CHIRURGIE. ACCOUCHEMENTS.

PHILOSOPHIE MÉDICALE.

CHIMIE, HISTOIRE NATURELLE MÉDICALE.

pag.

MATIÈRE MÉDICALE.

MÉDECINE LÉGALE. HYGIÈNE PUBLIQUE.

VARIETÉS.

REVUE DES JOURNAUX DE MÉDECINE ET AUTRES;

NOUVELLES MÉDICALES ET SCIENTIFIQUES.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

FIN DE LA TABLE DU SEPTIÈME VOLUME.